This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

12627 8

LETTRES ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,

ÉCRITES DES MISSIONS Etrangeres, par quelques Miſſionnaires de la Compagnie de JESUS.

XXVIIIe. RECUEIL.

A PARIS, de l'Imprimerie
H. L. GUERIN & L. F. DELATOUR, rue S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins, à Saint Thomas d'Aquin.

M. DCC. LVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

Ex libris de Courbeville

AUX
JÉSUITES
DE FRANCE.

MEs Révérends Peres,

Le Volume que j'ai l'honneur de vous offrir, réunira ſous vos yeux les

je leur préſente. Je ſuis ſûr que la vue d'un ſi heureux ſort enflammera leur courage ; qu'elle leur inſpirera la noble & généreuſe envie de cueillir eux-mêmes des palmes ſi glorieuſes. Le ſang des Martyrs eſt une ſemence féconde, qui ne fait pas ſeulement éclore de nouveaux Chrétiens, mais qui produit encore de zélés Miſſionnaires & de nouveaux Apôtres.

La Chine aujourd'hui en a plus beſoin que jamais. Quoique la perſécution y ſoit moins violente, il s'en faut de beaucoup que le cal-

me y ſoit entiérement rétabli. On ſe flattoit que l'arrivée de l'Ambaſſadeur du Roi de Portugal changeroit la face des affaires ; que les préſents dont il étoit chargé de la part de ſa Cour, adouciroient l'eſprit de l'Empereur, & que les ſollicitations de ce Miniſtre le rendroient plus favorable à la Religion Chrétienne ; que du moins on obtiendroit quelque protection pour la Ville de Macao, qui eſt le port de preſque toutes les Miſſions de l'Orient, & qui a beaucoup ſouffert des inſultes & des entrepriſes des

Mandarins de Canton. Mais toutes ces eſpérances ſe ſont évanouies, & l'Ambaſſade n'a pas eu, à beaucoup près, le ſuccès qu'on avoit lieu d'en attendre.

Ce fut le premier Mai 1753, que l'Ambaſſadeur [a] *arriva à Pékin. Son interprête fut, ſelon l'intention de Sa Majeſté Portugaiſe, le Pere Hallerſtein* [b]*, Jéſuite Allemand, qui vint au-devant de lui juſqu'à Macao, avec le Mandarin envoyé par l'Empereur pour le conduire à Pékin.*

[a] Dom François Xavier d'Aſſis Pachaco Sampayo.

[b] Il eſt Préfet du Tribunal des Mathématiques.

*Dès que l'Ambaſſadeur fut arrivé dans cette Capitale, le Pere Gaubil *, par ordre des Mandarins du Tribunal des verſions, traduiſit en Tartare la lettre du Roi de Portugal; quelque-temps après, l'Empereur ayant donné ſa réponſe en langue Tartare, les Peres*

* Ce célebre Miſſionnaire, Correſpondant de l'Académie des Sciences de Paris, & Membre de celle de Péterſbourg, demeure depuis 35 ans à Pékin. Il y eſt chargé par la Cour de toutes les traductions, ſoit du Latin & de quelques autres langues Européannes, en Tartare; ſoit du Tartare en François, Latin, &c. Son emploi eſt auſſi de mettre en Latin & en Tartare tout ce qui eſt envoyé de la Cour de Ruſſie à celle de Pékin, ou de la Cour de Pékin à celle de Ruſſie. C'eſt une lettre de ce Pere qui m'a fourni tout ce que je dirai ſur l'Ambaſſade de Portugal & ſur les Miniſtre de l'Empereur de la Chine.

Gaubil & la Charme la mirent en latin ; les Miniſtres ſe chargerent de la traduire en Chinois ; & le P. Hallerſtein, ſur les verſions Chinoiſe & latine, en fit une traduction Portugaiſe. Alors la réponſe Impériale fut remiſe à l'Ambaſſadeur dans les trois langues, Tartare, Chinoiſe & Portugaiſe. Elle étoit écrite en grands caracteres ſur une feuille d'un papier diſtingué, qu'on dit être très-cher, & qui eſt deſtiné pour certains ordres de l'Empereur.

*Le ſéjour de l'Ambaſſadeur à Pékin * n'a été que*

* Arrivé le 1 Mai, il partit le 8 Juin 1753.

de cinq ſemaines, pendant leſquelles il a eu tout lieu d'être ſatisfait des honneurs qui lui ont été rendus. En effet, il a eu le bonheur de plaire à l'Empereur. Ce Prince l'a traité pluſieurs fois dans une tente, où lui-même étoit préſent. Il lui a fait voir ſes jardins, la maiſon Européanne qu'il a fait bâtir, les jets d'eau dont le Pere Benoît, Jéſuite François, a eu la direction, & les beaux ouvrages en verre, qu'a faits le Frere de Broſſard, auſſi Jeſuite François. Les ſept Portugais, qui

Il eſt arrivé en Europe en 1755.

différentes parties du monde que les Miſſionnaires de notre Compagnie arroſent tous les jours de leurs ſueurs, & quelquefois même de leur ſang. La Chine, la Louiſiane, la Cochinchine, la Cayenne, la Perſe, la Syrie, le Tongking, l'Inde, pluſieurs Iſles voiſines du Japon & juſqu'à préſent peu connues, occuperont tour à tour votre attention, oüvriront une vaſte carriere à votre zele, exciteront dans la plupart une émulation ſainte, & pourront ſatisfaire dans tous une louable curioſité.

La premiere Lettre con-

tient une relation fidelle de la mort des Peres Henriquez *&* de Athemis, *Jéſuites, l'un Portugais, & l'autre Italien, qui, pour avoir prêché l'Evangile dans une Province de la Chine, & avoir conſtamment refuſé, au milieu des plus rigoureux tourments, de renoncer à J. C. ont été étranglés dans la priſon.*

Je ne crains point que ce récit de leurs combats & de leurs ſouffrances ralentiſſe l'ardeur de ceux que le Seigneur appelle à ces régions éloignées. C'eſt au contraire un puiſſant attrait que

de Pékin, & donna ſouvent aux courtiſans l'occaſion de parler des Puiſſances de l'Europe, & en particulier de la France. Les deux premiers Miniſtres ſur-tout, ont pluſieurs fois marqué au Pere Gaubil, ſoit en particulier, ſoit en public & en préſence de pluſieurs Mandarins & Grands de l'Empire, la haute idée qu'ils ont de la puiſſance du Roi de France, & le deſir qu'a l'Empereur de voir à Pékin un Ambaſſadeur François.

Ils ont rappellé le long & glorieux regne de Louis le Grand, les riches préſents

qu'il avoit faits à Kang-hi, *& l'eſtime de* Kang-hi *pour ce Monarque.* Nous autres Chinois, *diſoient-ils*, nous appellons notre Empire, le Royaume du milieu : Kang-hi *diſoit qu'en Europe* le Royaume du milieu *étoit la France. Les deux Miniſtres ont auſſi paru apprendre avec plaiſir les campagnes du Roi en Flandre, & ils n'ignorent pas que les Rois de France, d'Eſpagne & de Naples ſont deſcendants de Louis le Grand. Ce qu'il faut obſerver, eſt que l'Empereur fut inſtruit ſur le champ de tout ce qu'avoient*

dit ſes deux Miniſtres & de tout ce qu'on leur avoit répondu.

Le premier d'entr'eux eſt ſon favori. C'eſt un jeune homme d'une des meilleures familles Tartares. Son pere & ſon oncle, qui furent auſſi Miniſtres, étoient l'appui des Européans, & en particulier les protecteurs déclarés des Jéſuites François de Pékin. Ils furent des premiers à porter Kang-hi *à faire publier l'Edit de l'an 1692, en faveur de la Religion Chrétienne, & leur nom ſe voit dans les copies de cet Edit envoyées en Europe.*

Comme ce Miniſtre, en préſence de ſon Collegue & de pluſieurs Grands, avoit parlé le premier de la France, & de l'eſtime ſinguliere qu'on avoit toujours eu à Pékin pour la nation Françoiſe, le Pere Gaubil le fit ſouvenir des divers motifs qui avoient engagé Kang-hi *à donner aux François un grand terrein, pour bâtir leur maiſon & leur Egliſe, avec une ample permiſſion de prêcher. Il lui parla auſſi des voyages des PP. Bouvet & Fontaney en France, & des commiſſions dont l'Empereur* Kang-hi *les avoit*

chargés pour Louis le Grand. Il lui parla encore de l'Edit de Kang-hi, *publié la trente-deuxieme année de ſon regne en faveur de la Religion Chrétienne, & il lui ajouta qu'on ſavoit en France que ſon pere & ſon oncle avoient contribué de tout leur pouvoir à cet Edit ; que le Roi ſeroit charmé, s'il pouvoit apprendre que le fils & neveu de ces deux grands hommes entreprenoit de porter l'Empereur régnant à imiter l'Empereur* Kang-hi *ſon grand pere, en favoriſant comme lui la Religion. Le Miniſtre prenant*

alors la parole, dit que les temps étoient bien changés ; que lui perſonnellement avoit pour les Européans la même affection que ſon pere & ſon oncle ; mais que l'Empereur ne pouvoit pas permettre qu'il y eût des Miſſionnaires dans les Provinces, & qu'ils devoient ſe contenter d'avoir à Pékin une entiere liberté. Il parla enſuite du Fokien *& des Miſſionnaires qui y ont été mis à mort. Il proteſta que l'Empereur avoit été trompé par de mauvais Mandarins, & que déſormais on n'avoit pas à craindre de pareilles injuſtices.*

Le Pere Gaubil ſaiſit cette occaſion de lui rapporter les diverſes calomnies qu'on débitoit tous les jours contre la Religion : il le pria de faire connoître à l'Empereur le faux de ces diſcours impoſteurs ; il lui repréſenta qu'il ſeroit bon que ce Prince fît examiner la Religion Chrétienne, & que les Miſſionnaires puſſent dans les occaſions ſe défendre contre les accuſations ſecretes qui ſeroient intentées contre eux ; qu'il étoit juſte de n'être pas condamné ſans avoir été entendu. Le Miniſtre goûta les repréſenta-

tions du Pere, dit qu'il avoit raiſon, & lui promit de parler à l'Empereur: Venez, *ajouta-t-il*, me voir dans mon Palais, je veux encore avoir un entretien avec vous. *Il finit par lui parler une ſeconde fois d'un Ambaſſadeur de France à la Chine; & le Pere Gaubil lui répondit, comme il avoit déja fait, que ſi l'Empereur ſouhaitoit cette Ambaſſade, c'étoit une affaire qui demandoit bien du temps pour en délibérer, ſoit à la Cour de Pékin, ſoit à la Cour de France.*

Il étoit trop important

d'entretenir ce Miniſtre dans les diſpoſitions avantageuſes qu'il faiſoit paroître, pour ne pas faire la démarche qu'il ſembloit exiger. Le Pere Gaubil ſe rendit quelques jours après dans ſon Palais, & eut avec lui pluſieurs converſations fort intéreſſantes.

Il fut d'abord queſtion de l'Ambaſſade de France ; car on revient toujours à ce que l'on deſire. Mais de la part du Pere Gaubil, ce furent auſſi les mêmes difficultés, repréſentées ſous les mêmes couleurs, & avec un plus grand détail. Il dit au Mi-

niſtre que le Roi de France ſavoit ſoutenir l'honneur & la dignité de ſa couronne ; que pour le temporel il n'avoit d'autre ſupérieur que Dieu ; qu'il étoit en France avec le même pouvoir que l'Empereur dans ſon Empire ; qu'il falloit donc avant toute choſe, dans les lettres, dans les négociations & dans tout le reſte, ſe réſoudre à traiter d'égal à égal, comme entre freres & amis ; que le Roi de France n'étoit pas un Prince à ſouffrir qu'on le regardât à la Chine comme un tributaire, ſes préſents comme des tributs, & ceux

de l'Empereur comme des récompenſes ; qu'il ſeroit très-offenſé, s'il voyoit ſes lettres traitées à la Chine de ſupplique, & ſi les réponſes de l'Empereur avoient le nom d'ordres intimés au Roi. Le Pere Gaubil cita enſuite l'Empereur Tartare Tayt-ſong * *triſayeul de l'Empereur régnant, lequel, dans le temps que les Chinois lui ſuſciterent une guerre injuſte, ſe plaignit amérement, par ſes lettres de la Cour de,*

* Cet Empereur Tartare a régné ſous deux titres ; le premier, de *Tien-ſong* ; le ſecond, de *Tſong-te*. Ces deux titres ſont d'un même Prince, & non de deux Princes différents, comme le prétendent les relations, le P. Duhalde, &c.

Pékin

Pékin & des termes hautains dont on s'y ſervoit en parlant des Princes étrangers.

Le Miniſtre répondit qu'il ſentoit toutes ces difficultés, & qu'il y penſeroit. Puis détournant le diſcours, il voulut que le Pere Gaubil lui parlât de Religion. C'étoit préciſément ce que le Pere ſouhaitoit avec le plus d'ardeur. Il lui expoſa donc en abrégé les fondements de la foi. Il lui dit que dans le temps de pluſieurs Dynaſties cette même Religion avoit été prêchée à la Chine, & il entra là-deſſus dans un détail que le Miniſtre

écouta volontiers. Il lui fit voir enſuite ſans peine la grande différence qui ſe trouve entre l'ancienne doctrine Chinoiſe, contenue dans les anciens livres, & la doctrine d'aujourd'hui. Il revint après cela aux calomnies débitées contre les Chrétiens; il les réfuta; il tâcha d'effacer de ſon eſprit les ſoupçons de toute eſpece, que l'Empereur, &, d'après lui, les Grands, ont ſur les Européans qui ſont à la Chine : il le conjura avec les plus vives inſtances de recommander les Miſſionnaires à l'Empereur, & de le

ter à leur accorder la mê-
liberté que leur donnoient
grand-pere & ſon bi-
eul. Enfin il lui parla
Saint Louis & des Fran-
s que ce Prince avoit en-
vés à l'Empereur Meng-
de. la Dynaſtie Y-ven.
Miniſtre apprit avec plai-
que Louis XV étoit deſ-
dant de ce ſaint Roi : il
mit au P. Gaubil d'exa-
ner avec ſoin ce qu'il ve-
it de lui dire, & d'en par-
à l'Empereur. Le Pere
retira, bien ſatisfait de
ttention avec laquelle on
voit écouté ; mais bien
rſuadé que, malgré les

bonnes paroles qu'on venoit de lui donner, les Mandarins & les Grands de la Cour de Pékin étant la plupart ſans Religion, n'ayant d'autre Dieu que leur fortune & l'Empereur, & étant d'ailleurs prévenus de divers ſoupçons ſur les Européans & ſur le motif qui les fait venir à la Chine, on ne pouvoit raiſonnablement attendre, ſans un grand miracle, quelque changement favorable à notre ſainte Religion.

Il eſt vrai cependant que l'Empereur donne de temps en temps des marques de diſ-

tinction à quelques-uns des Miſſionnaires. Content de la conduite du Pere Hallerſtein, il a augmenté ſon grade de Mandarinat, &, en conſidération du Roi de Portugal & de ſon Ambaſſadeur, il a nommé Mandarin du cinquieme ordre le Pere Felix Darocha, Jéſuite Portugais, qui demeure à Pékin.

Ce Prince, en élevant ainſi au Mandarinat des Européans, croit avoir fait tout ce qui ſe peut faire en leur faveur : idée fauſſe, & qui feroit à la Religion un tort irréparable. Auſſi eſt-ce pour

la détruire que le Frere Attiret s'eſt déterminé à refuſer le même honneur qui lui étoit offert. Juſques-là, ceux qui l'avoient accepté ne l'avoient fait que par contrainte, ou parce qu'ils appréhendoient que leur refus ne fût regardé comme un mépris, & n'irritât l'Empereur ; ou parce que ces dignités accréditant les Miſſionnaires, elles pouvoient les rendre plus reſpectables à la nation, & les en faire écouter plus favorablement. Ces raiſons ont eu ſans doute juſqu'à préſent le droit de paroître recevables & légitimes. Mais en-

ſin il étoit important de déſabuſer le Prince, & de lui faire connoître que le prix des ſervices qu'on lui rendoit, n'étoient point des honneurs profanes & des biens terreſtres, mais uniquement ſa protection pour la loi du vrai Dieu & pour ſes Miniſtres. C'eſt là ce que le Frere Attiret a entrepris de lui faire entendre, & tels ont été les motifs de ſa conduite.

Ce Frere, Peintre habile, & qui depuis long-temps travaille ſous les yeux de l'Empereur, allant un jour au Palais (c'étoit le 29 Juil-

let 1754,) le Mandarin qui avoit coutume de le venir chercher pour l'y conduire, lui apprit dès le premier abord qu'il venoit d'être fait Mandarin du quatrieme ordre ; & peu après un autre Grand de la Cour lui annonça la même nouvelle. Un ſi haut rang auroit pu tenter un cœur moins religieux. Le premier ſoin du Frere Attiret fut d'implorer le ſecours d'en haut, pour détourner le coup dont il étoit menacé. Il ne vit point l'Empereur de tout le jour, parceque ce Prince ne vint pas à l'endroit où il peignoit.

De retour à l'Hôtel du Comte Miniſtre chez qui il étoit logé, il alla ſe jetter à ſes pieds, & le conjura d'intercéder pour lui auprès de Sa Majeſté, afin qu'il lui fût permis de ne pas accepter l'honneur qu'elle vouloit lui faire. Il lui expoſa enſuite ce que c'eſt que l'état Religieux & le but que ſe propoſent les Européans en venant à travers de ſi grands dangers à Pékin. Le Miniſtre ſurpris d'un refus dont la Chine voit peu d'exemples, fit tout ce qu'il put pour lui perſuader de ſe rendre aux déſirs de l'Empereur ; & le

voyant ferme dans ſa réſolution : Du moins, *dit-il*, vous accepterez les revenus, ſi vous ne voulez pas accepter les marques de la dignité. *Mais le Frere auſſi déſintéreſſé que modeſte refuſa conſtamment l'un & l'autre. A peine s'étoit il retiré, que le Miniſtre vint dans ſa chambre & s'entretint avec lui plus d'une heure, lui faiſant différentes interrogations, tantôt ſur notre Monarque & notre Royaume, tantôt ſur l'état Religieux, &c.*

Le lendemain, l'Empereur, qui s'exerçoit à tirer des fleches avec les Régulos

& autres Grands de l'Empire, fit appeller le Frere Attiret. Dès qu'il le vit ſans les marques de ſa nouvelle dignité, il demanda en Tartare au Miniſtre favori pourquoi il n'avoit pas exécuté ſes ordres. Le Miniſtre l'aſſura qu'il l'avoit fait, & lui rapporta en peu de mots les raiſons que le Frere Attiret lui avoit alléguées. L'Empereur fit un ſigne de tête & ne s'expliqua point d'avantage: mais étant venu l'après-midi dans l'appartement où le Frere a coutume de peindre, il lui fit, ſur ſon refus, pluſieurs queſtions. L'eſ-

prit-ſaint, ſelon ſa promeſſe, ne manque point en pareilles occaſions d'inſpirer ce que l'on doit répondre. Le Frere ſut ſi bien ſe ménager, que ſans choquer l'Empereur, il refuſa conſtamment l'honneur qu'on vouloit lui faire, réſervant ce qu'il pouvoit avoir de crédit, pour demander dans la ſuite quelque grace plus importante & plus utile à la Miſſion.

Cependant les Jéſuites François ignoroient à Pekin ce qui ſe paſſoit à la maiſon de plaiſance. Ils n'apprirent la promotion du Frere Attiret que par les Tri-

bunaux qui avoient reçu à ce ſujet l'ordre de l'Empereur. Ils étoient dans la crainte & dans une eſpece de conſternation ; mais quelques jours après , ayant été informés par les mêmes Tribunaux du refus perſévérant de ce Frere , & du conſentement qu'y avoit donné l'Empereur , leurs allarmes ſe diſſiperent & firent place à une véritable & ſenſible joie.

Ainſi les Miſſionnaires ſont , comme l'on voit , dans de continuelles alternatives de crainte & d'eſpérance. L'Empereur les aime , ou

plutôt il voit avec plaiſir ce qu'ils ſont pour lui, & il n'eſt pas, à ce que l'on croit, ennemi de la Religion Chrétienne. Pourquoi donc, dira-t-on, eſt-elle ſi violemment perſécutée dans un Empire où le Monarque eſt ſi abſolu ? C'eſt, mes RR. PP. que les Religions étrangeres ſont défendues à la Chine par les loix du Pays. De-là vient que, quoique l'Empereur faſſe profeſſion de la Religion de Fo, *qui a été apportée des Indes, néanmoins, ſoit dans les livres qui s'impriment, ſoit dans les placets qui ſe préſentent,*

on déclame ſans ceſſe contre la Religion de Fo, *comme étant une Religion étrangere, & une peſte dans l'Empire. A la vérité, ce ſont-là d'impuiſſantes clameurs. L'Empereur fait ce qu'il veut. Il entretient ouvertement une quantité prodigieuſe de Bonzes & de Lamas qui ſont les Miniſtres de cette ſecte. Il en a qui le ſuivent par-tout. Ses Palais en ſont infectés ; ils y ſont continuellement occupés à faire des cérémonies bizarres à l'honneur de leur idole ; & c'eſt en vain que les loix de l'Empire les défendent.*

Le Monarque n'a rien à craindre des loix. Mais ce qu'il fait lui-même & ce qu'il autoriſe chez lui, ſi d'autres viennent à le faire & qu'ils ſoient accuſés & condamnés par les Tribunaux, il ſouſcrira à leur condamnation. Il n'eſt donc pas ſurprenant que notre Religion ſainte ſoit miſe à de ſi rudes épreuves, quoique l'Empereur n'ait contre elle aucune mauvaiſe volonté. Que ſeroit-ce, ſi le trône étoit occupé par un Prince dont le cœur eût quelque averſion pour les Miſſionnaires? C'eſt alors qu'on ver-

roit les ennemis de la Foi, levant le maſque, les pourſuivre, les écraſer. Mais tout eſt dans les mains de Dieu, & le ſort des Miſſionnaires, & les cœurs des Souverains & ceux des peuples. C'eſt à nous de prier ce Dieu de miſéricorde de conſerver & d'augmenter un troupeau chéri, pour lequel il envoye juſqu'aux extrémités de la terre tant d'ouvriers Evangéliques. Qu'il daigne perſuader à l'Empereur & aux Tribunaux de la Chine que la foi Chrétienne, bien loin d'être une Religion étrangere, eſt la

ſeule que tout l'univers doit embraſſer pour arriver au ſalut.

Voila mes RR. PP. ce que j'ai pour le préſent à vous apprendre ſur l'état de nos Miſſions à la Chine. Les autres connoiſſances que j'ai acquiſes ſur cet Empire, ſur les Juifs qui y ſont établis, ſur la Ville de Pékin &c. je les réſerve pour le Recueil que je prépare & qui ſuivra de près celui-ci.

La ſeconde lettre du préſent volume a pour Auteur le Pere Vivier, Miſſionnaire dans la Louiſiane. Quoique le Canada ſoit au-

jourd'hui de toutes les parties de l'Amérique Septentrionale celle qui attire le plus notre attention, par les exploits & les ſuccès dont elle eſt le théatre, on ne laiſſera pas de lire avec intérêt ce que dit le Pere Vivier ſur le Miſſiſſipi, ſur les habitations Françoiſes & ſur les Sauvages, & toutes les notions qu'il donne de ce pays immenſe.

La lettre ſuivante n'offre au contraire que de triſtes objets & dont un cœur Chrétien ne peut-être que vivement affligé. La Cochinchine comptoit un nombre

incroyable de Chrétiens; mais cette Miſſion, une des plus belles de l'Aſie, vient d'être en très-peu de temps détruite de fond en comble par une perſécution imprévue. L'exemple des traitements que la Chine fait éprouver aux Chrétiens, la haine d'un Mandarin, la perfidie d'un Cochinchinois, un projet de révolte formé par les Chinois répandus dans la Cochinchine ont occaſionné ce déſaſtre, & ont été cauſe que deux cents Egliſes ont été renverſées, que deux Evêques & tous les Miſſionnaires ſans exception ont été obligés de

s'embarquer & d'abandonner une ſi nombreuſe Chrétienté.

Deux ans après ce funeſte événement, Monſeigneur l'Evêque d'Eucarpie, oubliant les rigueurs qu'il avoit eues à eſſuyer dans le cours de la perſécution, ou plutôt ne s'en ſouvenant que pour en deſirer encore davantage, oſa retourner à la Cochinchine. Il fut admis dans le Palais, eut une audience du Roi, lui expoſa les principaux articles de la Foi Chrétienne, & en fut écouté. La réponſe du Prince fut qu'il embraſſeroit volontiers cette

Religion, ſi elle permettoit la pluralité des femmes. Malgré cet accueil, aſſez favorable en apparence, le Prélat fut bientôt obligé de ſortir une ſeconde fois du Royaume & de repaſſer en France. C'eſt de ſa bouche même que j'ai appris ce détail. Je l'écoutois avec le reſpect qui eſt dû à un Confeſſeur de JESUS-CHRIST *& avec l'admiration que mérite le zele pur & conſtant qui l'anime.*

La quatrieme lettre eſt le récit édifiant d'une entrepriſe du Pere Fauque. Des Negres de Cayenne s'étant ré-

voltés en 1723, avoient choisi un Chef, s'étoient emparés des bois du Monsenery, *& s'y étoient toujours maintenus. De-là ils répandoient au loin la terreur, & par de continuelles recrues ils augmentoient leur nombre de jour en jour. C'étoit un dangereux exemple dans cette colonie, & qui pouvoit avoir des suites funestes. Plusieurs fois on avoit envoyé contre ces rebelles de petits détachements, mais toujours inutilement. En 1749, un Officier de la garnison, habile & courageux *, à la tête*

* Monsieur Préfontaine.

d'une troupe de ſoldats, d'habitants & de mulâtres, avoit été chargé de les découvrir & de les combattre. Il employa à cette expédition cinq ſemaines entieres ; & après avoir parcouru avec des fatigues incroyables plus de trente-trois montagnes, beaucoup de forêts & un pays impraticable, après avoir eu quelques-uns de ſes gens bleſſés, il étoit revenu à Cayenne ſans aucun ſuccès. Enfin, pour délivrer la Colonie de ces ennemis importuns, on étoit ſur le point de faire une derniere tentative, & d'y employer tout ce qu'on avoit

de

orces, lorſque le P. Fau-
, perſuadé que le pouvoir
la croix & la ferveur du
: Evangelique gagne-
ent plutôt ces miſérables
: la voie de rigueur, de-
nda qu'il lui fût permis
les aller chercher, l'ob-
t, y alla ſeul; par ſes
hétiques exhortations en
gagea cinquante-quatre à
endre, & les ramena com-
en triomphe à Cayenne.
La cinquieme piece eſt un
émoire curieux ſur la cire
rbres. Cette cire, la plus
lle de toutes, eſt celle que
n trouve à la Chine ſur
s arbres d'une certaine eſ-

pece, & qui y eſt formée par des inſectes qu'on y applique, ou qui s'y attachent d'eux-mêmes. Les perſonnes qui aiment à connoître les différentes productions de la nature, liront ſans doute ce Mémoire avec plaiſir.

Il eſt ſuivi d'une Lettre du Pere Amyot, Miſſionnaire à Pékin. La deſcription qu'il y fait d'une fête ordonnée par l'Empereur vous donnera une haute idée de la puiſſance, des richeſſes & de la magnificence de ce Monarque.

Je n'ai rien à dire ſur les lettres de Perſe, de Damas & du Tong-king.

La lettre écrite de Pondichery par le Pere Cœurdoux intéreſſe les arts, & peut donner des vues ſur la teinture des toiles, pour parvenir à y rendre les couleurs plus vives & plus adhérentes qu'elles ne le ſont en Europe.

Enfin la derniere piece de ce volume eſt un ample mémoire ſur les Iſles de Lieoukieou. *Ces Iſles avoient été juſqu'ici étrangement défigurées dans les Cartes & les Dictionnaires géographiques. Le Pere Gaubil a trouvé l'occaſion d'acquérir des connoiſſances plus exactes*

de cet Archipel, non-ſeulement pour ſa ſituation, pour les coutumes & les mœurs des habitants, mais encore pour l'hiſtoire de ſes Rois. C'eſt donc ici une notice hiſtorique & géographique d'un pays qui, par rapport à nous, étoit enveloppé d'épaiſſes ténébres ; notice par conſéquent importante par elle-même ; car tout ce qui contribue à nous inſtruire des diverſes contrées du globle que nous habitons, tout ce qui fait partie de l'hiſtoire du genre humain, ne peut être indifférent aux ſavants, aux Navigateurs, aux Com-

merçants, à tous ceux dont les vues cherchent à s'étendre au-delà des connoiſſances ordinaires.

Mais, mes RR. PP. c'eſt ſous un autre aſpect que j'enviſage cette ſorte de découverte. Les Iſles dont je parle peuvent devenir dans la ſuite l'objet du zele de quelques-uns de nos Miſſionnaires; & qui ſait ſi il n'y en aura pas d'aſſez heureux pour y porter un jour le flambeau de la Foi, & y donner à Dieu des adorateurs dignes de lui!

D'ailleurs, leur proximité du Japon, de cet Em-

tiſés. Or les Ruſſes prétendent ſe ſervir de ces nouveaux Chrétiens pour établir un commerce avec le Japon; & pour peu qu'en effet ils ſoient aidés par leurs colonies de Kam-chat-ka, *il eſt à préſumer qu'ils en viendront à bout.*

D'autre part, ſi les Villes de Manilles & de Macao rétabliſſent jamais leur ancienne puiſſance & leur commerce, on pourroit ſans beaucoup de peine aborder au Japon par la côte Orientale de l'Iſle Formoſe, ou par les Iſles de Lieou-kieou *dont il eſt ici queſtion, ou*

enfin par les ſept Iſles de Tanaxuma.

Quel bonheur, ſi quelqu'une de ces voies nous mettoit à portée de rentrer dans cet Empire & d'y ranimer le feu ſacré qui y fut apporté par Saint François Xavier! Il y a toute apparence qu'il en reſte encore des étincelles, conſervées avec ſoin dans des familles où le Chriſtianiſme ſe ſera perpétué. Du moins, il eſt doux de ſe livrer à ces flatteuſes eſpérances, & de croire que la Foi perſécutée à la Chine pourra ſe dédommager des pertes qu'elle y fait, en répandant ſa

lumiere ſur les Iſles qui en ſont voiſines.

Il ne me reſte plus, MM. R R. P P. qu'à vous informer, en finiſſant cette lettre, des pertes que nos Miſſions ont faites par la mort de quelques-uns des ouvriers Evangéliques qui cultivent ces nouvelles Chrétientés. Comme ils s'y ſont diſtingués par leur zele & par leurs talens, & qu'ils n'ont annoncé JESUS-CHRIST *que par de grands exemples, n'eſt-il pas juſte de jetter quelques fleurs ſur leurs tombeaux, & de faire connoître au monde leurs vertus? Ces vertus*

ſimples & pures, ſublimes mêmes & héroïques, pourront ſervir de modele à ceux d'entre nous qui ſe tranſportent chez les nations éloignées pour leur ouvrir les ſources du ſalut.

Le premier dont j'ai à vous entretenir eſt le Pere Jean-Marie de Mailla mort à Pékin le 28 Juin 1748, dans la ſoixante & dix-neuvieme année de ſon âge. Il étoit né à Moiran, Dioceſe de Grenoble, d'une ancienne & illuſtre famille du Bugey. Il eut, pour entrer dans notre Compagnie, bien des obſtacles à ſurmonter. Il en

triompha, & dès les premieres années il annonça ce qu'il ſeroit un jour, par une tendre piété, par un zele ardent pour le ſalut des ames, & par un attachement inviolable à ſa vocation.

Après avoir demandé inſtamment la Miſſion de la Chine, il l'obtint en 1701, & conſacra ſes jours à la converſion de ce vaſte Empire. Il arriva à Macao au mois de Juin 1703, & ſe rendit enſuite au port de Canton. Là il travailla avec ardeur à acquérir la connoiſſance de la langue & des caracteres. Il ſe mit au fait des mœurs,

de la Religion, de l'Hiſtoire & des anciens Livres de la nation. Il devint habile dans ce qu'on appelle l'érudition Chinoiſe ; mais uniquement dans la vue de travailler avec plus de ſuccès au ſalut de ces peuples idolâtres.

L'Empereur Cang-hi *informé des talents du Pere de Mailla, le choiſit pour faire, avec les P P. Regis & Hinderer, Jéſuites François la Carte des Provinces du* Honan, Hou-koang, Fokien, Kiang-nan, Tche-kiang *& de l'Iſle* Formoſe. *A la faveur de cette carte, le Pere*

fit une Miſſion preſque continuelle dans ces contrées. De retour, il fut obligé de rendre compte de ſon travail à l'Empereur lui-même qui en parut extrêmement ſatisfait; tandis que, de ſon coté ce Pere étoit ſurpris de voir un Empereur Tartare, inſtruit des fondements de la Géométrie, de la Géographie & de l'Aſtronomie. En conſéquence de cette converſation, le Prince l'attacha à ſon ſervice & voulut qu'il demeurât dans notre réſidence Françoiſe de Pékin.

Ce fut alors que le Pere de Mailla, quoiqu'âgé d'en-

viron 50 ans, s'appliqua à l'étude de la langue Tartare, & qu'il y fit en peu de temps des progrès, qui nous ont enfin procuré en François la grande hiſtoire Chinoiſe depuis la fondation de l'Empire juſqu'à la Dynaſtie régnante. Ce n'eſt point une compoſition de ce Miſſionnaire ; mais la traduction d'une hiſtoire faite à la Chine & traduite en Tartare par les ordres, les ſoins, & ſous l'inſpection du grand Kang-hi. *Le livre traduit s'appelle* Tong-kien-kang-mon. *Il s'en trouve des exemplaires Chinois à Paris ;*

ainſi l'on eſt en état de confronter avec le texte original cette traduction Françoiſe. Ce qui la rend encore plus eſtimable ; c'eſt qu'elle eſt accompagnée de pluſieurs notes également curieuſes & utiles.

Le Pere de Mailla avoit fait précéder ſon ouvrage d'une ſavante Préface, où il rend compte de la Littérature Chinoiſe & de l'authenticité de ſon hiſtoire. On a cette Préface, & Monſieur Freret, à qui elle avoit été communiquée en a fait un grand uſage dans les diſſertations qu'il a données ſur l'hiſtoire & la Chronologie Chinoiſes.

Au reſte le manuſcrit entier eſt aujourd'hui dans la Bibliotheque du College à Lyon & peut former pluſieurs volumes in-folio.

Après ce grand ouvrage, le zele du Pere de Mailla lui fit concevoir & exécuter le glorieux deſſein de compoſer en Chinois différents livres ſur la Religion. Il y en a de controverſe pour réfuter les erreurs des Tartares & des Chinois, & pour prouver les myſteres de la Foi Chrétienne : d'autres contiennent des méthodes pour catéchiſer, des prieres pleines de piété & d'onction, des re-

gles de conduite pour les divers états, & les exercices de Saint Ignace. Le plus considérable de tous est l'abrégé de la vie d'un Saint, pour chaque jour de l'année, avec des méditations sur les Evangiles des Dimanches, sur la Passion & les autres Mysteres de J. C. & de la sainte Vierge. A cette facilité de composer en Chinois, il joignoit le don de la parole; & ce talent accompagné d'une patience inaltérable, d'une douceur vraiment Chrétienne & d'un zele que rien ne rebutoit, lui acquit l'estime, la confiance & l'affection des

peuples. C'eſt lui qui a le premier introduit à Pékin la dévotion au Sacré Cœur de Jeſus ; qui y a établi des aſſociations de Chrétiens Tartares & Chinois, & qui pendant plus de 28 ans, & juſqu'à ſa mort, a eu ſoin de la Congrégation du Saint Sacrement ; jouiſſant toujours d'une ſanté parfaite, malgré les travaux & les fatigues que lui cauſoient des occupations ſi multipliées.

Enfin, dans le mois de Février 1748, étant tombé malade, il reconnut le premier le danger où il étoit, & il recueillit toutes ſes forces

pour ſe diſpoſer à la mort. Confeſſion générale, réception fréquente des Sacrements, diſcours continuels de piété, tout repréſentoit en lui un Religieux Saint qui a paſſé ſa vie dans l'exercice conſtant d'une haute vertu.

Dès que les Chrétiens eurent appris ſa mort, ils vinrent en foule à la maiſon des Jéſuites François. On en vit plus de 600 accompagner comme en triomphe juſqu'à la ſépulture le corps du ſaint Miſſionnaire. Quelques-uns d'entr'eux, diſtingués par la dignité de Man-

darin, parurent dans les rues de Pékin en habit de deuil, tandis que d'autres accompagnoient la niche où l'on avoit mis ſur un ſatin jaune l'ordre de l'Empereur qui portoit que pour les funérailles du Pere il ſeroit donné de la part de Sa Majeſté quinze cents livres de notre monnoie. Quand on fut arrivé à l'endroit de la ſépulture, à deux lieues de la Capitale, la modeſtie, l'ordre & la triſteſſe répandue ſur le viſage de plus de 700 Chrétiens qui marchoient gravement en récitant des prieres, formoient un ſpec-

tacle des plus touchants. Monſeigneur l'Evêque de Pékin termina cette lugubre cérémonie par un diſcours où il indiquoit les travaux du Pere de Mailla, le grand nombre des baptêmes qu'il avoit procurés, ſoit d'adultes, ſoit d'enfants moribonds; & ſur tout il inſiſta ſur les vertus, la ſainte vie, & la précieuſe mort du reſpectable Miſſionnaire.

La Miſſion de la Chine perdoit en lui un homme Apoſtolique qui terminoit une longue & laborieuſe carriere. Deux ans après, un autre ſujet, qui commençoit

la ſienne, & qui donnoit les plus grandes eſpérances, lui fut enlevé à la fleur de ſon âge. Il ſe nommoit Philippe, Staniſlas Cang. *C'étoit un de ces jeunes Chinois qui ont éte élevés en France au nombre de cinq, que tout Paris à vus au College de Louis le Grand, & qui depuis ſont entrés dans notre Compagnie.*

Il n'avoit pas douze ans quand il ſe détermina à quitter ſa patrie, à paſſer des mers immenſes pour ſe mettre en état, dans le ſein du Chriſtianiſme, de travailler avec fruit au ſalut de ſes

compatriotes. Cette action, quelque merveilleuſe qu'elle fût dans un Chinois, n'étoit pas ſurprenante de ſa part. Il étoit d'une famille où l'héroïſme Chrétien s'eſt montré dans tout ſon jour. Son pere, dans les dernieres perſécutions, en a donné les preuves les moins ſuſpectes. Il a ſouffert pour la Foi, & avec une fermeté digne des premiers martyrs, les priſons, les mauvais traitements, la perte de ſes charges & de ſes biens.

Les heureuſes diſpoſitions que le Frere Cang *avoit apportées en France s'y perfectionnerent*

fectionnerent chaque jour. La juſteſſe de ſon eſprit lui fit faire de rapides progrès dans l'etude des langues Françoiſe & Latine; la douceur de ſes mœurs le faiſoit aimer de tous ceux qui fréquentoient le College de Louis le Grand; ſa piété l'en faiſoit reſpecter; & le nombre des prix qu'il a remportés ſous les yeux du public, cauſoit une ſurpriſe qui alloit juſqu'à l'admiration.

Mais les infirmités qui lui ſurvinrent lui faiſant traîner une vie languiſſante, on jugea à propos de le renvoyer à la Chine, dans l'eſ-

pérance que l'air natal pourroit rétablir ſa ſanté. On le joignit au Pere Paul de Lieou, *auſſi Chinois, & on les confia tous deux aux ſoins du Pere Amyot qui partoit pour Macao.*

Pendant les ſix mois qu'il paſſa ſur le vaiſſeau, il ne s'occupa que de la priere & de l'étude; & comme on l'exhortoit à prendre un peu de diſſipation, il entreprit de faire un Journal poétique de ſon voyage, &, ſans le ſecours d'aucun Dictionnaire, il compoſa ſur ce ſujet environ deux cents vers latins, leſquels, au rapport du P.

Amyot qui les conſerve, ſont frappés au coin de la plus brillante poéſie, & paroiſſent plutôt être le fruit des études d'un Européan cultivé, que le ſimple amuſement d'un Chinois. Cette partie de la belle Littérature avoit en effet pour lui plus de charmes qu'aucune autre. Il y eût paſſé volontiers une partie de ſon temps, s'il n'avoit été convaincu qu'il en étoit redevable à des objets plus importants. Auſſi fit il céder ſon goût à ſes devoirs, & l'on eut la conſolation de lui voir remplir ſur le vaiſſeau ceux de ſon état, avec

autant d'exactitude qu'il l'eût pu faire dans la maiſon même du Noviciat.

Cependant ſes maux augmentèrent, & le 23 Juin 1750, il commença à perdre l'eſpérance de revoir jamais les lieux où il avoit pris naiſſance. Il en fit à Dieu un ſacrifice, qui dans ſon eſprit & dans ſon cœur alloit de pair avec celui de ſa vie; car s'il avoit quelque paſſion, on peut dire que l'amour exceſſif de ſa patrie eſt la ſeule qu'on lui ait connue. Excepté la Chine, tout lui étoit indifférent dans le monde. Serai-je

comme Moyſe, *diſoit-il au Pere Amyot avec cette ſérenité qui ne l'a jamais abandonné ?* Je verrai donc la terre promiſe, ſans pouvoir y entrer ! Mais, *ajoutoit-il*, je ſuis parfaitement réſigné à la volonté du Seigneur. J'ai ſuivi ſa voix ; j'eſpere tout de ſa miſéricorde.

Quelque temps après, il reçut avec la piété la plus édifiante les Sacrements de l'Egliſe. Il demanda enſuite au Pere Amyot de s'engager par les vœux de Religion, ce qui lui fut accordé. Enfin revêtu des habits

de la Compagnie, que par un preſſentiment il avoit voulu mettre peu d'heures auparavant, il expira doucement vers les ſept heures du ſoir, emportant, avec la précieuſe innocence, le mérite de s'être ſacrifié de cœur & d'eſprit comme une victime d'holocauſte pour la gloire de ſon Dieu. Il étoit dans la vingt deuxieme année de ſon âge, & la deuxieme depuis ſon entrée au Noviciat. Le vaiſſeau ſe trouvoit alors aux environs du détroit de Banca.

La nouvelle de ſa mort affligea ſenſiblement tout l'é-

quipage. On n'entendoit que des éloges de ſa vertu & de ſes rares qualités. La précieuſe mort ! *s'écrioit-on ;* & quel dommage qu'un auſſi excellent ſujet ait été enlevé ſi jeune. *M.s les Officiers & Subrecargues honorerent de leur préſence la cérémonie de ſes obſeques, & le Capitaine lui fit rendre, par quelques décharges de canon, des honneurs qui ne ſont dus qu'aux perſonnes en place.*

Ainſi, mes RR. PP. dans le temps même où les beſoins ſe multiplient, & où la moiſſon devient plus difficile à recueillir, le Seigneur, qui

veut éprouver ſes ſerviteurs, prive les Miſſionnaires déja établis dans ces pays lointains, des ſecours qui leur arrivoient & qui leur paroiſſoient ſi néceſſaires. C'eſt ce qu'on a éprouvé auſſi, l'année derniere, dans le Canada.

Le Pere Regis Billiard ne faiſoit que d'entrer dans cette Miſſion. Ses talents & ſon zele promettoient les fruits les plus conſolants. Il n'étoit agé que de 34 ans, lorſque le Seigneur l'a appellé à lui pour le récompenſer de ſes travaux.

Dès ſes plus tendres an-

nées il eut un vif deſir de s'employer à la converſion de peuples barbares. Pour le ſatisfaire, il ſollicita ardemment ſon entrée dans la Compagnie, &, ſa famille s'y étant oppoſée, il prit la réſolution de paſſer en Canada, uniquement dans le deſſein de s'attacher à quelque Miſſionnaire, pour l'aider dans l'exercice de ſes fonctions en qualité de Catéchiſte, & il eut le courage de l'exécuter. Là, voyant de ſes propres yeux la vaſte étendue du champ du Pere de famille qui, faute d'ouvriers, ne pouvoit être en-

tiérement cultivé, il repaſſa en France, obtint de ſes parents la permiſſion qu'il avoit juſqu'alors vainement ſollicitée, entra au Noviciat, & s'y diſtingua par une ferveur ſinguliere & une parfaite régularité. Dès qu'il eut achevé ſon cours de Philoſophie, il obtint d'aller en Canada enſeigner les humanités, afin d'être plutôt employé au miniſtere Evangélique. Une année de maladie fit juger que le changement d'air étoit néceſſaire au rétabliſſement de ſa ſanté. On le renvoya donc en France, où en finiſſant le

cours de ſes études, il acheva auſſi de recouvrer ſes forces.

Il n'avoit pas perdu de vue ſa Miſſion chérie. Auſſitôt qu'il fut libre & en état de s'y conſacrer, on ſe rendit à l'empreſſement de ſes deſirs. Le vaiſſeau qui le portoit en Canada, reſſentit les premiers effets de ſon zele, & l'on ne peut exprimer ni les grands exemples qu'il y donna, ni les grands biens qu'il y fit.

Arrivé à Québec, les beſoins de la Miſſion Iroquoiſe, déterminerent à l'y envoyer, pour travailler au progrès de l'Evangile par-

mi cette nation. Il ſacrifia donc à l'obéiſſance l'attrait particulier qui le portoit depuis long-temps à demander la Miſſion des Eſquimaux, peuple dont la barbarie a juſqu'ici réſiſté à toutes les tentatives de nos plus fervents Miſſionnaires.

Auſſi-tôt qu'il ſe fut rendu chez les Iroquois, il ſe mit à étudier ſérieuſement les premiers principes de la langue ; & à peine en avoit-il une légere teinture, qu'il s'enfonça dans les forêts, & paſſa tout l'hyver avec une troupe de Sauvages. On conçoit aiſément ce qu'il eut à ſouffrir au milieu de cette

nation idolâtre ; leur langue, en grande partie, lui étoit étrangere ; il étoit ſeul dans les bois, ſans autre reſſource que celle de la Providence, & pendant la ſaiſon de l'année la plus rigoureuſe.

Après un eſſai ſi pénible, le Pere Billiard s'offrit pour établir, à vingt-cinq lieues au Sud du Sault Saint Louis, une nouvelle Miſſion qu'il appella la Miſſion de Saint Regis, & où il attira quelques familles Iroquoiſes, qui lui paroiſſoient peu éloignées du Royaume de Dieu. Cette entrepriſe réuſſit au-delà de ſes eſpérances. Il

y aſſembla bientôt un troupeau aſſez nombreux pour former un Village, qui groſſit encore chaque jour. En effet, ces Néophytes ont un zele & un induſtrie ſinguliere pour attirer parmi eux de fervents Proſélites, qu'ils vont chercher eux-mêmes, & qu'ils amenent de fort loin. Le Miſſionnaire tranſporté de joie, leur faiſoit le plus charitable accueil, & n'épargnoit rien pour les fixer auprès de lui.

Il eût été à déſirer que ſes forces euſſent répondu à ſon courage. Mais les fatigues qu'il eſſuya pour donner quelque conſiſtance à cet

établiſſement, ruinerent entiérement ſa ſanté. Il revint donc à Montréal après deux ans, mais tellement épuiſé, que tout ce qu'on put faire pour opérer ſa guériſon, ne contribua qu'à prolonger ſes jours de quelque mois. Il y avoit déja quelque temps, que, pour avoir la conſolation de mourir au milieu des Sauvages, il s'étoit fait tranſporter au Sault de S. Louis, lorſque, le danger devenant plus preſſant, il vit avec une réſignation parfaite les approches de ſa derniere heure, & rendit à Dieu ſon ame, munie des derniers Sacrements, purifiée par une lon-

gue maladie & véritablement embraſée d'un zele Apoſtolique.

Tels étoient, mes RR. PP. les Ouvriers Evangéliques que nous regrettons. Je n'en ai tracé le portait que d'après les mémoires fideles qui ont été envoyés en Europe. Daigne le Seigneur leur donner des ſucceſſeurs qui leur reſſemblent.

Je ſuis avec beaucoup de reſpect dans l'union de vos Saints Sacrifices,

MES RÉVÉRENDS PERES;

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, L. PATOUILLET, de la Compagnie de Jeſus.

LETTRE
DU PERE
FORGEOT,
MISSIONNAIRE
DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

Au Pere Patouillet, de la même Compagnie.

A Macao le 2 Décembre 1750.

MON RÉVÉREND PERE ;

La paix de notre Seigneur.

VOUS avez publié dans le dernier Recueil des Lettres édifiantes une relation détaillée de la cruelle perſécution qui s'al-

luma en 1746 dans la province de *Fokien*. Il eſt juſte de vous apprendre aujourd'hui quelles en ont été les ſuites affligeantes ; avec qu'elle incroyable rapidité elle s'eſt communiquée à la province de Nanking, & les triſtes ravages qu'elle y a cauſés.

Cette province eſt de tout l'Empire de la Chine celle où la ſemence Evangélique a produit juſqu'à ce jour les fruits les plus abondants. Au commencement de la perſécution, l'on y comptoit encore environ ſoixante mille des Chrétiens, cultivés par les ſoins Apoſtoliques de huit Miſſionnaires de notre Compagnie, ſous les auſpices de Monſeigneur Dom Franciſco *Deſtaroza* de Viterbe, Evêque de Nanking, de l'Ordre de Saint François. Malgré les Edits des Empereurs, la religion faiſoit chaque jour des pro-

grès ſenſibles, & les Miſſionnaires, quoique proſcrits, en gardant l'*incognito*, s'acquittoient aſſez paiſiblement des fonctions de leurs miniſtere : mais les premieres ſecouſſes de la perſécution qui ſe firent ſentir au commencement de 1747, les obligerent à plus de précaution. Des ordres venus de la Cour donnerent occaſion aux recherches qui ſe firent alors. On prit dans divers endroits pluſieurs Chrétiens ; ceux de *Kia-king* & de *Hang-tcheou* déclarerent dans les examens qu'ils ſubirent, que le Pere Antoine Joſeph Henriquez, Miſſionnaire de notre Compagnie, étoit venu depuis peu les viſiter, & dans le même temps un mauvais chrétien ſacrifiant ſon honneur & ſa religion à ſon animoſité, accuſa ce Pere en différents tribunaux.

L'occaſion de cette perfidie fut un intérêt conſidérable qui étoit en litige entre lui & un de ſes parents. Vivement choqué que le Pere ſe fût déclaré pour la juſtice contre l'iniquité de ſes prétentions, il ſe porta à cet excès. L'accuſation fut reçue favorablement au Tribunal du Vice-Roi de la province nommé *Ngan-ning*, grand ami de *Tcheou-hio-kien*, ci-devant Vice-Roi du *Fokien* & premier moteur de la perſécution. Les ſatellites dépêchés par le Vice-Roi, pour ne point manquer leur coup, ſe déguiſerent. L'accuſateur qui les accompagnoit, connu juſqu'alors comme chrétien, ne contribua pas peu par ſa préſence à accréditer la fourberie. Ils entrent dans la maiſon d'un chrétien, & demandent un certain Philippe *Vang*. Une eſclave

trompée par leur extérieur diſſimulé, indiqua auſſi-tôt la maiſon où il étoit. On l'y trouva, & ſa priſe entraîna celle du Pere Triſtan de Athemis dont il étoit le domeſtique.

Ce Miſſionnaire de notre Compagnie venoit de dire la ſainte Meſſe, & étoit occupé à ſon action de graces, lorſque les gardes entrant tumultuairement dans la maiſon qui lui ſervoit d'aſyle, le chargerent de chaînes : on ſe ſaiſit en même-temps de Joſeph *Tang*, chrétien Chinois, qui a renouvellé dans le *Nanking* les exemples de foi vive, de conſtance héroïque, & d'attachement inviolable pour ſes peres & ſes maîtres, que le Chinois Ambroiſe *Co* venoit de donner récemment dans le *Fokien*. Cette premiere ſcene ſe paſſa le 11 Décembre 1747.

Encouragés par ce ſuccès ineſpéré, ces perſécuteurs n'en devinrent que plus ardents à la pourſuite du Pere Henriquez : car c'étoit à lui, comme Supérieur & Chef, qu'on en vouloit particuliérement. Ce Pere fut inſtruit des recherches qu'on faiſoit pour ſe rendre maître de ſa perſonne, & il crût pouvoir s'y ſouſtraire & aſſurer ſa retraite, en paſſant de ſa barque ſur celle d'un gentil. Ce moyen lui eût ſans doute réuſſi : mais apprenant la détention du Pere de Athemis, la charité lui fit oublier ſon propre danger. Le temps précieux dont il pouvoit profiter pour échapper aux pourſuites, il l'employa à prendre des arrangements pour adoucir à ſon confrere les rigueurs de ſa priſon ; & ce ne fut qu'après avoir ſatisfait ſur ce point ſon

ingénieuſe charité, qu'il ſe retira à *Kia-king*. A peine étoit il paſſé ſur la barque du gentil, que les ſatellites arriverent & ſe ſaiſirent de la ſienne. Le Vice-Roi averti donna de nouveaux ordres ; on redoubla les perquiſitions ; enfin le Pere Henriquez & ſon compagnon ſont découverts, enchaînés, & conduits priſonniers à Sou-tcheou le 21 Décembre 1747.

Les deux Peres furent réunis dans la même priſon : & auſſitôt le *Tchi-fou*, ou Gouverneur de la Ville, examina leur cauſe. Ce Mandarin, ſans paſſion, les traita avec beaucoup de diſtinction, & ſes informations furent favorables ; mais le Vice-Roi *Nganning* trop intéreſſé à les trouver coupables, pour qu'ils fuſſent innocents, prit une conduite tout oppoſée. On voulut

d'abord faire un crime au Pere de Athemis d'une carte des Miſſions du *Kian-gnan*, qui ſe trouva parmi ſes papiers comme d'un indice de rébellion. Ce ſoupçon chimérique s'étant évanoui, le Vice-Roi prit de nouvelles meſures pour flétrir l'innocence reconnue & atteſtée par le *Tchifou*. Il établit un nouveau Tribunal de trois Mandarins qui devoient connoître de cette affaire. Les Peres ne tarderent pas à ſubir les examens ou interrogatoires, & reconnurent d'abord dans leurs Juges les caracteres de paſſion, qui ne laiſſent à l'innocence d'autre reſſource que le témoignage d'une conſcience pure, & la patience à ſouffrir pour la juſtice.

Le premier examen ſe fit le 16 de la premiere Lune 14 de Fevrier 1748. Les Peres Hen-

riquez & de Athemis, Joſeph *Tang*, Philippe *Vang*, & autres Chrétiens y furent appellés: les principaux points de l'interrogatoire furent.

1°. D'où les Miſſionnaires tiroient leurs ſubſiſtances; l'intérêt, paſſion dominante du Chinois, ne lui permet pas de croire que d'autres motifs puiſſent engager les Miſſionnaires à paſſer les mers, & à s'arracher à ce qu'ils ont de plus cher. La réponſe des Peres fut que leur propre argent fourniſſoit à leur nourriture & à leur entretien.

2°. On demanda aux deux Peres, ſi le Pape & leur Roi ſavoient qu'ils fuſſent à la Chine? La réponſe fut négative.

3°. Pour quelle fin ils y étoient venus? Ils repondirent que c'étoit pour procurer aux Chinois la connoiſſance du vrai Dieu,

de la véritable Religion, & la jouiſſance des biens éternels promis à ceux qui embraſſoient & pratiquoient cette Religion ſainte, & pour les garantir des peines éternelles, inévitables pour tous ceux qui ne l'embraſſoient pas. Voilà quels furent les points principaux ſur leſquels roula le premier examen.

Le deuxieme examen ſe fit le 22 de la même Lune 2 de Fevrier 1748. Dans celui-ci on interrogea Joſeph *Tang*. Ce généreux Chrétien, au milieu d'une queſtion douloureuſe, rendit gloire à la vérité. Quinze ſoufflets & vingt coups de marteau rudement aſſenés ſur les entraves qui lui ſerroient les chevilles des pieds, furent le prix de ſon zele a défendre l'honneur de la Religion. Il ſubit dans divers examens juſqu'a ſept fois la tor-

ture, ſans jamais proférer une parole qui démentit ſa conſtance, ou qui pût répandre quelque ombre ſur la conduite des Miſſionnaires.

Phillippe *Vang*, aux mêmes interrogations donna les mêmes réponſes, & reçut le même traitement avec la même fermeté. Celui-ci en diverſes occaſions, fut appliqué trois fois à des tortures rigoureuſes, & ſoutint toujours avec une conſtance égale les intérêts de la Religion & de ſes maîtres. Mais ces beaux exemples ne furent pas ſuivis de tous. Trois autres Chrétiens intimidés du traitement fait aux deux premiers ſuccomberent, avant même qu'on les mît à l'épreuve.

Les 27, 28, 29, de la même Lune, 25, 26, 27 Fevrier 1748, nouveaux examens avec les mê-

mes cérémonies; le Pere Henriquez y fut chargé des imputations les plus odieuſes. Quarante ſoufflets appliqués avec fureur, trois tortures conſécutives, vingt-quatre coups de marteau ſur les bois avec leſquels on lui ſerroit les chevilles des pieds, furent employés par les Juges iniques, pour extorquer la confirmation des dépoſitions fauſſes qu'ils avoient arrachées par les mêmes voies de violence & de cruauté. Le Pere Henriquez n'oppoſa à tant de rigueur qu'un ſilence profond & une patience inaltérable.

Dans le même temps qu'on prit les deux Miſſionnaires, les ſatellites, par l'ordre des Mandarins, ſe ſaiſirent auſſi de pluſieurs Chrétiens de l'un & de l'autre ſexe, parmi leſquels il y avoit de jeunes Vierges dont

la plupart étoient élevées dans la maiſon d'une veuve nommée Livie *Chin*, reſpectable par ſa vertu : elle leur ſervoit de Supérieure & de Maîtreſſe pour les former & les inſtruire. Son âge, titre de reſpect à la Chine plus que par-tout ailleurs, la fit épargner. Mais comme elle avoit pris pour ſes jeunes éleves les ſentiments d'une mere tendre, voyant ces innocentes brebis emmenées par ces loups cruels, elle les ſuivoit dans les rues, & les accompagnoit de ſes pleurs & de ſes gémiſſements. Affligée ſur-tout que ſon âge fût pour elle un titre d'excluſion : *Malheureux*, diſoit elle aux ſatellites, *pourquoi, m'épargnez vous ? Leur crime eſt le mien : je ſuis Chrétienne comme elles.* Ses vœux ne furent point écoutés, & les jeunes Vierges furent conduites ſans elle

dans la priſon. Les perſécuteurs eſpérants tout de la timidité & de la foibleſſe de leur ſexe, voulurent les obliger à renoncer à la Religion. Pour cet effet on étend à terre des images ſaintes qu'on avoit arrachées des oratoires des Chrétiens. On veut les forcer à les fouler aux pieds. Elles au contraire rangées en haie tout au tour, ſe jettent, comme de concert, à genoux, pour leur rendre, par un culte public & religieux, un témoignage plus authentique de la vivacité de leur foi & de leur reſpect profond pour ces objets de leur créance. En vain on leur donne pluſieurs coups ſur la plante des pieds pour les obliger à ſortir d'une poſture ſi édifiante : elles demeurent immobiles dans la même ſituation, malgré la douleur de ce ſuppli-

ce plus grand qu'on ne peut l'imaginer, pour une femme Chinoiſe, dont le pied mis à la gêne depuis l'enfance, eſt d'une délicateſſe proportionnée à ſon incroyable petiteſſe.

La fureur de ces perſécuteurs, avant que de ſe déchaîner contre des Vierges jeunes & timides, s'étoit eſſayée ſur les Miſſionnaires, mais à ſa honte. Elle avoit été plus efficace contre quelque mauvais Chrétiens. Voici comme ſe paſſa cette triſte ſcene. D'abord, des ſatellites jetterent ſacrilégement par terres les images de notre Seigneur & de la très-Sainte Vierge; enſuite on ſe mit en devoir de forcer, & Miſſionnaires & Chrétiens, à profaner les Symboles auguſtes de leur religion, en les foulant aux pieds. Je ne ſais quel air de douceur & de vertu avoit

rendu ces génies farouches plus traitables à l'égard du Pere Triſtan de Athemis : ſoit reſpect pour ſa perſonne, ſoit crainte de donner un nouvel éclat à ſa vertu, ils l'épargnerent dans cette occaſion comme dans la plupart des précédentes. Enhardis contre le Pere Antoine-Joſeph Henriquez par les cruautés mêmes qu'ils avoient déja exercées ſur ſa perſonne, & le trouvant infléxible aux ſollicitations, quatre des ſatellites ſe mettent en devoir de le prendre & de le traîner par force ſur les ſaintes images. Mais ramaſſant alors tous ſes eſprits, il réſiſta avec tant de vigueur, parla avec tant de véhémence, que les boureaux étonnés de trouver tant de force dans un homme épuiſé par les tortures, n'oſerent pouſſer plus loin leur attentat...

Tant de fermeté ne fut pas capable d'en inſpirer au malheureux Charles *Su*, Chinois, honoré du titre de Bachelier. Il obéit à la premiere ſollicitation, & foula aux pieds les ſaintes images avec ce ſang froid propre d'une ame affermie dans le crime, & dont ce n'étoit pas le coup d'eſſai. C'eſt, dit-on, le même qui avoit accuſé le Pere Henriquez au Tribunal du Vice-Roi. Joſeph *Tang* fut au contraire inébranlable. *Seigneurs*, dit-il à ſes Juges, *ce que vous m'ordonnez de profaner, a été & ſera toujours l'objet de mon culte & de ma vénération ; mon corps & ma vie ſont en votre diſpoſition : plutôt être mis en pieces que de me ſouiller par une telle abomination.* On ne le preſſa pas davantage. On paſſa à Philippe *Vang*. Il étoit ſi maltraité des tortures

précédentes, qu'il ne pouvoit qu'à peine ſe ſoutenir. Le Pere Henriquez craignant quelque foibleſſe de l'état pitoyable où il le voyoit réduit, lui cria : *Oh Philippe ! Si tu t'aimes toi-même, ſi tu veux ſauver ton ame, n'obéis point à ce commandement impie, fixe tes regards ſur le Ciel d'où te viendra le ſecours.* Encouragé par ces paroles, il réſiſta à toutes les ſollicitations avec une invincible fermeté.

Les examens étant finis, & la cauſe inſtruite ſelon les vues du Vice-Roi, il ne tarda pas à porter la ſentence. Habile courtiſan, inſtruit des diſpoſitions du Prince, il n'ignoroit pas que perſécuter les Chrétiens, ſévir contre les Miſſionnaires, c'étoit le flatter par un endroit ſenſible. Ce motif puiſſant, & celui de ſa haine particuliere, dicte-

rent la ſentence inique qu'il envoya à l'Empereur & dont voici le précis. » Moi Baſſal de vo» tre Majeſté, inſtruit que *Vang*» *ngan-to-ni* (nom du Pere Antoi» ne Joſeph Henriquez) en» ſeigne une doctrine erronée, » & trouble le peuple, je l'ai » fait prendre. Cet Européan, » après avoir paſſé la mer, ar» riva à *Tchao-ven* le quinzie» me de la premiere Lune, 2e » année *Kien-long*. Il y a débité » une loi qui contient divers » points ſur la vie, la mort, le » Paradis, l'Enfer, & autres » fauſſetés de cette nature. Il y » a trompé pluſieurs perſonnes » par cette doctrine, & les a en» gagées dans cette loi qu'il a » prêchée dans plus de vingt » Villes ou Cités. Je donne avis » qu'on a pris auſſi *Tan-fan-tsico* » (nom du Pere Triſtan de Athe-

» mis) lequel vint demeurer au » même endroit la neuvieme an- » née *Kien-long*, & a prêché auſſi » cette même loi dans huit Vil- » les ou Cités. Conformément » aux loix de l'Empire, ces deux » Européans doivent être étran- » glés. » Suit la ſentence portée contre divers Chrétiens. Quatre ont été condamnés à l'exil : de ce nombre étoit Joſeph *Tang* qui mourut dans la priſon, des mauvais traitements qu'il avoit eſſuyés : d'autres à cent coups de bâton ; pluſieurs à quatre-vingt ; quelques-uns à quarante.

La ſentence du Vice-Roi ayant été confirmée par l'Empreur, l'exécution ſuivit de près l'arrivée du courier qui en apporta la nouvelle. Ce fut le 12 Septembre 1748. Ce jour là, le geolier accompagné d'un des

bourreaux ou ſatellites, entra dans la priſon. On commença par tirer les lits & répandre la paille à terre. Ces nouvelles diſpoſitions rendirent les Peres attentifs, & leur firent juger que l'heure de conſommer leur ſacrifice n'étoit pas éloignée. Le geolier voulut leur déguiſer la raiſon de ce nouvel arrangement, en leur diſant, que le Mandarin qui préſidoit aux priſons devoit ce jour-là les venir viſiter. Un boureau qui entra ſur ces entrefaites avec des cordes en main pour lier les deux Confeſſeurs, n'y fit point tant de façon : *Nous allons, leur dit-il d'un ton moqueur, vous envoyer dans votre Paradis, jouir de la félicité éternelle que vous vous promettez.* Les Mandarins ne tarderent point à arriver. Suivant la coutume de la Chine on ſert à manger aux

patients avant l'exécution. Cet uſage fut obſervé à l'égard des deux Miſſionnaires. Comme ils ne touchoient à aucun des mets qu'on leur préſentoit, les bourreaux leur lierent les mains, & leur mirent la corde au col. Avant que d'être ſéparés ils obtinrent par faveur de pouvoir ſe parler un inſtant pour ſe réconcilier. Cela fait, ils ſe ſéparerent pour être bien-tôt réunis. Ils ſe mettent à genoux, font chacun de leur côté une courte priere, au milieu de laquelle les bourreaux impatients les étranglerent.

Le lendemain leurs précieuſes Reliques furent renfermées dans des cercueils, & inhumées dans le cimetiere des pauvres. Les Chrétiens marquerent avec des pierres les deux ſépultures, eſpérant pouvoir, dans de meil-

leurs temps, les retirer & les placer dans un lieu plus décent. La providence a ſecondé leurs pieux deſirs plutôt qu'ils n'auroient oſé l'eſpérer. En voici l'occaſion. L'Empereur devant faire en l'année 1751, un voyage dans le *Nanking*, & le cimetiere où ſont enterrés les deux Miſſionnaires ſe trouvant ſur le chemin où il doit paſſer; la flatterie toujours attentive à éloigner des yeux des Princes tout ce qui peut leur rappeller le ſouvenir qu'ils ſont hommes, a voulu faire diſparoître de ce lieu tous les tombeaux, objets funeſtes dont la vue pouvoit occaſionner quelques triſtes réflexions. Les gens chargés de cet ordre ayant reconnu les ſépultures des deux Européans, & ſachant l'attachement des Chrétiens pour leurs Peres, eſpérerent pouvoir tirer de leurs

cendres de quoi ſatisfaire leur propre cupidité. Les Chrétiens furent avertis, les cercueils furent tirés de la terre environ un an après l'inhumation, ſans aucune marque de corruption ; à travers les fentes on voit les habits conſervés dans leur entier ; on juge même par le poids des cercueils, que la corruption a pareillement reſpecté, les precieuſes Reliques qu'ils renferment. Les Chrétiens s'empreſſerent auſſi-tôt à les retirer des mains profanes. Ils ſe cotiſerent généreuſement & les racheterent au prix de 60 taels ou 450 livres de France. Cet article eſt tiré d'une lettre du R. P. Dom Franciſco da flor da Roſa, de l'Ordre de Saint François & parent de l'Evêque de *Nanking*, écrite du *Nanking* à Macao.

Les perſécuteurs voulant enlever

lever aux deux Miſſionnaires la gloire du martyre, repandirent qu'ils étoient morts l'un & l'autre de leur mort naturelle ; mais l'impoſture ne put ſe ſoutenir. Juſques dans les gazettes publiques on lit cet extrait de la ſentence du Tribunal des crimes de *Pekin* contre les deux vénérables confeſſeurs de J. C. » Nous, vos » ſerviteurs, avons examiné la » cauſe des deux Européans *Vang-* » *ngang-to-ni* & *Tan-fan-tisco* qui » trompoient le peuple par une » fauſſe doctrine. Conformément » aux loix, nous les condamnons » l'un & l'autre à être étran- » glés. »

Monſeigneur l'Evêque de *Nanking* étoit alors ſur les lieux; & parfaitement inſtruit par les Chrétiens de tout ce qui ſe paſſoit. Il déclare dans une lettre qu'il écrit à ce ſujet; que par l'obli-

gation de ſon miniſtere & par ſon attachement particulier pour les deux Peres, il fera dans des temps plus ſereins toutes les diligences néceſſaires pour conſtater juridiquement leurs vertus & leur martyre. Mais ce digne Paſteur n'a pu mettre en exécution ſon pieux deſſein. Plein de l'attachement le plus tendre pour ſon cher troupeau, il a voulu, dans les temps de perſécution, en partager les riſques & les travaux. Il y a enfin ſuccombé. Une mort ſainte, fruit précieux d'une longue ſuite de miſeres ſouffertes avec conſtance, l'enleva le 2 Mars 1750.

On a parlé beaucoup de pluſieurs prodiges qui ont précédé & ſuivi le martyre des deux P P. Les Gentils même en étoient convaincus, & en concluoient en faveur de leur innocence ;

mais comme ces prodiges, quoique rapportés par le R. P. Dom Franciſco da flor da Roſa, ne ſont fondés que ſur le témoignage des Chinois ſuſpects en cette matiere, je ne crois pas devoir en faire le détail. Ce qui eſt inconteſtable, c'eſt que le ciel a fait ſur le champ éclater ſa colere ſur tous les principaux auteurs de la perſécution, par des châtiments qui ne pouvoient leur laiſſer méconnoître la main vengereſſe qui les écraſoit.

1°. Une famine cruelle qui a déſolé pluſieurs provinces de l'Empire, & y a rendu communs ces excès de barbarie qu'on trouve rapportés dans quelque-unes de nos hiſtoires; une guerre ſanglante & accompagnée des plus funeſtes ſuccès; la mort du Prince héritier, fils unique de l'Im-

pératrice, & celle de l'Impératrice même.

2°. Le *Né-cong-ye* ou le *Comte Né*, premier Miniſtre de l'Empire, le Conſeil de l'Empereur, ſon favori, auteur de l'arrêt de proſcription contre notre ſainte Religion, a été précipité tout à coup du plus haut point de la faveur au rang de ſimple ſoldat, & peu après condamné à perdre la tête & exécuté.

3°. *Tcheou-hiokien*, Vice-Roi de *Fokien*, perſécuteur du vénérable Martyr Monſeigneur *Sans* & de ſes vénérables compagnons, élevé depuis à la charge de ſuprême Mandarin des fleuves dans le *Kiang-nan*, jouiſſoit paiſiblement des faveurs du Prince. L'Impératrice meurt. Il a l'imprudence de ſe faire raſer la tête dans le temps du deuil

général. A l'occaſion de cette faute légere, le voilà coupable, & puni de tous ſes attentats contre la Religion & ſes Miniſtres. Il eſt dégradé, exilé, obligé à relever à ſes frais les murs d'une fortereſſe ruinée, & ſur de nouvelles accuſations, condamné à perdre la tête, & enſuite, par faveur, à s'étrangler de ſes propres mains. Vient enfin le tour de *Ngan-ning*, Vice-Roi du *Nanking* ou *Kiang-nan*. A l'occaſion d'une ſédition excitée par la cherté des vivres, il eſt pris, enchaîné, ſes biens confiſqués, ſa famille pareillement dépouillée d'honneurs & de biens ; lui-même exilé en Tartarie, & condamné à balayer les cours du palais de l'Empereur.

Tandis que le Ciel vengeoit l'innocence opprimée par l'anéantiſſement de ſes perſécu-

teurs, la Religion applaudiſſoit ici au triomphe de ſes Martyrs par toutes les marques de joie & toute la pompe qui accompagne les fêtes les plus ſolemnelles. Mon but n'étant point de faire un éloge, quelque édifiant que pût être le détail de leurs vertus chrétiennes & religieuſes, je le laiſſe aux perſonnes qui ont eu le bonheur de les connoître & de les pratiquer.

Le Pere Antoine-Joſeph Henriquez naquit à Liſbonne le 13 Juin 1707. Il fit ſes études juſqu'à la Rhétorique incluſivement, au College de notre Compagnie dans la même Ville. Ignorant alors les deſſeins de la Providence ſur lui, il paſſa à la Chine avec l'Ambaſſadeur que le Roi de Portugal envoyoit à l'Empereur *Yong-tching*. Arrivé à Macao, la vue & le commerce des

Miſſionnaires, qui de-là ſe répandent à la Chine, au Tong-king & à la Cochinchine, allumerent en ſon cœur les premieres étincelles du zele apoſtolique. Il fut docile aux impreſſions de la grace; il demanda à être admis dans la Compagnie, & il y fut reçu le 25 Décembre 1727. Il entra en miſſion en 1737, fit ſa profeſſion en 1745, & fut pris en Décembre 1747.

Le Pere Triſtan de Athemis né à Friouli le 28 Juillet 1707, entra dans la Compagnie le même jour 1725, fit ſa profeſſion le 2 Fevrier 1740; il enſeigna la Philoſophie avec applaudiſſement. Le zele de la converſion des ames lui fit conſacrer aux Miſſions les talents qu'il avoit reçus de la nature. Il arriva à Macao le 15 Septembre

1744, & partit pour le *Nanking* le 15 Mars 1745; là il exerça les fonctions apoſtoliques juſqu'au temps de ſa priſe qui fut en Décembre 1747.

J'aurois bien ſouhaité pouvoir m'étendre ſur les ravages que la perſécution a cauſé dans diverſes Chrétientés; j'aurois eu là-deſſus le détail le plus édifiant à vous faire; je vous aurois repréſenté, par exemple, des Chrétiens s'offrant généreuſement d'eux-mêmes & allant au-devant des perſécuteurs. Tel Chrétien dans les priſons treſſaillant de joie d'être jugé digne de ſouffrir pour la Religion, & au défaut de Chapelet, le récitant hautement ſur les anneaux de ſes chaînes; telle famille diſtinguée, pere & enfants chargés de cangues infames, conduits ainſi par les rues, couverts d'op-

probres pour les obliger à renoncer à la foi, & inébranlables dans leur religion; ſouffrant avec une conſtance héroïque ces mauvais traitements, & prêts à en ſouffrir de plus rigoureux. Mais j'aurois été en même temps obligé d'entrer dans le détail humiliant des apoſtaſies. Il s'en faut bien cependant qu'elles ayent été en auſſi grand nombre qu'on a paru vouloir le perſuader. Laiſſons-les exagérer aux ennemis de la foi tant qu'il leur plaira. Ils ne peuvent enviſager d'un œil tranquille, ni pardonner aux autres le bien qu'ils leur voyent opérer: mais en vain cherchent-ils à en diminuer le prix, leurs efforts nous ſeront toujours plus avantageux que nuiſibles. Plus nos fonctions ſeront expoſées à leurs traits envenimés, plus elles ſeront à cou-

vert des retours de l'amour propre. Le Ciel après tout, pour lequel nous travaillons, ſera bien nous dédommager un jour, & nous rendre la juſtice que les hommes nous auront refuſée.

Je ſuis, &c.

LETTRE DU PERE VIVIER,

DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

A un Pere de la même Compagnie.

Aux Illinois le 17 Novembre 1750.

MON RÉVÉREND PERE,

La paix de notre Seigneur.

J'ACCEPTE avec plaiſir la propoſition que vous me faites. Les foibles mérites que je puis acquérir par mes travaux, je conſens volontiers à vous en faire part, dans l'aſſurance que vous me donnez de m'aider de vos ſaintes prieres. Je gagne

trop dans cette ſociété, pour n'y pas entrer de tout mon cœur.

Un autre point que vous deſirez, & ſur lequel je vais vous ſatisfaire, eſt le détail de nos Miſſions. Nous en avons trois dans ces quartiers : une de Sauvages ; une de François ; une troiſieme, qui eſt en partie de François, & en partie de Sauvages.

La premiere eſt compoſée de plus de 600 Illinois, tous baptiſés ; à la réſerve de cinq ou ſix. Mais l'eau-de-vie que leur vendent les François, ſur-tout les Soldats, malgré les défenſes réitérées de la part du Roi ; & ce qu'on leur en diſtribue quelquefois, ſous prétexte de les maintenir dans nos intérêts, a ruiné cette Miſſion, & a fait abandonner au plus grand nombre notre ſainte Religion. Les Sau-

vages, & les Illinois en particulier, qui ſont les plus doux & les plus traitables des hommes, deviennent dans l'yvreſſe des forcenés & des bêtes féroces. Alors ils ſe jettent les uns ſur les autres, ſe donnent des coups de couteau, ſe déchirent mutuellement. Pluſieurs ont perdu leurs oreilles, quelques-uns une partie de leurs nés dans ces ſcenes tragiques. Le plus grand bien que nous faiſons parmi eux, conſiſte dans le baptême que nous conférons aux enfants moribons. Ma réſidence ordinaire eſt dans cette Miſſion de Sauvages avec le P. Guienne qui me ſert de maître, dans l'étude de la langue Illinoiſe.

La Cure Françoiſe que deſſert le Pere Vattrin eſt de plus de 400 François de tout âge, & de plus de 250 Negres. La

troiſieme Miſſion eſt à 70 lieues d'ici. Elle eſt beaucoup moins conſidérable ; c'eſt le Pere Meurin qui en eſt chargé. Le reſte de notre Miſſion de la Louyſiane conſiſte dans une réſidence à la nouvelle Orléans, où demeurent le Supérieur Général de la Miſſion, un autre de nos Peres, avec deux Freres. Nous y avons une habitation aſſez conſidérable, & en aſſez bon état. C'eſt des revenus de cette habitation, joints aux penſions que nous fait le Roi, qu'on fournit aux beſoins des Miſſionnaires.

Quand la Miſſion eſt ſuffiſamment pourvue d'ouvriers (qui dans cette colonie doivent être juſqu'au nombre de 12) on en entretient un aux *Akanſas*, un autre aux *Tchattas*, un troiſieme aux *Alibamons*. Le R. P. Baudouin, actuellement Supérieur

Général de la Miſſion, réſidoit ci-devant parmi les *Tchattas*. Il a demeuré 18 ans parmi ces barbares. Lorſqu'il étoit à la veille d'y faire quelque fruit, les ſoulevements que les Anglois ont excité dans cette Nation, & le péril où il étoit évidemment expoſé, ont obligé le Pere Vitri, alors Supérieur Général, de concert avec Monſieur le Gouverneur, à le rappeller à la nouvelle Orléans. Aujourd'hui que les troubles commencent à s'appaiſer, on penſe à rétablir cette Miſſion. Le Pere Moran étoit, il y a quelques années, aux *Alibamons*. L'impoſſibilité d'y exercer ſon miniſtere, tant à l'égard des Sauvages que des François, a engagé le Supérieur à le rappeller pour lui confier la direction des Religieuſes & de l'Hôpital du Roi dont

nous ſommes chargés.

Les Anglois commercent, ainſi que les François, parmi les Sauvages *Alibamons*. Vous concevez quel obſtacle ce peut-être au progrès de la Religion. Les Anglois ſont toujours prêts à prêcher la controverſe. Un pauvre Sauvage ſeroit-il en état de faire un choix ? Nous n'avons actuellement perſonne parmi les *Akanſas*. Tel eſt, mon R. P. l'état de notre Miſſion. Le reſte de ma lettre ſera une courte deſcription de ce pays. J'y entrerai dans un détail, peut-être aſſez peu intéreſſant pour vous, mais qui deviendroit utile à cette contrée, ſi le Gouvernement avoit égard à une partie de ce qu'il renferme.

L'embouchure du Miſſiſſipi eſt par le vingt-neuvieme degré de latitude ſeptentrionale. Le

Roi y entretient une petite garniſon & un Pilote pour recevoir les vaiſſeaux, & les introduire dans le fleuve. La multitude des iſles, des bancs, non de ſable mais de vaſe, dont elle eſt remplie, en rende l'entrée difficile à quiconque ne l'a pas pratiquée. Il eſt queſtion de trouver la paſſe, & il n'y a qu'un Pilote habitué dans l'endroit même, qui en ait une parfaite connoiſſance. Le Miſſiſſipi eſt difficile à remonter pour les vaiſſeaux. Outre que le flux de la mer ne s'y fait point ſentir, il fait des circuits continuels; de ſorte qu'il faut ou ſe *touer*, ou avoir ſucceſſivement à ſes ordres tous les rhombs de vent. Depuis le 29e juſqu'au 31e degré de latitude, il ne m'a pas paru plus large que la Seine devant Rouen; mais il eſt infiniment plus pro-

fond. En remontant on le trouve plus large, mais il a à proportion moins de profondeur. On lui connoît plus de 700. lieues de cours du Nord au Sud. Au rapport des derniers voyageurs, ſa ſource, à plus de 300 lieues au Nord des Illinois, eſt formée de la décharge de quelques lacs & marais.

Miſſiſſipi ſignifie grand fleuve en langue Illinoiſe. Il ſemble qu'il ait uſurpé cette dénomination ſur le Miſſouri. Avant ſa jonction avec cette riviere, le Miſſiſſipi n'eſt pas conſidérable. Il a peu de courant: au lieu que le Miſſouri eſt plus large, plus profond, plus rapide, & prend ſa ſource d'encore bien plus loin. Pluſieurs rivieres conſidérables ſe jettent dans le Miſſiſſipi; mais il ſemble que le Miſſouri ſeul lui fournit plus d'eau que toutes

ces rivieres enſemble : en voici la preuve. L'eau de la plupart, je pourrois dire de toutes les rivieres que reçoit le Miſſiſſipi, n'eſt que médiocrement bonne. Celle de pluſieurs eſt poſitivement mal ſaine ; celle du Miſſiſſipi même, avant ſon alliance avec le Miſſouri, n'eſt pas des meilleures ; au contraire l'eau du Miſſouri eſt la meilleure eau du monde : or celle du Miſſiſſipi, depuis ſa jonction avec le Miſſouri, juſqu'à la mer, devient excellente ; il faut donc que l'eau du Miſſouri ſoit la dominante. Les premiers voyageurs venus par le Canada ont découvert le Miſſiſſipi avant le Miſſouri ; voilà pourquoi celui-ci a acquis le ſurnom de grand aux dépens de la gloire de l'autre.

Les deux rives du Miſſiſſipi ſont bordées, dans preſque tout

ſon cours, de deux liſieres d'épaiſſes forêts, qui ont tantôt plus, tantôt moins de profondeur depuis une demie lieue juſqu'à quatre lieues. Derriere ces forêts vous trouvez des pays plus élevés, entre-coupés de plaines & de bois, où les arbres ſont preſqu'auſſi clair-ſemés que dans nos promenades publiques; ce qui provient en partie de ce que les Sauvages mettent le feu dans les prairies vers la fin de l'automne, lorſque les herbes ſont deſſéchées. Le feu qui gagne de toutes parts, détruit la plupart des jeunes arbres, ce qui n'arrive pas dans les endroits plus voiſins du fleuve, parce que le terrein y étant plus bas, & par-là plus aquatique, les herbes conſervent plus long-temps leur verdure & ſont moins acceſſibles aux atteintes du feu.

Les plaines & les forêts ſont peuplées de bœufs ſauvages qu'on rencontre par bandes, de chevreuils, de cerfs, d'ours, de tigres en petit nombre, de loups à foiſon, mais beaucoup plus petits que ceux d'Europe, & beaucoup moins entreprenants; de chats ſauvages, de dindes ſauvages, de faiſans & autres animaux moins connus & moins conſidérables. Le fleuve & toutes les rivieres qui s'y jettent, ainſi que les lacs qui ſont en grand nombre, mais qui chacun en particulier ont aſſez peu d'étendue, ſont la retraite des caſtors, d'une quantité prodigieuſe de canards de trois eſpèces, de ſarcelles, d'outardes, d'oies, de cignes, de beccaſſines, & de quelques autres oiſeaux aquatiques dont le nom n'eſt pas connu en Europe, ſans

parler des poiſſons de bien des eſpeces qui y abondent.

Ce n'eſt qu'à quinze lieues au-deſſus de l'embouchure du Miſſiſſipi qu'on commence à appercevoir les premieres habitations françoiſes, les terres qui ſont plus bas n'étant pas habitables. Elles ſont ſituées ſur les deux bords du fleuve juſqu'à la ville. Les terres, dans cet eſpace qui eſt de quinze lieues, ne ſont pas toutes occupées : il en eſt pluſieurs qui attendent de nouveaux habitants. La nouvelle Orléans, Métropole de la Louyſiane, eſt bâtie ſur la rive orientale du fleuve : elle eſt de médiocre grandeur; les rues en ſont tirées au cordeau ; les maiſons ſont, les unes de brique, les autres de bois : elle eſt peuplée de François, de Negres & de quelques ſauvages eſclaves, qui tous en-

ſemble ne montent pas, à ce qui m'a paru, à plus de 1200 perſonnes.

Le climat, quoiqu'infiniment plus ſupportable que celui des Iſles, paroît peſant à un nouveau débarqué. Si le pays étoit moins chargé de forêts, ſur-tout du côté de la mer, le vent du large qui y pénétreroit tempéreroit beaucoup la chaleur. Le terroir en eſt fort bon : preſque toutes eſpeces de légumes y viennent aſſez bien : on y a de magnifiques orangers : on y recueille de l'indigo, du maïs en abondance, du ris, des patates, du coton, du tabac. La vigne y pourroit réuſſir ; du moins j'y ai vu d'aſſez bon muſcat. Le climat eſt trop chaud pour le froment : le bled ſarrazin, le millet, l'avoine, y réuſſiſſent parfaitement. On éleve dans le pays toute eſpece de

volailles, & les bêtes à cornes s'y ſont fort multipliées. Les forêts ſont aujourd'hui le plus grand & le plus ſûr revenu du bien des habitants : ils en tirent quantité de bois propres à la bâtiſſe, qu'ils préparent avec facilité & avec peu de frais, par le moyen de moulins à planches que pluſieurs ont fait conſtruire.

Vous obſerverez que le terrein, trente lieues au-deſſous de la ville, & preſqu'autant au-deſſus, eſt ſinguliérement diſpoſé. Dans preſque tout pays le bord d'un fleuve eſt l'endroit le plus bas : ici au contraire, c'eſt l'endroit le plus élevé. Du fleuve à l'entrée des *Cyprieres*, qui ſont des forêts, à pluſieurs arpents derriere les habitations, il y a juſqu'à 15 pieds de pente. Voulez-vous arroſer votre terre ? faites une ſaignée à la riviere, & une digue

digue à l'extrêmité de votre foſſé ; en peu de temps elle ſe couvrira d'eau. Pour pratiquer un moulin, il n'eſt queſtion non plus que d'une ouverture à la riviere ; l'eau s'écoule dans les *Cyprieres* juſqu'à la mer. Il ne faudroit cependant pas abuſer par-tout de cette facilité : l'eau ne trouvant pas toujours un écoulement facile, inonderoit à la fin les habitations.

A la nouvelle Orléans, rien n'eſt plus rare que les pierres : vous donneriez un louis pour en avoir une qui fût du pays, que vous ne la trouveriez pas : on y ſubſtitue de la brique qu'on y fait. La chaux s'y fait de coquillages qu'on va chercher à trois ou quatre lieues ſur le bord du lac Pontchartrain. On y trouve, choſe aſſez ſinguliere, des montagnes de coquillages : il s'en

trouve pareillement bien avant dans les terres, à deux ou trois pieds de la ſuperficie. On fait deſcendre à la nouvelle Orléans, des pays d'en haut & des contrées adjacentes, du bœuf ſalé, du ſuif, du godron, des pelleteries, de l'huile d'ours ; & en particulier de chez les Illinois, des farines & des lards. Il croît aux environs, & encore plus du côté de la *Mobile*, quantité d'arbres qu'on a nommés *Ciriers*, parce que de leur graine on a trouvé le moyen d'extraire une cire, qui bien travaillée iroit preſque de pair avec la cire de France. Si l'uſage de cette cire pouvoit s'introduire en Europe, ce ſeroit une branche de commerce bien conſidérable pour la colonie. Vous voyez par tous ces détails qu'on peut faire quelque commerce à la nouvelle Or-

léans. C'étoit beaucoup quand il entroit, les années précédentes, huit à dix navires dans le Miſſiſſipi; il y en eſt entré plus de quarante cette année, la plupart de la Martinique & de ſaint Domingue: ils ſont venus ſe charger ſur-tout de bois & de briques, pour réparer deux incendies arrivés, dit-on, dans ces deux Iſles par le feu du ciel.

En remontant le fleuve, on trouve au-deſſus de la nouvelle Orléans des habitations Françoiſes comme au-deſſous. L'établiſſement le plus conſidérable eſt une petite Colonie d'Allemands qui en eſt à dix lieues. *La Pointe coupée* eſt à trente-cinq lieues des Allemands: on y a conſtruit un fort de pieux, où l'on entretient une petite garniſon. On compte ſoixante habitations rangées dans l'eſpace de cinq à

ſix lieues ſur le bord occidental du fleuve. A cinquante lieues de la *Pointe coupée* ſont les *Natchés* ; nous n'y avons plus qu'une garniſon empriſonnée, pour ainſi dire, dans un fort, par la crainte des *Chicachats* & autres Sauvages ennemis. Il y avoit autrefois une ſoixantaine d'habitations, & une nation ſauvage aſſez nombreuſe, du nom de *Natchés*, qui nous étoit fort attachée, & dont on tiroit de grands ſervices ; la tyrannie qu'un Commandant François entreprit d'exercer ſur eux les pouſſa à bout. Un jour ils firent main baſſe ſur tous les François, à la réſerve de quelques-uns qui ſe déroberent par la fuite. Un de nos Peres qui deſcendoit le Miſſiſſipi, & qu'on pria de ſéjourner, pour dire la Meſſe le Dimanche, fut enveloppé dans le maſſacre. Depuis

ce temps-là on s'eſt vengé de ce coup par la deſtruction preſque totale de la nation *Natchés* : il n'en reſte plus que quelques-uns répandus parmi les *Chicachats* & les *Chéraquis*, où ils ſont précairement preſque comme eſclaves.

A la *Pointe coupée*, & encore plus aux *Natchés*, il croît d'excellent tabac. Si au lieu de tirer des étrangers le tabac qui ſe conſomme en France, on le tiroit de ce pays-ci, on en auroit de meilleur ; on épargneroit l'argent qu'on fait ſortir pour cela du Royaume, & on établiroit la colonie.

A cent lieues au-deſſus des *Natchés* ſont les *Akanſas*, nation ſauvage, d'environ 400 guerriers. Nous avons près d'eux un Fort avec garniſon, pour raffraîchir les convois qui montent aux Il-

linois. Il y avoit quelques habitants; mais au mois de Mai 1748, les *Chicachats*, nos irréconciliables ennemis, secondés de quelques autres Barbares, ont attaqué subitement ce poste: ils ont tué plusieurs personnes, en ont emmené treize en captivité; le reste s'est sauvé dans le Fort, dans lequel il n'y avoit pour lors qu'une douzaine de soldats. Ils ont fait mine de le vouloir attaquer; mais à peine eurent-ils perdu deux de leurs gens, qu'ils battirent en retraite. Leur Tambour étoit un déserteur François, de la garnison même des *Akansas*.

On compte, des Akansas aux Illinois, près de 150 lieues: dans toute cette étendue de pays, vous ne trouvez pas un hameau; cependant, pour nous en assurer la possession, il seroit bien à propos que nous eussions

quelque bon Fort ſur l'*Ouabache*, le ſeul endroit par où les Anglois puiſſent entrer dans le Miſſiſſipi.

Les Illinois ſont par les 38 degrés 15 minutes de latitude. Le climat, bien différent de celui de la nouvelle Orléans, eſt à peu près ſemblable à celui de la France : les grandes chaleurs s'y font ſentir un peu plutôt & plus vivement ; mais elles ne ſont ni conſtantes, ni durables. Les grands froids arrivent plus tard. En hiver, quand le nord ſouffle, le Miſſiſſipi gele à porter les charrettes les plus chargées ; mais ces froids ne ſont pas de de durée. L'hiver eſt ici une alternative de froid piquant & de temps aſſez doux, ſelon que regnent les vents de nord & de midi, qui ſe ſuccedent aſſez réguliérement. Cette alternative

eſt fort nuiſible aux arbres fruitiers. Il fera un temps fort doux, même un peu chaud dès la mi-Février ; les arbres entrent en ſeve, ſe couvrent de fleurs : ſurvient un coup de nord qui détruit les plus belles eſpérances.

Le terroir eſt fertile : toute eſpece de légumes y réuſſiroit preſque auſſi bien qu'en France, ſi on les cultivoit avec ſoin. Le froment n'y donne cependant communément que depuis cinq juſqu'à huit pour un ; mais il eſt à remarquer que les terres ſont cultivées fort négligemment ; & que depuis trente ans qu'on les travaille, on ne les a jamais fumées. Ce médiocre ſuccès du froment provient encore davantage des brouillards épais & des chaleurs trop précipitées. Mais en dédomagemment le maïs, connu en France ſous le nom

de bled de Turquie, y réuſſit merveilleuſement bien : il donne plus de mille pour un ; c'eſt la nourriture des animaux domeſtiques, des eſclaves, & de la plupart des naturels du pays, qui en mangent par régal. Le pays produit trois fois plus de vivres qu'il n'en peut conſommer. Nulle part la chaſſe n'eſt plus abondante : depuis la mi-Octobre juſqu'à la fin de Mars, on ne vit preſque que de gibier, ſur-tout de bœuf ſauvage & de chevreuil.

Les bêtes à cornes y ont extrêmement multiplié : elles ne coûtent pour la plupart ni ſoin, ni dépenſe. Les animaux de travail paiſſent dans une vaſte commune autour du village ; les autres en bien plus grand nombre, deſtinés à la propagation de leur eſpece, ſont comme renfermés

toute l'année dans une peninſule de plus de dix lieues de ſurface, formée par le Miſſiſſipi & par la riviere des *Tamarouas*. Ces animaux qu'on approche rarement, ſont devenus preſque ſauvages ; il faut uſer d'artifice pour les attrapper. Un habitant a-t-il beſoin d'une paire de bœufs ? il va dans la péninſule : apperçoit-il un taureau de taille à être dompté ? il lui jette une poignée de ſel ; il étend une longue corde avec un nœud coulant ; il ſe couche : l'animal friand de ſel s'approche ; dès qu'il a le pied dans le lacet, l'homme aux aguets tire la corde, & voilà le taureau pris. On en fait de même pour les chevaux, les veaux & les poulains ; c'eſt-là tout ce qu'il en coûte pour avoir une paire de bœufs, ou de chevaux. Au reſte, ces

animaux ne ſont ſujets ici à aucune maladie : ils vivent longtemps, & ne meurent pour l'ordinaire que de vieilleſſe.

Il y a dans cette partie de la Louyſiane cinq villages François, trois d'Illinois dans l'eſpace de 22 lieues, ſitués dans une longue prairie, bornée à l'Eſt par une chaîne de montagnes & par la riviere des *Tamarouas*, & à l'Oueſt par le Miſſiſſipi. Les cinq villages François compoſent enſemble environ 140 familles. Les trois villages ſauvages peuvent fournir trois cens hommes en état de porter les armes. Il y a dans le pays pluſieurs fontaines ſalées, l'une deſquelles, à deux lieues d'ici, fournit tout le ſel qui s'y conſomme, ou dans les contrées circonvoiſines, & même dans pluſieurs poſtes de la dépendance du Canada.

Il y a des mines ſans nombre ; mais comme il ne ſe trouve perſonne en état de faire les dépenſes néceſſaires pour les ouvrir & les travailler, elles reſtent dans leur état primitif. Quelques particuliers ſe bornent à tirer du plomb de quelques-unes, parce qu'il s'en trouve preſque à la ſuperficie des mines. Ils en fourniſſent le pays, toutes les nations ſauvages du Miſſouri & du Miſſiſſipi, & pluſieurs poſtes du Canada. Deux Eſpagnols & un Portugais qui ſont ici, & qui prétendent ſe connoître un peu en fait de mines & de minéraux, aſſurent que celles-ci ne différent point des mines du Mexique & du Pérou ; & que ſi on les fouilloit un peu avant, il eſt à croire qu'on trouveroit du minéral d'argent ſous le minéral de plomb. Ce qu'il y a de cer-

tain, c'eſt que le plomb en eſt très-fin, & qu'on en tire quelque peu d'argent. On a trouvé auſſi du borax dans ces mines, & de l'or en quelques endroits, mais en très-petite quantité. Qu'il y ait des mines de cuivre, cela eſt indubitable, puiſque de temps à autre on en trouve de très-grands morceaux dans les ruiſſeaux.

Il n'eſt point dans toute l'Amérique ſeptentrionale d'Officier particulier dont le département s'étende plus au loin que le département de celui qui commande pour le Roi aux Illinois. Au nord & nord-oueſt l'étendue en eſt illimitée: il s'étend dans les immenſes pays qu'arroſent le Miſſouri & les rivieres qui ſe jettent dans ce fleuve, pays les plus beaux du monde. Que de nations ſauvages dans

ces vaſtes contrées s'offrent au zele des Miſſionnaires ! elles ſont du diſtrict de Meſſieurs des Miſſions étrangeres, à qui Monſeigneur l'Evêque de Québec les a adjugées depuis pluſieurs années. Ces Meſſieurs ſont ici au nombre de trois, qui deſſervent deux Cures françoiſes : on ne peut rien de plus aimable pour le caractere, ni de plus édifiant pour la conduite : nous vivons avec eux comme ſi nous étions membres d'un même Corps.

Parmi les nations du Miſſouri, il en eſt qui paroiſſent avoir une diſpoſition particuliere à recevoir l'Evangile ; par exemple, les *Panismahas*. L'un des Meſſieurs dont je viens de parler écrivit un jour à un François qui commerçoit chez ces Sauvages, & il le pria dans ſa lettre de baptiſer les enfans mori-

bonds. Le chef du village appercevant cette lettre : *Qui-a-t-il de nouveau,* dit-il au François? Rien, repartit celui-ci. *Mais quoi,* reprend le Sauvage, *parce que nous ſommes de couleur rouge, ne pouvons-nous ſavoir les nouvelles* ? C'eſt le Chef noir, reprit alors le François, qui m'écrit & me recommande de baptiſer les enfants moribonds, pour les envoyer au grand Eſprit. Le Chef ſauvage parfaitement ſatisfait, lui dit : *Ne t'inquietes point, je me charge moi-même de te faire avertir toutes les fois qu'il y aura quelqu'enfant endanger.* Il aſſemble ſes gens : *Que penſez-vous,* leur dit-il, *de ce Chef noir?* (car c'eſt ainſi qu'ils appellent les Miſſionnaires) *Nous ne l'avons jamais vu ; nous ne lui avons jamais fait de bien ; il demeure loin de nous, au-delà du Soleil, & ce-*

pendant il penſe à notre Village : il nous veut faire du bien ; & quand nos enfants viennent à mourir, il veut les envoyer au grand Eſprit : il faut que ce Chef noir ſoit bien bon.

Quelques Négociants, qui venoient de ſon Village, m'ont cité des traits qui prouvent que tout Sauvage qu'il eſt, il n'en a pas moins d'eſprit & de bon ſens. A la mort de ſon prédéceſſeur, tous les ſuffrages de ſa Nation ſe réunirent en ſa faveur. Il s'excuſa d'abord d'accepter la qualité de Chef; mais enfin contraint d'acquieſcer, » vous voulez donc, leur dit-» il, que je ſois votre Chef, » j'y conſens ; mais ſongez » que je veux être véritablement » Chef, & qu'on m'obéiſſe ponc-» tuellement en cette qualité. » Juſqu'à préſent les veuves &

» les orphelins ont été dans l'a-
» bandon, je prétends que do-
» rénavant on pourvoye à leurs
» beſoins ; & afin qu'ils ne
» ſoient point oubliés, je veux
» & je prétends qu'ils ſoient les
» premiers partagés. » En conſé-
quence, il ordonne à ſon *Eſca-*
pia, qui eſt comme ſon Maître-
d'Hôtel, de téſerver, toutes les
fois qu'on ira à la chaſſe, une
quantité de viandes ſuffiſante
pour les veuves & les orphelins.
Ces peuples n'ont encore que
très-peu de fuſils. Ils chaſſent à
cheval avec la fleche & la lance ;
ils environnent une troupe de
bœufs, & il en eſt peu qui leur
échappent. Les bêtes miſes par
terre, l'*Eſcapia* du Chef va en
toucher de la main un certain
nombre ; c'eſt la part des veu-
ves & des orphelins ; il n'eſt
permis à perſonne d'en rien

prendre. Un des chaſſeurs, par inadvertance ſans doute, s'étant mis en devoir d'en couper un morceau, le Chef ſur le champ le tua d'un coup de fuſil. Ce Chef reçoit les François avec beaucoup de diſtinction ; il ne les fait manger qu'avec lui ſeul, ou quelque Chef de Nation étrangere, s'il s'en rencontre. Il honore du titre de *Soleil*, le François le plus miſérable qui ſe trouvera dans ſon Village ; & en conſéquence il dit que le Ciel eſt toujours ſerein tant que le François y ſéjourne. Il n'y a qu'un mois qu'il eſt venu ſaluer notre Commandant : je ſuis allé exprès au Fort de Chartres à 6 lieues d'ici pour le voir. C'eſt un parfaitement bel homme. Il m'a fait politeſſe à ſa maniere, & m'a invité à aller donner de l'eſprit à ſes gens, c'eſt-à-dire à

les inſtruire. Son Village, à ce que rapportent les François qui y ont été, peut fournir 900 hommes en état de porter les armes.

Au reſte, ce pays-ci eſt d'une bien plus grande importance qu'on ne s'imagine. Par ſa poſition ſeule il mérite que la France n'épargne rien pour ſe le conſerver. Il eſt vrai qu'il n'a pas encore enrichi les coffres du Roi ; que les convois ſont coûteux : mais il n'eſt pas moins vrai que la tranquillité du Canada & la ſûreté de tout le bas de la colonie en dépendent. Certainement ſans ce poſte, plus de communication par terre entre la Louyſiane & le Canada. Autre conſidération : pluſieurs quartiers du même Canada, & tous ceux du bas fleuve ſe trouveroient privés des vivres qu'ils tirent des Illi-

nois, & qui ſouvent ſont pour eux d'une grande reſſource. Le Roi en faiſant ici un établiſſement ſolide pare à tous ces inconvénients : il s'aſſure de la poſſeſſion du plus vaſte, du plus beau pays de l'Amérique Septentrionale. Pour s'en convaincre, il ſuffit de jetter les yeux ſur la carte de la Louyſiane, de conſidérer la ſituation des Illinois, & la multitude des Nations auxquelles ce poſte ſert communément de barriere.

Je ſuis en l'union de vos ſaints Sacrifices, &c.

LETTRE
DU PERE
CHANSEAUME,
MISSIONNAIRE
DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

Au R. Pere le Houx, de la même Compagnie.

A Macao le 5 Décembre 1750.

MON RÉVÉREND PERE,

La paix de notre Seigneur.

LE ROYAUME de la Cochinchine m'offre cette année de triſtes événements à vous écrire. Une perſécution s'y eſt tout-à-coup élevée contre la Foi

Chrétienne, & a ruiné en peu de mois, non-ſeulement les abondantes moiſſons que donnoit ce champ du Pere de famille ; mais encore les eſpérances qu'en avoient conçues les ouvriers Evangéliques, qui le cultivoient en grand nombre avec autant de zele que de ſuccès.

Pluſieurs cauſes ont contribué à un ſi funeſte événement. Mais la premiere ſans doute eſt la perſécution excitée à la Chine contre la Religion Chrétienne. On ſait certainement que les Marchands Chinois qui vont tous les ans faire commerce dans les Ports de la Cochinchine, affecterent, les années dernieres, de publier tout ce que l'Empereur de la Chine faiſoit pour éteindre, s'il étoit poſſible, le nom Chrétien, dans ſes Etats : & de plus ils ajou-

terent, dans leurs narrations, une foule de menſonges ; par exemple, que les Chrétiens avoient excité des troubles & machiné des ſoulevements dans pluſieurs provinces de l'Empire. Outre qu'ils ſuivoient en cela leur caractere, ils pouvoient eſpérer, qu'en donnant pour bien fondées les accuſations faites contre les Chrétiens, ou en les exagérant, ils nuiroient au commerce que les Macaoniens vont faire à la Cochinchine, & que le leur en vaudroit mieux.

Il eſt vrai que le Roi, à la premiere nouvelle qu'on lui donna de cette perſécution, ſe contenta de répondre : *Le Roi de la Chine fait ce qu'il juge à propos dans ſon Royaume ; & moi, je gouverne auſſi le mien comme bon me ſemble.* Mais les petits Souverains voiſins de ce grand Em-

pire ont beau vouloir paroître n'en pas prendre le ton, ils ne manquent preſque jamais de ſe régler en effet ſur ſon exemple. Auſſi eſt-il très-vraiſemblable que le Roi de la Cochinchine fit enſuite bien des reflexions relatives aux nouveaux bruits qui ſe répandoient ſucceſſivement contre la bonne foi & l'eſprit pacifique des Chrétiens.

Ce qui ne laiſſe même aucun lieu d'en douter, c'eſt qu'il avoit livré toute ſa confiance à un de ſes ſujets qui ne cherchoit que des occaſions d'indiſpoſer ſon eſprit contre le nom Chrétien. Ce confident (*Kai-an-Tin*) eſt un homme de fortune, qui dans ſon bas âge fut diſciple & ſerviteur des Bonzes. Dire que ſa haine pour la Foi de JESUS-CHRIST ſe ſent de ſa premiere condition, c'eſt n'en donner

ner qu'une foible idée. Le Bonze le plus paſſionné contre la foi Chrétienne peut à peine lui être comparé. Il a pluſieurs fois propoſé au Roi de faire mourir tous ceux, ſoit Miſſionnaires, ſoit Chrétiens, qui refuſeroient de fouler aux pieds les ſaintes Images, en ſigne d'apoſtaſie. Le Roi qui n'aime pas à répandre du ſang, n'a pas voulu y conſentir. Bien des grands du Royaume, plus élevés en dignité que *Kai-an-Tin*, l'ont ſouvent repris des inſtances qu'il faiſoit, pour venir à bout d'un ſi cruel deſſein. Il leur a dit qu'il en pourſuivroit, juſqu'à la mort, l'exécution. Ces grands, quoiqu'infideles pour la plupart, lui ont repréſenté que la loi Chrétienne n'ordonne rien que de bon, & que ceux qui l'ont perſécutée, en ont été punis du Ciel

par une mort tragique : *Kai-an-Tin* a toujours répondu qu'il ſavoit tout cela, & qu'il s'attendoit bien à une fin funeſte ; mais qu'il vouloit employer tout ſon crédit & tout ſon ſavoir pour éteindre une Religion qui lui déplaît. J'avoue qu'un tel xecès d'extravagance & de fanatiſme a de quoi étonner ; mais on en trouve d'aſſez fréquents exemples dans les perſécuteurs de la vraie Religion.

Un autre perſonnage avoit travaillé à rendre odieux au Roi les Miſſionnaires, ſinon comme Miniſtres de la foi Chrétienne, du moins comme Européans. C'eſt un Cochinchinois Chrétien, appellé Michel *Kuong*. Ce jeune homme ayant paſſé pluſieurs années hors de la Cochinchine, partie à Pondichery ; partie à Madras, & partie à Macao, il s'en retourna dans ſa

patrie, il y a près de trois ans. Le Roi voulut le voir, & le queſtionna beaucoup ſur les coutumes, la puiſſance, & l'ambition des Européans. *Kuong*, pour faire ſa Cour, ou pour quelqu'autre motif que ce puiſſe être, dépeignit les Européans comme des hommes entreprenants qui ne penſent qu'à s'aſſujettir toujours de nouvelles contrées. Tout cela confirma de plus en plus le Roi dans la penſée que les Miſſionnaires pourroient bien avoir des deſſeins de rébellion.

Il ne ſera pas hors de propos de dire que ce Michel *Kuong* fit l'an paſſé auprès du Roi l'office d'interprete à l'égard d'un vaiſſeau François ; qu'il trahit les intérêts des François, & qu'il fut cauſe d'un grand nombre d'indignes chicanes qui leur furent faites. Perſuadé néanmoins

que ſa perfidie étoit ſecrete ; il eut la confiance téméraire d'aller à bord du vaiſſeau, dans le temps qu'il ſe diſpoſoit à partir. Le vaiſſeau mit à la voile & emmena le traitre, généralement regardé comme le fleau des Européans, & par-là même de la Religion. Ses parents, qui eurent de forts indices qu'il avoit été retenu dans le vaiſſeau François, le reclamerent auprès du Roi. Alors *Kai-an-Tin* ne manqua pas cette accaſion de ſignaler ſa haine. On fit arrêter priſonnier M. l'Évêque de Noélene Vicaire Apoſtolique, auſſi-bien que Mrs. Rivoal & d'Azemar, tous les trois François, comme s'ils euſſent été reſponſables d'un enlevement qu'on ſuppoſoit fait par des gens de leur Nation, ſans pouvoir le prouver juridiquement. Les Mrs.

du Séminaire des Miſſions étrangeres, dont étoient les priſonniers eurent bien de la peine à accommoder cette affaire. Ils dépenſerent environ 700 francs pour faire ceſſer les cris des parents de Michel *Kuong*, & pour payer d'autres frais de juſtice. Enfin les priſonniers furent remis en liberté & le calme parut rétabli.

Bientôt après ſurvint un autre incident. Plus de vingt mille Chinois répandus dans la Cochinchine avoient formé un projet de révolte. On le communiqua à deux Chrétiens dans le deſſein de les y faire entrer : mais fideles à leur devoir, ces Chrétiens en donnerent avis à la Cour. La trame du ſoulevement fut vérifiée, & auſſi-tôt les troupes furent miſes en campagne. Des compagnies de ſol-

dats couroient de tous côtés pour ſe ſaiſir des Chinois.

Sur ces entrefaites, arriva un vaiſſeau de Maçao qui portoit des lettres pour les Miſſionnaires. Il n'y avoit aucun ordre d'arrêter ces ſortes de paquets: cependant un ſoldat, entre les mains de qui les lettres adreſſées à nos Peres tomberent par hazard, jugea devoir les retenir. Le Roi à qui elles furent portées voulut qu'on les fît interpréter, ajoutant que c'étoit un bon moyen de ſavoir ſi les Miſſionnaires penſoient à exciter quelque rébellion. Il nomma donc trois Commiſſaires pour préſider à l'interprétation, & pour lui faire le rapport de ce qu'il y avoit dans ces lettres. Les ſeuls Miſſionnaires pouvoient être choiſis pour interpretes : mais afin de voir s'ils

en rendoient fidelement le ſens, les Commiſſaires appelloient pluſieurs Miſſionnaires, l'un après l'autre, pour faire répéter à chacun en particulier le contenu des mêmes lettres. Il n'étoit pas à craindre qu'on y trouvât quelque indice de révolte. Tout ce que les Miſſionnaires de la Chine écrivoient touchant la perſécution qui s'étoit élevée dans l'Empire, rouloit ſur l'aveuglement des pauvres Idolâtres, qui s'obſtinent à ne pas vouloir reconnoître la vérité, & ſur les châtiments dont le Ciel venoit de punir les principaux auteurs de la perſécution. Il ne ſe pouvoit rien de plus à propos. Les Commiſſaires demanderent s'il leur arriveroit de même quelque fin tragique, ſuppoſé qu'ils s'employaſſent à bannir la Religion Chrétienne de

la Cochinchine. Les Miſſionnaires profiterent d'une ſi belle occaſion, pour leur parler de la ſouveraine puiſſance de Dieu, des merveilles qu'il a ſi ſouvent opérées en faveur de ſa ſainte Loi, & pour leur rappeller comment avoient péri miſérablement tous ceux, qui avoient précédemment excité des perſécutions dans la Cochinchine.

On a en effet dans ce Royaume des exemples de cette nature aſſez récents, & ſi terribles, que les Idolâtres mêmes en conſervent le ſouvenir & n'en parlent qu'en frémiſſant. On ſe rappelle ſur-tout un grand Mandarin, *Noï-tan*, qui fut coupé en petits morceaux. Ses rivaux l'avoient pouſſé à ſe déclarer avec violence contre la Religion Chrétienne, ne doutant pas que ce ne fût le plus ſûr moyen de s'en débarraſſer.

Les Commiſſaires ne chercherent point à nier ces faits de notoriété publique ; mais ils proteſterent qu'ils ne vouloient rien faire contre la Religion des Chrétiens ; & qu'au ſujet des lettres dont il s'agiſſoit, ils rendroient le témoignage le plus favorable. Ce qui prouve qu'ils le firent, comme ils l'avoient promis, c'eſt que le Roi ordonna de les remettre aux Miſſionnaires, à qui elles étoient adreſſées. La cauſe paroiſſoit terminée, & les Miſſionnaires en reçurent des compliments de félicitation de la part des Commiſſaires. Mais ce jour-là même, 24 d'Avril, ces douces eſpérances s'évanouirent ; l'affaire de la Religion changea totalement de face, & fut décidée par un arrêt d'exil pour les Miſſionnaires, & de proſcription pour la

Loi de Jeſus-Chriſt.

On aſſembla un grand Conſeil, auquel aſſiſterent les grands Mandarins d'armes & de lettres; on y délibéra s'il falloit laiſſer aux Miſſionnaires la liberté d'enſeigner publiquement leur Religion Européane; ou ſi, ſans avoir de preuves poſitives qu'ils fuſſent mal intentionnés contre l'Etat, il étoit convenable de les mettre hors du Royaume. Les ennemis du nom Chrétien dirent: qu'il n'étoit pas raiſonnable de ſouffrir que des étrangers enſeignaſſent & établiſſent leur Loi dans la Cochinchine, dans le temps que d'autres étrangers (les Chinois) troubloient l'Etat par des conjurations; que les Prédicateurs de la Loi Chrétienne n'étoient ni néceſſaires, ni utiles au Royaume; & qu'ainſi, la ſeule crainte

de quelques mauvais deſſeins de leur part, étoit une raiſon ſuffiſante pour les en chaſſer ; que les Chrétiens leur étoient trop attachés ; qu'ils reſpectoient plus leurs volontés que les ordres des Mandarins ; que pour peu qu'on laiſſât croître le nombre de ceux qui s'attachoient à leur doctrine, ils ſe trouveroient les plus forts, & pourroient donner la loi, ſans qu'il fût poſſible au reſte du Royaume de leur réſiſter ; que les Miſſionnaires s'étoient diſtribués dans tous les coins des Provinces ; qu'ils ſavoient tout ce qui s'y paſſoit, juſqu'aux moindres minucies ; & que par eux on le ſavoit dans tout le reſte du monde ; qu'il n'étoit pas glorieux à la Nation de ſe relâcher de pluſieurs de ſes uſages les plus anciens & les plus ſacrés, parce

que des étrangers venoient en enſeigner de contraires.

De ſemblables raiſons n'auroient pas entraîné tous les ſuffrages, parce que dans ce Conſeil compoſé d'infideles, il ne laiſſoit pas d'y avoir un certain nombre de Mandarins affectionnés à la Religion Chrétienne, qui l'avoient aſſez étudiée pour être intimement convaincus qu'elle eſt la véritable, & que les Chrétiens ſont les plus fideles ſujets d'un Etat : pluſieurs d'entr'eux s'étoient déclarés pour la Loi des Chrétiens dans d'autres occaſions ; & en particulier l'oncle du Roi, qui étoit la perſonne la plus reſpectable de l'aſſemblée, en avoit toujours pris la défenſe : l'autorité de ſon ſuffrage auroit pu partager les opinions ; mais la maniere foible ou équivoque dont il s'é-

nonça, occaſionna la ruine de la bonne cauſe : *Chaſſez*, dit-il, *les Miſſionnaires, puiſque vous le voulez tant, & vous verrez quels malheurs viendront auſſi-tôt fondre ſur l'Etat.* Les plus paſſionnés contre la ſainte Loi de Jeſus-Chriſt prenant auſſi-tôt la parole, dirent qu'ils étoient également d'avis qu'on les chaſſât : & les autres ſe déclarerent auſſi pour le même ſentiment, chacun craignant de devenir ſuſpect s'il s'oppoſoit à l'exil des Miſſionnaires, & d'encourir la diſgrace du Roi & la colere de ſon confident.

Le Roi, à qui on alla auſſi-tôt rendre compte de la réſolution du Conſeil, montra une grande joie lorſqu'il apprit que le Prince, ſon oncle, avoit opiné le premier à exiler les Européans, & nomma ſon confident *Kai-*

an-Tin pour préſider à l'exécution de la Sentence. C'étoit bien prendre le moyen de la faire exécuter en toute rigueur, ou même avec plus de rigueur qu'on ne vouloit. *Kai-an-Tin* ſachant que les lettres interprétées n'avoient pas encore été remiſes aux Miſſionnaires, demanda d'en être fait examinateur. Il dit qu'il importoit beaucoup d'y trouver de quoi juſtifier la préſente Sentence aux yeux des ſujets du Royaume & des étrangers, & de quoi détromper les Chrétiens abuſés, diſoit-il, par le faux prétexte d'une Loi celeſte qui ſauve les ames après la mort du corps; que les Commiſſaires examinateurs s'étoient ſûrement laiſſés tromper par les Européans, trop intéreſſés à ne pas traduire fidélement; mais il promettoit qu'il

ſauroit bien les forcer à rendre le véritable ſens. Le Roi loua ſon zele, & lui fit remettre les lettres dont il s'agit.

Kai-an-Tin, au comble de ſes vœux, ſe mit à diſpoſer tout pour faire arrêter les miſſionaires. Ils étoient au nombre de vingt-neuf dans l'étendue du Royaume, dont deux Evêques, ſavoir, Monſieur de Noélene, Vicaire Apoſtolique, & ſon Coadjuteur & ſucceſſeur déſigné, Monſieur d'Eucarpie, tous les deux du Séminaire des Miſſions étrangeres; ſept autres Miſſionnaires du même Séminaire; deux de la ſacrée Congrégation de la propagation de la Foi; neuf de l'Ordre de ſaint François, & neuf de notre Compagnie. Le premier jour de Mai on alla prendre ceux qui ſe trouvoient dans la capitale, ou dans

ſon voiſinage, au nombre de neuf. De ce nombre il faut ôter le P. Kofler, Jéſuite Allemand, qui fut excepté comme Médecin, & qui en cette qualité réſide encore à la Cour.

On commença tout de nouveau à faire interpréter les lettres. Les Peres qui les traduiſoient étoient gardés chacun dans une priſon différente; & les ſoldats qui ne les perdoient de vue, ni jour ni nuit, avoient grande attention qu'ils ne puſſent communiquer par écrit les uns avec les autres, ni même parler à qui que ce fût. Chacun étoit appellé à ſon tour & avoit à répondre, pluſieurs jours de ſuite, à toutes les chicanes, à tous les doutes, à tous les ſoupçons. Les examinateurs ſortoient de la matiere des lettres. » Pourquoi, demandoient-

» ils, les Princes d'Europe ont-ils
» des établiſſements & des forte-
» reſſes dans les Indes? Que veu-
» lent dire tant de guerres qu'ils
» ont entr'eux? Pourquoi font-ils
» la guerre aux Indiens? Ne vien-
» droient-ils pas la porter ici, s'ils
» croyoient pouvoir ſe rendre
» maîtres de la Cochinchine? »
Enſuite ils vouloient ſavoir ce que les Miſſionnaires avoient fait dans la Chine pour mériter d'en être chaſſés; s'il y avoit auſſi des Miſſionnaires dans le *Tong-King* & dans les autres parties du monde. Sur ce qu'un Pere avoit écrit de Pekin : *Votre tour d'être perſécuté viendra bien auſſi*; ils vouloient qu'on leur expliquât comment ce Pere avoit pu le ſavoir & le prédire. *Certainement*, concluoient-ils, *il ſavoit que vous penſiez à un ſoulévement qui donneroit occaſion à vous punir com-*

me rebelles? D'autres fois ils ſuppoſoient, ils aſſuroient même qu'un tel autre Miſſionnaire avoit avoué le deſſein de révolte. Ils cherchoient à ſurprendre par toutes ſortes de queſtions captieuſes, à intimider par l'appareil des inſtruments de la torture, qu'ils faiſoient étaler avec fracas; à étourdir par des éclats de rire, des cris, des injures; à accabler de laſſitude en tenant nuit & jour le Miſſionnaire dans une poſture gênante; les Juges ſe relevant, & ne laiſſant prendre au patient aucun repos, ni preſque aucune nourriture, & continuant à ſon égard ce cruel traitement, juſqu'à ce qu'il fût tombé malade, & hors d'état de leur répondre.

Mais rien de tout cela ne réuſſit à ces nouveaux Commiſſaires, choiſis de la main du perſécuteur *Kai-an-Tin*. La candeur,

l'innocence, la vérité, la patience triompherent. Plus on avoit fait d'efforts pour trouver du crime, plus la vertu paroiſſoit clairement & à découvert. Le perſécuteur n'en devint que plus furieux, & voulut eſſayer un autre moyen de faire paroître les Miſſionnaires coupables de révolte; mais ce moyen eut auſſi peu de ſuccès que le premier. Choſe étrange! Quoique la révolte des chinois eût été dénoncée par les Chrétiens, *Kai-an-Tin* voulut faire voir que les Miſſionnaires & les Chrétiens étoient entrés dans le projet de cette même révolte. Un des conjurés Chinois fut appliqué à la queſtion; & pour ſe délivrer des tourments, chargea, tant qu'on voulut, les uns & les autres, juſqu'à dépoſer que les Miſſionnaires étoient les chefs

de la rébellion ; mais hors de l torture il rétracta toutes ſes dé poſitions. Beaucoup d'autre conjurés ſubirent des interroga toires pour la même fin ; & tou répondirent que ni les Miſſion naires, ni les Chrétiens n'a voient pris part au projet d révolte.

Nous ne ſavons pas de quell maniere *Kai-an-Tin* rendit com pte au Roi de tout ceci : pou voit-on eſpérer que ſon rappor ſeroit fidele ? Le réſultat fut (ſoit que le Roi conſentît tout, ſoit que ſon confident ai beaucoup enchéri ſur la volont du Prince, comme toute la Co chinchine l'en a ſoupçonné, le réſultat, dis-je, fut que non ſeulement les Miſſionnaires de voient être exilés, & leur Reli gion proſcrite, ſelon la premie re réſolution ; mais encore qu

toutes les Egliſes devoient être raſées, & les effets des Miſſionnaires confiſqués.

Dans le même jour, qui fut le ſept de Mai, des compagnies de ſoldats furent envoyées dans tous les endroits du Royaume où il y avoit des Egliſes à démolir, & des Miſſionnaires à faire priſonniers. On voulut, pour ainſi dire, donner un aſſaut général : premiérement les demeures de ceux qui étoient déja dans les priſons furent inveſties de toutes parts par une multitude de ſoldats ; enſuite un Greffier avec d'autres officiers du Tribunal allerent reconnoître les pauvres meubles des Miſſionnaires. Ils envoyoient au Palais les livres, les coffres d'ornements d'Egliſe & de vaſes ſacrés, des paquets de chapelets, les images, les médailles. Ils s'appro-

prioient les uſtenſiles qu'ils pouvoient emporter ſecrétement ; jettoient dans la rue nattes, chaiſes, tables. Ils procédoient de la même maniere dans le pillage de l'Egliſe : après quoi ils ordonnoient au quartier ou au village de démolir l'Egliſe, laiſſant pour ſalaire du travail les matériaux que chacun pourroit emporter. La populace couroit tumultuairement à la proie qu'on lui livroit. En peu d'heures le toît étoit abattu ; & les murailles, faites en plus grande partie de grandes poutres, étoient bientôt renverſées. Il n'étoit pas poſſible qu'il n'y eût bien du déſordre : on ſe diſputoit une planche, une colonne ; on en venoit aux coups. On ſe heurtoit dans la preſſe ; les uns tomboient du toît ou du haut des murailles ; d'autres bleſſés ou eſtropiés par

la chûte des matériaux crioient au milieu des débris. Combien ont été écraſés & ſuffoqués ! Malgré ces accidents, le deſir d'enlever quelque piece faiſoit qu'on ne diſcontinuoit pas, juſqu'à ce que tout fût abattu & emporté.

Cependant les Compagnies de ſoldats envoyées dans les Provinces faiſoient des journées forcées, pour y ſurprendre les Miſſionnaires. Heureuſement ceux-ci avoient été prévenus par un billet que le Pere Monteiro, Jéſuite Portugais, avoit trouvé moyen de leur écrire de ſa priſon. Ce Pere les avoit ſagement avertis de faire enſorte qu'on ne pût leur trouver aucun catalogue des Chrétiens, ni autres papiers capables de faire naître de nouveaux ſoupçons. Ils y prirent garde; mais ils ne jugerent

pas à propos de ſe cacher ni de fuir ; ils comprenoient qu'ils ne pourroient échapper long-temps aux recherches ; & ils craignoient d'irriter d'avantage le Roi, qu'ils croyoient moins réſolu que ſon Miniſtre à les chaſſer de la Cochinchine. Ils étoient tous connus, & l'on ſavoit leurs demeures & leurs Egliſes ; parce que la Religion, depuis bien des années, ſe profeſſoit & ſe prêchoit publiquement ; & les onze dernieres années, l'exercice s'en étoit fait avec une entiere liberté : ainſi on les trouva & on les arrêta ſans diffieulté. Une troupe de ſoixante ou quatre-vingt ſoldats environnoient la demeure d'un Miſſionnaire ; quelques autres y entroient le ſabre à la main. Un d'entr'eux le ſaiſiſſoit par les cheveux noués ſur ſa tête, le terraſſoit

terraſſoit & le traînoit par terre; enſuite on lui lioit les mains avec des cordes: à quelques-uns, on les attachoit en croix; à d'autres derriere le dos; & d'autres les avoient ſeulement attachées par-devant. Pluſieurs avoient auſſi les jambes garrotées, & les bras ſerrés contre le corps, mais avec tant de violence, qu'ils en perdoient preſque la reſpiration. Les bras, les mains, les poignets en étoient bientôt meurtris & enflés; & l'on voyoit à quelques-uns la peau déchirée & le ſang couler.

Comme ſi l'on eût dû craindre de leur part quelque réſiſtance, après les avoir réduits en cet état, on leur engageoit le cou dans une eſpece d'échelle, qu'ils devoient porter; & on les attachoit à un arbre ou à un poteau, en attendant qu'on eût

fait le pillage de leurs Egliſes & de leurs maiſons. On s'embarraſſoit peu qu'ils demeuraſſent expoſés aux ardeurs du Soleil, qu'ils priſſent quelque nourriture, ou qu'ils paſſaſſent deux ou trois jours à ſouffrir la faim. Un Religieux de l'Ordre de Saint François, vénérable par ſes longs travaux & par ſon grand âge, tomboit en défaillance après deux jours de jeûne le plus rigoureux; deux bonnes Chrétiennes s'enhardirent à lui porter une écuellée de ris: mais les ſoldats avec une inhumanité digne des peuples les plus barbares, les mirent à la torture, pour les en punir, & pour en tirer quelques petites pieces de monnoie. M. l'Evêque d'Eucarpie fut retenu dix-huit jours couché à terre par le poids énorme de ſon échelle. La même

choſe arriva, pour un certain nombre de jours, au Pere *Laureyro*, Jéſuite Portugais, & à pluſieurs autres : il y en eut quelques-uns, à qui les ſoldats vinrent mettre le pied ſur la gorge, le ſabre levé, comme dans le deſſein de leur ôter la vie ; mais ils n'en avoient d'autre que de montrer de la férocité, ou de ſavoir des Miſſionnaires, s'ils avoient quelque part des tréſors ou des armes cachées.

Quelle abondance de conſolations Dieu n'a-t-il pas coutume de répandre dans l'ame de ceux qui ſouffrent pour la juſtice ? Ces délices intérieures ne manquerent pas dans cette occaſion aux priſonniers de J. C. Leur cœur goûtoit une céleſte joie qui éclatoit ſur leur viſage, & qui ne cauſoit pas peu d'admiration à tous ceux que la cu-

rioſité attiroit continuellement auprès d'eux. Elle naiſſoit, cette joie ſainte, de leurs ſouffrances mêmes, & croiſſoit avec elles. De temps en temps elle faiſoit place à une paſſion contraire : on s'appercevoit que leurs viſages étoient enflammés d'une ſainte colere, quand ils voyoient ou apprenoient la profanation des choſes ſaintes. C'étoit une plaie bien ſenſible à leur cœur, de voir porter par des mains impies, les calices, les ciboires, les boîtes des ſaintes Huiles, avec les ornements deſtinés au ſacrifice de nos Autels, qui alloient être convertis en parures de femmes, & peut-être d'Idoles : des corporaux & purificatoires ſervir à arrêter les cheveux des ſoldats ſur la tête & à eſſuyer la ſueur de leur front. C'étoit bien l'heure du

Prince des ténébres, quand ces ſacrileges profanateurs faiſoient leur jouet des choſes ſacrées, & triomphoient de les avoir découvertes dans les divers endroits où les Miniſtres de JESUS-CHRIST n'avoient pu les cacher qu'à la hâte.

Bien-tôt après on procédoit à la démolition des Egliſes, comme on l'avoit fait dans la Capitale. Environ deux cents, dont plus de cinquante étoient belles & grandes pour le pays, ont été renverſées de fond en comble. Cependant il en reſte encore un certain nombre ſur pied, quelques Gouverneurs des Provinces éloignées de la Cour, n'ayant pas laiſſé exécuter les ordres à la lettre. A la Cour même, celle de M. l'Evêque de Noélene a été conſervée par la protection du fre-

re du Roi affectionné à ce Prélat. Les Peres Monteyro & Kofler ont auſſi trouvé le moyen, par l'autorité de quelques grands de faire ſubſiſter les leurs dans leur entier. Les Gouverneurs qui ne conſentirent pas à la démolition des Egliſes, modifierent de plus une permiſſion que *Kai-an-Tin* avoit donnée aux ſoldats. Cette permiſſion étoit d'employer à leur gré la violence tant contre les Chrétiens, que contre les Miſſionnaires, pour en tirer tout l'argent qu'ils pourroient. Les Miniſtres de la cruelle tyrannie furent donc contraints de traiter plus doucement les Miſſionnaires, & d'épargner les Chrétiens dans les diſtricts de ces Gouverneurs plus humains.

Mais dans les endroits où ils ne furent pas gênés, ils mirent

tout en déſordre. Ils alloient premiérement dans les maiſons des Catéchiſtes, pour y découvrir ce que les Miſſionnaires auroient voulu ſouſtraire à leur avidité. Ils paſſoient à celles des autres Chrétiens qui, pour évirer les mauvais traitements, laiſſoient tout à l'abandon. Les vieillards & les enfants qui n'avoient pu fuir, étoient rudement battus s'ils ne déclaroient ſur le champ quelque choſe de caché. La femme d'un Idolâtre, laquelle ne conſervoit depuis long-temps du Chriſtianiſme que le caractere du Baptême, eut beau proteſter qu'elle & toute ſa famille adoroient les Idoles, les ſoldats pillerent tous ſes effets; il ſuffiſoit qu'une maiſon eût la réputation d'être Chrétienne, pour qu'ils cruſſent que tout ce qui y étoit contenu leur

appartenoit. Quelquefois ayant pris la maiſon d'un Gentil pour celle d'un Chrétien, ils en enlevoient tout ce qu'ils pouvoient, même après avoir reconnu leur erreur. Ils obligeoient à racheter cherement les reliquaires, médailles, chapelets, les troupeaux qu'ils ne pouvoient emmener, les terres mêmes qu'ils ne pouvoient ruiner, ni garder. D'autres Idolâtres ſe diſoient fauſſement ſoldats, & alloient tout ravager dans les hameaux & les maiſons des Chrétiens écartées. Beaucoup de pauvres Chrétiens ne trouvant plus d'aſyle, étoient errants dans les campagnes & ne ſavoient où ſe réfugier.

Enfin les ſoldats, ſur-tout ceux qui ſe trouvoient à une diſtance de deux cents lieues du grand Port, voyant que le temps

les preſſoit de partir, mirent fin à ces extorſions étranges, pour commencer un voyage qui devoit durer plus d'un mois. Ils changerent les échelles des Miſſionnaires, les plus péſantes en de plus légeres. Ils ſouffrirent & ſouhaiterent même que des Chrétiens en grand nombre fiſſent cortege, à leurs maîtres dans la Religion juſqu'au terme du voyage. C'eſt qu'ils les jugeoient bons à tranſporter leur butin. D'un autre côté, ils s'humaniſerent un peu à l'égard des Miſſionnaires, dont ils eurent occaſion de connoître de plus en plus la vertu & le mérite. Ils perdoient quelquefois cet air de férocité, dont ils prétendent ſe faire honneur devant le peuple dans l'exercice de leurs fonctions; ils en vinrent même juſqu'à donner des marques de

reſpect aux vénérables priſonniers. Mais l'eſpérance d'un nouvel émolument, leur faiſoit bientôt reprendre leur brutale cruauté. Après avoir paſſé dans les Villages, où des Chrétiens étoient venus pleurer devant les Miſſionnaires, & leur porter des rafraîchiſſements proportionnés à leur pauvreté, les ſoldats ne manquoient pas de demander à ceux-ci ce qu'ils avoient reçu, & de ſe plaindre de ce qu'ils ne s'étoient pas fait donner davantage. La cupidité, paſſion ſi exceſſive dans les Cochinchinois, n'étoit jamais ſatisfaite. Le Pere Hoppe, Jéſuite Allemand, fut appliqué à la torture, pour être forcé à donner de l'argent qu'il n'avoit pas, ou, afin que les Chrétiens qui avoient accouru ſur ſon paſſage, le voyant ſouffrir, en

donnaſſent pour le délivrer. Une autre bande de ſoldats qui conduiſoient deux Miſſionnaires, ſuccombant à la même paſſion, à la vue d'un ſemblable concours de Chrétiens, prit la réſolution de tenir les priſonniers attachés à un poteau, ſous les plus ardents rayons du Soleil; c'étoit le temps auquel cet aſtre paſſoit à plomb ſur ce climat brûlant de la zone torride: mais le Ciel ſe couvrit de nuages, & fruſtra cette avarice barbare de toutes ſes eſpérances.

Les Miſſionnaires ne ſe montroient pas moins prompts à tout perdre que leurs gardes avides à tout recevoir. Sans réſiſtance, ſans plainte, ſans aucun ſigne de regret, d'un air gai, content & libéral, ils livroient ſur le champ tout ce qu'ils

avoient. Les gardes peu accoutumés à traiter avec des prisonniers si accommodants, en étoient dans l'admiration ; mais sans rien relâcher de leur importunité, ils vouloient obliger ces Missionnaires dépourvus de tout, à trouver des ressources pour leur payer le loyer des prisons, les cordes & les échelles qui les tenoient captifs, le transport de leurs meubles confisqués. Tout prisonnier, quel qu'il soit, est obligé, dans la Cochinchine, à tous ces frais si injustes, qu'ils passent la vraisemblance. De-là il arrivoit que les prisonniers de J. C. manquoient des aliments nécessaires ; ce qui joint aux incommodités du voyage, & à tant d'autres peines, épuisa entiérement leurs forces. La plupart tomberent malades avant que de

parvenir au terme : & on jugeoit de quelques-uns, qu'ils finiroient leur vie en chemin ; mais le ſeul Pere Michel de Salamanque, de l'Ordre de S. François, Eſpagnol de nation, céda enfin à la force du mal. Il mourut le 14 de Juillet à *Hai-fo*, près du grand Port, & alla recevoir, comme nous avons toute raiſon de le croire, la récompenſe de ſes ſouffrances pour la foi, & de ſes rares vertus.

Les fievres & la diſſenterie s'étoient miſes parmi les Miſſionnaires gardés dans les priſons de la Capitale. Ils ne laiſſoient pas néanmoins d'entendre chaque jour beaucoup de confeſſions ; les Chrétiens achetant des ſoldats la permiſſion d'aller viſiter leurs Peres ſpirituels. Pluſieurs de ces Chrétiens furent arrêtés par ordre de

Kai-an-Tin & on les voulut forcer, en préſence des Miſſionnaires, à fouler aux pieds des Images, & des Croix ; les ſoldats les y invitoient par leur exemple, & les y incitoient à grands coups. Les Mandarins leur demandoient d'un air menaçant, pourquoi ils n'obéiſſoient pas aux ordres du Roi : ils répondirent conſtament que cette impiété leur faiſoit horreur ; qu'ils ne pouvoient ſe réſoudre à mettre avec mépris ſous leurs pieds, ce qu'ils avoient juſqu'alors élevé avec reſpect ſur leur tête ; qu'ils étoient prêts à obéir au Roi en ce qui ſeroit de ſon ſervice, même juſqu'à donner leur vie s'il le falloit ; mais qu'ils aimoient mieux mourir que de deshonorer la Religion du vrai Dieu. Les tyrans mêmes rendirent quelque juſtice à leur fer-

meté, & le Roi ne conſentit pas qu'on les mît à l'épreuve par les tourments.

Si les Chrétiens de la Cochinchine étoient ſi bien affermis dans la foi de J. C. ils le devoient, après Dieu, au zele de leurs maîtres dans la Religion : & de-là venoit ce reſpectueux & tendre attachement qu'ils avoient pour leur perſonne. Je ne ſaurois dire à combien de dangers ils ſe ſont expoſés, combien de dépenſes ils ſe ſont efforcés de faire, combien de rigoureux traitements ils ont ſouffert pour empêcher, ou pour adoucir les ſouffrances des reſpectables Paſteurs de leurs ames. Les Miſſionnaires prévenus de leur prochain empriſonnement, recommanderent, ordonnerent même aux Chrétiens de les laiſſer ſeuls, afin que la perſécution

fît le moins d'éclat, & le moins de mal qu'il seroit possible : mais les fideles n'obéissant pas volontiers à des ordres si contraires à leur inclination, plusieurs s'obstinerent à demeurer en leur compagnie, & à courir tous les risques d'être pris & appliqués à la torture, comme il arriva. Tous se disputoient à l'envi l'honneur de les servir, malgré les railleries, les insultes de la populace idolâtre, qui leur reprochoit de s'attacher si fort à des étrangers convaincus, disoit-elle, du crime de rébellion.

Un grand nombre de Chrétiens venoit des provinces à la capitale, pour essayer quelque voie de faire changer la résolution de la Cour. Ils offroient les sommes qu'ils étoient en état de fournir, pour tenter l'a-

varice du Roi qu'on ſait être exceſſive : mais leurs requêtes n'ayant pu ſe faire jour, il ne leur reſta d'autre conſolation que de conduire juſqu'au lieu de l'embarquement les Apôtres de leur nation. L'adieu mutuel fut tout ſemblable à celui que ſe firent ſaint Paul & les Chrétiens d'Epheſe. Combien une telle ſéparation devoit-elle couter aux Miſſionnaires, qui laiſſoient tant d'ames fideles, l'un cinq ou ſix mille, l'autre huit ou dix mille, déſormais deſtituées de la participation des Sacrements : & aux Chrétiens qui ſentoient la perte irréparable qu'ils faiſoient des ſecours ſpirituels ? Les Miſſionnaires donnerent les avis convenables : les Chrétiens firent les plus ſolemnelles promeſſes. Les larmes, les ſanglots, les ſoupirs

furent encore plus éloquents que les paroles. On ne voyoit, dans une assez grande plaine, qu'une multitude de Chrétiens, hommes, femmes, veillards, enfants : on n'entendoit qu'un bruit sourd, un triste murmure. Tous vouloient se prosterner devant leurs respectables Pasteurs, leur baisser les pieds, en recevoir encore une fois la bénédiction. Tous desiroient les suivre; & comme il ne fut permis à personne de le faire, les uns demandoient à Dieu de mourir à leurs pieds, d'autres se couchoient sur leur passage sans se souvenir des menaces des soldats qui se sentoient eux-mêmes attendris d'un spectacle si touchant. Cependant ceux-ci voyant que le jour baissoit, redoublerent leurs efforts, pour presser la marche, & faire en-

trer les Miſſionnaires dans des canots qui devoient les porter au vaiſſeau déja avancé en haute mer. Les Chrétiens les ſuivirent des yeux juſqu'à ce que la nuit, qui fut celle du vingt-ſix au vingt-ſept Août, les déroba entiérement à leur vue.

Ainſi a été ravagée cette belle Miſſion, l'une des plus floriſſantes des Indes, par une perſécution plus efficace que ſanguinaire. Il faut avouer que le Ciel, dont les décrets ſont toujours adorables, ſe montre bien irrité contre ces contrées de l'Aſie. Mais mettant notre confiance en la bonté divine, nous ne déſeſpérons pas que ce ne ſoit pour les préparer à ſes plus grandes miſéricordes. On fera toutes les tentatives pour tâcher d'introduire de nouveau dans la Cochinchine, du moins

quelques-uns des Miſſionnaires; qui en ont été chaſſés ; les autres ſe diſtribueront dans les Miſſions voiſines , du Tong-King , de Siam & de Manille ; ou peut-être repaſſeront-ils en Europe , parce que les Mandarins de Canton ayant appris leur arrivée à Macao , & craignant qu'ils ne vouluſſent entrer dans les provinces de l'Empire, envoyerent auſſi-tôt demander leurs noms,& ordonnerent qu'ils ſortiſſent des terres de la Chine.

J'aurois dû parler plus haut des incendies qui devinrent journaliers dans *Hué*, capitale de la Cochinchine. Peu avant que les Miſſionnaires en partiſſent, des quartiers conſidérables de cette Ville furent réduits en cendres ; & le Roi eut le chagrin de voir conſumer par les flammes ſa maiſon de plaiſance

bâtie ſur l'eau. Plaiſe au Seigneur que ce châtiment lui ouvre les yeux, pour le bien de tant de Chrétientés déſolées.

Je ſuis, &c.

LETTRE DU PERE FAUQUE,

DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

Au Pere Allart de la même Compagnie.

A Cayenne le 10 Mai 1751.

MON RÉVÉREND PERE ;

La paix de notre Seigneur.

LE DESIR que vous paroiſſez avoir d'apprendre de moi des nouvelles de ce pays, lorſqu'elles auront quelque rapport

au ſalut des ames, m'engage à vous envoyer aujourd'hui une relation ſuccinte d'une entrepriſe de charité, dont la providence me fournit, il y a quelque temps, l'occaſion, & qui a tourné également à la gloire de de Dieu & au bien de cette colonie.

Vous ſavez, M. R. P. que les principales richeſſes des habitants de l'Amérique Méridionales, ſont les negres eſclaves, que les vaiſſeaux de la compagnie ou les Négociants François vont chercher en Guinée, & qu'ils tranſportent enſuite dans nos Iſles. Ce commerce, eſt, dit-on, fort lucratif, puiſqu'un homme fait, qui coûtera 50 écus ou 200 livres dans le *Sénégal*, ſe vend ici juſqu'à 12 ou 1500. livres.

Il ſeroit inutile de vous dire

comment ſe fait la traite des Noirs dans leur pays ; quelles ſont pour cela les marchandiſes que l'on y porte ; les précautions qu'on doit prendre pour éviter la mortalité, le libertinage, & les révoltes dans les vaiſſeaux Négriens ; comment nous nous comportons, nous autres Miſſionnaires, pour inſtruire ces pauvres infideles, quand ils ſont arrivés dans nos Paroiſſes. Sur tous ces points & ſur pluſieurs autres de cette nature, on a publié une infinité de relations, qui ſans doute ne vous ſont pas inconnues. Mais ce qui m'a toujours frappé & à quoi je n'ai pu encore me faire, depuis 24 ans que je ſuis dans le pays, c'eſt la maniere dont ſe fait la vente de ces pauvres miſérables.

Auſſi-tôt que le vaiſſeau qui

en eſt chargé eſt arrivé au Port, le Capitaine, après avoir fait les démarches preſcrites par les Ordonnances du Roi, tant auprès de l'Amirauté que de Meſſieurs les gens de Juſtice, loue un grand magazin où il deſcend ſon monde, & là, comme dans un marché, chacun va choiſir les eſclaves qui lui conviennent pour les emmener chez ſoi au prix convenu. Qu'il eſt triſte pour un homme raiſonnable & ſuſceptible de réflexions & de ſentiments, de voir ain vendreſi ſon ſemblable comme une bête de charge ! Qu'avons nous fait à Dieu tous tant que nous ſommes, ai-je dit plus d'une fois en moi-même, pour n'avoir pas le même ſort que ces malheureux !

Cependant les Negres accoutumés pour la plupart à jouir

qui n'ont pas pour eux, non-ſe
lement les égards que la Re
gion preſcrit, mais les atte
tions que la ſeule humanité e
ge. Auſſi arrive-t-il que pluſie
s'enfuient, ce que nous app
lons ici *aller Marron*; & la c
ſe leur eſt d'autant plus aiſé
Cayenne, que le pays eſt, pe
ainſi dire, ſans bornes, ext
mement montagneux, & bo
de toute part.

Ces ſortes de déſertions, (
Marronnages) ne peuvent m

eſclaves, ont déterminé une peine particuliere pour ceux qui tombent dans cette faute. La premiere fois qu'un eſclave s'enfuit, ſi ſon Maître a eu la précaution de le dénoncer au greffe, & qu'on le prenne un mois après le jour de la dénonciation, il a les oreillles coupées, & on lui applique la fleur-de-lis ſur le dos. S'il récidive & qu'après avoir été déclaré en juſtice, il reſte un mois abſent, il a le jarret coupé; & à la troiſieme rechûte il eſt pendu. On ne ſauroit douter que la ſévérité de ces ſages loix n'en retienne le plus grand nombre dans le devoir; mais il s'en trouve toujours quelques-uns de plus téméraires, qui ne font pas difficulté de riſquer leur vie pour vivre à leur liberté. Tant que le nombre des fugitifs, ou

Marrons, n'eſt pas conſidérable, on ne s'en inquiete guere ; mais le mal eſt quand ils viennent à s'attrouper, par ce qu'il en peut réſulter les ſuites les plus fâcheuſes. C'eſt ce que nos voiſins les Hollandois de Surinam, ont ſouvent expérimenté, & ce qu'ils éprouvent encore chaque jour, étant à ce qu'on dit, habituellement menacés de quelque irruption funeſte, tant ils ont de leurs eſclaves errants dans les bois.

Pour garantir Cayenne d'un ſemblable malheur, Monſieur Dorvillers, Gouverneur de la Guianne Françoiſe, & Monſieur le Moyne, notre Commiſſaire Ordonnateur, n'eurent pas plutôt appris qu'il y avoit près de 70 de ces malheureux raſſemblés à environ 10 ou 12 lieues d'ici, qu'ils envoyerent après

eux un gros détachement compoſé de troupes réglées & de milice. Ils combinerent ſi bien toutes choſes, ſuivant leur ſageſſe & leur prudence ordinaire, que le détachement, malgré les détours qu'il lui fallut faire parmi des montagnes inacceſſibles, arriva heureuſement.

Mais toutes les précautions & toutes les meſures que put prendre cette troupe, ne rendirent point ſon expédition fort utile. Il n'y eut que trois ou quatre *Marrons* d'arrêtés, dont un fut tué, parce qu'après avoir été pris, il vouloit encore s'enfuir.

Au retour de ce détachement, Monſieur le Gouverneur à qui les priſonniers avoient fait le détail du nombre des fugitifs, de leurs différents établiſſements, & de tous les mouvements qu'ils

détourner. *Qu'allez vous faire dans ces forêts*, me disoient les uns, *vous y périrez infailliblement de fatigue ou de misere ? Ces malheureux Negres*, me disoient les autres, *craignant que vous ne vouliez les tromper, vous feront un mauvais parti.* On me représentoit encore que je pouvois donner dans quelque piege ; parce qu'en effet les Negres *Marrons* ont coutume de creuser, au milieu des sentiers, des fosses profondes dont ils couvrent ensuite adroitement la surface avec des feuilles, ensorte qu'on ne s'apperçoit point du piege, & si malheureusement on y tombe, on s'empale soi-même sur des chevilles dures & pointues dont ces fosses sont hérissées. *Vous perdrez votre temps & vos peines*, disoient les moins prévenus : *très-sûrement vous n'en*

ramenerez aucun; ils ſont trop accoutumés à vivre à leur liberté pour revenir jamais ſe ſoumettre à l'eſclavage.

Vous comprenez aiſément M. R. P. que de ſemblables raiſons ne devoient pas faire grande impreſſion ſur des perſonnes de notre état, qui n'ont quitté biens, parents, amis, patrie, & qui n'ont couru tous les dangers de la mer, que pour gagner des ames à Dieu : trop heureux s'ils pouvoient donner leur vie pour la gloire du grand Maître, qui le premier a ſacrifié lui-même la ſienne pour nous.

Je partis donc avec quatre des eſclaves de la maiſon, & un Negre libre qui avoit été du détachement dont j'ai parlé plus haut, & qui devoit me ſervir de guide. Il me falloit tout ce

nombre pour porter ma chapelle & les vivres néceſſaires pour le voyage. Nous allâmes d'abord par canot juſqu'au *Sault de Tonne-grande*, c'eſt une des rivieres qui arroſent ce pays. Nous y paſſâmes la nuit. J'y dis la ſainte Meſſe de grand matin, pour implorer les ſecours du Ciel ſans lequel nous ne pouvons rien ; enſuite nous nous enfonçâmes dans le bois. Malgré toute la diligence dont nous uſâmes, nous ne pûmes faire ce jour-là qu'environ les deux tiers du chemin. Il nous fallut donc camper à la maniere du pays ; c'eſt-à-dire que nous fîmes à la hâte, avec des feuilles de palmier, dont il y a pluſieurs eſpeces dans le pays, un petit *ajoupa* (c'eſt une eſpece d'appentis, qui ſert à ſe mettre à couvert des injures du temps.)

Dès qu'il fut jour nous nous remîmes en route ; & entre deux & trois heures après-midi, nous aperçûmes la premiere habitation de nos *Marrons*, qu'ils ont nommée *la montagne de plomb*, parce qu'il s'y trouve en effet une grande quantité de petites pierres noirâtres & rondes, dont ces malheureux ſe ſervent en guiſe de plomb à giboyer. Comme je vis la fumée à travers le bois, je crus d'abord, que ceux qui faiſoient l'objet de mon voyage, n'étoient pas loin. Mais je me trompois dans ma conjecture, cette fumée étoit un reſte de l'incendie qu'avoit fait le détachement qui m'avoit précédé, l'uſage étant de brûler toutes les caſes ou maiſons, & de faire le plus de dégât que l'on peut, quand on eſt à la pourſuite de ces ſortes de fugitifs.

Je me fis alors annoncer à pluſieurs repriſes par une eſpece de gros coquillage, qui a preſque la forme d'un cone, & dont on ſe ſert ici au lieu de cloche, pour donner aux Negres le ſignal du lever & des heures de travail. Mais voyant que perſonne ne paroiſſoit, je me mis à parcourir tout l'emplacement, où je ne reconnus les veſtiges que de deux ou trois hommes, dont les pieds étoient imprimés ſur la cendre. Je compris que ceux que je cherchois, n'avoient pas oſé paroître là depuis qu'on leur avoit donné la chaſſe. Il nous fallut donc encore loger comme nous avions fait le jour précédent, c'eſt-à-dire, que nous conſtruisîmes notre petit *ajoupa* pour paſſer la nuit.

Il me ſeroit impoſſible, mon

R. P. de vous exprimer tout ce que la crainte inſpira à mes gens de me repréſenter. Ils appréhendoient qu'à chaque inſtant on ne tirât ſur nous quelque coup de fuſil, ou qu'on ne décochât quelque fleche. J'avois beau les raſſurer de mon mieux, ils me répondoient toujours qu'ils connoiſſoient mieux que moi toute la malignité du Negre fugitif. Cependant la Providence ne permit pas qu'il nous arrivât aucun accident fâcheux durant cette nuit; & m'étant levé à la pointe du jour je fis encore ſonner de mon coquillage qui me ſervoit comme de cor de chaſſe, & dont le ſon extrêmement aigu devoit certainement ſe faire entendre fort au loin, ſur-tout étant au milieu des vallons & des montagnes. Enfin après avoir long-

temps attendu & m'être promené par-tout comme la veille, ne voyant venir perſonne, je réſolus d'aller à l'emplacement, où l'on avoit trouvé depuis peu de jours les *Marrons*, & où l'un deux avoit été tué. Je commençai par dire la ſainte Meſſe comme j'avois fait *à Tonnegrande*, après quoi nous entrâmes dans le bois. Je jugeai que d'un abattis à l'autre il n'y avoit guere que deux lieues, du moins nous ne mîmes qu'environ deux heures pour faire le chemin. (On appelle ici *abattis* une étendue de bois coupé, auquel on met le feu quand il eſt ſec, pour pouvoir planter le terrein.) Les *Marrons* ont appellé cet endroit *l'abattis du ſault*, à cauſe qu'il y a une chûte d'eau. L'emplacement me parut beaucoup plus grand & bien mieux

ſitué que le premier qu'ils nomment, comme j'ai dit, la *montagne de plomb*. C'étoit là auſſi qu'ils prenoient leurs vivres, qui conſiſtent en manioc, bananes, patates, ris, ignames, ananas, & quelque peu de cannes à ſucre.

D'abord que nous fûmes à la liſiere de l'emplacement, je m'annonçai avec mon ſignal ordinaire, & enſuite je fis le tour d'un bout à l'autre ſans voir perſonne. Tout ce que je remarquai c'eſt que depuis peu de jours on y avoit arraché du magrive, & qu'on avoit enterré le corps de celui qui avoit été tué. Mais la foſſe étoit ſi peu profonde, qu'il en ſortoit une puanteur extrême. Je m'en approchai pourtant de fort près pour faire la priere ſur ce miſérable cadavre, dans l'eſpérance que

ſi quelqu'un de ſes compagnons m'appercevoit, cette action pourroit le toucher & l'engager à venir à moi. Mais toutes mes attentes furent vaines; & ayant paſſé le reſte du jour inutilement dans cet endroit, nous revînmes coucher à la montagne de plomb, pour éviter la peine de faire là un nouvel *ajoupa*.

La nuit ſe paſſa comme la précédente, ſans inconvénients, mais non ſans peur de la part de mes compagnons de voyage. Ils étoient ſurpris de ne voir ſortir perſonne du bois pour ſe rendre à nous. Je ne ſavois moi-même qu'en penſer. Cependant comme il me reſtoit encore un abattis à viſiter, qu'ils nomment l'*abattis d'Auguſtin*, parce qu'un des Chefs du *Marronnage* qui porte ce nom, y

faiſoit ſa demeure ordinaire avec ſa bande, je m'imaginois que tous les *Marrons* s'étoient réfugié là comme à l'endroit le plus éloigné. Mon embarras étoit que mon guide n'en ſavoit pas le chemin ; après l'avoir bien cherché, nous découvrîmes un petit ſentier que nous enfilâmes à tout hazard & après environ quatre heures de marche, toujours en montant & deſcendant les montagnes; nous arrivâmes enfin au bord d'un abattis dans lequel nous eûmes bien de la peine à pénétrer, parce que les bords étoient jonchés de gros troncs d'arbres. Nous franchîmes pourtant cet obſtacle en grimpant de notre mieux, & le premier objet qui ſe préſenta à nous furent deux caſes ou *corbets*. J'y cours & j'y trouve du feu, une chaudiere

& de la viande fraîchement bouillie, quelques feuilles de tabac à fumer & autres choſes ſemblables. Je ne doutai point pour lors que quelqu'un ne ſortît du bois pour venir me parler ; mais après avoir bien appellé & m'être promené partout à mon ordinaire pour me bien faire connoître, ne voyant paroître perſonne & ayant encore aſſez de jour, je voulus paſſer plus loin pour tâcher de trouver enfin l'établiſſement d'Auguſtin, me perſuadant toujours que ceux que je cherchois s'y étoient retirés.

Mes compagnons de voyage n'étant pas animés par des vues ſurnaturelles, comme je devois l'être & toujours timides, auroient bien ſouhaité que nous retournaſſions ſur nos pas. Ils me le propoſerent même plus

d'une fois, mais je ne voulois pas laiſſer ma Miſſion imparfaite. Ce n'eſt pas que je ne reſſentiſſe moi-même au fond du cœur, pour ne vous rien déguiſer, une certaine frayeur. L'abandon total où je me voyois, l'horreur des forêts immenſes au milieu deſquelles j'étois ſans aucun ſecours, le ſilence profond qui y regnoit, tout cela, ainſi qu'il arrive en pareille occaſion, me faiſoit faire comme malgré moi de ſombres réflexions; mais j'avois grand ſoin d'étouffer ces ſentiments involontaires, & je n'avois garde d'en rien laiſſer paroître, de peur de troubler davantage ceux qui m'accompagnoient. Ainſi après leur avoir fait prendre quelques rafraîchiſſements, nous entrâmes encore dans le bois, ſans ſavoir ni les uns ni les autres où

aboutiſſoit le petit chemin que nous tenions.

La divine Providence qui nous guidoit & qui veilloit ſur nous, permit, qu'après avoir affranchi bien des montagnes & des vallons, nous arrivâmes enfin à notre but, n'ayant guere marché qu'environ deux heures. Je n'en fus pas plus avancé, car je ne trouvai qu'un abattis nouvellement fait, comme celui que je venois de quitter, mais ſans que perſonne daignât ſe faire voir à nous. On avoit cependant arraché des racines bonnes à manger & cueilli des fruits le jour même dans cet endroit, comme il nous parut par les traces toutes fraîches que nous reconnûmes.

Ce qui me fit le plus de peine c'eſt que les *Marrons* s'imaginant peut-être qu'il y avoit toujours

un détachement à leurs trouſſes, avoient eux-mêmes mis le feu aux caſes depuis peu de jours, afin ſans doute que ceux qui les pourſuivroient ne puſſent s'y loger. Je ne pouvois pas douter que de la liſiere du bois ils ne me viſſent & qu'ils ne m'entendiſſent. Auſſi je criois de toutes mes forces, qu'ils pouvoient ſe rendre à moi en toute ſûreté ; que j'avois obtenu leur grace entiere ; que mon état me défendant de contribuer à la mort de qui que ce ſoit ni directement ni indirectement, je n'avois garde de les venir chercher pour les livrer à la juſtice ; que du reſte ils étoient maîtres de moi & de mes gens, puiſque nous n'étions que ſix en tout & ſans armes, au lieu qu'eux étoient en grand nombre & armés : » Souvenez-

» vous, mes chers enfants, leur
» disois-je, que quoique vous
» soyez esclaves, vous êtes cepen-
» dant Chrétiens comme vos
» maîtres ; que vous faites pro-
» fession depuis votre baptême
» de la même Religion qu'eux,
» laquelle vous apprend que
» ceux qui ne vivent pas chré-
» tiennement tombent après leur
» mort dans les enfers ; quel
» malheur pour vous si, après
» avoir été les esclaves des hom-
» mes en ce monde & dans le
» temps, vous deveniez les es-
» claves du démon pendant tou-
» te l'éternité. Ce malheur pour-
» tant vous arrivera infaillible-
» ment, si vous ne vous ran-
» gez pas à votre devoir, puis-
» que vous êtes dans un état ha-
» bituel de damnation, car sans
» parler du tort que vous faites
» à vos maîtres en les privant

» de votre travail, vous n'en-
» tendez point la Meſſe les
» jours ſaints; vous n'approchez
» point des Sacrements ; vous
» vivez dans le concubinage,
» n'étant pas mariés devant vos
» légitimes Paſteurs. Venez donc
» à moi, mes chers amis, venez
» hardiment, ayez pitié de votre
» ame qui a coûté ſi cher à J. C.
» Donnez-moi la ſatisfaction de
» vous ramener tous à Cayen-
» ne. Dédomagez-moi par-là des
» peines que je prends à votre
» occaſion: approchez-vous de
» moi pour me parler; & ſi vous
» n'êtes pas contents des aſſu-
» rances de pardon que je vous
» donnerai, vous reſterez dans
» vos demeures, puiſque je ne
» ſaurois vous emmener par for-
ce. »

Enfin après avoir épuiſé tout ce que le zele & la charité inſ-

pirent en ſemblable occaſion ; aucun de ces miſérables ne paroiſſant, nous vînmes coucher aux caſes que nous avions laiſſées dans l'autre abattis, ſoit pour éviter la peine de faire là un logement, ſoit parce que les traces fraîches que nous y avions vues, nous donnerent lieu de croire que quelqu'un pourroit y venir pendant la nuit. Mais perſonne ne ſe montra, de ſorte qu'indignés de leur opiniâtreté nous reprîmes le lendemain vers les quatre heures le chemin de la montagne de plomb. Nous y ſéjournâmes tout le ſamedi, j'y dis la ſainte Meſſe le Dimanche ; & comme j'étois preſſé de m'en retourner, parce que les vivres commençoient à nous manquer, je voulus, avant que de partir, y laiſſer un monument non équivoque

de mon voyage, en y faiſant planter une croix d'un bois fort dur, & qui ſubſiſte encore.

Cette croix, comme je le dirai plus bas, ſervit à me faire réuſſir dans mon entrepriſe. Car d'abord que les Negres Marrons l'eurent apperçue, ils y vinrent faire leur priere, ayant la coutume, malgré leur libertinage (ce qu'on auroit de la peine à croire) de prier Dieu ſoir & matin. Ils baptiſent même les enfants qui naiſſent parmi eux, & ont grand ſoin de les inſtruire des principes de la foi autant qu'ils en ſavent eux-mêmes.

D'abord que je fus rendu à *Tonne-grande*, où j'avois laiſſé mon canot, je fis ſavoir à Meſſieurs d'Orvilliers & le Moyne le peu de réuſſite qu'avoit eu mon projet. Je leur mandai que

je devois reſter quelque temps dans ce quartier-là pour y *faire faire les Pâques* aux Negres. J'ajoutai que m'étant mis au commencement de mon voyage, ſous la protection des Anges Gardiens, j'avois un ſecret preſſentiment qu'ils ne me laiſſeroient point retourner à Cayenne, ſans avoir du moins quelque connoiſſance des enfants prodigues qui en étoient l'objet. Enfin je priai ces Meſſieurs de vouloir prolonger encore de quelques jours l'amniſtie qu'ils m'avoient d'abord accordée pour eux; & ils eurent la bonté de l'étendre juſqu'à un mois entier.

Après cette réponſe, je commençai ce qu'on appelle ici les Pâques des eſclaves du quartier, c'eſt-à-dire, que je parcourus les différentes habitations

pour confeſſer ceux qui ſont déja baptiſés,& pour inſtruire ceux qui ſont encore infideles. C'eſt notre coutume d'aller ainſi, au moins une fois l'an, chez tous les Colons nos Paroiſſiens,quelque éloignés qu'ils ſoient, car il y a ici des Paroiſſes qui ont 15 & 20 lieues d'étendue,& vous ne ſauriez croire, M. R. P. le bien qu'il y a à faire & qu'on fait quelquefois dans ces ſortes d'excurſions. Le Miſſionnaire qui eſt chargé de cette bonne œuvre, met la paix dans les familles déſunies en terminant leurs petits différents; conclut des mariages pour faire ceſſer les commerces illicites, à quoi les eſclaves ſont très-ſujets; tâche de leur adoucir les peines attachées à leur état, en les leur faiſant enviſager ſous des vues ſurnaturelles; prend une con-

noiſſance exacte de leur inſtruction actuelle pour diſpoſer peu à peu à la communion ceux qu'ils en jugent capables, (notre uſage étant de permettre à très-peu de Negres d'approcher de la ſainte Table, par l'expérience que nous avons, qu'ils en ſont indignes.) Il remontre prudemment aux maîtres les fautes dans leſquelles ils tombent quelquefois envers leurs eſclaves, ſoit en ne veillant pas aſſez ſur leur conduite ſpirituelle, ſoit en les ſurchargeant de travaux injuſtes, ſoit enfin en ne leur donnant pas le néceſſaire pour la nourriture & le vêtement, ſuivant les ſages ordonnances de nos Rois. Il fait mille autres choſes de cette nature, qui ſont du reſſort de ſon miniſtere, & qui tendent toutes également à la gloire de Dieu

& au ſalut des ames. Il en coûte à la vérité beaucoup de faire de pareilles courſes dans un pays tel que celui-ci, où lorſqu'on eſt en campagne, on eſt toujours ou brûlé par les rayons d'un Soleil ardent, ou accablé de pluies violentes. Mais à quoi ne porte pas un zele bien épuré & quelles difficultés ne fait-il pas ſurmonter!

Cependant, en faiſant cette bonne œuvre comme par occaſion, car ce n'eſt pas-là mon emploi ordinaire, je n'oubliois pas le premier objet de mon vovage. J'avois grand ſoin de dire au Negres, que s'ils pouvoient voir quelques-uns de leurs compagnons *Marrons*, ils les aſſuraſſent que, quoiqu'ils n'euſſent pas voulu s'approcher de moi dans le bois, j'avois néanmoins obtenu encore un mois

d'amniſtie pour eux. Mais que ſi pendant cet eſpace de temps ils ne revenoient pas, ils n'avoient plus ni grace, ni pardon à eſpérer ; qu'ils devoient ſe perſuader au contraire qu'on les pourſuivroit ſans relâche juſqu'à ce qu'on les eût tous exterminés.

Enfin j'avois fini ma Miſſion & parcouru toutes les habitations des envîrons de *Tonnegrande* ; j'étois même déja embarqué dans mon canot, pour me rendre à Cayenne, un peu confus à la vérité d'avoir échoué dans mon deſſein aux yeux des hommes, qui ne jugent ordinairement des choſes que par le ſuccès, lorſque je vis venir à moi un autre petit canot nagé par deux jeunes Noirs, porteurs d'une lettre de l'Econome de *Mont-Seneri* (c'eſt une

Sucrerie du quartier,) qui me marquoit que les Negres *Marrons* étoient arrivés chez lui, & qu'ils me demandoient avec empreſſement. J'y vole avec plus d'empreſſement encore qu'ils n'en avoient eux-mêmes, & j'en trouve en effet déja une vingtaine qui m'aſſurent que les autres ſont en chemin pour ſe rendre. Quelle agréable ſurpriſe pour moi, M. R. P. de voir mes vœux accomplis, lorſque je m'en croyois le plus éloigné ! Après avoir verſé quelques larmes de joie ſur ces brebis égarées depuis ſi long-temps & qui rentroient dans le bercail, je leur fis des reproches ſur ce qu'ils n'avoient pas voulu me parler tandis que j'étois au milieu d'eux ; & ils me répondirent conſtamment, qu'ils craignoient qu'il n'y eût quel-

que détachement en embuſcade pour les ſaiſir ; mais qu'ayant vu le ſigne de notre rédemption arboré ſur leur terre, ils s'étoient enfin perſuadés que le temps d'obtenir grace pour leur ame & pour leur corps, étoit arrivé. Que ce ſoit-là le véritable motif qui les a fait agir, ou que quelqu'un de leurs camarades, des différentes habitations que j'avois préparées pour les Pâques, les ait aſſurés de la ſincérité du pardon que je leur promettois, c'eſt ce que je n'ai jamais pu découvrir : mais, quoi qu'il en ſoit, il en vint peu à peu juſqu'à 50 ; & comme Monſieur notre Gouverneur, qui tenoit un détachement tout prêt pour aller dans le bois, ſi je ne réuſſiſſois pas, me preſſoit de me rendre à Cayenne, je partis avec ces 50 fugitifs.

Il me ſeroit impoſſible, mon R. P. de vous expliquer avec quelles démonſtrations de joie l'on me reçut, ſuivi de tout ce monde, chacun d'eux portant ſur ſa tête & ſur ſon dos ſon petit bagage. Les rues étoient bordées de peuples pour nous voir paſſer. Les Maîtres ſe félicitoient les uns les autres d'avoir recouvrés leurs eſclaves; & les Noirs eux-mêmes qui ſervent dans le Bourg, ſe faiſoient une fête de revoir, l'un ſon pere, l'autre ſa mere, celui-ci ſon fils ou ſa fille; & comme pluſieurs de ceux que je menois n'avoient pas vu la Ville depuis très-long-temps, & qu'ils y remarquerent bien du changement, notre marche étoit très-lente, afin de leur donner le plaiſir de ſatisfaire leur curioſité, ce qui laiſſoit en même-temps la li-

dre ou tuer, ceux qui reſteroient s'ils ne ſe rendoient pas volontairement ; mais une maladie qui ſe mit dans la troupe, auſſi-tôt qu'elle arriva ſur les lieux, fit échouer cette opération, enſorte que ceux que j'avois laiſſés au nombre ſeulement de dix-ſept, tant grands que petits, ſoit hommes ou femmes, & qui m'avoient fait dire, qu'ils viendroient bientôt après moi, n'ont pas tenu parole, & ſont encore dans les bois. Il s'y en eſt même joint quelques autres depuis ce temps-là. Si le nombre augmentoit juſqu'à un certain point, ce ſeroit un très-grand malheur pour cette colonie. Mais les ſages meſures que nos Meſſieurs prennent pour l'empêcher paroiſſent nous mettre à couvert d'un tel déſordre. Je vous prie cependant, mon Révé-

rend Pere, de joindre vos vœux aux nôtres pour obtenir cette grace du Ciel.

Je ſuis, &c.

MEMOIRE

Sur la Cire d'arbre, envoyé de la province de HOUQUANG, par le Pere CHANSEAUME, de la Compagnie de Jeſus.

LA CHINE produit une cire ſans comparaiſon plus belle que la cire d'abeilles. On la recueille ſur des arbres. Auſſi les Européans qui en ont eu les premieres connoiſſances, l'ont-ils appellé, *Cire d'arbre*. Mais les Chinois l'appellent *pe-la*, ou cire blanche, parce qu'elle eſt blanche de ſa nature, & pour la diſtinguer de la cire d'abeil-

les, qu'ils ne blanchiſſent pas.

Le *pe-la* eſt produit par le concours d'une ſorte d'arbres, & d'une eſpece de petits inſectes. Tous les arbres ne ſont pas propres à porter du *pe-la*. Les Chinois en connnoiſſent deux eſpeces ; l'une, qui tient de la nature du buiſſon, & qui peut mieux ſupporter que l'autre une grande ſéchereſſe. Cette eſpece ſe nomme *Kan-la-chu*, arbre ſec, qui porte de la cire. L'autre eſpece eſt plus grande, & devient un plus bel arbre dans les endroits humides, que dans les endroits ſecs. C'eſt pour cela qu'on l'appelle *Choui-la-chu*, arbre d'eau qui porte de la cire. Je ne pourrois preſque rien dire du *Choui-la-chu*, que ſur le rapport d'autrui ; mais je connois mieux le *Kan-la-chu* que j'ai eu ſouvent ſous les yeux.

Etant de la nature des buiſſons, comme j'ai déja dit, il ſe propage de lui-même, en pouſſant des branches ſous terre. De plus, il porte de petits fruits à noyau, par le moyen deſquels on peut multiplier très-fort cette eſpece d'arbriſſeau. Enfin des branches plantées & bien arroſées prennent aiſément racine.

Dès que le *Kan-la-chu* a deux ou trois ans, il porte des grappes d'un grand nombre de petites fleurs blanches & odoriférantes, qui durent épanouies environ un mois. Tant les feuilles, que les grappes de fleurs & les nouveaux jets, ſont rangés de deux en deux dans de longues ſuites, de ſorte qu'une branche garnie de ſes fleurs & de ſes feuilles, fait un aſſez beau bouquet. Cet arbriſſeau eſt propre à tapiſſer des murailles, juſ-

qu'à la hauteur de dix pieds, ou à être employé en haies dans la campagne. Il ſupporte également le chaud * & le froid, & réuſſit ſans culture, même dans un mauvais terrein.

Non-ſeulement ces arbres ne portent pas la cire ſans être mis en œuvre, par une eſpece de petits inſectes; mais encore ces inſectes ne ſe trouvent pas d'eux-mêmes ſur ces arbres. Il faut les y appliquer. Rien au reſte de plus facile, & de plutôt fait; & quand on en a garni un, c'eſt pour toujours. Au commencement de l'hiver, ſur les arbres qui ont porté de la cire, on voit croître de petites tumeurs, qui vont toujours en croiſſant juſqu'à ce qu'elles ſoient de la groſſeur d'une petite noiſette.

* Il fait ici autant de froid, & beaucoup plus de chaud qu'en France.

Ce ſont autant de nids remplis d'œufs d'inſectes appellés *Pe-la-tchong*, ou *La-tchong*. Quand au printemps, la chaleur eſt parvenue au point de faire épanouir les fleurs de l'arbre, elle fait auſſi éclore les petits inſectes. C'eſt le temps propre à appliquer des nids aux arbres qui n'en ont pas. On fait des paquets de paille; ſur chaque paquet on met ſept ou huit nids. On attache les paquets aux branches inclinées, préférant celles qui ſont de la groſſeur du doigt, & dont l'écorce eſt plus vive, & moins ridée. On place les nids immédiatement, ou preſque immédiatement ſur l'écorce. Si l'arbriſſeau eſt haut de cinq pieds, il peut ſupporter un ou deux paquets pour chacun de ſes troncs, & à proportion, s'il eſt plus grand ou plus petit. La

trop grande quantité d'inſectes pourroit l'épuiſer en deux ou trois ans.

Ces *Kan-la-chu* ont commencé à avoir des feuilles vers le milieu d'Avril 1752. Le 25 Mai, les fleurs d'un de ces arbres bien expoſées au ſoleil, ont commencé à s'ouvrir. Ce jour là même, m'étant fait apporter des nids, je les ai appliqués. Ils étoient fermés de tout côté, à peu-près ronds, excepté qu'il y avoit une cannelure ſur le côté, par lequel chacun d'eux tenoit à une petite branche. Leur enveloppe extérieure étoit un peu dure, polie, comme verniſſée, & de couleur de marron. Elle couvroit une tunique blanche, mince & molle, qui étoit la ſeule enveloppe intérieure. Dans chaque nid étoit un nombre prodigieux d'œufs ſi petits,

qu'il en faudroit une trentaine ; pour faire la groſſeur d'une tête d'épingle. Ces œufs étoient d'un jaune foncé, & de la figure des œufs d'oiſeaux. Après que les inſectes en ſont ſortis, ils ont encore à ſe dépouiller d'une tunique blanche. Ils ſont d'un jaune plus foncé que les œufs ; applatis ; ovales dans leur contour, lequel eſt bordé de franges. Je n'ai pas pu diſtinguer à la ſimple vue ſi ces franges ſont des pieds.

C'eſt le trente de Mai que je me ſuis apperçu qu'ils commençoient à éclore. A peine ſont-ils ſortis de l'œuf, qu'ils courent ſur les branches. Ils vont ſe promener ſur les feuilles, ou plutôt y chercher une ouverture pour entrer dans l'arbre. Ils ſe collent ſur la ſurface de la feuille, y font un enfon-

cement, s'y incorporent, en laiſſant au-dehors une couverture, ou un manteau qui cache leur petit corps.

Le ſix Juin, beaucoup de ces inſectes n'étoient pas encore montés ſur les arbres, dans un endroit peu expoſé au ſoleil. Ayant retiré d'un arbre nouvellement planté & malade, un ſeul nid qui y étoit, j'y ai vu, ſix jours après, des petits *Latchong* encore en vie, qui n'étoient pas entrés. Deux avoient pénétré dans deux feuilles des moins languiſſantes. D'autres avoient fait un peu de chemin par terre, pour chercher meilleure fortune ſur d'autres arbres auſſi nouvellement plantés. Après que les inſectes ſont entrés dans l'arbre, je ne ſais ce qu'ils y font; mais je crois qu'ils n'entrent point dans la moëlle, ni

dans le bois ; & qu'ils s'en tiennent à l'écorce : en un mot, que ce ſont des inſectes *intercutaires*. On en trouvera la raiſon dans ce que je vais ajouter.

Le 17 Juin, le *Pe-lá* ou la cire commença à ſe déclarer ſur un *Kan-la-chu* bien expoſé au Soleil. C'étoient des filaments d'une laine très-fine, qui s'élevoient ſur l'écorce tout autour des inſectes. Ils étoient ſortis, ſans que je m'en fuſſe apperçu. Ils étoient diviſés en différentes troupes, & ſe touchoient preſque ſur l'écorce où ils paroiſſoient immobiles. En ayant déplacé quelques-uns, avec la pointe d'une aiguille, à peine ſe donnerent-ils quelque mouvement pour reprendre leur premiere ſituation. J'en vis cependant un courir ſur l'écorce. Je dépouillai pluſieurs arbres

de leur écorce, pour chercher des traces de ces inſectes devenus longs d'environ une demie ligne. Je n'en trouvai nulle part ſur le bois qui eſt dur & d'un tiſſu ſerré ; puis ayant diviſé l'écorce en deux pellicules, j'y remarquai une empreinte des *la-tchong*, dans les endroits où ils étoient attrouppés. Cette empreinte étoit entre les deux pellicules, affectant plus l'extérieure que l'intérieure. Les traces des *La-tchong* avoient pu s'effacer ailleurs, plutôt ſur l'écorce que ſur le bois.

Peu à peu la cire s'éleve en duvet, qui s'épaiſſit de plus en plus pendant les chaleurs de l'été, & qui couvre de tous côtés les inſectes, les défendant à la fois du chaud, de la pluie, & des fourmis. Je m'attendois, qu'après avoir fait ſortir de la

cire en un endroit, ils iroient en travailler ailleurs, mais ils n'en ont rien fait. Ils n'ont garni de cire que quelques endroits au deſſous des branches inclinées.

Les Chinois diſent que, ſi on laiſſoit trop long-temps la cire ſur l'arbre, les inſectes ne feroient pas leurs nids. Ils la recueillent après les premieres gelées blanches de Septembre. On la détache avec les doigts ſans aucune difficulté. Enſuite on la purifie de la maniere ſuivante. On met dans de l'eau bouillante un vaſe plein de ris, qui a lui même bouilli cinq ou ſix minutes dans l'eau, & qui eſt à demi ſec, parce qu'on en a retiré preſque toute l'eau qu'il a pu laiſſer échapper. Dans ce ris ainſi apprêté, on enfonce une calote de porcelaine, l'ouverture

ture en haut, & dans cette calotte on en met une plus petite, l'ouverture en bas. La cire brute ſe place ſur la ſurface convexe de la petite calotte, qu'on incline un peu pour donner iſſue à la cire, laquelle étant fondue par la chaleur, coulera toute purifiée dans le fond de la calotte inférieure, laiſſant en haut toute ſa craſſe.

Cette cire eſt très-blanche, luiſante, & a de la tranſparence, preſque juſqu'à l'épaiſſeur d'un pouce. Elle eſt portée à la Cour pour les uſages de l'Empereur, & des plus grands Mandarins. Si on en mêle une once avec une livre d'huile, ce mêlange prend de la conſiſtance, & forme une cire peu inférieure à la cire ordinaire. Enfin la cire d'arbre eſt employée à guérir pluſieurs maladies. Appli-

quée ſur une plaie, elle fait renaître les chairs en peu de temps. Il y a des Chinois qui, lorſqu'ils ont à parler en public; comme pour défendre leur cauſe devant les Mandarins, en mangent une once, pour prévenir ou guérir les défaillances & palpitations de cœur.

LETTRE
DU PERE
AMYOT,
MISSIONNAIRE
DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

AU PERE ALLART
de la même Compagnie.

A Pékin le 20 Octobre 1752.

MON RÉVÉREND PERE,

La paix de notre Seigneur.

VOUS avez dû apprendre par les lettres de nos Miſſionnaires & par les nouvelles publiques, quel eſt ici l'état préſent

de la Religion ; c'eſt pourquoi, vous ſuppoſant à cet égard ſuffiſamment inſtruit, je me bornerai dans cette lettre à vous entretenir de mon voyage de Canton à Pékin, & de ce que j'ai vu de plus ſurprenant dans cette Capitale de l'Empire.

Le 16 Décembre 1750, les Jéſuites qui réſident ici, préſenterent une requête à l'Empereur, par laquelle ils lui annonçoient l'arrivée de trois de leurs confreres (deux Jéſuites Portugais, & moi) ajoutant que les connoiſſances que nous avions des ſciences d'Europe, & entr'autres des Mathématiques, de la Muſique, & de la Pharmacie, pourroient être de quelqu'utilité, s'il plaiſoit à ſa Majeſté de nous faire venir dans ſa Capitale. Le Prince conſentit de bonne grace à ce qu'on

ſouhaitoit. Il ordonna même qu'on fît venir à ſes propres frais les trois Européans dont on lui parloit. La volonté de l'Empereur fut manifeſtée aux tribunaux de Pékin. Ceux-ci la firent ſavoir au Vice-Roi de Canton, & lui enjoignirent en même-temps qu'il eût à nous pourvoir de tout ce qui étoit néceſſaire pour le voyage, l'avertiſſant que l'intention de Sa Majeſté étoit que nous fuſſions traités ſuivant l'ancien rit.

Il ne faut pas douter que les infideles, qui s'applaudiſſoient de la perſécution que ſouffroit l'Egliſe de J. C. ne viſſent à regret les Miniſtres de l'Evangile appellés à la Cour. Ceux qui étoient chargés de nous faire partir, obéirent néanmoins ſans réplique & ſans délai aux ordres qu'ils avoient reçus ; & vers le

commencement du mois de Mars de l'année 1751, les Mandarins de Canton envoyerent au Procureur de Macao, comme à celui qui repréſente les Européans, pour demander, ſelon la coutume, ſi nous étions arrivés, & ſi nous jouiſſions d'une bonne ſanté. Ils le chargeoient encore de nous prier de vouloir bien déterminer le jour de notre départ. Comme nous étions informés de tout ce qui s'étoit paſſé à la Cour ſur ce qui nous concernoit, nous avions commencé à prendre quelques arrangements, & déja l'on travailloit à nos habits Chinois. Nous répondîmes donc que le 28 Mars nous ſerions en état de nous mettre en chemin pour Canton. Le jour indiqué étant arrivé, j'en paſſai une bonne partie à m'inſtruire des manieres

Chinoiſes & à m'y exercer. On me répéta ce qu'on m'avoit déja dit pluſieurs fois, que c'étoit ici le pays du monde où il falloit être le plus attentif à ne rien négliger des manieres extérieures. Manquer à une des moindres, c'eſt preſque commettre un crime capital ; & un Miſſionnaire, s'il veut faire quelque fruit, doit y être expert, autrement il ne ſeroit pas même écouté des Chinois, qui le regarderoient comme un ſauvage. Plus qu'ailleurs il faut nous faire ici tout à tous, pour gagner tous les hommes à J. C.

Vers les trois heures du ſoir je me rendis avec ceux de nos Peres, tant François que Portugais, qui voulurent bien m'accompagner, dans la barque qui devoit me tranſporter à Canton. Les adieux faits de part & d'au-

tre, nous nous abandonnâmes entre les mains de la divine Providence, & nous partîmes pour n'aller coucher qu'à deux lieues de-là, vis-à-vis d'un corps-de-garde & de l'habitation de quelques Mandarins Chinois qui ſont là pour garder les premieres avenues de leur pays. Cette précaution de prendre le ſoir ſon logement près de la maiſon de quelque perſonne d'autorité, eſt une précaution néceſſaire pour ſe garantir, non de la violence ou de la furie, mais de la ſubtile adreſſe des voleurs qui fourmillent dans ces cantons. Ces ſortes de gens font ici des tours ſi merveilleux que ceux même qui en ſont la victime, les admireroient, & ne pourroient s'empêcher d'en rire, s'il s'agiſſoit de quelque choſe de moins que de leur fortune.

Nous n'arrivâmes à Canton qu'après cinq jours d'une paiſible navigation. Le Vice-Roi nous diſpenſa d'aller en perſonne le viſiter. Des billets fabriqués à la mode & ſuivant le cérémonial du pays, nous acquitterent de cette obligation, tant envers lui qu'envers les autres Mandarins. Comme c'étoit aux frais de l'Empereur que nous devions aller de Canton à Pékin, c'étoit au Magiſtrat Chinois de nous fournir le néceſſaire. Il devoit de plus nous donner un Mandarin pour veiller à notre ſûreté durant la route. Les choſes ne ſe font ici qu'avec lenteur. On fut 64 jours à terminer cette affaire. Nous fûmes obligés de paſſer tout ce temps dans l'enceinte de nos barques, qui étoient au port de Canton expoſées à toutes les

ardeurs du'n ſoleil brûlant, & à l'infection d'une vaſe mêlée de toutes ſortes d'ordures qu'y laiſſoit chaque jour le reflus de la riviere.

Enfin le premier jour du mois de Juin de l'année 1751, on nous dit que nos affaires étoient terminées ; que notre paſſeport étoit expédié ; qu'on avoit livré à nos gens l'argent néceſſaire, & qu'un des Mandarins de marine avoit ordre de nous trouver des barques ; car celles où nous étions n'étoient pas des barques de voyage, & n'appartenoient pas à l'Empereur. Le lendemain les barques furent trouvées ; le Mandarin qui devoit nous conduire vint ſe préſenter, & ſur le ſoir nous fimes force de rames vers le Nord. Je quittai avec plaiſir un ſéjour où ma ſanté faillit à faire un triſte naufrage.

De Canton à Nan-tchang je n'ai rien vu qui puiſſe mériter attention, excepté la montagne qui ſépare la province de Canton de celle de Kiang-ſi. Ce fut pour moi un des plus beaux ſpectacles, que la vue de cette montagne. Des vallons merveilleux où coulent ſans ceſſe une infinité de petits ruiſſeaux, la coupent par intervalles. Ces ruiſſeaux, après avoir ſerpenté long-temps, ſe réuniſſent enfin pour former une riviere qui porte la fertilité dans le pays voiſin. Un grand chemin pavé de cailloux, que la nature a formés de différentes couleurs, & auxquels la multitude de ceux qui paſſent a donné le poli du plus beau marbre, la ſépare pour la commodité & l'agrément des voyageurs. Les hommes ſeuls peuvent faire ſur ce chemin la

fonction que font ailleurs les bêtes de charge : encore faut-il qu'ils n'ayent aux pieds que des ſouliers treſſés avec une eſpece de corde particuliere au pays ; & comme c'eſt le ſeul paſſage pour ceux qui ne veulent pas continuer leur chemin par eau, ou qui veulent abréger conſidérablement leur route, il eſt fréquenté chaque jour par des milliers de perſonnes ; de ſorte qu'on le prendroit plutôt pour un marché & pour une foire perpétuelle, que pour un grand chemin. On eſt un jour entier à traverſer cette montagne, après laquelle on continue d'aller par terre, ou l'on ſe rembarque ſi l'on veut. Nous prîmes ce dernier parti pour aller à Nan-tchang.

De Nan-tchang à Pékin je n'eus guere que maladies, pei-

nes, mauvais chemins. Nous employâmes 45 jours pour nous y rendre : le Mandarin qui nous conduiſoit, ne nous faiſoit avancer qu'à très-petites journées. Plus d'une fois nous le priâmes de nous faire aller un peu plus vîte : nous eûmes toujours de lui la même réponſe : » Vous » êtes des étrangers, nous di- » ſoit-il, vous ignorez nos cou- » tumes. Par ordre de l'Empe- » reur je ſuis chargé de vos pré- » cieuſes perſonnes; il fait grand » chaud, je n'ai garde de vous » expoſer à tomber malades. » D'ailleurs, ajoutoit-il, il n'y a » que des hommes vils qui puiſ- » ſent voyager avec précipita- » tion ». Il fallut nous contenter de ces raiſons, & nous réſoudre à dévorer patiemment tout l'ennui d'une route la plus faſtidieuſe qui ſoit peut-être au

monde. Car ne croyez pas, je vous prie, qu'on voyage ici, comme on le fait ailleurs. Enfermés dans une litiere comme dans une boîte, à peine, pour pouvoir reſpirer, eſt-il permis d'en entr'ouvrir les petites lucarnes qu'on y a ménagées des deux côtés. Arrivés dans les auberges pour prendre ſes repas ou ſon repos, ce ſeroit une indécence monſtrueuſe que d'en ſortir, pour aller repaître ſes yeux de ce qu'il pourroit y avoir de curieux dans la ville ou le village, où l'on ſe trouve pour lors. Ainſi, dans une route de 500 lieues, par un des plus beaux pays du monde, je n'ai pas vu dequoi pouvoir vous entretenir un quart-d'heure.

Le 22 Aouſt, jour de Dimanche, & l'octave de l'Aſſomption, nous arrivâmes à Pékin vers le

midi. Quelques-uns de nos PP. étoient venus au devant de nous juſqu'à deux lieues de la ville. Ils nous inviterent à aller deſcendre au college des PP. Portugais, pour nous tranſporter de-là dans la chapelle de Monſeigneur l'Evêque, où ce Prélat nous attendoit, revêtu de ſes habits pontificaux. Nous eûmes l'honneur de lui être préſentés & de recevoir ſa bénédiction. Les circonſtances de la derniere perſécution & de l'état où ſe trouvoit actuellement la Religion, lui fournirent les termes les plus pathétiques & les plus attendriſſants, pour un petit diſcours qu'il nous adreſſa; après lequel, au ſon des inſtruments Chinois, il entonna la Meſſe pour remercier Dieu de lui avoir amené un renfort contre l'ennemi commun du genre humain.

Quelques jours après notre arrivée nous nous tranſportâmes à *Haï-tien* (à trois lieues de Pékin) où étoit pour lors la Cour. Le Seigneur Tartare qui eſt chargé ici des affaires qui nous concernent, avertit un des Eunuques de la *préſence*, que les Européans nouvellement arrivés venoient avec leurs confreres rendre hommage à Sa Majeſté, & lui offrir des préſents. Celui-ci en informa l'Empereur, & ce Prince répondit à la maniere accoutumée les trois mots ſuivants: *Je le ſais*, (car ici l'Empereur ſait toujours tout.) A l'inſtant on nous manda de faire les cérémonies preſcrites pour ces ſortes d'occaſions, ce que nous exécutâmes de la maniere ſuivante. Dans une des cours où nous étions pour lors rangés de front ſur une même ligne,

& la face tournée du côté de l'appartement de l'Empereur ; nous nous proſternâmes d'abord avec gravité & dans un ſilence profond & reſpectueux. Trois fois nous frappâmes la terre du front. Nous nous relevâmes pour faire de nouveau la même cérémonie, que nous recommençâmes une troiſieme fois, après quoi on nous ordonna d'attendre les ordres de Sa Majeſté. Quelques heures s'étant écoulées, on vint nous dire que l'Empereur nous avoit fait l'honneur d'accepter pluſieurs des choſes qu'on lui avoit préſentées de notre part. On ajouta qu'il nous envoyoit des mets de ſa table. On nous les livra en même temps, & nous les mangeâmes, étant debout dans le lieu même où nous étions. Ainſi finit la cérémonie de notre ré-

ception au ſervice de l'Empereur. Il nous fut libre après cela d'aller & de venir comme nous le jugions à propos. Je paſſai les premiers jours à rendre les viſites que j'avois reçues, & à voir les curioſités du pays. Je ne vous en décris aucune ici, parce que je ne pourrois dire que ce que cent autres on dit avant moi, & que vous pouvez trouver dans tous les livres qui parlent de la Chine. Une choſe qui n'arrive pas ſouvent & qui eſt digne de votre curioſité, me fournira l'occaſion de vous entretenir d'une maniere plus intéreſſante. Je vous prie ſeulement de vouloir bien vous rappeller de temps en temps, en liſant ce qui ſuit, que je ne raconte que ce que j'ai vu, afin que ſi vous y trouvez du merveilleux, vous ne ſoyez

pas tenté de le révoquer en doute.

C'eſt une ancienne coutume à la Chine de célébrer avec pompe la ſoixantieme année de la mere de l'Empereur. Quelques mois avant que cette Princeſſe eût atteint cet âge, tous les Tribunaux de la capitale, tous les Vice-Rois & grands Mandarins de l'Empire, eurent ordre de ſe préparer à la cérémonie preſcrite ; la plus brillante qui ſe faſſe dans ces cantons. Tous les Peintres, Sculpteurs, Architectes, & Menuiſiers de Pékin & des Provinces voiſines, ne ceſſerent d'être occupés pendant plus de trois mois de ſuite, à faire chacun des chefs-d'œuvres de leur métier. Beaucoup d'artiſans d'autre eſpece eurent auſſi leurs occupations. Il s'agiſſoit de conſtruire de quoi charmer

les yeux d'une Cour délicate & voluptueuſe, accoutumée à voir ce qui ſe fait de plus beau dans les quatre parties du monde. Les décorations devoient commencer à une des maiſons de plaiſance de l'Empereur, qui eſt à *Yuen-min-yuen*, & ſe terminer au Palais qui eſt à Pékin dans le centre de la ville Tartare; c'eſt-à-dire, à quatre lieues environ de diſtance.

Il y a deux chemins pour aller d'un de ces Palais à l'autre. L'Empereur décida que la marche ſe feroit le long de la riviere, préférablement au chemin ordinaire. Ce fut donc du côté de l'eau que ſe tournerent d'abord tous les préparatifs. Le Prince fit conſtruire de nouvelles barques de la forme & de la grandeur à peu près de nos brigantins. L'or & la di-

verſité des couleurs dont elles étoient ornées leur donnoient un éclat éblouiſſant. Ces barques étoient deſtinées à porter l'Empereur, l'Impératrice ſa mere, & toutes les perſonnes de leur ſuite ; mais par un accident que l'Empereur lui-même avoit prévu, & que tous gens de bon ſens prévirent comme lui, elles ne furent d'aucun uſage.

A Pékin les froids ſont extrêmes, & c'étoit dans la ſaiſon la plus rigoureuſe de l'année qu'on devoit faire la cérémonie. Il étoit naturel de penſer que la riviere ne ſeroit pas navigable. Quelques Mandarins cependant aſſurerent à l'Empereur qu'ils ſauroient bien lever tous les obſtacles. Voici comment ils s'y prirent. Par leur ordre, des milliers de Chi-

nois furent occupés nuit & jour, les uns à battre & agiter l'eau, pour empêcher qu'elle ne gelât, & les autres à rompre la glace qui s'étoit formée malgré les précautions de leurs camarades, & à la tirer du lit de la riviere. Ce rude travail dura environ trois ſemaines, après leſquelles voyant que le froid s'augmentoit toujours, & qu'il étoit enfin le plus fort, ils lui cedérent la place & ſe déſiſterent d'une entrepriſe la plus téméraire qui fut jamais. Il n'en coûta à ſon principal auteur que la privation d'une année de ſes revenus ; punition aſſez légere dans un pays comme celui-ci, où c'eſt toujours un crime capital de ſe trouver hors d'état & même dans l'impoſſibilité de tenir ce qu'on avoit eu la témérité de promettre à l'Empe-

reur ; & où il en coûte ſi peu d'abattre les têtes. On déclara donc les barques inutiles & il fut conclu qu'on leur ſubſtitueroit des traînaux. Mais avant tout cela on avoit travaillé avec une incroyable ardeur aux embelliſſemens qui devoient décorer le paſſage de l'Impératrice mere. Ils furent tels à peu près que je vais dire.

Des deux côtés de la riviere s'élevoient des bâtimens de différentes formes. Ici c'étoit une maiſon quarrée, triangulaire, ou poligône, avec tous ſes appartements. Là c'étoit une rotonde, ou tel autre édifice ſemblable ; à meſure qu'on deſcendoit, on en voyoit d'autres dont la conſtruction variée en cent manieres différentes occupoit, amuſoit, charmoit la vûe, quelque part qu'on voulût s'arrêter.

Dans les endroits où la riviere, en s'élargiſſant, s'écartoit de la ligne droite, on avoit fabriqué des maiſons de bois qui étoient ſoutenues par des colonnes plantées dans la riviere, & qui s'élevoient au deſſus de la ſurface de l'eau, les uns de deux pieds, & les autres de trois, de quatre, ou même plus haut, ſuivant le deſſein de l'Ingénieur Chinois. La plupart de ces maiſons formoient des iſles, dans leſquelles on alloit par le moyen de quelques ponts qu'on avoit conſtruit pour cet uſage. Il y en avoit qui étoient entiérement iſolées, d'autres étoient contiguës, & on pouvoit communiquer de l'une à l'autre par des galeries couvertes, dont la fabrique ne différoit pas de celles des maiſons & des ponts dont je viens de parler. Tous

ces

ces édifices étoient dorés, peints & embellis dans le goût le plus brillant du pays. Ils avoient chacun leurs uſages particuliers. Dans les uns étoient des chœurs de muſique : dans les autres des troupes de comédiens, dans la plupart il y avoit des rafraîchiſſements & de magnifiques trônes pour recevoir l'Empereur & ſa mere, ſuppoſé qu'il leur prît envie de s'y arrêter pour goûter quelques moments de repos.

Dans la ville, autre ſpectacle encore plus beau dans ſon genre que celui que je viens d'ébaucher. Depuis la porte du couchant, par où la Cour devoit entrer, juſqu'à la porte du Palais, ce n'étoit que bâtiments ſuperbes, periſtiles, pavillons, colonnades, galeries, amphithéatres, avec des trophées & autres

ouvrages d'architecture Chinoiſe, auſſi éclatants les uns que les autres. Tout cela étoit embelli de feſtons, de guirlandes, & de pluſieurs autres ornements ſemblables, leſquels étant faits avec la plus belle ſoie, & de couleurs différentes, offroient un coup d'œil charmant. L'or, les diamants imités, & autres pierreries dans le même goût, y brilloient de tous côtés. Une grande quantité de miroirs d'un métal fort poli, y relevoit infiniment ce ſpectacle. Leur conſtruction & leur arrangement, en multipliant d'un côté les objets, les raſſembloient de l'autre en mignature, pour en former un tout qui enchantoit les yeux.

Ces brillants édifices étoient interrompus de temps en temps par des montagnes & des vallons factices qui imitoient la

re, & qu'on eût pris pour réables déſerts, & pour des t réels de la plus délicieuſe ude. On y avoit pratiqué ruiſſeaux & des fontaines, té des arbres & des broſ- s, attaché des bêtes fauves, quelles on avoit donné des udes ſi naturelles, qu'on eût u'elles étoient animées. Sur me ou ſur le penchant de ques-unes de ces monta- on voyoit des bonzeries leurs petits temples & idoles. On pouvoit y par- r par le moyen de quelques iers qu'on y avoit ménagés. avoit fait dans d'autres en- ts des vèrgers & des jar- . Dans la plupart de ceux- y avoit des treilles avec s raiſins dans leurs diffé- s degrés de maturité. Dans utres étoient des arbres de

preſque toutes les ſortes, qui portoient des fruits & des fleurs des quatre ſaiſons de l'année. On ne les diſtinguoit pas des véritables, quoiqu'ils fuſſent artificiels.

Ce n'eſt pas tout. On avoit diſtribué dans divers endroits du paſſage, des lacs, des mers & des réſervoirs avec leurs poiſſons & leurs oiſeaux aquatiques de bien des eſpeces. On avoit placé autre part des enfants déguiſés en ſinges & en d'autres animaux, qui jouoient entr'eux le rôle qu'on leur avoit appris. Comme c'étoit avec la peau même des animaux qu'ils repréſentoient, qu'on les avoit habillés, on pouvoit aiſément y être trompé. D'autres enfants étoient habillés en oiſeaux, & en jouoient le perſonnage ſur des colonnes, ou ſur des pieux.

fort élevés. Ces colonnes ou ces pieux étoient revêtus en dehors de ſoie, & cachoient des hommes placés au bas & occupés à faire mouvoir les enfants qui étoient au deſſus. On avoit mis ailleurs des fruits d'une groſſeur énorme, dans leſquels il y avoit auſſi des enfants. Ces fruits s'ouvroient de temps en temps & laiſſoient voir aux ſpectateurs ce qu'ils renfermoient. Je ne puis vous dire mon R. P. ſi tout cela étoit ſymbolique, ou ſi ce n'étoit ſimplement que la production d'une imagination bizarre. Des chœurs de muſique, des troupes de Comédiens, Batteleurs & autres, étoient placés par intervalles, comme le long de la riviere, & tâchoient, chacun ſuivant ſa force, ſa ſcience ou ſon adreſſe, de faire quelque choſe qui

pût agréer, ſinon à l'Empereur & à ſa mere, du moins à quelques Grands de leur ſuite, au ſervice deſquels ils pouvoient eſpérer d'être admis.

Chaque Tribunal avoit un endroit particulier qu'il avoit fait conſtruire & embellir à ſes dépens, de même que les Gouverneurs de chaque Province, les Régulos & autres grands de l'Empire. La variété des lanternes & leur arrangement faiſoient un ſpectacle qui mériteroit une deſcription à part. Mais comme on a parlé dans bien des occaſions de ces lanternes Chinoiſes, de la maniere dont on les fabrique, & des ornements qui les environnent ou les accompagnent, je vous renvoie aux livres qui en font mention.

Quand une fois les ouvrages

commencerent à avoir quelque forme, on fit très-expreſſes défenſes à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles fuſſent, de faire uſage de la pipe le long des rues nouvellement décorées. Cette précaution parut néceſſaire pour prévenir tout accident qui pouvoit être cauſé par le feu. La police qui s'obſerva dans cette occaſion, comme pendant tout le temps que durerent les préparatifs de cette fête, me parut admirable. Quelques ſemaines avant le jour de la cérémonie, il fut réglé que les rues (qui ſont ici extrêmement larges) ſeroient partagées en trois parts, afin que les gens de pied & ceux qui étoient à cheval, les allants & les venants, en un mot cette multitude prodigieuſe de monde qui ſe trou-

voit pour lors dans cette capitale, pût jouir à ſon aiſe de ce ſpectacle. Le milieu de la rue qui étoit beaucoup plus large que les deux côtés, étoit deſtiné pour tous ceux qui étoient à cheval, ou en équipage; un des côtés pour ceux qui alloient, & l'autre pour ceux qui venoient. Il ne fut pas néceſſaire pour faire obſerver cet ordre, que des Grenadiers, la bayonnette au bout du fuſil, ou le ſabre nud à la main, menaçaſſent de frapper. Quelques ſoldats armés ſimplement d'un fouet, empêcherent tout déſordre & toute confuſion. Ainſi des milliers de perſonnes voyoient tranquillement dans l'eſpace de quelques heures, ce que peut-être ils n'euſſent pas pu voir dans quinze jours, ſans cette précaution.

Mais comme ce n'eſt pas ici l'uſage que les femmes ſortent, & ſe mêlent parmi les hommes, & que d'ailleurs il n'étoit pas raiſonnable qu'elles fuſſent privées d'un ſpectacle qu'on avoit préparé principalement pour une perſonne de leur ſexe, l'Empereur y pourvut en indiquant certains jours pour elles ſeules. Pendant ces jours, il n'étoit permis à aucun homme de s'y trouver, & aucun ne s'y trouva en effet. De cette façon tout le monde fut content & ſatisfit ſa curioſité ſans manquer à aucun des rits, ni à aucune bienſéance du pays.

Une autre choſe qui mérite de vous être marquée, eſt le choix qu'on fit de cent veillards qui étoient cenſés avoir été tirés des différentes provinces de l'Empire & être âgés chacun

de cent ans. On ne chercha pas les plus vieux pour cela (car l'Empereur donne ici les années comme il lui plaît) mais on voulut avoir ſeulement ceux qui avoient une barbe plus blanche, plus longue, ou plus vénérable. Ces vieillards étoient habillés uniformément & portoient ſur la poitrine une longue médaille d'argent ſur laquelle étoient gravés les caracteres qui exprimoient la Province qu'ils repréſentoient. On appelloit ces vieillards en langue du pays *Pe-lao-King-cheou*, c'eſt-à-dire les cents vieillards qui rendent hommage à Sa Majeſté, lui ſouhaitent autant d'années de vie qu'ils en ont entre eux tous.

Les *Chang-pa-sien*, *Hia-pa-sien*, & *Tchoung-pa-sien*, c'eſt-à-dire, les anciens ſages, ou au-

trement les immortels, au nombre de trois fois huit, dont chaque huitaine forme un ordre particulier, différent des deux autres; ces anciens ſages, dis-je, devoient auſſi ſervir au triomphe de l'Impératrice, & lui ſouhaiter leur ſageſſe & leur immortalité; c'eſt pourquoi leurs ſtatues de grandeur un peu plus qu'humaine, furent placées non loin de la premiere entrée du Palais. On leur avoit donné des figures & des attitudes différentes apparemment pour exprimer les vertus particulieres, dont elles étoient le ſymbole, ou qu'on ſuppoſoit avoir été plus chers aux ſages qu'elles repréſentoient.

Tout ce qu'on s'étoit propoſé de faire étant achevé, & l'Empereur craignant toujours que malgré les précautions qu'on

ne ceſſoit de prendre, il n'arrivât quelque incendie, qu'on auroit eu de la peine à éteindre, & qui eût pu réduire toute la Ville en cendre, voulut qu'on ouvrît la cérémonie, & qu'on la commençât cinq jours avant que l'Impératrice ſa mere eût atteint ſa ſoixantieme année. L'ordre en fut intimé d'abord, & exécuté en ſuite le 20e. jour de la 11e. Lune de la 16e. année du regne de l'Empereur *Kien-long* ; c'eſt-à-dire, dans notre ſtyle, le 6e. jour du mois de Janvier de l'année 1752.

Je ne vous dirai rien de la marche & de l'ordre qui s'y obſerva, parce que je n'en ai rien vu moi-même. Dans ces ſortes d'occaſions, ainſi que toutes les fois que l'Empereur ſort, chacun ſe barricade dans ſa maiſon, & il n'eſt pas permis à qui

que ce ſoit qui n'eſt pas en place pour cela, d'aller jetter des regards téméraires ſur la perſonne du Prince. On m'a dit ſeulement que l'Empereur précédoit ſa mere de quelques pas, & lui ſervoit d'écuyer. Ce Prince étoit monté à cheval au ſortir de la riviere, & l'Impératrice mere s'étoit miſe dans une chaiſe ouverte de tous côtés. Toutes les perſonnes de leur cour ſuivoient à pied. Leurs Majeſtés s'arrêtoient de temps en temps pour examiner à l'aiſe ce qui leur plaiſoit davantage.

Le ſoir même on commença à abattre, & peu de jours après, tout ce qui étoit dans la Ville fut détruit ; mais l'Empereur ne voulut pas qu'on touchât à ce qui étoit ſur l'eau ou le long des bords de l'eau. Il le fait conſerver comme un mo-

nument de la magnificence de ſon regne.

Parmi les préſents qui furent faits dans cette occcaſion, il ſe trouva ce qu'il y a de plus curieux & de plus rare dans les quatre parties du monde. Les Européans ne s'oublierent pas. Comme ceux qui ſont à la Cour n'y ſont reçus qu'en qualité de Mathématiciens ou d'Artiſtes, ils voulurent que leur préſent répondît à ces titres, & pût être du goût de l'Empereur. Ils firent donc une machine dont voici à peu-près la deſcription. Un Théatre en hémicycle d'environ trois pieds de haut, préſentoit dans ſon enceinte des peintures d'un goût délicat. Ce Théatre avoit trois ſcenes de chaque côté, repréſentant chacune des deſſeins particuliers qu'on avoit peints en perſpec-

tive. Dans le fond étoit une ſtatue habillée à la Chinoiſe, tenant entre ſes mains une inſcription par laquelle on ſouhaitoit à l'Empereur la vie la plus longue & la plus fortunée. Cette inſcription étoit *Vouannien-hoan.* Devant chaque ſcene étoient auſſi des ſtatues Chinoiſes qui tenoient de la main gauche un petit baſſin de cuivre doré, & de la main droite un petit marteau de même métal. Ce Théatre, tel que je viens de le décrire, étoit ſuppoſé avoir été bâti ſur les bords de l'eau. Le devant repréſentoit une mer, ou pour mieux dire, un baſſin, du milieu duquel s'élevoit un jet d'eau qui retomboit en caſcade : une glace de miroir repréſentoit le baſſin, & des filets de verre ſoufflés à la lampe par un homme du métier fort

habile, étoient ſi deliés, & imitoient ſi bien un jet d'eau, qu'on s'y trompoit d'un peu loin. Autour du baſſin on avoit marqué un cadran en lettres Européannes & Chinoiſes. Une oie & deux canards étoient au milieu de l'eau à prendre leurs ébats. Les deux canards barbotoient, & l'oie marquoit avec ſon bec l'heure préſente. Le tout ſe mouvoit par des reſſorts que faiſoit aller une horloge dans la machine. Une pierre d'aiman qui étoit cachée auſſi, & qui faiſoit le tour du cadran, ſe faiſoit ſuivre par l'oie, dont la plus grande partie étoit de fer. Quand l'heure étoit ſur le point de ſonner, la ſtatue qui tenoit en main l'inſcription, ſortoit de ſon appartement qui étoit au fond du Théatre, & venoit avec un profond reſpect montrer ſa

légende ; enſuite les ſix autres ſtatues jouoient entr'elles un air, en frappant, chacune ſur ſon baſſin, la note qu'on lui avoit aſſignée, autant de fois, & dans les temps que la muſique le requéroit. Cela fini, le porteur de l'inſcription s'en retournoit gravement, pour ne revenir qu'à l'heure ſuivante. Cette machine plût ſi fort à l'Empereur, qu'il voulut en témoigner ſa reconnoiſſance aux Européans. Il leur fit à ſon tour un don qui équivaloit au moins à la dépenſe qu'on avoit été obligé de faire pour la conſtruction de ce que nous lui avions offert. L'honneur qu'il nous fit en cela, eſt ici beaucoup plus précieux que les plus grandes richeſſes. Il fit placer cette machine dans un des endroits du Palais où il va le plus ſouvent

& on l'y conſerve encore aujourd'hui avec grand ſoin. C'eſt ainſi que nous tâchons, pour l'intérêt de la Religion, de gagner la bienveillance du Prince & de lui rendre nos ſervices utiles & néceſſaires, afin de l'engager, ſinon à devenir favorable aux Chrétiens, du moins à ne pas les perſécuter, & à laiſſer aux Miniſtres du Seigneur la liberté de faire connoître J. C. à ceux qui voudront bien les écouter.

L'Empereur accorda des gratifications à tous les Mandarins de la Capitale, en récompenſe des ſoins & des peines qu'ils s'étoient donnés pour faire réuſſir la fête. Toutes les femmes de l'Empire ayant 80 ans & plus, eurent auſſi part à ſes libéralités. La ſomme d'argent, à proportion de leur âge, étoit plus ou moins conſidérable. On

compte qu'il s'eſt dépenſé pour cette fête, tant par l'Empereur que par les différents Corps ou particuliers qui y contribuerent, plus de trois cents millions.

Je ne puis, mon R. P. me réſoudre à finir cette lettre, ſans vous dire un mot de ce qui concerne la Religion. Quoiqu'elle ſoit toujours proſcrite à la Chine, nous ne laiſſons pas à Pékin d'exercer librement notre miniſtere dans l'enceinte de nos maiſons & même au dehors, en prenant certaines précautions. Le Service divin ſe fait dans notre Egliſe tous les Dimanches, comme dans la Paroiſſe la plus réguliere. Les Chrétiens y viennent ſans crainte & aſſiduement. Ils y chantent les louanges du Seigneur en langue Chinoiſe : ils entendent le Sermon, & aſſiſ-

tent à la grand'Meſſe qui s'y dit avec autant de ſolemnité qu'on pourroit le faire en Europe. Nous avons des congrégations particulieres pour les plus fervents des Chrétiens. Congrégations du Saint Sacrement, du Cœur de JESUS, de la Ste. Vierge : congrégation de pénitence, dont l'objet eſt de faire pénitence non-ſeulement pour ſes propres péchés, mais auſſi pour ceux des autres, & de demander à Dieu par ſes œuvres ſatisfactoires, qu'il veuille bien ſe laiſſer fléchir en faveur de tant d'infideles qui ignorent & qui blaſphêment ſon ſaint Nom.

Depuis le 30 Septembre 1750 juſqu'au 19 Octobre 1751 nous avons eu à Pékin 5200 communions ; 92 baptêmes d'adultes ; 30 d'enfants de Chrétiens, & 2423 d'enfants d'infideles,

la plupart malades, expoſés ou ſur le point de mourir. Le P. Kao, Jéſuite Chinois, dans les différentes excurſions qu'il a faites dans le diſtrict de notre Miſſion Françoiſe, a eu 2006 communions, 91 baptêmes d'adultes, & 180 d'enfants de Chrétiens. Au reſte, je ne parle que de ce qui s'eſt fait par notre Miſſion Françoiſe. Comme les deux maiſons que les Peres Portugais ont à Pékin, ont chacune des Chrétientés plus nombreuſes ſans comparaiſon que les nôtres, ces Peres ont auſſi recueilli beaucoup plus de fruit que nous.

Les Peres du Gad, le Fevre & de la Roche, malgré la perſécution & la gêne extrême où ils ſont obligés de vivre, ont auſſi fait une abondante moiſſon dans les provinces qu'ils

cultivent. Le Pere *Lieou*, mon compagnon de voyage, le plus âgé des Chinois qu'on a vus à Paris au College de Louis le Grand, travaille depuis plus d'un an & demi, dans la province de *Hou-quang*, avec beaucoup de zele & de ſuccès.

Pour moi, s'il m'étoit permis de parler de mes eſſais dans le miniſtere Apoſtolique, je vous dirois que j'ai baptiſé cinq enfants d'infideles en danger de mort; que j'ai entendu une centaine de confeſſions; que je ſuis chargé depuis quelques mois de la congrégation des enfants, qui eſt ſous le titre & ſous les auſpices des S S. Anges Gardiens; & que j'étudie avec ardeur la langue Chinoiſe, dans l'eſpérance que, quand j'y aurai fait plus de progrès, je pourrai m'appliquer à d'autres bonnes œuvres, & ſui-

vre de plus près les exemples de courage & de zele que j'ai devant les yeux. Je me recommande inſtamment à vos ſaints Sacrifices, dans l'union deſquels j'ai l'honneur d'être, &c.

EXTRAIT DES LETTRES DE QUELQUES MISSIONNAIRES DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

Du Pere Grimod, au P. Bimet.

A Iſpaham le 20 Août 1750.

ENFIN, mon R. P. après un an & huit mois de voyage, me voici dans la Capitale de la Perſe. Je ne vous dirai pas ce que j'ai eu à ſouffrir des hérétiques, des infideles, & des voleurs. Je dois le taire, de peur qu'il ne me ſoit dit un jour : *Vous avez*

avez reçu votre récompenſe. Mais ce ne ſont là que les commencements & l'apprentiſſage d'un Miſſionnaire. Ce que je vois ici & ce qui regarde notre Miſſion entiere, annonce bien d'autres diſgraces, & ne ſe doit point paſſer ſous ſilence.

Depuis vingt ans, c'eſt-à-dire, depuis qu'eſt monté ſur le Trône *Thamas-Kam*, ou *Thamas-Kouli-Kam*, où *Nader-Cchah*, car il avoit tous ces noms, & bien d'autres encore; depuis, dis-je, environ 20, ans toutes ſortes de calamités ont commencé à fondre ſur ce pays, & par conſéquent la Miſſion a auſſi commencé à ſouffrir, & a vu peu à peu ſon peuple, ou périr, ou ſe diſperſer & ſe retirer en d'autres contrées. Une infinité de perſonnes ſont mortes de faim ou ſous les coups:

pluſieurs ont pris la fuite, & Iſpaham, où l'on comptoit, comme tout le monde ſait, près de deux millions d'ames, eſt réduit à vingt ou trente mille tout au plus.

Mais les miſeres paſſées ne ſont rien en comparaiſon de celles dont je ſuis aujourd'hui le témoin oculaire. Dieu ſemble avoir livré ce Royaume à la fureur de ſes ennemis. Les Perſans ne ſont plus. Des peuples appellés *Cords*, accoutumés aux vols & aux rapines dès leur enfance, ſe ſont emparés de leur gouvernement, & ſont preſque par-tout les maîtres. Les Perſans ne gardoient plus ni juſtice, ni loix; mais les peuples dont Dieu ſe ſert pour les châtier, ſont encore plus méchants qu'eux. Leur Chef, nommé *Alimerdon-Kam*, s'eſt emparé d'Iſpa-

ham après trois jours de ſiege. Ce fut le premier jour de Juin de cette année qu'il s'en rendit maître. Reliſez dans les hiſtoires les deſcriptions les plus vives & les plus énergiques de pillage & de ſaccagement de Villes, & vous y trouverez tout au plus la moitié des cruautés qui ſe ſont exercées dans ce jour malheureux, où ce Chef de bandits entra dans cette Capitale.

La vue ſeule de cette Ville infortunée eſt capable d'arracher des larmes aux cœurs les plus durs. On n'y voit que ruines ſur ruines. Vous y faites deux & trois lieues ſans trouver une ſeule maiſon habitée. Je dis deux & trois lieues, parce que l'étendue d'Iſpaham eſt immenſe. Sans compter les Fauxbourgs ou Villages qui lui ſont contigus, il a ſept à huit lieues de circuit,

& il en aura au moins vingt, ſi vous comptez ſes Fauxbourgs. *Julpha*, par exemple, eſt lui ſeul auſſi grand & même plus grand que Lyon. Le Fauxbourg, où ſont reſtés tous les Chrétiens, tant Hérétiques que Catholiques, fut épargné dans le déſaſtre général, & n'a point été, comme le reſte de la Ville, abandonné au pillage. Mais, à cela près, il a peu gagné à ce prétendu ménagement. Le vainqueur barbare en a exigé des contributions ſi exhorbitantes & avec tant de férocité, qu'à cet égard il auroit preſque mieux valu qu'il l'eût livré au pillage. Alors les Habitants auroient ſouſtrait à l'avidité du ſoldat une infinité de choſes précieuſes ; & ils l'auroient fait avec d'autant plus de facilité, qu'il n'y a pas une maiſon, tant de

Perſans que d'Arméniens, où il n'y ait des caches ſouterreines. C'eſt une précaution ſinguliere que l'on prend ici en bâtiſſant les maiſons, & qui eſt, à dire vrai, plus nuiſible qu'utile. Car dès qu'on exige de l'argent, ſoit par impôt, ou pour quelque autre raiſon que ce ſoit, ceux à qui on en demande, ont beau dire qu'ils n'en ont pas, on les charge de coups de bâton, & on les contraint ou de déterrer ce qu'ils auroient caché, ou d'emprunter ce qu'ils n'ont pas ; & quand ils ont donné ce qu'on vouloit, on recommence encore à les frapper. Combien y en a-t-il qui ſont morts ſous les coups !

Nous n'avons pas été à l'abri de ces cruautés : & ſi elles ne ſont pas tombées ſur moi, c'eſt que je n'ai pas encore mé-

rité une pareille grace. Il y a deux ou trois mois que les gens du quartier où nous demeurons, ayant appris qu'il y avoit un nouvel impôt, s'enfuirent tous, & nous laiſſerent expoſés aux ſoldats qu'on avoit envoyés. Ne ſoyez pas ſurpris de la frayeur du peuple en pareilles circonſtances : elle n'eſt que trop raiſonnable. Il ſait les ordres étranges que reçoivent ces ſoldats, quand on leur donne la commiſſion d'aller chercher des ſommes d'argent. *Prends telle ſomme*, dit-on à chacun d'eux, *dans tel endroit. Si tu ne trouves perſonne, prends chez le voiſin. Si le voiſin n'y eſt pas, tire des pierres mêmes la ſomme commandée ; mais ne reviens pas ſans l'apporter, autrement c'eſt fait de toi.* Jugez à quelles violences doivent ſe porter des hommes déja cruels

par eux-mêmes, lorſqu'ils ont reçu de ſemblables ordres, & qu'il s'agit en effet de leur propre vie.

Ils vinrent donc dans le quartier où ils devoient exiger de l'argent; & n'ayant trouvé perſonne, ils entrerent par ruſe dans notre maiſon, conduits par un enfant qui la leur indiqua. Le premier qu'ils rencontrerent fut le Frere Baſin, Médecin & Chirurgien. Ils ſe jetterent ſur lui & le maltraiterent avec la plus horrible inhumanité: enſuite ils dirent ce qu'ils demandoient. Il leur falloit cent écus: *Donne*, diſoient-ils, *donne ſur le champ, il les faut créer ſi tu ne les a pas, ou nous les tirerons de ta peau.* Cependant les coups redoubloient ſur les épaules & ſous les pieds. On leur donna d'abord tout ce qu'on

avoit d'argent ; & comme ce n'étoit pas à beaucoup près la ſomme qu'ils exigoient, on leur livra deux chandeliers d'argent. Le P. Duhan notre Supérieur, ne ſachant pas la langue Perſanne, leur parla par interprete. Ils le frapperent, le lierent à un pilier, & ſe mettoient en devoir de lui donner la baſtonade ſous les pieds. Il les avoit extrêmement enflés. Tout barbares qu'ils étoient, ils en eurent pitié, & après deux ou trois coups ils le laiſſerent. Mais cet accident cruel fit ſur un corps affoibli une ſi forte impreſſion, que huit jours après il mourut. C'étoit un Miſſionnaire parfait, non-ſeulement les Catholiques, mais encore les Hérétiques le regardoient comme un Saint. Les pleurs & les regrets dont ſa mort a été ſuivie, font l'é-

loge le plus complet de ſes vertus.

A peine avions-nous achevé ſes funérailles, qu'on nous apporta la plus accablante nouvelle. Un valet du Gouverneur vint à notre maiſon avec un Chrétien; ils nous dirent qu'ils avoient beaucoup de peine à empêcher les ſoldats d'entrer chez nous, & qu'il falloit donner actuellement douze livres peſant d'argenterie ſans qu'il y manquât une ſeule once. Il n'y eut pas moyen de s'en défendre. Ainſi nous a été enlevé toute l'argenterie de notre Egliſe. A peine avons-nous ſauvé les vaſes ſacrés des mains de ces furieux; nous ſommes donc ſans reſſource, ne recevant rien d'Europe, ayant fait de grandes dettes pour payer d'injuſtes contributions, obligés à vendre les

meubles, les habits, enfin les arbres de notre jardin, pour ſubſiſter; n'ayant pas même de quoi acheter du ris, qui eſt la nourriture commune des pauvres dans ce pays-ci. Mais toutes ces miſeres ne nous attaquent qu'à l'extérieur. La paix que Dieu nous fait goûter dans le fond du cœur nous les rend ſupportables, & nous les fait même deſirer. La faim, la ſoif, la pauvreté doivent être l'aliment d'un Miſſionnaire. Malheureux celui qui n'achete pas à ce prix l'honneur & la gloire d'annoncer l'Évangile aux Nations étrangeres.

Cependant tout fuit, tout ſe cache. Nous avions des protecteurs dans la Compagnie Hollandoiſe & dans Meſſieurs les Anglois établis ici pour le commerce, mais ils ſe ſont retirés, comme ont fait auſſi tout ce

ce qu'il y avoit de Miniſtres étrangers. Les Peres Auguſtins & les Peres Capucins ont pris le même parti. Il ne reſte plus qu'un Pere Carme & un P. Dominicain, avec leſquels nous vivons dans l'union la plus étroite.

Tel eſt, mon Révérend Pere, l'état actuel de la Perſe. Tous les jours nous entendons dire : on a fait arracher les yeux à un tel Seigneur ; on a fait battre celui-là juſqu'à la mort ; cet autre a été poignardé. Depuis la mort de *Nader-Chah*, il y a eu cinq Rois. Trois ont été maſſacrés, le quatrieme aveuglé, le cinquieme a été proclamé depuis peu. C'eſt un enfant. Il paſſe ſa vie dans ſon Haram avec ſa mere, ſes ſœurs & ſes femmes, & ne ſe mêle de rien. Il n'a été fait Roi, dit-on,

que pour la montre, & pour donner occaſion à ceux qui l'obſedent de tirer des ſommes conſidérables des Villes éloignées d'Iſpaham. Les Grands ici ſont verſés dans toutes ſortes de fourberies. Ils envoyent un Courrier à dix où vingt lieues. Là il ſe tient caché quelque temps, & fait enſuite ſemblant d'arriver d'une province éloignée. Il raconte que le pays eſt révolté, & en conſéquence, ſous prétexte de lever des troupes, on exige des contributions énormes. Après cette ſcene on en joue une autre, & le dénouement eſt toujours quelque levée d'argent.

Pour nous, au milieu de tant de maux, nous nous ſoutenons par la patience; mais étant ſans appui du côté des hommes, & tous nos Chrétiens s'étant

diſperſés au loin, il eſt bien à craindre que nous ne ſoyons bien-tôt contraints d'abandonner entiérement un Royaume, où il n'y a plus que crimes, brigandages & confuſion. Il ne ſe paſſe point de jour où l'on ne s'efforce d'enfoncer notre porte pour nous piller. Nous ne pouvons ſortir qu'en cachette, & à combien de dangers & d'inſultes ne ſommes-nous pas expoſés ? Si nous quittons la Perſe, nous irons ailleurs porter l'Evangile. Nous trouverons dans les Indes de quoi exercer notre zele.

Mais ſi, comme je l'eſpere, nous reſtons à *Julpha*, quoiqu'il n'y ait preſque plus de Catholiques, je ne manquerai pas de travaux à entreprendre pour la gloire de Dieu. Il y a des Hérétiques en grand nombre,

ou plutôt il n'y a qu'eux. Je puis inſtruire & catéchiſer. J'ai appris dans ce deſſein l'Arménien, langue aſſez aiſée en comparaiſon de l'Arabe. Au reſte, les Hérétiques ſont ici d'une opiniâtreté qui paſſe toute expreſſion. La raiſon, c'eſt qu'ils ont ici vingt-quatre Egliſes & beaucoup de Prêtres qui les entretiennent dans l'erreur & ſurtout dans une haine mortelle contre nous. D'ailleurs, ces Prêtres ſont puiſſants, & ont fait des loix terribles contre ceux qui déſertent leurs Egliſes. Ils les excommunient, les maudiſſent, & font tomber ſur eux des impôts exceſſifs. La ſeule crainte de ces impôts eſt le plus fort lien qui les retienne dans leur dépendance. Si quelqu'un vient à changer, il eſt ſûr que ſa maiſon eſt ruinée de fond en

comble. J'en ai vu un triſte exemple dans une femme que le Pere Duhan avoit retirée de l'erreur avec toute ſa famille. Les impôts ont fondu ſur elle, de ſorte qu'elle s'eſt vue réduite à la mendicité, & ſes enfants ont été contraints d'abandonner le pays. Elle a néanmoins perſévéré ; mais il en eſt peu qui ſoient capables d'une réſolution ſi généreuſe!

On diſtingue parmi les Arméniens deux ſortes de Prêtres : les uns ſont mariés, & ſont, pour la plupart, des ignorants ; Les autres, qui ne ſont pas mariés, ſe nomment *Vaſta-pietes*, & c'eſt de ce nom qu'on nous appelle. Ils ont quelque ombre de ſcience. Il y a parmi eux des Evêques ; & l'Egliſe Romaine les reconnoît les uns les autres pour véritablement

Prêtres, lorſqu'ils rentrent dans ſon ſein. Cependant rien n'eſt plus criminel que la maniere dont ils arrivent au ſacré caractere. Celui qui a beaucoup d'argent, eſt ſûr d'être Prêtre, lui & toute ſa famille, s'il le veut. J'oubliois de dire que cinq fois par an ces mêmes Prêtres & Evêques nous excommunient en public, & lancent ſur nous toutes ſortes d'anathêmes. Ils excommunient auſſi Saint Léon & le Concile de Calcédoine. Ils ne croyent point de purgatoire, ni de jugement particulier, ni de proceſſion du Saint-Eſprit. Ils ne croyent qu'une nature en JESUS-CHRIST Ils ſoutiennent encore d'autres héréſies abſurdes & monſtreuſes. Quand je les aurai un peu plus fréquentés, je ſerai en état de vous donner à cet égard des connoiſſances plus détaillées.

LETTRE DU PERE ROUSSET.

A Antoura le 15 Septembre 1750.

LA MISSION de Damas, que je viens de quitter, mérite à tous égards que je vous la faſſe connoître, & que je vous entretienne quelques moments de l'état où je l'ai laiſſée, & de la ſituation de cette grande & fameuſe ville.

On ne peut, ſans regret, ſe rappeller l'état floriſſant où étoit autrefois la Religion à Damas. Il n'en reſte que les triſtes débris. A la naiſſance du Chriſ-

tianiſme, cette ville fut, après Jéruſalem, la premiere arroſée du ſang des fideles. Saint Paul y portoit leur arrêt de proſcription, lorſqu'une lumiere céleſte l'inveſtit tout à coup, & le fit tomber à la renverſe. On montre l'endroit de l'apparition, & de ſa chûte, lequel eſt tout près de la ville; la maiſon du fidele Ananie & la cave où il ſe réfugioit dans le temps de la perſécution, de même que la porte par où les fideles firent évader Saint Paul, ſon nouveau Diſciple : tout cela ſe conſerve & ſe voit encore de nos jours.

Ces premieres perſécutions annonçoient des triomphes pour la Religion. Damas fut dans la ſuite comme le théatre du Chriſtianiſme, qui s'y ſoutint avec gloire juſqu'au temps malheureux où des ſchiſmes s'éleverent

ſous les Empereurs de Conſtantinople. Les Ariens, les Macédoniens, Neſtorius, Eutichès, mais ſur-tout le Mahométiſme, terniérent le luſtre de cette Egliſe. Cependant elle conſervoit encore quelque éclat du temps des Sarazins & de Saint Jean Damaſcene. Mais depuis que les Turcs s'en ſont emparé, c'eſt-à-dire, depuis plus de deux ſiecles, la ville de Damas n'eſt plus qu'un aſſemblage de ſectes, qui, comme autant de monſtres, la déchirent. La plus puiſſante de toutes, eſt la ſecte de Mahomet. Elle abſorbe, pour ainſi dire, toutes les autres; parce que favoriſant, comme elle fait, les paſſions brutales du cœur humain, elle attire ſans ceſſe à elle les partiſans des ſchiſmes divers, qui partagent le Chriſtianiſme de ce pays.

En effet on compte ici trois différentes nations de Chrétiens ſchiſmatiques. Les Grecs ſuivent l'erreur de Marc d'Epheſe, Sectateur de Photius ; les Suriens, celle de Dioſcore, & les Arméniens, celle de Neſtorius. Les uns & les autres n'étant plus conduits par les lumieres de la vraie foi, pour peu qu'ils ſoient éprouvés, tombent bientôt dans un précipice encore plus affreux que le premier ; & de l'erreur ils paſſent aiſément à l'infidélité, en ſe rangeant du côté de Mahomet. C'eſt ainſi que cette ville, qui étoit autrefois toute Chrétienne, s'eſt trouvée preſque toute Mahométane, en ſorte que de plus de cinq cents mille habitants, à peine y avoit-il dix mille Chrétiens.

Tel étoit à peu près l'état de

la Religion à Damas, lorſque nos Miſſionnaires, il y a plus de cent ans, y arriverent. On n'y comptoit pas trois familles Catholiques, excepté les Maronites qui forment une fort petite nation, & qui ont toujours été élevés dans la foi Romaine. Ce n'étoit pas manque de Miſſionnaires. Les PP. Cordeliers & les Peres Capucins étoient avant nous ici; mais ils n'avoient pu, ni oſé entreprendre de Miſſion chez d'autres nations que chez les Maronites, qu'ils ſervoient comme Curés, quand le Patriarche vouloit bien leur en permettre les fonctions. Nous commençâmes par ouvrir une école publique où l'on inſtruiſoit les enfants. Les peres & les meres furent bientôt inſtruits eux-mêmes par leurs enfants, & inſenſiblement ils ſe

défirent des préjugés que la haine pour les Francs avoit profondément gravés dans leur eſprit & dans leur cœur.

La crainte des perſécutions & le reſpect humain les ont retenus long-temps dans l'erreur, ou les ont fait apoſtaſier après avoir embraſſé la vraie foi. Ce ne fut que du temps du Patriarche des Grecs appellé *Civile*, qui occupoit le ſiege il y a environ 35 ans, & qui favoriſoit les Catholiques; ce ne fut, dis-je, que ſous ſon gouvernement que les Chrétiens commencerent à ſe déclarer en faveur de la vérité; mais après la mort de ce Patriarche, les perſécutions de la part des Paſteurs de ce troupeau en diſperſerent une partie, & firent prévariquer l'autre. Cependant les Miſſionnaires ne diſcontinuoient pas d'ex-

horter les Catholiques, tantôt en public, tantôt en ſecret lorſque les temps étoient orageux, de ne point chanceler dans la foi, juſqu'à-ce que de nos jours nous avons vu le Patriarche Catholique s'emparer du ſiege Patriarchal de Damas, par un commandement de la Porte, qui en excluoit le ſchiſmatique appellé *Sylveſtre;* mais il ne tint le ſiege qu'un mois, encore fut-ce par Procureur. *Sylveſtre* obtint un ſecond commandement oppoſé au premier, qui le rétabliſſoit à Damas; & le Patriarche Catholique obligé de ſe retirer, établit ſa réſidence dans un Monaſtere de Religieux Grecs, où il eſt actuellement ſur la montagne de l'Anti-Liban auprès du Seyde.

Cette nouvelle révolution entraîna les foibles dans le parti

triomphant du ſchiſme, & ceux qui étoient fermes ſe tinrent cachés dans leurs maiſons, juſqu'à ce que la Providence daignât faire changer de face aux affaires de la Religion. Elle ne tarda pas à venir à leur ſecours. Comme elle tient entre ſes mains les cœurs des grands, elle diſpoſa celui du Bacha qui gouverne le pays, en faveur des Catholiques, & des Miſſionnaires, juſques-là qu'il a permis à ceux-ci d'ouvrir leurs Égliſes, & aux Chrétiens de les fréquenter; ce qui ne s'étoit jamais vu depuis que les Turs occupent cet Empire: il a fait plus. Il a annullé un contract que les Catholiques avoient paſſé, malgré eux, étant dans la priſon, & par lequel ils s'étoient engagés de donner trente mille écus, s'ils fréquentoient en aucune façon les Miſſionnaires.

ſionnaires. Depuis ce temps, c'eſt-à-dire, dans l'eſpace de trois ans, il eſt incroyable quels progrés a fait la Catholicité. Je puis aſſurer en mon particulier qu'il n'eſt point d'année que je n'aie eu le bonheur & la conſolation de voir rentrer plus de cent perſonnes dans le ſein de la vérité. Ce n'eſt pas que nous n'ayons eſſuyé quelques orages dans l'abſence du Bacha. Comme il emploie quatre mois chaque année à conduire les Pélerins à la Mecque, on profitoit de ce temps pour nous perſécuter; mais nous en ſommes ſortis victorieux par les meſures que nous avons priſes.

Au reſte, le genre de perſécution que les Turcs exercent ſur les Chrétiens, n'eſt pas tant les tourments & la mort, que les peines pécuniaires qu'on ap-

pelle *Avanies*. L'uſage eſt ici que, lorſqu'on accuſe quelques Chrétiens pour la cauſe de la Religion, on ſe ſaiſit des principaux de la nation dont ſont les accuſés, & après les avoir mis ſous le bâton, on exige d'eux une contribution qui ſe leve ſur toute la nation, ou Grecque, ou Suriene, ou autre. Depuis quelques années, lorſque le Bacha étoit parti pour la Mecque, on accuſoit les Catholiques de s'être faits *Francs*, & de prier chez les *Francs*, & en conſéquence on leur impoſoit une groſſe *avanie* qui les réduiſoit à une indigence plus affreuſe que la mort. Pour remédier à un ſi grand mal, j'eus l'honneur d'écrire à Monſeigneur l'Ambaſſadeur de France à Conſtantinople, pour lui demander ſa protection en faveur des Catho-

liques persécutés, & que par son crédit à la Porte il obtînt un commandement qui soumît tous les Chrétiens sans distinction, & non pas les seuls Catholiques aux *avanies* qui seroient imposées. En m'honorant de sa réponse, son Excellence promit de ne rien omettre auprès du Bacha pour faire exécuter mon dessein, & qu'il accompagneroit ses demandes d'un présent qu'il lui feroit. Quelque temps après les Schismatiques ayant, selon leur coutume, accusé les Catholiques d'être *Francs*, on fit sur eux une imposition de plusieurs bourses. Alors, poursuivant toujours mon projet, j'engageai les principaux à demander que cette *avanie* fût levée sur tous les Chrétiens sans exception. Qu'après tout chez les Turcs, on ne faisoit aucune

reille Miſſion, que de ſoins & de travaux ne faut-il pas de la part des Miſſionnaires; répondre aux queſtions importantes & continuelles des Catholiques; inſtruire & convaincre les Hérétiques; vuider tous les procès qui s'élevent parmi nos fideles, leſquels ne prennent d'autre juge que nous; entendre pendant le cours de la ſemaine les confeſſions générales des nouveaux convertis, & celles des autres, tout le long du jour; la veille des dimanches & des fêtes, viſiter, conſoler les malades; voilà en abrégé nos occupations. Ce qui rend la Miſſion de Damas ſi pénible, c'eſt que, ſans compter les Catholiques de la ville qui vont à près de neuf mille, il en vient en grand nombre des villes & des villages voiſins, faute de Miſſionnaires qui ail-

lent les cultiver chez eux.

Je viens maintenant à une courte deſcription de Damas. Je me contenterai de vous dire que c'eſt la troiſieme ville de l'Empire Ottoman, qu'elle eſt auſſi grande que Paris, & qu'elle ſeroit plus riche peut-être, ſi elle étoit ſous la domination d'un Prince Chrétien. Il y a pluſieurs moſquées d'une grande beauté; mais une ſur-tout, qui eſt d'une grandeur énorme, tout ornée de marbre blanc, ouvrage des premiers Chrétiens: c'étoit autrefois l'Egliſe Métropolitaine. Ce qui faiſoit l'enclos, fait aujourd'hui une cour quarrée qui contiendroit un Auditoire de plus de vingt mille perſonnes.

Quant à la ſituation de la ville, elle eſt une des plus belles du monde. C'eſt dans une plai-

ne qui n'a de pente qu'autant qu'il en faut aux eaux pour s'écouler : ces eaux ſont abondantes, & l'on peut dire qu'aucune ville n'en eſt mieux pourvue que Damas : une ſource des plus claires ſe joint à un ruiſſeau qui deſcend des montagnes voiſines, & ſe précipite dans la partie de la plaine qui eſt du côté du Levant à perte de vue ; & cette jonction forme une groſſe riviére. Damas eſt au commencement de cette plaine charmante. La riviere, avant que d'arriver dans la ville, eſt partagée en ſept branches, dont l'une eſt pour abreuver la ville, & les autres pour arroſer toute la plaine.

Je fus frappé d'étonnement lorſque je vis pour la premiere fois l'endroit où ſe fait cette ſéparation des eaux. L'art & la ſoli-

dité de l'ouvrage me ravirent en admiration. Perſonne n'a ſçu me dire dans quel temps & ſous quel regne cette merveille avoit été faite. Au moyen de cette grande quantité d'eau qui entre dans la ville, chaque maiſon s'en trouve abondamment pourvue, & ménage ce qu'elle en a pour former de magnifiques baſſins, qui ornent le dedans ou le dehors des maiſons. Pour conduire ces eaux dans les différents quartiers de la ville, il a fallu bâtir ſous terre des canaux avec des frais immenſes. Ces canaux ſont comme des chemins couverts, dans leſquels deux ou trois perſonnes peuvent marcher de front. Les ſix autres rivieres qui ſe répandent dans toute la plaine, y arroſent une quantité prodigieuſe de vergers qui donnent des fruits en abon-

dance, de ſorte qu'on peut dire qu'il n'eſt point de pays qui en produiſe plus que celui-ci, ni de plus délicieux.

Dans cette vaſte & magnifique campagne, les Chrétiens ne peuvent acquérir ni poſſéder un ſeul pouce de terre. Ils n'ont pour toute reſſource que leur induſtrie dans les manufactures de ſoie & dans leur commerce. Sur quoi, voici comment raiſonnent les Turcs : *Vous autres*, (diſent-ils aux Chrétiens) *vous n'avez point de poſſeſſions en fonds de terre : vous ne travaillez point les jours de Dimanche & de fêtes, leſquels occupent un tiers de l'année ; vous payez de gros impôts pour avoir le droit de conſerver votre Egliſe, & pour faire du vin, ſans compter les* Avanies; *& avec tout cela, vous êtes auſſi bien logés, auſſi bien nourris, & peut-être plus*

ſuperbement habillés que nous, qui avons beaucoup de biens fonds, qui ne payons aucun impot, & qui n'avons qu'un ou deux jours de Fête dans l'année, qui ne nous permettent pas de travailler. Comment cela ſe peut-il faire ? Les Chrétiens n'ont point d'autre réponſe à leur donner, ſinon que c'eſt la Providence Divine qui donne l'accroiſſement à tout; & que le Maître que nous ſervons eſt un bon Maître qui nous dédommage ſouvent dès ce monde des peines que nous endurons pour lui.

EXTRAIT
DE QUELQUES AUTRES LETTRES*
Sur le Tong-kin.

ON N'IGNORE pas en Europe ce qui s'eſt paſſé juſqu'à l'année 1738, de plus intéreſſant pour la Religion dans le Royaume de Tong-king. Les Recueils des Lettres Édifiantes ** ont fait connoître de

* Des PP. Bouſſet, Chanſeaume, & Amyot.

** Voyez les Recueils III. XIV. XVI. XVIII. & XXIV.

quelle maniere le Chriſtianiſme y a été établi, comment il s'y eſt étendu, & les cruelles perſécutions qu'il y a ſouffertes. La plus violente de toutes fut ſans contredit celle de 1737. Elle ſera mémorable à jamais par le glorieux martyre des quatre Jéſuites, les Peres Barthelemi *Alvarez*, Manuel *d'Abreu*, Vincent *d'Acunha*, tous trois Portugais, & Gaſpard *Cratz*, né à Juliers.

Depuis cette ſanglante époque, le Tong-king n'a preſque point ceſſé d'être en proie à la fureur des guerres civiles. Le Roi, Prince efféminé, avoit laiſſé à un premier Miniſtre (qu'on appelle *Tchoua* en langue Tong-kinoiſe) l'exercice abſolu de ſon autorité. Tout s'expédioit au nom du Roi, mais c'étoit le favori qui diſpoſoit de tout.

Ce crédit ſans bornes excita contre lui la jalouſie des courtiſans, & ne put le garantir de leurs ſourdes intrigues. Un Eunuque ambitieux trouva le moyen de l'aſſaſſiner ſecrettement, & de gouverner lui-même ſous ſon nom, en faiſant accroire que le *Tchoua* étoit malade, & que juſqu'à ſon entier rétabliſſement, il ne vouloit être vu de perſonne.

Ce Miniſtre n'ayant point laiſſé d'enfants, c'étoit ſon frere & ſes neveux qui lui devoient ſuccéder ; ils eurent quelque ſoupçon de ce qu'il y avoit eu de tragique dans ſa mort ; & à force de recherches, ils vinrent à bout de découvrir le crime de l'Eunuque. On prit auſſitôt les armes. Il ſe forma divers partis ; & chacun d'eux, pour ſe ſoutenir, attiroit à ſoi de gré

ou de force les Villes & les Villages. De-là le pillage des Villes & la déſolation des campagnes. Les terres reſterent ſans culture ; la famine s'enſuivit, & la peſte ſe joignit à la famine : de ſorte que dans l'eſpace de huit années la moitié des habitants du Tong-king périt par ces trois fléaux. Les Tong-kinois en convenoient eux-mêmes : *La guerre*, diſoient-ils, *en a fait périr des dixaines, la peſte des centaines, & la famine des milliers.*

Le Roi ſortit enfin de ſon aſſoupiſſement, & prit d'aſſez bonnes meſures pour tranquilliſer ſes Etats, & pour mettre à la raiſon les révoltés. Mais il n'avoit pas ſur pied des troupes ſuffiſantes ; les rebelles ne faiſoient point un corps ; ils marchoient par pelotons. Pour-

ſuivis par l'armée Royale, ils ſe refugioient dans des montagnes & des forêts inacceſſibles, & reparoiſſoient enſuite dans d'autres parties du Royaume, lorſqu'on s'y attendoit le moins. C'étoit toujours à recommencer. Pluſieurs années ſe ſont écoulées dans ces troubles & ces guerres inteſtines.

Avant tous ces déſordres le Tong-king, dont l'étendue eſt comme la moitié de la France, comptoit deux cents cinquante mille Chrétiens. Les Jéſuites Portugais de la province du Japon, en avoient cent vingt mille au moins ſous leur conduite; les Meſſieurs des Miſſions étrangeres, quatre-vingt mille; les Miſſionnaires de la Propagande, environ trente mille; le reſte étoit aux Peres Dominicains Eſpagnols. Notre compagnie y

avoit quatre Jéſuites Européans, trois du Tong-king, & trois Prêtres ſéculiers, auſſi Tong-kinois. Les Meſſieurs des Miſſions Etrangeres avoient un Vicaire Apoſtolique, trois de leurs Meſſieurs venus d'Europe, & quinze Prêtres Tong-kinois ; la Propagande avoit quatre Miſſionnaires Auguſtins déchauſſés Italiens, quelques *Prêtres Chinois*, & un Vicaire Apoſtolique. Les Peres Dominicains y étoient au nombre de quatre. Tel étoit l'état de la Chrétienté du Tong-king, lorſque ce Royaume commença vers 1737, d'être agité par les guerres dont on vient de parler.

Le Roi s'imagina d'abord que c'étoient les Chrétiens qui lui avoit ſuſcité de ſi fâcheuſes affaires. Dans cette perſuaſion ; il n'attendoit que le moment

où il auroit pacifié ſes Etats ; pour faire les plus exactes recherches de tous ceux qui profeſſoient le Chriſtianiſme. L'oncle de ce Prince étoit dans de meilleurs ſentiments. Il avoit à ſon ſervice des Chrétiens qu'il aimoit & qu'il eſtimoit. Un jour il fit paroître devant lui un Dominicain Eſpagnol, qui étoit priſonnier à la Cour. Il lui demanda pourquoi, depuis quelques années, le Royaume étoit affligé de guerres & d'autres calamités. Le Miſſionnaire répondit, que Dieu vengeoit la mort des quatre Martyrs à qui l'on avoit tranché la tête pour avoir prêché la véritable loi. Il lui offrit en même temps un écrit qu'il avoit compoſé ſur ce ſujet, & ſur la vérité de la Religion Chrétienne, mais le Prince ne voulut pas le recevoir ;

il lui dit ſeulement, que dans une autre occaſion, quand il en auroit le loiſir, il l'enverroit chercher.

Cette réponſe du Miſſionnaire à l'oncle du Roi fut ſue des Juges de la Cour: *Voyez*, dirent-ils entre eux, *comment ces maîtres de la loi Chrétienne, la défendent avec confiance & avec courage.* Ils avouerent qu'elle contenoit des choſes excellentes, mais aucun deux n'alla plus loin. Pluſieurs de ces Juges ont dans leur maiſon des Chrétiens connus pour tels. Il en eſt un ſur-tout, qui eſt très-favorable à la foi. On attribue cette heureuſe diſpoſition à deux Chrétiens, dont il a adopté l'un pour ſon fils. Ce Juge fut, il y a quelques années, envoyé dans la province de *Less* en qualité de Gouverneur. Tout le temps qu'il y

a demeuré, il a conſtamment empêché, qu'on ne moleſtât les Chrétiens & qu'on ne touchât à nos Egliſes, quoiqu'elles lui euſſent été dénoncées.

On dit qu'à ſon retour à la Cour, parlant des calamités du Royaume avec les autres Juges, il les attribua hautement aux perſécutions & à la mort qu'on a fait ſouffrir aux Européans, & qu'il s'exprima ſur ce point de la maniere la plus claire & la plus préciſe. *On m'a fait remarquer*, dit-il, *que tous ceux qui ont perſécuté la Religion des Chrétiens, ont péri miſérablement. Leur grand ennemi, qui le premier voulut les obliger à fouler aux pieds le crucifix, fut pris, mis en cage, étranglé & enterré profondément ſous un tas de cailloux & de têts de pots caſſés. Ses fils furent mis à la chaîne où ils mou-*

*rurent ; ſes maiſons furent détruites & ſes biens confiſqués. Les deux autres ennemis des Chrétiens, qui avec lui condamnerent à la mort deux Européans, * furent auſſi renfermés dans des cages & maſſacrés par ordre du Roi. Le Gouverneur qui prit ces Chrétiens mourut 8 ou 10 jours après ſubitement. Les deux Rois ; celui qui confirma leur ſentence de mort ; & ſon fils, qui a confirmé depuis la condamnation de quatre autres Européans, ſont auſſi morts tous les deux d'une mort ſubite ; & cette année * *, un Mandarin de ſoldats, qui menaçoit les Chrétiens de les faire mourir, ou de les obliger à adorer les Idoles & à leur bâtir des temples, a eté empriſon-*

* En 1723, Les Peres Meſſary & Bucharelli furent pris avec des Catéchiſtes & d'autres Chrétiens. Le premier mourut en priſon ; le ſecond eut la tête tranchée.

* 1744.

né par ordre du Roi, ſur une ſimple lettre où ſon nom s'eſt trouvé parmi ceux qui devoient entrer dans une conjuration. Voyez, ajouta-t-il *en finiſſant, quelle malheureuſe deſtinée pourſuit tous ceux qui veulent faire la guerre aux Chrétiens.* Ce diſcours remarquable nous a été fidelement rapporté par l'un des deux Chrétiens que ce Juge a dans ſa maiſon, qui étoit préſent, lorſqu'il parla à ſes collegues avec tant d'énergie en faveur du Chriſtianiſme.

Cependant la perſécution continua encore pluſieurs annnées, & mit à l'épreuve la conſtance de bien des fideles. Elle procura entr'autres à deux Chrétiens l'occaſion précieuſe de ſceller de leur ſang leur amour pour JESUS-CHRIST. L'un étoit un vieillard ſeptuagénaire, & l'autre étoit ſon petit-fils, âgé ſeule-

ment de 14 ans. Ils habitoient ſeuls une pauvre chaumiere éloignée de toute autre habitation; contents de paſſer leurs jours dans la miſere, pour mériter une vie plus heureuſe en gardant la loi de Dieu. La Providence voulut qu'un grand Mandarin, à la tête d'une nombreuſe brigade, paſſât près de leur chaumiere, & qu'une groſſe pluie l'obligeât d'y entrer. Il n'eut pas plutôt apperçu dès la porte une image de J. C. en croix, qu'il ſe mit en colere, & qu'il s'écria: *Ces gens-ci ſont Chrétiens, il faut les forcer à renoncer à leur Religion.* En même-temps il fait détacher la ſainte Image, la fait mettre à terre, & ordonne au veillard Chrétien de la fouler aux pieds, ſous peine d'avoir ſur le champ la tête tranchée. Le religieux vieillard dit qu'il

ne fouleroit jamais aux pieds ſon Dieu, ſon Sauveur, & ſon aimable Maître, & qu'il étoit prêt à donner plutôt ſa vie. Le Mandarin fait la même menace au jeune Chrétien & en reçoit la même réponſe : puis, ſans délibérer, il ſe donna l'autorité de les faire décapiter ; & en terminant un ſi court combat, il leur aſſura à tous les deux la plus glorieuſe victoire.

Les Chrétiens envierent leur ſort, célébrerent leur triomphe, & ſe préparoient à ſuivre leur exemple, lorſque tout-à-coup il ſe fit à la Cour une eſpece de révolution en faveur de notre ſainte Religion. Voici l'occaſion d'un changement ſi imprévu.

Le Roi, tout occupé des guerres civiles qui déſoloient ſes Etats depuis ſi long-temps, viſitoit

viſitoit, ſur la fin de 1748, un Arſenal, où il y avoit quelques pieces de canon. Les inſcriptions qu'il y trouva piquerent ſa curioſité ; mais comme les caracteres étoient Européans, perſonne ne pouvoit la ſatisfaire. Ce Prince demanda au fils d'un de ſes principaux Miniſtres, ſi on ne pourroit pas découvrir quelqu'un des Européans qui viennent prêcher en ſecret leur Religion dans le Royaume. La réponſe fut que la choſe paroiſſoit difficile. *Mais*, dit le Roi, *que ſont devenus ces deux Européans que nous avons eus dans notre Capitale ?* Il vouloit parler des deux vénérables PP. Dominicains martyriſés depuis peu d'années : on lui dit qu'ils avoient été exécutés à mort. A ces paroles le Monarque croiſa ſes mains ſur la

poitrine, & puis les éleva en s'écriant ; *Oh ciel ! comment les Miniſtres oſent-ils faire de pareilles choſes ſans mes ordres ? Nous aurions pu tirer grand avantage de la ſcience de ces deux étrangers, ſûrement ils nous auroient expliqué les inſcriptions des Canons, & nous aurions appris à en uſer. Je veux qu'on faſſe toutes les diligences poſſibles, pour trouver un Européan, & je promets une ſomme conſidérable à celui de mes ſujets qui aura le courage de ſortir du Royaume pour en aller chercher un, quelque part que ce ſoit.*

Un Chrétien, ſerviteur d'un Mandarin de la Cour, entendit ce diſcours, & ne pouvant contenir ſa joie, il s'offrit à faire trouver un Européan, ſans vouloir pour cela de récompenſe. Il fut préſenté au Roi, & lui

découvrit qu'il étoit Chrétien, & qu'il connoiſſoit un Tong-kinois qui pourroit lui donner des nouvelles d'un Européan. Ce Tong-kinois dont il parloit eſt un Jéſuite, qui ayant fait ſes études à Macao, ſait bien la langue Portugaiſe, & même aſſez bien la latine. Mais il ne pouvoit ſans autre ſecours, expliquer les inſcriptions des canons, leſquels lui paroiſſoient être les débris du naufrage d'un vaiſſeau Hollandois. On lui envoya une empreinte ou copie des inſcriptions, & il la communiqua au Pere Vinceſlas Paleceuk, Supérieur de la Miſſion des Jéſuites, & Bohémien de nation; l'explication qu'en donna ce Pere fut envoyée à la Cour, & y répandit la joie. Le Roi parut extrêmement ſatisfait d'avoir trouvé un homme dont il

eſpéroit d'importantes connoiſſances. Pluſieurs Mandarins furent dépêchés ſans délai, pour aller chercher le Pere, & il fut traité avec diſtinction dans le voyage qu'il lui fallut faire, pour ſe rendre à *Ketcho*, lieu de la Cour.

Pendant le temps du voyage, qui fut de cinq jours, le Roi ordonna qu'on mît hors des priſons ſept Chrétiens qui y ſouffroient pour la cauſe de JESUS-CHRIST. *Il ne convient pas*, dit-il, *que ces miſérables languiſſent dans les fers au même temps que nous avons recours au maître de leur loi.* Le Pere fut reçu d'abord dans la maiſon d'un des principaux Miniſtres, qui ſe montra fort affectionné à la Religion Chrétienne, & fit beaucoup d'honnêtetés au Miſſionnaire, juſqu'à lui donner une montre,

pour l'offrir au Roi, le Pere Paleceuk ne ſe trouvant avoir aucune curioſité Européanne.

Enfin on le conduiſit au Palais, & après un court entretien, qu'il eut avec le Monarque, il fut mené dans l'Arſenal, où il expliqua tout de nouveau les inſcriptions. * Le Prince voyoit & entendoit tout ſans ſe montrer. On demanda au Pere comment il falloit uſer de ces canons. Il dit ce qu'il en ſavoit, ajoutant que les Docteurs de la loi, comme lui, ne ſe mêloient pas en Europe des choſes de cette nature. Le tout finit par un ſouper qu'on lui offrit, & qui étoit digne de la magnificence

* Ces inſcriptions étoient en Hollandois, & marquoient le nom du fondeur, la qualité du calibre & l'année où le canon avoit été fondu. Ce fut un bonheur qu'on s'adreſſât d'abord, à un Miſſionnaire Allemand; tout autre n'auroit pu en donner l'explication.

du Roi : mais le Pere n'y toucha preſque point. Le Roi, ſur le rapport qu'on lui en fit, ordonna que le ſouper fût porté dans la maiſon préparée pour ſa demeure. Il étoit déja nuit; le Pere ſe retira, & reçut bientôt après un cayer en Hollandois, à demi rongé des vers; qui contenoit des connoiſſances ſur l'artillerie. La nuit ſuivante il entendit plus de cent confeſſions.

Depuis ce temps, les Chrétiens vinrent aux fêtes avec des tambours, & autres inſtruments pour marquer que la Religion commençoit à triompher. Les Payens même ſe réjouirent du changement de la Cour à cet égard, & attribuerent au pouvoir du Dieu des Chrétiens quelques ſuccès que venoient d'avoir les armes du Roi ſur celles

des rébelles. Ce Prince demanda un Mathématicien & un Canonier, & dit qu'il les verroit volontiers arriver en habits Européans. Il déclara de plus qu'il ſouhaitoit qu'un vaiſſeau de Macao vînt faire commerce dans ſes ports, avec aſſurance qu'il ne payeroit aucun droit. Il voulut mettre entre les mains du Pere Paleceuk une ſomme d'argent pour faire acheter à Macao différentes choſes venues d'Europe ; mais le Pere s'excuſa de la recevoir juſqu'à l'arrivée des divers effets que le Monarque deſiroit. Une autre preuve de l'empreſſement qu'avoit la Cour du Tong-king, c'eſt qu'en Novembre 1749, elle envoya à Macao un exprès avec des lettres qui portoient que le Roi étoit dans une impatience extrême de voir arriver les

Mathématiciens Européans.

Pendant qu'à Macao on ſe préparoit à le ſatisfaire, le Pere Paleceuk qui étoit reſté à *Ketcho*, eut le bonheur de conférer le baptême à la femme du Mandarin chez qui il étoit logé. Beaucoup de Gentils demanderent à le recevoir. Pluſieurs grands Mandarins furent de ce nombre. Alors les Bonzes voyant l'Empire de JESUS-CHRIST s'accroître notablement, voulurent y mettre obſtacle. Un d'entre eux engagea un Eunuque du dehors du Palais à aller demander au Roi la tête du Miſſionnaire : *C'eſt un méchant homme*, diſoit-il, *qui n'a en vue que la ruine du Royaume, & dont il faut que je manifeſte les forfaits ſecrets. Il va déterrer les morts pour avoir leurs os, qu'il pile enſuite dans un mortier, & dont*

il compoſe une poudre qui tue les vivants. Il vaut mieux le faire mourir lui-même, & que ſa mort nous délivre d'un tel ſcélérat. A ce diſcours extravagant, le Roi répondit : *Cet Européan eſt d'un naturel pacifique, & ne veut faire de mal, ni aux morts ni aux vivants ; retirez-vous.*

Cependant la requête fit du bruit dans tout *Ketcho*, & on parloit diverſement du Pere Paleceuk. Les Bonzes ne ceſſoient d'irriter les eſprits contre lui. Les choſes allerent ſi loin, que le Pere ne ſe crut plus en ſûreté. Le Roi fut informé que les murmures contre le Miſſionnaire faiſoient du progrès, & penſant ſérieuſement à les arrêter, il fit appeller l'Eunuque dont on vient de parler, le força à lui déclarer à l'inſtigation de qui il étoit venu accuſer l'Européan,

& fit mettre en priſon le Bonze qui lui fut nommé, avec ordre de lui faire ſon procès. Les Juges porterent contre lui une ſentence de mort : mais le Pere Paleceuk demanda ſa grace au Roi, & il l'obtint. Ce Prince fit publier que quiconque oſeroit parler dans la ſuite contre l'Européan, auroit la langue coupée.

De ſi favorables conjonctures donnerent aux Miſſionnaires répandus dans les provinces une confiance & une liberté qu'ils n'avoient pas encore eues dans l'exercice de leur miniſtere. Preſque toutes leurs lettres ſont remplies de traits édifiants, où paroiſſent la foi vive, & l'innocence des Néophytes du Tong-king. Un d'entr'eux a écrit à peu-près en ces termes : » Comme je ſuis encore nou-

» veau Miſſionnaire, je ſuis tout
» ſurpris que la plupart de mes
» Chrétiens, après ſix mois ou
» un an de confeſſion, me faſſent
» une accuſation où j'ai peine
» à trouver, & où je ne trou-
» ve pas toujours une matiere
» certaine d'abſolution ; alors
» je les ſoupçonne de n'être pas
» bien inſtruits, & je leur fais
» des interrogations ſur les cho-
» ſes les plus ordinaires ; mais
» l'air naïf, & la maniere dé-
» vote dont ils me répondent,
» me convainquent de l'inno-
» cence & de la candeur de
» leur ame : ah mon Pere ! me
» diſent-ils, comment oſerois-je
» faire cela contre mon Dieu,
» qui m'a appellé à ſa ſainte
» Religion ! oh ! que mon Sei-
» gneur J. C. qui eſt mort pour
» moi, ne permette pas que je
» tombe jamais dans ce péché. »

Le même Miſſionnaire rapporte que la moitié des habitants d'un grand Village étant venus le prier de leur accordet le ſaint Baptême, il demanda à celui qui portoit la parole au nom des autres, s'il y avoit beaucoup de Chrétiens dans ce Village. Je ſuis encore le ſeul, lui répondit-il. Et comment vous êtes-vous fait Chrétien, lui dit le Pere ? J'étois dans un autre Village répliqua-t-il, où il y a des Chrétiens,& ce n'eſt que depuis peu que j'ai paſſé à celui-ci, où il n'y en a pas. Le Pere adreſſant la parole aux autres, leur dit : & vous, pour quelle raiſon voulez-vous entrer dans la Religion Chrétienne ? Ce que nous en a appris ce Chrétien, répondirent-ils, nous a paru ſi excellent & ſi conforme à la raiſon, qu'il nous a inſpiré le deſir d'être inſtruits.

Un autre Miſſionnaire raconte de quelle maniere une femme fort ſuperſtitieuſe, qui avoit adoré le démon pendant plus de vingt ans, ſe convertit à notre ſainte foi. Un grand nombre de femmes, dont quelques-unes étoient Chrétiennes, la viſiterent à l'occaſion de ſes couches. Une de ces Chrétiennes voyant que l'enfant étoit en grand danger de mort, lui conféra le baptême. Auſſi-tôt le démon chaſſé de l'ame de l'enfant, prit poſſeſſion du corps de la mere. Il la tourmentoit ſouvent & en diverſes manieres. Le mari, qui la voyoit deſſécher de jour en jour, redoubloit ſes ſacrifices ſuperſtitieux, & cherchoit, mais inutilement, un remede dans les ſortileges & la magie. Enfin comme les Payens mêmes n'ignorent pas

que les Chrétiens ont pouvoir ſur le démon, il eut recours à l'unique reſſource qui lui reſtoit, pour ſauver la vie de ſon épouſe. On la traîna dans un Oratoire, ou petite Egliſe. Là le démon crioit par ſa bouche: *Eſt-il poſſible qu'on veuille me chaſſer de celle qui a été ſi long-temps ma chere éleve!* Cependant on fit des prieres, & la femme devenue plus tranquille promit de ſe faire Chrétienne; mais lorſqu'après le temps de l'inſtruction néceſſaire, on en vint aux exorciſmes qui précedent le baptême, & qu'on lui demanda ſi elle renonçoit au démon, elle éprouva des agitations plus fortes que jamais, de la part du malin eſprit qui la portoit à s'enfuir. On la retint par violence, on lui jetta de l'eau benite, & la grace qui y eſt attachée lui

donna la force de répondre qu'elle renoncoit au Diable. Dès ce moment elle n'a plus éprouvé de poſſeſſion ; mais revenue à une pleine & parfaite ſanté, elle remplit avec ferveur les devoirs d'une bonne Chrétienne.

On ſait beaucoup d'autres faits véritablement prodigieux par leſquels le Dieu de miſéricorde ſe plaît à éclairer ces pauvres peuples des lumieres de la foi. Lorſqu'on conſidere quels ſont ceux qui les racontent, & qui pluſieurs fois en ont été témoins ; qu'on fait attention à la multiplicité de ces faits, à leurs circonſtances, à leurs effets, & ſur-tout aux converſions admirables qui en ſont ordinairement la ſuite, on reconnoît bien ſenſiblement que la ſainte Egliſe eſt aujourd'hui la même qu'elle fut autrefois.

Les diſpoſitions avantageuſes où étoit le Roi du Tong-king, avoient donné aux Miſſionnaires les plus grandes eſpérances ; mais les effets n'ont pas répondu à une ſi douce attente. Il avoit fallu du temps pour ſe mettre en état de ſatisfaire aux demandes du Monarque. Auſſi-tôt qu'on eut des ſujets propres à lui être préſentés en qualité de Mathématiciens, & toutes les autres choſes néceſſaires dans une pareille expédition, on ſe mit en route pour aller ouvrir une Miſſion ſi deſirée. Ce fut le 6 Mars 1751, que le Pere Simonelli, Jéſuite Italien, & quatre autres Jéſuites de la province du Japon, partirent de Macao. Le Pere Simonelli, chef de ces Miſſionnaires, étoit l'homme du monde le plus propre à faire

réuſſir une entrepriſe de cette nature. Sa ſcience, ſon zele, ſon expérience, tout ſembloit promettre les plus heureux ſuccès. Mais Dieu, dont les Jugements ſont impénétrables, permit que les choſes changeaſſent de face, lors même qu'il y avoit moins lieu de s'y attendre. Les Miſſionnaires parvenus au Tong-king donnerent à la Cour avis de leur arrivée. Ils eſpéroient que le Roi, qui les avoit demandés avec tant d'ardeur, les recevroit avec plaiſir ; du moins il étoit naturel qu'ils ſe le figuraſſent. Mais ils furent bien ſurpris, lorſqu'ils reçurent ordre de ne pas quitter le rivage. Ils envoyerent cependant les préſents dont ils étoient chargés pour ſa Majeſté Tong-kinoiſe : ils furent acceptés, mais les Miſſionnaires ob-

tinrent, pour toute faveur, la permiſſion de ſe bâtir une maiſon ſur le bord de la mer. Le Roi parut avoir oublié que c'étoit à ſa demande que les Miſſionnaires Mathématiciens étoient venus. On attribue le peu de réuſſite de cette affaire, à la jalouſie des miniſtres, que, par un défaut de politique, le Jéſuite qui étoit auparavant à la Cour, avoit oublié de conſulter avant que d'appeller ſes confreres. Quoi qu'il en ſoit, le Pere Simonelli, âgé de plus de 70 ans, voyant qu'il n'y avoit plus rien à faire pour lui dans cette contrée, voulut s'en retourner à Macao. Il demanda ſon congé, & il l'obtint ſans peine. Ses quatre compagnons ſe gliſſerent furtivement dans les provinces, où ils exercent aujourd'hui les fonctions de leur

miniſtere envers les ſimples & les pauvres, avec beaucoup plus de conſolation & de ſuccès, qu'ils n'en auroient eu ſans doute auprès des riches & dans *le ſéjour des Grands.*

LETTRE
DU PERE
CŒURDOUX,
MISSIONNAIRE
DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

Au PERE PATOUILLET, *de la même Compagnie.*

A Pondichery le 13 Octobre 1748.

MON RÉVÉREND PERE ;

La paix de notre Seigneur.

LE MÉMOIRE que je vous envoye, ſur les différentes façons de teindre en rouge les toiles dans les Indes, a été com-

poſé par feu Monſieur *Paradis* qui me pria de le lire, & qui, ſur les réflexions que je fis & que je lui communiquai, le retoucha & le mit dans l'état où il eſt. J'y ajoute d'autres remarques que j'ai faites depuis ſur le même ſujet, & je vous adreſſe le tout. Vous en ferez l'uſage que vous jugerez à propos. Je ſuis bien perſuadé que vous ne laiſſerez pas inutile & dans l'oubli ce que vous croyez capable de contribuer à la perfection des Arts.

MEMOIRE

Sur les différentes façons de teindre en rouge les toiles.

LES TEINTURIERS Indiens s'y prennent de trois façons pour teindre les toiles en rouge. J'expliquerai chacune de ces façons en ſon rang, après avoir prévenu que la premiere maniere, bien plus compoſée que les deux autres, eſt auſſi la meilleure, & donne un rouge plus adhérent, & que la derniere eſt la plus imparfaite.

Premiere façon.

POUR teindre un coupon de toile de coton * de cinq cou-

* Les Teinturiers veulent que la toile ſoit

dées de longueur, on fait ce qui ſuit. On prend d'abord la tige d'une plante nommée *Nayourivi*, avec les branches & les feuilles que l'on fait bien ſécher, puis brûler, pour en avoir la cendre. On met cette cendre dans un vaſe de terre contenant environ neuf pintes d'eau de puits, & après l'avoir délayée, on la laiſſe infuſer pendant trois heures. Nos Indiens ont attention de choiſir par préférence les eaux les plus âpres, comme ils s'expliquent. Mais il n'eſt pas aiſé de définir quelle eſt cette âpreté. * Au reſte, l'on ſait qu'en Europe auſſi bien qu'i-

crue. Blanchie elle ne prendroit pas ſi bien la teinture.

* Ces puits dont l'eau eſt âpre, ne ſont pas fort communs dans les Indes. Quelque fois il ne s'en trouve qu'un ſeul dans toute une Ville. J'ai goûté de cette eau, je n'y ai pas trouvé le goût qu'on lui attribue, mais elle m'a paru moins bonne que l'eau

ci, les Teinturiers préferent certaines eaux dans leſquelles ſe trouvent quelques qualités propres à leurs teintures : par exemple, l'eau du ruiſſeau des Gobelins à Paris paſſe pour la meilleure en ce genre.

Après trois heures, on paſſe dans un linge l'eau dont j'ai parlé, & l'on en prend une quantité ſuffiſante pour que les cinq coudées de toile en ſoient bien mouillées & impregnées. On y délaye des crottes de cabrits de la groſſeur d'un œuf, auxquelles on joint la valeur d'un verre ordinaire d'un levain, dont j'expliquerai ci-après la compoſition.

ordinaire. On ſe ſert de cette eau préférablement a toute autre, afin que le rouge ſoit beau, diſent les uns, & ſuivant ce que diſent les autres plus communément, c'eſt une néceſſité de s'en ſervir parce qu'autrement le rouge ne tiendroit pas. *XXVI. Recueil des Lettres Edif. page* 203.

Enfin

Enfin on verſe ſur le tout une *Sere* * d'huile de *Gergelin*. ** Lorſque toutes ces drogues ont été bien délayées, ſi l'infuſion de cendre eſt bonne, l'huile rendra l'eau blanchâtre & ne ſurnagera pas. Le contraire arriveroit ſi les cendres étoient mêlées avec celles de quelque autre bois que le *Nayourivi*. Cette préparation faite, comme on vient de le dire, on y trempe la toile qu'on pêtrit bien dans le fond du vaſe, & on la laiſſe enſuite ramaſſée pendant douze heures, c'eſt-à-dire, du matin au ſoir. Alors on verſe deſſus

* La *Sere* dont on parle ici, eſt une meſure cylindrique de trois pouces de diametre avec autant de profondeur. La *Sere* eſt auſſi un poids Indien, qui eſt de neuf onces.

** L'huile de *Gergelin*, comme on l'appelle aux Indes du terme Portugais, n'eſt autre choſe que l'huile de *Seſame*. A ſon défaut, on peut ſe ſervir de ſain-doux liquéfié,

un peu d'eau de cendre toute ſimple, afin d'y entretenir l'humidité néceſſaire pour pouvoir, en la pêtriſſant encore, la pénétrer dans toutes ſes parties, après quoi, on la laiſſe encore ramaſſée dans le fond du même vaſe juſqu'au lendemain matin.

Ce ſecond jour, on agite la toile, & on la pêtrit comme la veille, de façon qu'elle ſe trouve humectée également. Enſuite l'ayant tordue à un certain point, & ſecouée pluſieurs fois, on la met bien étendue au ſoleil le plus ardent, juſqu'au ſoir qu'on la replonge & qu'on l'agite dans la même préparation, qu'on a eu ſoin de conſerver, & dans laquelle on l'a laiſſée paſſer la nuit. Mais comme cette préparation ſe trouve diminuée, on remplace ce qu'elle a perdu, par de l'eau de cendre ſimple,

qui en la rendant plus liquide, la rend auſſi plus propre à s'étendre & à ſe partager dans toutes les parties de la toile. L'opération, dont on vient de parler, doit ſe répéter pendant huit jours & huit nuits. On va expliquer à préſent ce que c'eſt que le verre de levain qui doit entrer dans la préparation.

Ce levain n'eſt autre choſe que cette même préparation, que les Peintres ont ſoin de conſerver dans des vaſes de terre pour s'en ſervir une autre fois. Mais s'ils avoient perdu leur levain, la façon d'en faire de nouveau eſt de prendre de l'eau âpre, dans laquelle on fait infuſer des cendres de *Nayourivi*, d'y délayer la fiente & l'huile de *Gergelin*, comme on l'a déja dit, & de laiſſer le tout fermenter pendant deux fois vingt-

quatre heures, ce qui forme un nouveau levain.

La toile ayant été préparée pendant huit jours & huit nuits, on la lave dans l'eau de cendre ſimple pour en tirer l'huile, juſqu'à ce qu'elle blanchiſſe un peu, & de-là dans l'eau ordinaire, mais toujours âpre. Enſuite on la fait ſécher au ſoleil. Pendant les opérations dont nous venons de parler, on aura préparé & fait ſécher & pulvériſer de la feuille de *Cacha*. * On en prend une *Sere* qu'on détrempe dans de l'eau âpre toute ſimple & en quantité ſuffiſante pour en bien imprégner la toile, que l'on y agite cinq à ſix fois, & qu'on laiſſe paſſer

* Le *Cacha* eſt un grand arbre commun aux Indes & dont la feuille eſt d'une conſiſtance aſſez ſemblable à celle du Laurier, mais plus moëlleuſe, plus courte, & arrondie par le bout. Sa fleur eſt bleue,

là nuit dans cette eau. Ceci ne ſe fait qu'une fois. Le lendemain matin on tord la toile, & l'on en exprime l'eau à un certain point ; enſuite on la fait ſécher au ſoleil juſqu'au ſoir. Cette préparation qui lui donne un œil jaunâtre étant achevée, on paſſe à celle dont je vais parler.

Après avoir fait ſécher & pulvériſer la peau ou l'écorce des racines d'un arbre nommé *Nouna* * par les Indiens, & *Nancoul* par les Portugais de ce pays-ci, on prend une *Sere* de cette poudre, qu'on délaye comme celle du *Cacha* dans l'eau ſim-

* Le *Nouna* eſt un grand arbre, dont les feuilles ſont longues d'environ trois pouces & demi, & larges de quinze lignes. Son fruit eſt à peu-près de la groſſeur d'une petite noix, & couvert d'une peau verte contenant dans des cellules cinq à ſix pepins ou noyaux. Les Malabares mangent de ce fruit en *acharts*, c'eſt-à-dire, préparé à la façon de nos cornichons.

ple. On y plonge & l'on y agite pareillement la toile, & on l'y laiſſe également paſſer la nuit, pour l'en retirer le lendemain, la tordre & la faire ſécher juſqu'au ſoir qu'on la replonge dans la même eau. Elle y paſſe une ſeconde nuit, & on la retire le troiſieme jour pour la faire ſécher. Cette derniere préparation lui communique une couleur rougeâtre, à laquelle le *Chaver* donne la force & l'adhérence.

Pendant qu'on prépare la toile comme nous venons de le dire, on doit auſſi préparer les racines de *Chayaver* *, ce qui conſiſte à les émonder, à rejetter les extrêmités du côté du gros bout, de la longueur

* Voyez ſur le *Chayaver*, le XXVI. Recueil des Lettres Edifiantes p. 208. & le XXVII. page 420.

d'un pouce, à hacher le reſte, de la longeur de cinq à ſix lignes, pour le piler plus facilement dans un mortier de pierre, en quantité à peu-près d'une *Sere* ; enfin à l'humecter avec de l'eau ſimple, tant pour former une eſpece de pâte de cette racine, que pour empêcher que la pouſſiere ne s'éleve & ne ſe perde.

Ce *Chayaver* ainſi préparé, on le délaye dans environ neuf pintes d'eau ſimple. On y plonge & agite la toile qui y paſſe la nuit, pour en être retirée le lendemain matin. Alors on la tord fortement, & on la fait ſécher au ſoleil pendant huit jours conſécutifs. Chacun de ces huit jours charge de plus en plus cette toile de couleur, qui parvient enfin à un rouge foncé. Les huit jours expirés, on

prend deux *Seres* de la même poudre de *Chayaver*, qu'on met dans un autre vaſe de terre avec environ dix pintes d'eau qu'on fait chauffer ſur un feu modéré, juſqu'à ce que l'eau s'éleve un peu. C'eſt le moment où l'on y plonge la toile, après quoi on augmente le feu ; & quand l'eau bout bien fort, on retire le bois qui reſtoit ſous le vaſe, qu'on laiſſe ſur la braiſe pendant dix-huit heures, ſans le toucher, ni alimenter le feu par de nouveau bois.

Pendant toute cette opération on a grand ſoin d'agiter la toile avec le bout d'un bâton, afin que la teinture en pénetre mieux toutes les parties. Les dix-huit heures paſſées, on retire cette toile, on la lave dans l'eau ſimple & fraîche, & enſuite on la ſuſpend pour la

faire ſécher, & de cette façon la toile eſt teinte en rouge foncé de la premiere ſorte.

Une remarque à faire, eſt que, quand on a commencé une teinture avec une ſorte d'eau, il ne faut plus la changer, mais s'en ſervir dans toutes les opérations juſqu'à la fin. Les plus fraîches racines du *Chaya* ou *Chayaver* ſont les meilleures, fuſſent-elles tirées de la terre le jour même, pourvu qu'elles ayent le temps de ſécher, ce qui ſe peut faire bien promptement, vu la fineſſe de cette racine. Cependant au bout d'un an elles ſont encore bonnes, & même elles peuvent ſervir juſqu'à trois ans de vieilleſſe, mais toujours en diminuant de bonté.

Deuxieme façon de teindre les toiles en rouge.

POUR teindre un coupon de toile de cinq coudées de longueur, on commence par la faire blanchir, après quoi on prend des fruits appellés *Cadou* ou *Cadoucaye* * au nombre de deux pour chaque coudée de toile. On les caſſera pour en tirer le noyau qui n'eſt bon à rien dans le cas préſent. On broyera le reſte, en roulant un cylindre de pierre ſur une autre pierre plate & unie, ayant attention de l'humecter avec de l'eau (j'entends toujours de l'eau âpre) de façon que le tout forme une eſpece de pâte plus ſeche que liquide, que l'on délaye dans l'eau en ſuffiſante quantité pour

* Il en eſt parlé dans le XXVI. Recueil des Lettres Edifiantes, page 178.

bien humecter les cinq coudées de toile à teindre, c'eſt-à-dire, un peu plus d'une pinte d'eau. Cette toile ainſi humectée, on la tord, ſans cependant la deſſécher trop. Puis après l'avoir ſecouée, on l'étend à l'ombre, où on la laiſſe ſécher. Cette préparation qui lui donne un œil jaunâtre, la diſpoſe à recevoir la couleur du *Chayaver*, & l'y attache plus intimement.

La toile étant dans l'état qu'on vient de dire, on prend un vaſe de terre dans lequel on fait un peu chauffer environ une pinte d'eau. On y verſe un *Palam* * d'alun pulvériſé, qui fond ſur le champ; & auſſi-tôt on retire de deſſus le feu le vaſe dans lequel on verſe deux ou trois pintes d'eau fraîche; enſuite on

* *Palam* eſt un poids Indien qui équivaut à une once & ½.

étend la toile ſur l'herbe au ſoleil, & on prend un chiffon de linge net, que l'on trempe dans cette eau, & que l'on paſſe ſur le côté apparent de cette toile d'un bout à l'autre, en retrempant d'inſtant en inſtant le chiffon dans cette eau. Quand ce côté de la toile eſt bien humecté, on la retourne ſur l'autre, auquel on en fait autant, après quoi, on la laiſſe ſécher. Enſuite on la porte à l'étang dans lequel on l'agite trois ou quatre fois, pour enlever une partie de l'alun, & étendre plus également le reſte. De-là on l'étend encore ſur l'herbe, où on lui donne une ſeconde couche de la même eau d'alun, comme il vient d'être expliqué, & on la laiſſe ſécher.

Obſervez que cette derniere fois il ne faut pas attendre que

la toile ſoit abſolument ſeche pour lui donner la ſeconde couche d'eau d'alun, ſans doute afin que celle-ci s'étende plus facilement & plus également.

Cette double opération faite, & la toile étant bien ſeche, on la reporte à l'étang, où on la plonge une vingtaine de fois, en la frappant chaque fois d'une dixaine de coups ſur des pierres de taille placées exprès ſur le bord de cet étang. Ce qui ſe fait en fronçant & ramaſſant cette toile, en la tenant par un côté d'un de ſes lés, & en reprenant enſuite à la main le côté de l'autre lé. Ceci fait, on réitérera l'opération en fronçant la toile, & en l'empoignant par un de ſes bouts ainſi froncés, & on commence à en frapper la pierre par une de ſes extrémités en revenant peu à peu juſ-

qu'à ſon milieu. On la retourne alors pour en faire autant en commençant par l'autre extrêmité. Les Teinturiers fixent auſſi le nombre de ces derniers coups à deux cents. Je crois cependant que le plus ou le moins ne peut guere déranger cette opération. Cette toile ainſi lavée, on l'étend au ſoleil où on la laiſſe ſécher.

Alors on prend la quantité de cinq livres & demie de racine de *Chayaver*, qu'on prépare ainſi qu'il eſt marqué dans la premiere façon, & qu'on verſe dans un grand vaſe de terre, contenant environ quinze pintes d'eau plus que tiede, mais qui ne bouillonne pas encore; & ayant bien remué cette eau pendant une demi-heure, on y plonge la toile, après quoi l'on augmente le feu, de façon à

faire fortement bouillir pendant cinq heures le tout, qu'on laiſſe encore trois heures ſur le feu tel qu'il eſt, ſans y mettre d'autre bois pour l'entretenir. On obſervera, pendant cette préparation, de ſoulever & de remuer la toile avec un bâton, au moins de demi-heure en demi-heure, afin qu'elle puiſſe être plus facilement & plus également pénétré de la teinture.

Après les huit heures expirées, on retire la toile du *Chayaver* pour la ſecouer, la tordre & la laiſſer ramaſſée ſur elle-même pendant une nuit. Le lendemain matin, l'ayant lavée à l'étang pour en détacher les brins de *Chayaver* & autres ordures qui auroient pu s'y attacher, on la fera ſécher au ſoleil, en l'étendant bien, moyennant quoi cette toile ſe trouvera teinte en rouge.

Troiſieme façon de teindre les toiles en rouge avec le bois de Sapan.

ON PRÉPARE la même longueur de toile *, avec le *Cadou* broyé & détrempé comme dans la deuxieme maniere, & on la fait ſécher de même à l'ombre. Après que la toile eſt bien ſéchée, on la trempe dans l'eau préparée, comme on va le dire.

On prend du bois du *Sapan* briſé en pluſieurs petits morceaux de la longueur du doigt, plus ou moins, qu'on laiſſe infuſer douze à quinze heures dans neuf à dix pintes d'eau fraîche, toujours âpre, que l'on fait chauffer juſqu'à ce qu'elle ait

* Il eſt indifférent que cette toile ſoit blanchie, ou qu'elle ſoit crue.

fait trois ou quatre bouillons. On la retire alors du feu pour la ſéparer de ſon ſédiment. On la verſe par inclination dans un autre vaſe de terre, où on la laiſſe réfroidir. Dans cet état on en prend une partie, dans laquelle on plonge la toile qu'on y agite un peu & qu'on retire auſſi-tôt. On la tord juſqu'à un certain point, & on la fait ſécher à l'ombre. Quand cette toile eſt ſeche on recommence cette opération, qu'on répete trois fois ou même quatre, ſi on remarque que la couleur n'eſt pas aſſez foncée.

Cela fait, on met dans un vaſe de terre environ une demi-pinte d'eau, dans laquelle on jette un demi *Palam* d'alun pulvériſé, & l'on fait chauffer le tout juſqu'au point de voir frémir l'eau. On la verſe auſſi-tôt

dans un autre vaſe contenant une pinte d'eau fraîche. Ayant bien agité le tout, on y plonge la toile, & lorſqu'elle eſt bien imbibée de cette compoſition, on la tord légérement, de peur d'en détacher la couleur, après quoi on l'étend & on la fait ſécher à l'ombre, ce qui acheve cette ſorte de teinture, à la vérité aſſez imparfaite, puiſqu'elle ſe détache à la leſſive, & s'évapore au ſoleil. J'ai remarqué que cette derniere préparation d'alun occaſionnoit un changement notable dans la couleur de cette toile, qui d'un rouge orangé paſſe auſſi-tôt à un rouge foncé en tirant ſur la couleur de ſang de bœuf.

Remarque ſur l'eau que les Peintres Indiens préferent pour leurs teintures.

COMME je crois que la qualité de l'eau qu'employent nos Peintres & nos Teinturiers, contribue effectivement à l'adhérence des couleurs, il me paroît à propos de la faire connoître plus particuliérement, pour aider aux recherches qu'on pourroit faire en France des eaux les plus propres aux teintures : car il n'eſt pas impoſſible qu'on y rencontre des qualités homogenes à celles dont je vais parler. Voici comme le ſieur *Cayerefourg*, Chirurgien Major de cette Ville, s'explique à leur ſujet.

» Par l'analyſe que je viens

» de faire de l'eau qui ſert à la
» teinture des toiles, j'ai trouvé
» qu'elle étoit plus légere que
» celle d'*Oulgaret* * dont on boit
» ici par préférence à toute au-
» tre : ſavoir, de 28 grains $\frac{1}{16}$
» ſur une livre 14 onces, poids
» de marc; & ayant auſſi compa-
» ré l'eau d'*Oulgaret* à celle d'un
» des puits de la Ville le plus
» fréquenté par ceux qui n'ont
» pas la commodité de s'en fai-
» re apporter de la premiere,
» j'ai trouvé que cette derniere **
» étoit, pour une livre de 16
» onces, de 48 grains plus pe-
» ſante que celle d'*Oulgaret*. De-
» là il réſulte, calcul fait, que
» l'eau qu'adoptent vos Teintu-

* Puits ſitué hors de la Ville de Pondichéry, à une lieue environ du bord de la mer.

** Puits ſitué à environ cent toiſes du bord de la mer.

» riers, eſt de 60 grains & $\frac{11}{60}$.
» plus légere que celle de la Vil-
» le, dont on uſe cependant plu-
» tôt que de celle des Teintu-
» riers, qu'il ne ſeroit pas poſ-
» ſible de boire, à cauſe de ſon
» goût inſipide, mais point âpre,
» tirant ſeulement un peu ſur
» le goût minéral, quoique je
» n'y aie trouvé aucun ſel de cet-
» te eſpece, après en avoir fait
» évaporer 30 onces au bain de
» ſable, leſquelles ne m'ont don-
» né que 11 grains d'un *ſel gem-*
» *me* très-blanc. »

Tel eſt le mémoire de Monſieur *Paradis*. Voici les remarques que j'ai faites à ſon occaſion.

1°. La premiere plante dont on fait uſage pour la teinture en rouge, eſt celle qu'on nomme en langue *Tamoul*, *Nayourivi*. C'eſt une plante qui croît

par-tout aux Indes, ſans qu'on la ſeme. Quoique les Indiens la faſſent entrer dans leurs remedes, ainſi que preſque toutes les autres plantes, on pourroit la mettre au nombre des mauvaiſes herbes, ſi elle n'étoit employée auſſi utilement qu'elle l'eſt pour teindre les toiles & le fil en rouge. Je joins ici la deſcription de cette plante telle qu'elle a été faite à ma priere par une perſonne intelligente. C'eſt Monſieur *Binot*, Docteur en Médecine.

La racine du *Nayourivi* eſt fort longue, fibreuſe, recouverte d'une écorce cendrée, ſe caſſant très-difficilement, & s'enfonçant en forme de pivot, en terre. De la circonférence de cette racine principale naiſſent, de diſtance en diſtance, des filets

fort longs qui en donnent d'autres plus petits. Il y a de ces filets qui ont plus d'un pied de longueur.

Du collet de cette racine qui a quelquefois trois lignes de diametre, ſort une tige qui ſe diviſe ſouvent en pluſieurs autres dès ſon origine. Chaque tige a des nœuds de diſtance en diſtance, & ordinairement de chaque nœud ſortent deux branches qui ont auſſi leurs nœuds, d'où ſortent d'autres branches plus petites; & à l'extrêmité de chacune de ces branches naiſſent des fleurs comme je dirai plus bas.

Les feuilles ſont oppoſées & naiſſent deux à deux, de maniere que les deux d'enbas forment une croix avec les deux autres qui ſont au deſſus, & ainſi ſucceſſivement

ces deux feuilles enveloppent toujours un des nœuds de la tige.

Ces feuilles ont environ quatre pouces de long ſur deux dans leur plus grande largeur. Elles ſont arrondies à leur extrêmité, & ſe terminent en pointe à leur baſe. Elles portent ſur la tige par un pédicule fort grêle, & long au plus d'une ligne. De la côte principale naiſſent pluſieurs nervures oppoſées. Ces feuilles ſont fort minces, d'un verd pâle en deſſus, & d'un verd plus pâle en deſſous. Elles ſont légérement velues en deſſus & en deſſous. Les tiges ſont verdâtres & dans quelques endroits elles ſont rougeâtres. Elles contiennent dans leur intérieur une moëlle blanchâtre; les nœuds de cette plante ſont fort durs. La plante a un port

déſagréable

déſagréable, & croît à la hauteur de quatre pieds ou environ.

Les parties qui compoſent la fleur de cette plante ſont ſi petites, qu'on a beſoin d'une bonne loupe pour les diſtinguer. Cette fleur eſt à étamines. Du fond d'un calyce compoſé de cinq parties diviſées juſquà leur baſe, naiſſent cinq étamines diſpoſées autour d'un embrion qui devient dans la ſuite une ſemence. Cet embrion eſt terminé par un ſtilet très-fin, garni d'une petite tête à ſon extrêmité. Les étamines ont environ une demi-ligne ou trois quarts de ligne de longueur, ſurmontée par de petites têtes rougeâtres.

Chacune des parties qui compoſent le calyce eſt coriace, très-dure, un peu velue en de-

hors, verdâtre en deſſus, terminée par une pointe fort aiguë tirant ſur le rouge; le contour de chacune de ces feuilles tire un peu ſur le blanc: elles ont une ligne ou une ligne & un quart environ de longueur ſur un tiers de ligne de largeur au plus. La partie inférieure du calyce eſt collée contre la tige, & on n'y remarque point de pellicule. De la baſe de ce calyce naiſſent deux petites pellicules d'un rouge fort vif, de la même figure que les feuilles du calyce, mais beaucoup plus petites, n'ayant au plus qu'une demi-ligne de longueur. La diſpoſition de tous ces calyces eſt ſinguliere en ce qu'ils ont tous la pointe tournée contre terre. Ces calyces ſont diſpoſés en rond autour des extrêmités de quelques branches, éloignés les

uns des autres d'environ deux lignes, au nombre quelquefois de deux ou trois cents; ce qui forme des eſpeces de queues hériſſées.

Chaque calyce renferme un embrion de graine, qui devient dans la ſuite une ſemence longuette, d'un brun foncé ou noirâtre, cylindrique, longue d'environ une demi-ligne ſur un quart de ligne de diametre.

2°. Le Mémoire ne marque pas comment on peut connoître ſi l'infuſion des cendres de *Nayourivi* eſt trop ou trop peu chargée, c'eſt ce qu'on connoîtra par les expériences ſuivantes. Sur une cuillerée ou environ, de cette infuſion, on y laiſſe tomber quelques gouttes d'huile de *Séſame*: mêlez-les enſemble avec le doigt; ſi l'eau

eſt trop chargée des ſels de la plante, elle prendra une couleur jaunâtre : ſi elle l'eſt trop peu, l'huile ne ſe mêlera pas bien & ſurnagera en partie. Quand l'infuſion eſt telle qu'elle doit être, elle devient blanche comme du lait. D'où il s'enſuit que ſi l'infuſion eſt trop foible, il faut y ajouter des cendres ; ſi elle eſt trop forte il faut y verſer de l'eau. C'eſt ainſi que je l'ai vu pratiquer par un Peintre Indien. Il m'ajouta qu'il n'étoit pas néceſſaire de paſſer l'infuſion par un linge, ainſi que le marque le Mémoire ; que le plus facile & le meilleur pour avoir une eau plus nette, étoit de la verſer dans un autre vaſe par inclination. Il me dit encore que pluſieurs laiſſoient infuſer les cendres de *Nayourivi*, non-ſeulement trois heures, mais

un jour & une nuit avant que de s'en ſervir. Il n'eſt pas au reſte indifférent de ſe ſervir d'une infuſion exacte ou non. Les Tiſſerants qui y auroient peu d'égard, rendroient leurs fils trop caſſants, & auroient de la peine à tiſtre leurs toiles.

3°. Non-ſeulement le ſain-doux peut ſuppléer à l'huile de *Séſame*, il lui eſt même, dit-on, préférable; & c'eſt par épargne, à ce qu'on ajoute, qu'on ne ſe ſert ici que d'huile de *Séſame*, parce qu'elle coûte moins que le ſain-doux : l'inconvénient pour l'Europe ſeroit d'en avoir qui demeurât toujours liquide. L'on ajoute encore que les crottes de brebis ſont meilleures que celles de chevres, leſquelles étant plus chaudes de leur nature peuvent brûler les toiles. L'on ne

craint pas de rapporter ces minuties qui ne paroîtront peut-être pas telles aux gens du métier. Faute de les ſavoir, les eſſais réuſſiſſent mal ; on ſe rebute, & l'on abandonne les expériences qu'on avoit commencées.

4°. Le Teinturier que j'ai conſulté, m'a aſſuré qu'il valoit mieux ſe contenter de ſecouer la toile, que de la tordre, comme le dit le Mémoire, en parlant de la premiere opération, ſuivant laquelle on l'a laiſſée dans le fond du vaſe pendant la nuit. Il m'avertit encore qu'il pouvoit arriver que la toile que l'on prépare n'eût pu bien ſécher, ſoit à cauſe de la pluie dont il faut au reſte préſerver les toiles qu'on prépare, ou pour quelqu'autre raiſon ; & qu'en ce cas, au lieu de la remettre dans

l'eau, ainſi qu'il eſt dit dans la premiere opération, il faudroit attendre juſqu'au lendemain pour la faire ſécher plus parfaitement, après quoi on la remettroit dans l'eau pour y paſſer la nuit, ainſi que le dit le Mémoire.

5°. Il eſt aiſé de conclure de la derniere remarque, qu'il peut arriver des circonſtances & des ſaiſons, ou l'opération de faire ſécher & retremper la toile, doit ſe répéter non-ſeulement huit jours & huit nuits, mais encore davantage. La difficulté eſt de connoître combien de fois il faut encore la réitérer. Outre l'uſage & le coup d'œil de l'ouvrier, qui lui fait connoître ſi la toile a acquis le degré de préparation convenable, il peut ſe ſervir du moyen ſuivant. Il faut uſer ſur une pier-

re humectée un peu de safran bâtard ou *terra merida*, dont on fait grand usage aux Indes pour les ragoûts. On prend un peu de l'espèce de pâte qui en résulte, & on la met sur un coin de la toile, laquelle prend une couleur rouge, si elle est suffisamment préparée; si elle ne l'étoit pas suffisamment, elle ne se teindroit pas de cette couleur. Mais c'est sur-tout au coup d'œil de l'ouvrier à juger si cette préparation, qui est une espece de blanchissage, est suffisante. Plus la toile est devenue blanche, mieux elle sera préparée. J'ai dit que cette préparation étoit une espece de blanchissage, parce qu'effectivement le coupon de toile crue que l'on prépare, devient blanc par ces opérations. Mais il ne faut pas oublier qu'elles devroient se fai-

re également, quand même on voudroit teindre en rouge une toile déja blanche.

6°. Comme la choſe la plus néceſſaire,& en même-temps la plus difficile à avoir en Europe pour teindre à la maniere Indienne, eſt la plante *Nayourivi*, j'ai eſſayé par pluſieurs expériences de découvrir la vertu & la qualité des cendres de cette plante, & d'y trouver s'il étoit poſſible, un ſupplément. Je crois y avoir réuſſi. Voici les expériences.

1°. Je mêlai de l'huile de lin avec l'infuſion de *Nayourivi*. Elle ſe mêla preſque auſſi-bien que l'huile de *Séſame*, mais il ſurnagea quelques parties jaunes & fort groſſieres de cette huile qui d'ailleurs étoit vieille & fort épaiſſe, 2°. L'huile d'amande douce mêlée avec l'infuſion

fait auſſi à peu-près le même effet que l'huile de *Séſame*, & on en peut dire autant de la graiſſe fondue de poule. 3°. Je tentai l'expérience avec l'huile d'olive. Je fus ſurpris de voir qu'elle ne ſe mêla point avec l'infuſion de *Nayourivi*. Au lieu de ſurnager elle ſe précipita, & forma une eſpece de coagulation au fond du vaſe, & donna une couleur jaunâtre à l'infuſion de *Nayourivi* qui ſurnageoit par deſſus l'huile. 4°. Malgré l'expérience, je crois voir des qualités analogues entre les ſels de *Nayourivi* & ceux de la ſoude. J'en fis diſſoudre dans l'eau, & fis avec cette diſſolution du ſel de ſoude les mêmes expériences que j'avois faites avec celle de *Nayourivi*, & elles me réuſſirent également. Il n'y a que celle que j'avois faite avec l'hui-

le d'olive qui ſe trouva toute différente ; car au lieu que cette huile ne ſe mêla point avec l'infuſion de *Nayourivi*, elle ſe mêla très-bien avec le ſel de ſoude, & donna une très-belle couleur de lait, à l'exception de quelques parties groſſieres de l'huile qui ſurnagerent. Au reſte, cela ne pouvoit manquer d'arriver, la ſoude & l'huile d'olive étant la baſe du ſavon. 5°. Je fis plus encore : je donnai à un Teinturier du ſel de ſoude & un morceau de toile d'Europe, lui recommandant de faire avec l'un & l'autre les mêmes opérations qu'il avoit coutume de faire avec ſon infuſion de *Nayourivi*. Il le fit, & non-ſeulement cela produiſit le même effet, mais il prétendit que l'effet de la diſſolution de la ſoude étoit préfé-

rable à celle de la plante indienne. D'où l'on peut conclure que l'un pourroit ſuppléer à l'autre, quoique la nature de l'un & de l'autre ne ſoit pas abſolument la même. 6°. Voici encore une obſervation qui confirme ce rapport de la ſoude & du *Nayourivi*, c'eſt que le levain dont il eſt parlé dans le Mémoire, qui n'eſt autre choſe que de l'huile de *Séſame* mêlée avec l'infuſion gardée quelque temps; ce levain, dis-je, étant conſervé avec ſoin, ſe fige enfin & devient dur, & alors il eſt, dit-on, excellent. Il eſt aiſé de voir par-là que l'huile de *Séſame* avec la plante de *Nayourivi* forme un ſavon fort reſſemblant en tout à celui qui réſulte du mélange des ſels de ſoude & d'huile d'olive. Il n'eſt donc guere douteux, ce ſemble, que

l'un ne puiſſe ſuppléer à l'autre, ſans inconvénient, pour ne pas dire avec avantage. 7°. Les expériences qui ont été faites ſur l'eau qui ſert aux Teinturiers Indiens, ont donné occaſion au frere *du Choiſel* d'en faire d'autres ſur le même ſujet. Je les rapporterai dans la perſuaſion où je ſuis, qu'elles pourront faire plaiſir & être utiles.

» Cette eau a un goût inſipide & dégoûtant, qui m'a fait » croire qu'elle étoit chargée de » quelques parties de nitre. L'expérience m'en a convaincu, » puiſqu'ayant fait diſſoudre dans » huit onces d'eau ordinaire un » demi gros de nitre, je lui ai » trouvé en partie le goût de » celle-ci, ce qui n'eſt point » arrivé à différents autres ſels » minéraux que j'ai fait pareille- » ment diſſoudre.

» Cette eau eſt un peu plus » légere que celle qu'on boit à » Pondichery. Elle peſe un gros » de moins ſur le poids de 29 » onces.

» J'ai diſtillé ſept livres quatre onces de la même eau dans » un alambic de cuivre étamé. » J'en ai tiré la moitié environ » par la diſtillation. Cette eau » diſtillée qui eſt moins chargée de ſel, a un goût un peu » moins déſagréable & moins » dégoûtant. J'ai remarqué qu'elle péſoit alors un peu moins » qu'auparavant ; ſavoir, d'un » gros & demi ſur la quantité » de 29 onces, & conſéquemment deux gros & demi de » moins que l'eau ordinaire de » Pondichery.

» Cette eau diſtillée a dépoſé, » au bout de quelques jours, quelques filaments, ainſi que l'eau

» ſimple diſtillée d'une plante,
» lorſqu'elle a repoſé quelque
» temps. J'ai fait évaporer au
» feu nu, la moitié de l'eau qui
» reſtoit dans la cucurbite après
» la diſtillation. Je l'ai filtrée par
» le papier gris, qui s'eſt trou-
» vé couvert d'une poudre blan-
» che que j'ai regardée comme
» le *caput mortuum* de cette eau,
» parce qu'elle n'avoit aucune
» ſaveur, ni aucun goût.

» J'ai expoſé la liqueur filtrée
» à un lieu frais, pour voir ſi
» elle dépoſeroit quelque ſel au
» fond du vaſe, parce qu'elle
» avoit un goût un peu ſalé.
» Trois jours après, voyant qu'el-
» le n'avoit rien dépoſé, j'ai fait
» évaporer au bain-marie, la
» moitié de la liqueur, que j'ai
» filtrée une ſeconde fois. Je
» l'ai encore expoſée à un lieu
» frais, ſans en retirer plus que

» la premiere fois. J'ai enfin fait
» évaporer le reſte de l'humidité,
» toujours au bain-marie, & j'en
» ai retiré un gros & quarante
» deux grains de ſel ſalé, appro-
» chant du ſel marin. J'ai mis
» quelque grains de ce ſel dans
» une cuillerée de vinaigre, il
» s'y eſt diſſous, & le vinaigre
» y a perdu un peu de ſa force,
» ſans qu'il y ait eu de fermen-
» tation ſenſible. J'ai cherché
» pourquoi ce ſel avoit une qua-
» lité alkali, ayant cependant
» un goût acide. Pour cela j'ai
» jetté ce ſel dans une ſuffiſante
» quantité d'eau commune. J'en
» ai fait évaporer la moitié. Ce
» ſel a eu de la peine à ſe diſ-
» ſoudre dans cette eau, & mê-
» me il ne s'y eſt pas diſſous
» entiérement. J'ai filtré cette
» diſſolution à travers un papier
» blanc. Le filtre eſt demeuré

» couvert d'une poudre groſſie-
» re qui n'avoit aucun goût ſalé.
» La liqueur n'a dépoſé aucun
» ſel dans le vaſe qui la con-
» tenoit. Après avoir repoſé
» vingt-quatre heures, j'ai fait
» évaporer toute l'humidité ſur
» un feu fort doux : après cette
» évaporation, le ſel étoit fort
» blanc à la ſuperficie & luiſant.
» Je voulus retirer ce ſel, mais
» je trouvai que le deſſous étoit
» fort gris, parce que cette par-
» tie de ſel étoit apparemment
» encore chargée de terre. Je
» n'ai pu faire cryſtalliſer ce ſel,
» parce que je n'en avois pas
» une aſſez grande quantité.
» D'ailleurs on ſait que le ſel
» fixe alkali ne ſe cryſtalliſe pas
» auſſi facilement que les au-
» tres ſels.

» Ce ſel étoit alkali apparem-
» ment à cauſe de la quantité

» de terre qui y étoit unie ; car
» il avoit un goût ſalé comme
» le ſel marin qui eſt un ſel aci-
» de chargé d'un peu de terre.
» J'ai remarqué que tout le ſel
» que j'ai tiré après en avoir
» ſéparé la terre, n'étoit pas plus
» ſalé ; d'où il s'enſuit qu'une
» partie de ſon acidité s'eſt per-
» due dans les différentes évapo-
» rations que j'en ai faites.

» J'ai fait évaporer trente on-
» ces de cette eau ſans aucune
» autre préparation, & j'en ai
» tiré un demi-gros de ſel fixe,
» plus blanc que celui que j'ai
» tiré au bain-marie. Il avoit le
» même goût que l'autre; & com-
» me je n'en avois rien ſéparé par
» la filtration, j'en tirai trois
» grains de plus, à proportion
» que je n'en avois eu dans l'au-
» tre opération.

» Tout ceci confirme la pre-

» miere penſée que j'ai eue, que
» cette eau étoit chargée de ni-
» tre. Le nitre eſt un ſel foſſile,
» ſalé, compoſé d'un ſel aci-
» de & d'une terre abſorbante.
» Un ſavant Chymiſte* a fort bien
» remarqué que, lorſqu'on fai-
» ſoit bouillonner dans une trop
» grande quantité d'eau une pe-
» tite quantité de ſalpêtre, on
» n'en retire qu'un ſel ſalé ſem-
» blable au ſel marin ou au ſel
» gême; c'eſt-à-dire, un ſel aci-
» de chargé d'une terre abſor-
» bante. Voilà ce que m'ont
» donné les opérations dont je
» viens de parler.

» J'ai remarqué que cette eau,
» quoiqu'inſipide & dégoûtan-
» te, diſſout bien le ſavon, ain-
» ſi que celle qui eſt bonne à
» boire, & elle differe en cela
» de celle des puits de Paris

* Monſieur Lemery.

» qui n'eſt pas bonne à cet uſa-
» ge. J'ai fait diſſoudre un peu
» de nitre dans de l'eau com-
» mune que l'on boit à Pondi-
» chery, & enſuite j'y ai fait
» diſſoudre du ſavon. Il s'y eſt
» diſſous comme dans l'eau que
» les Peintres & les Teinturiers
» Indiens employent dans leurs
» ouvrages. »

8°. Je finis par les remarques auxquelles les Indiens prétendent diſtinguer les eaux propres à leurs teintures. Ils prétendent que l'eau âpre, ainſi qu'ils l'appellent, donne au ris une couleur rougeâtre lorſqu'on s'en ſert pour le faire cuire ; que la couleur de cette eau tire un peu ſur le brun ; que ſon goût la fait aſſez connoître à ceux qui ſont accoutumés à s'en ſervir ; mais que la meilleure marque eſt l'expérience,

parce que ſi l'on ſe ſert d'une autre eau que celle-là, la préparation qui ſe fait pour les toiles peintes avec le lait du buffle & le *Cadoucaye* ou le mirobolam, dont il eſt parlé dans le XXVI Recueil des Lettres Édifiantes, ne s'attache pas bien à la toile.

Voilà, mon R. P. les remarques que j'ai faites ſur la teinture en rouge & ſur ce qui y a quelque rapport. Le défaut de temps m'a empêché de les mettre plutôt en ordre. Mais le ſiege de cette Ville attaquée en vain par les Anglois pendant près de deux mois, m'a procuré pour cela plus de loiſir que je n'aurois voulu. Cependant comme c'eſt au bruit du canon & au milieu des allarmes de la guerre que ces obſervations ont été raſſemblées,

j'eſpere qu'on aura pour elles quelque indulgence dans le jugement qu'on en portera. Je ſuis en l'union de vos ſaints Sacrifices, &c.

MEMOIRE

Sur les Iſles que les Chinois appellent, Iſles de LIEOU-KIEOU, *par le Pere* GAUBIL, *Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus à Pékin.*

L'EMPEREUR *Kanghi* ayant réſolu en 1719, d'envoyer un Ambaſſadeur au Roi de *Lieou-kieou*, fit choix pour cette importante commiſſion, d'un des grands Docteurs de l'Empire, nommé *Supao-koang*. Ce Docteur partit dans la cinquieme Lune de 1719, revint à Pékin dans la ſeconde Lune de 1720,

& fit imprimer en 1721, en deux volumes, la relation de ſon voyage. Il eſt le premier qui ait donné des Iſles de *Lieou-kieou* une connoiſſance juſte & détaillée, & il paroît à cet égard mériter d'autant plus de créance, qu'étant ſur les lieux mêmes, il a, dit-il, examiné avec ſoin, ſelon les ordres de l'Empereur, tout ce qu'il a trouvé de curieux & d'intéreſſant ſur la ſituation & le nombre des Iſles de *Lieou-kieou*, ſur l'hiſtoire, ſur la Religion, la langue, les mœurs & uſages des peuples qui les habitent. C'eſt cet ouvrage de *Supao-koang* qui me fournira la meilleure partie de ce que j'ai à dire dans les quatre articles de ce Mémoire.

ARTICLE

ARTICLE PREMIER.

Detail géographique ſur le nombre & la ſituation des Iſles de Lieou-kieou.

CES ISLES, placées entre la Corée, l'Iſle Formoſe & le Japon, ſont au nombre de 36. L'Iſle capitale eſt la grande Iſle qui s'appelle *Lieou-kieou.* Les autres ont chacune un nom particulier. Nos anciens Miſſionnaires de la Chine & du Japon en ont parlé ſous le nom de *Lequeo,* ou *Lequeyo.* Riccioli les appelle *Loqueo*, de même que le livre Portugais de l'art de naviger, imprimé à Liſbonne en 1712. Kæmpfer les nomme *Riu-Ku.*

Un Auteur * s'eſt trompé quand il a dit que les Chinois

* Le P. Martini.

donnent le nom de *Grand Lieou-kieou* à l'Iſle Formoſe. Ce nom n'appartient qu'à la grande [redacted] où le Roi fait ſa demeure & où il tient ſa Cour. Il ne faut, pour en convenir, qu'ouvrir l'Hiſtoire Chinoiſe de la derniere Dynaſtie. Quant au nom du *petit Lieou-kieou*, il a été donné par les Chinois, ſurtout par les Pilotes & les Ecrivains, aux parties boréales & occidentales de l'Iſle Formoſe. Il eſt vrai cependant que dans la carte de l'Iſle Formoſe faite par les Miſſionnaires au temps de *Kang-hi*, on voit vers la côte occidentale de l'Iſle, une petite Iſle à qui l'on donne le nom de petit *Lieou-kieou*.

La grande Iſle a, du Sud au Nord, près de 440 *li*, & 120 ou 130 *li* de l'Oueſt à l'Eſt. Du côté du Sud, cette

diſtance d'Oueſt à l'Eſt ne va pas à 100 *li*. Le *li* dont il eſt ici queſtion, eſt la meſure des chemins, uſitée à la Chine. Deux cents *li* font 20 lieues marines, ou un degré d'un grand cercle.

La Cour du Roi réſide dans la partie occidentale & auſtrale de l'Iſle. Le territoire qu'elle occupe s'appelle *Cheouli*. C'eſt là qu'eſt la Ville Royale, nommée *Kint-ching*. On n'en a pas marqué la grandeur, mais on m'a aſſuré que ſon enceinte eſt d'aſſez petite étendue. Près delà eſt le Palais du Roi placé ſur une montagne. On lui donne quatre *li* de tour. Il a quatre grandes portes; l'une au Nord, l'autre au Sud, la troiſieme à l'Eſt, & la quatrieme regarde l'Oueſt. Celle-ci eſt la grande entrée.

A dix *li* de cette entrée, & à l'Oueſt, eſt un bon port de mer, nommé *Napa-kiang*. L'eſpace entre ce port & le Palais n'eſt preſque qu'une Ville continuelle. On trouve au Nord & au Sud une levée très-bien conſtruite appellée *Pao-tay*, c'eſt-à-dire, *Batteries de canon*. Toutes les avenues qui y conduiſent ſont, dit-on, d'une grande beauté, de même que celles du Palais du Roi, de ſes maiſons de plaiſance, de quelques grands temples du College impérial, & de l'Hôtel de l'Ambaſſadeur Chinois.

Du Palais, on a une veue charmante qui s'étend ſur le port, ſur la Ville de *Kint-ching*, ſur un grand nombre de Villes, Bourgs, Villages, Palais, Bonzeries, Jardins & maiſons de plaiſance. La longitude de ce

Palais eſt de 146 degrés 26 à 27 minutes, & ſa latitude eſt de 26 degrés 2 minutes.

Pour bien connoître la véritable route de la Chine à *Cheouli*, il faut être bien inſtruit des particularités ſuivantes. A l'embouchure de la riviere de *Fontcheou-fou*, il y a pluſieurs petites Iſles. C'eſt de quelqu'une de ces Iſles que les grands vaiſſeaux Chinois partent pour l'Iſle de *Lieou-kieou*. Il ſeroit dangereux d'aller atterrir au Nord, ou même au Nord-Oueſt du port de *Napa-kiang*. Les Chinois, pour plus grande ſûreté, vont reconnoître la partie boréale de l'Iſle Formoſe. De-là allant vers l'Eſt, prenant un peu du Sud, ils vont reconnoître des Iſlots que je marque ſur la carte, & ils laiſſent ces Iſles au Nord. Enſuite ils

vont au Nord de l'Iſle *Kou-michan*, évitant avec ſoin des écueils & des baſſes dangereuſes qui s'y trouvent. Enfin de *Kou-michan*, prenant de l'Eſt & du Nord, on va ſûrement au port de *Napa-kiang*, ſans s'expoſer à ſe trouver au Nord, d'où on auroit ſouvent bien de la peine à entrer dans le port. Les vaiſſeaux qui vont de la Chine à *Lieou-kieou*, & de *Lieou-kieou* à la Chine, doivent être forts, & avoir bon nombre de Matelots, à cauſe des orages auxquels ces mers ſont ſujettes.

A l'égard des 36 Iſles qui compoſent les Etats du Roi de *Lieou-kieou*, on en compte huit au Nord-Eſt de la grande Iſle : cinq au Nord-Oueſt de *Cheouli* : quatre à l'Eſt : trois à l'Oueſt : ſept au Sud : & neuf au Sud-Oueſt.

Les huit Iſles du *Nord-Eſt* ſont : *Yeoulun* éloigné de *Cheouli* . . . . . de 500 *li*.
Yong-tchang-pou . . de 550
Tou-kou . . . . . de 600
Yeoula au Nord-Eſt de *Tou-kou*, en eſt éloigné . . . . . de 38
Ou-kinou au N. E. de *Tou-kou* . . . . . de 40
Kia-ki-luma au N. E. de *Cheouli* . . . de 771
Tatao . . . . . de 800
Ki-ki-ai à l'Eſt de *Tatao* . . . . . de 100

Tatao eſt une aſſez grande Iſle. Elle a 130 *li* du Sud au Nord. On n'en dit pas la grandeur d'Eſt à Oueſt. Elle a dans le pays le nom de *Ou-fou-chima*, c'eſt-à-dire, l'Iſle *Ou-fou* ; car en langage Japonois & dans le *Lieou-kieou*, *Chima* ſignifie *Iſle*. On ne dit rien de la gran-

deur des ſept autres Iſles.

Il faut obſerver qu'au Nord de *Tatao*, il eſt une grande Iſle nommée *Tanaxuma*: & que vers le Nord & Nord-Oueſt on remarque ſept autres Iſles, (en Chinois *Tsitao*), leſquelles ſont au Sud d'un pays du Japon, nommé *Sat-ſuma*, en Chinois *Samo-tcheou*, & dépendent du Japon. Le Pere Briet a donné place à ces Iſles dans ſa carte; & le Pere Riccioli, dans ſa Géographie, marque leur latitude, & leur longitude en les nommant *Tanaxuma*. *Supao-koang* ne nous apprend ni leur diſtance mutuelle, ni leur diſtance du Japon.

Pour revenir aux huit Iſles du Nord-Eſt de *Lieou-kieou*, Monſieur Daſſié, dans le Routier des Indes, rapporte une

* Imprimé à Paris en 1677.

route de la province de Fokien au Japon, qui peut donner des éclairciſſements ſur ces Iſles. Cet Auteur dit que, pour aller du *Fokien* au pays de *Bungo* du Japon, il faut aller reconnoître l'Iſle nommée *Petit Le-queo**, qu'il marque à 25 degrés de latitude boréale, & qu'il dit être éloignée de 20 lieues de la côte de *Fokien*. Après avoir paſſé cette Iſle, il faut aller à la hauteur de 25 degrés trente minutes & tenir la route du Nord-Eſt & Eſt-Nord-Eſt; en ſuivant cette route, on vient ſur les Iſles qui ſont au Sud de l'Iſle *Tanaxuma*. Il dit que ces Iſles vont depuis le 26 degré trente minutes de latitude, juſqu'au 30e. 30 minutes: (c'eſt les placer trop au-Nord.) Il ajoute que ces Iſles ſont au

* Petit *Lieou-kieou*.

nombre de ſept, hautes & petites ; que les trois premieres ont un écueil : (Il parle de l'écueil de l'Iſle *Koumi-chan*, dont il ignoroit le nom, de même qu'il ignoroit la grandeur de l'Iſle de *Lieou-kieou*). Il dit qu'ayant paſſé ces ſept Iſles, on voit à 6 lieues au Nord-Eſt, deux autres Iſles, qui ſont Eſt & Oueſt (ce ſont les Iſles *Tatao* & *Ki-kiai*) ; que celle de l'Eſt eſt la moindre ; qu'entre les deux il y a un bon paſſage & que la plus grande eſt haute & longue ; qu'à quatre lieues au Nord de la pointe orientale de cette Iſle, eſt l'Iſle *Tanaxuma* ; qu'à huit lieues au Nord de *Tanaxuma* eſt un grand & haut pays qui s'étend dix lieues Eſt & Oueſt (c'eſt le Japon) ; & qu'au bout occidentale de cette côte eſt le Golphe de *Cangoxi-*

ma, (c'eſt le nom d'un port de *Sat-ſuma* où aborda S. François Xavier) & le Havre de *Amango*, au-deſſus duquel eſt une montagne haute & pointue. M. Daſſié parle enſuite de la route à tenir pour aller au pays voiſin de *Fiunga* & *Bungo* & au port de *Tonara*.

Les cinq Iſles du *Nord-Oueſt* de *Cheouli*, ſont, *Touna-Kichan*; *Gan-kini-chan*; *Kichan*; *Ye-Kichan* & *Lun-Hoangchan*. On ne dit pas quelle eſt la diſtance des trois premieres. Mais *Ye-Ki-Chang* eſt à 300 *li*, ou 30 lieues de *Cheouli*, & *Lun-Hoang-chang* en eſt éloigné de 350 *li*, ou de 35 lieues. Ce mot *Lun-Hoang-chang* veut dire *montagne de ſouffre*. Au reſte, il ne faut pas la confondre avec une Iſle de ſouffre marquée dans pluſieurs cartes près de la côte orien-

tale & auſtrale de la partie du Japon appellée *Ximo* : l'Iſle dont il s'agit ici, eſt différente & dépend de *Lieou-kieou*. Près de-là ſont de petites éminences, appellées, monceaux de cendres. Le Roi de *Lieou-kieou* tire de cette Iſle une grande quantité d'excellent ſouffre.

Les quatre Iſles à l'*Eſt* ſont, *Konta-Kia* à 145 *li* de *Cheouli*. *Tsin-Kinou*, *Yki*, & *Pama*, celle-ci comprend deux Iſles, l'une au Sud, l'autre au Nord, qui ſont ſi près l'une de l'autre qu'on ne les compte que pour une ſous le nom de *Pama*.

Les trois Iſles à l'*Oueſt*, ſont, *Matchi-chan*, qui eſt entourée de cinq Iſlots, & qui eſt a 130 *li* de *Cheouli*. Une autre *Matchi-chan*, & *Koumi-chan*, que je crois n'être éloigné de *Cheouli* que de 150 *li* ou environ, quoi-

que *Supao-koang* la mette à une bien plus grande diſtance.

Les ſept Iſles au Sud de *Cheouli*, qui ſont nommées les Iſles de *Tai-ping-chan* ſont, 1°. *Tai-ping-chan*, qu'on appelle auſſi *Makou-chan*. Le Docteur Chinois lui donne 60 *li* de tour, & la dit éloignée de *Cheouli* de 2000 *li*: pluſieurs au contraire aſſurent qu'elle eſt beaucoup plus grande & moins éloignée que ne prétend le Docteur. Les autres Iſles, dont on ne marque pas la diſtance, ſont *Ykima* au Sud-Eſt de *Tai-ping-chan*; *Yleang-pa* au Sud-Oueſt; *Koulima* à l'Oueſt, *Talama* auſſi à l'Oueſt; *Mienna* au Sud-Oueſt; & *Oukomi* au Nord-Oueſt.

Enfin les neuf Iſles au *Sud-Oueſt* de *Cheouli*, ſont:

Pat-chongchan, qui eſt au Sud-Oueſt de *Tai-ping-chan* &

en eſt éloignée de 40 *li*

Oupama, nom de deux petites Iſles } Au Sud-Oueſt de Pat-chong-chan.
Patouma
Yeounakouni

Ces quatre Iſles ſont voiſines de l'Iſle Formoſe.

Koumi, à l'Oueſt de *Pat-chong-chan*. C'eſt la plus grande des neuf Iſles.

Takitounou, à l'Eſt de *Koumi*.

Koulachima, à l'Oueſt de *Pat-chong-chan*, déclinant un peu au Nord.

Olakouſekou, ou Ville nouvelle, à l'Oueſt de *Pat-chong-chan*.

Patoulima, au Nord-Oueſt de *Pat-chong-chan*.

144
149
150
31
30
29
28
27
Partie du Japon
Cangoxima
Cote du Japon
Tanaxuma
et les 7 Isles
dependent
du Japon
Toitao ou 7
Isles
I. Tanaxuma
Islot Desert
Tatao
Kikiai
Kilaima
ou Kinou
Yeoulu
Tsukou
Yongtchangpou
Yeoulun

ARTICLE SECOND.

Annales du Royaume de Lieou-kieou.

JE COMMENCE ces annales par l'origine fabuleuſe des peuples de ce Royaume, telle que la rapporte le Docteur *Supao-koang*, ſelon la tradition commune du pays.

Anciennement un homme & une femme naquirent dans le grand vuide. On les nomme *Omomey-kieou.* * De ce mariage vinrent trois fils, & deux filles. L'aîné de ces trois fils a le titre de *Tien-ſun* (petit fils du ciel) c'eſt le premier Roi de *Lieou-kieou.* Le ſecond fils, eſt la tige des Princes tributaires : le reſte

* Le ſon *O* dans *Omomey-kieou* eſt ſans doute le ſon *Ouo*, ou *Vo*, qui veut dire en Japonois, Empereur, Auguſte, &c. Et cela dénote une origine Japonoiſe.

des peuples reconnoît le troiſieme fils pour ſon Auteur. L'aînée des filles a le titre d'eſprit céleſte, l'autre a celui d'eſprit de la mer. L'aînée s'appelle *Kun-kun*; la cadette ſe nomme *Tcho-tcho*.*

Après la mort de *Tien-ſun*, vingt-cinq Dynaſties ont ſucceſſivement régné ſur ce pays : leur durée, à compter depuis la premiere année de ce premier Roi juſqu'à la premiere année de *Chun-tien*, dont nous parlerons dans la ſuite, eſt de 17802 années Telle eſt l'antiquité chimérique que ces peuples s'attribuent, & dont ils ſont ſi jaloux.

* * On fait encore tous les ans à *Lieou-kieou*, à la 5e. & 6e. Lune, des cérémonies à l'honneur d'*Omomey-kieou*, comme Auteur de l'Agriculure, on en fait auſſi en certains temps réglés, pour honorer la mémoire de *Tien-ſun* & de ſes deux ſœurs.

On ne ſait rien de clair & de certain ſur les Princes qu'on ſuppoſe avoir formé ce grand nombre de Dynaſties. Tout ce qu'on peut aſſurer, c'eſt qu'avant l'année 605 de JESUS-CHRIST, l'hiſtoire Chinoiſe ne fait nulle mention d'un pays appellé *Lieou-kieou*. Cette Iſle, & celles de *Depong-hou*, de Formoſe, & autres voiſines, étoient diſtinguées par le nom de barbares orientaux. Le Japon s'appelloit *Ouo*; la Corée avoit le nom de *Kaoli*.

Ce fut donc l'an 605 que l'Empereur * ayant oui dire qu'il y avoit des Iſles dont le nom étoit *Lieou-kieou*, voulut en connoître la ſituation. Ce Prince y envoya des Chinois; mais ce fut inutilement: faute d'interprêtes, ils ne purent y

* De la Dynaſtie *Suy*.

acquérir les connoiſſances qu'ils y étoient allés chercher. Ils amenerent ſeulement avec eux quelques inſulaires à *Sigan-fou*, Capitale de la province de *Chen-sy*, & ſéjour de la Cour ſous la Dynaſtie *Souy*.

Par bonheur, dans ce temps-là même il ſe trouva à la Cour un Envoyé du Roi du Japon. Cet Envoyé & ſes gens connurent d'abord que ces hommes nouvellement arrivés, étoient des Inſulaires de *Lieou-kieou*. Ils parlerent de ce pays, comme d'un pays pauvre & miſérable, dont les habitants étoient des barbares. L'Empereur Chinois apprit enſuite que la principale Iſle étoit à l'Orient de la Ville qu'on appelle aujourd'hui *Font-cheou-fou*, Capitale de la province de Fokien, & que dans cinq jours, à peu-près, on

pouvoit aller de *Font-cheou-fou* à l'Iſle où le Roi tenoit ſa cour.

Sur ces nouvelles, l'Empereur *Yangti* envoya à *Lieou-kieou* des gens inſtruits & des interprêtes, pour déclarer au Prince qu'il devoit reconnoître pour ſon ſouverain l'Empereur de la Chine, & lui faire hommage. Cette propoſition, comme on devoit s'y attendre, fut très-mal reçue. Le Prince de *Lieou-kieou* renvoya les Chinois, & pour toute réponſe leur dit fiérement qu'il ne reconnoiſſoit aucun Prince au-deſſus de lui. On conçoit avec quel dépit l'Empereur dut apprendre la maniere mépriſante dont on avoit traité ſes prétentions. Il fit au plutôt équiper une flotte dans le *Fokien*, & y fit embarquer plus de dix mille hommes de bonnes troupes. La flot-

te mit à la voile & arriva heureuſement. L'armée, malgré les efforts des gens du pays, fit la deſcente dans la grande Iſle de *Lieou-kieou* : & le Roi qui s'étoit mis à la tête de ſes troupes pour repouſſer les Chinois, ayant été tué dans le combat, les Chinois pillerent, brûlerent la Ville Royale, firent plus de cinq mille eſclaves, & reprirent la route de la Chine.

L'hiſtoire Chinoiſe de la Dynaſtie *Souy* dit que les peuples de *Lieou-kieou* n'avoient point alors de lettres & de caracteres, qu'ils n'avoient ni petits bâtons, ni fourchettes pour manger ; que les Princes, les Grands, les peuples, le Roi même vivoient fort ſimplement ; qu'on y reconnoiſſoit des loix fixes pour les mariages & pour les enterrements ; qu'on y avoit

du reſpect pour les ancêtres morts, & qu'on étoit exact à garder le deuil. Dans les grandes cérémonies, conſacrées aux eſprits, on immoloit une perſonne à leur honneur ; (coutume qui fut enſuite abolie.) On battoit ceux qui étoient coupables de quelque faute ; & ſi le crime méritoit la mort, le coupable étoit aſſommé à coups de maſſue.

Les Empereurs Chinois de la Dynaſtie *Tang*, ceux des cinq petites Dynaſties qui régnerent enſuite, & ceux de la Dynaſtie de *Song*, quoiqu'inſtruits ſur l'Iſle de *Lieou-kieou*, ne penſerent pas à ſe la rendre tributaire ; & de leur côté, les Princes de cette Iſle ne s'aviſerent pas non plus d'envoyer des députés à l'Empereur de la Chine. Cependant les Marchands Chi-

nois ne laiſſoient pas d'aller faire commerce, ſoit au grand *Lieou-kieou* qui avoit un Roi, ſoit au petit *Lieou-kieou* (autrement dit l'Iſle Formoſe) qui, quoique plus grand que l'autre, avoit le nom de petit, parce qu'il n'étoit habité que par un petit nombre de barbares, dont les Villages étoient indépendants les uns des autres.

L'an de JESUS-CHRIST 1291, *Chit-ſou*, Empereur de la Dynaſtie *Yven*, voulut faire revivre les prétentions des Chinois ſur *Lieou-kieou*; il fit équiper une flotte pour aller ſubjuguer cette Iſle; mais un tentative de cette nature n'étoit pas du goût des Tartares & des Chinois. Depuis le malheur de l'armée Chinoiſe & Tartare dans l'expédition contre le Japon, ils étoient dégoûtés de ces ſortes d'entre-

priſe. La flote de l'Empereur *Chit-ſou* n'alla donc qu'aux Iſles de *Pong-hou*, & à la côte occidentale de Formoſe, & ſous divers prétextes, elle revint dans les ports du *Fokien*. L'Empereur abandonna ſon entrepriſe & ſes ſucceſſeurs ne penſerent plus à ſe rendre maîtres de *Lieou-kieou*.

Nous allons à préſent copier la relation du Docteur *Supao-koang*, & donner, d'après lui, la ſuite des Rois de *Lieou-kieou* dont on a une connoiſſance diſtincte.

Le premier eſt *Chun-tien*, dont nous avons déja parlé. La premiere année de ſon regne répond à l'année de JESUS-CHRIST 1187.

Chun-tien étoit deſcendant des anciens Rois du Japon : mais on ignore en quel temps ſa famille s'établit à *Lieou-kieou*. Il

étoit fils du Gouverneur de la Ville de *Tali* (*a*) ; & lui-même avant que de parvenir au Trône, il fut Gouverneur de la Ville *Pou-tien* (*b*). Un des Grands, qui lui disputa la couronne, & qui se nommoit *Li-yong*, ayant été défait & tué, les peuples reconnurent *Chun-tien* pour leur Roi. Ce fut un Prince équitable & attentif à rendre ses sujets heureux. Son regne fut de 51 ans, & il en avoit 72 lorsqu'il mourut. C'est sous son regne que les Insulaires de *Lieou-kieou* eurent des caracteres, & qu'ils apprirent à lire & à écrire. Ces caracteres sont ceux de l'alphabet *Ylouhoa* *.

(*a*) Voyez la carte.
(*b*) *Ibid.*

* Cet alphabet n'est autre chose que l'alphabet *Yrosa* des Japonois. On peut consulter quelque grammaire Japonoise ; par exemple, celle du Pere Jean Rodrigues, publiée à Macao en Portugais l'an 1620.

On

On ne dit rien du regne de ſon-fils *Chun-ma-chun-y* ; mais on fait de grands éloges de ſon petit fils, le Roi *Y-pen.* Quand il monta ſur le trône, il étoit âgé de 44 ans. Dès la ſeconde année de ſon regne, une grande famine & une peſte déſolerent ſes Etats ; il fut touché des malheurs de ſon peuple ; il aſſembla ſes Grands, & leur communiqua le deſſein qu'il avoit d'abdiquer la couronne en faveur de celui qu'ils jugeroient le plus propre à la porter. On propoſa un Gouverneur d'une Ville, deſcendant des anciens Rois de *Lieou-kieou* : il s'appelloit *Ynt-ſou.* Le Roi le fit venir, le fit ſon Miniſtre, & voyant enſuite par lui-même l'étendue de ſon génie & de ſes talents, il le déclara Roi, & ne ſe réſerva pour lui & pour ſes en-

fants qu'un médiocre apanage.

Sous le regne de *Ynt-ſou* les Iſles *Tatao*, *Ki-kiai* & autres du Nord-Eſt, avec celle du Nord-Oueſt, reconnurent *Ynt-ſou* pour leur Souverain, & devinrent ainſi une partie du Royaume de *Lieou-kieou*. Ce ſage Prince fit des réglements utiles pour la culture des terres & pour le payement des impôts.

Il eut pour ſucceſſeurs les Rois *Tat-ching* & *Yn-ſſe*, Princes eſtimables par la douceur de leur caractere & par la ſageſſe de leur conduite. Mais bien-tôt après tout fut en déſordre ſous le mauvais gouvernement du Roi *Yut-ching*, Prince avare & voluptueux. Le Gouverneur de *King-kouey-gin* (*a*) ſe révolta & ſe fit déclarer Roi de *Chan-pe*. Le Gouverneur de

(*a*) Voyez la Carte.

Tali (*a*) ſe révolta auſſi & prit le nom de Roi de *Chan-nan*. Ainſi l'Iſle de *Lieou-kieou* ſe vit diviſée en trois Royaumes; celui de *Chan-nan*, celui de *Chan-pe*, & celui de *Tchon-chan* dans le quel *Cheouli* eſt le ſéjour de la Cour. C'eſt à cette diviſion qu'il faut rapporter l'origine du nom de trois Rois, ou trois Mages qu'on voit dans pluſieurs cartes de *Lieou-kieou*. Au reſte ces trois Etats eurent entr'eux de longues & de ſanglantes guerres.

Syouey n'étoit âgé que de dix ans, quand il monta ſur le trône de ſon pere *Yut-ching*. Sa mere gouverna l'Etat & le gouverna mal. Elle étoit décriée dans tout le Royaume, & elle mécontenta également le peuple & les Grands. Auſſi après la mort de *Syouey*, les Grands

(*a*) Voyez la Carte.

ne voulurent-ils pas reconnoître le Prince héritier ſon fils. Ils proclamerent Roi *Tsay-tou*, Gouverneur de la Ville de *Poutien*. (*a*) On ne dit pas quelle étoit ſa famille ; on ſait ſeulement que ſon pere étoit un Mandarin, eſtimé ſur-tout par ſes ſoins pour l'agriculture.

Tsay-tou fut un Prince heureux qui acquit beaucoup de gloire, & qui fut généralement aimé & eſtimé. En 1372, *Hong-ou*, Empereur Chinois, Fondateur de la Dynaſtie *Ming*, lui envoya un Grand de ſa Cour, pour lui faire part de ſon avénement à la couronne. Le Seigneur Chinois s'acquitta avec adreſſe de cette commiſſion. Dans une audience particuliere il exhorta *Tsay-tou* à ſe déclarer Prince tributaire de la Chine ;

(*a*) Voyez la Carte.

& il ménagea ſi bien ſon eſprit, que la propoſition fut acceptée, & que *Tsay-tou* demanda en effet à *Hong-ou* l'inveſtiture de ſes Etats.

L'Empereur qui ſouhaitoit cette démarche, en fut trop charmé, pour ne pas recevoir avec diſtinction les Envoyés de *Tsay-tou*. Il leur fit de grands préſents, ſoit pour eux, ſoit pour le Roi leur maître, ſoit pour la Reine. Il déclara *Tsay-tou* Roi de *Tchong-chan*, tributaire de la Chine : & après avoir reçu ſon tribut, qui conſiſtoit en beaux chevaux, en bois de ſenteur, ſouffre, cuivre, étain, &c. il donna de ſon côté à *Tsay-tou* un cachet d'or, & agréa le choix qu'il avoit fait d'un de ſes fils pour Prince héritier de ſa couronne.

Les deux Rois, de *Cham-pe*

& de *Chan-nan* n'eurent pas plutôt appris que *Tsay-tou* avoit envoyé des Grands de ſa Cour pour ſe reconnoître tributaire de l'Empereur *Hong-ou*, qu'ils ſuivirent cet exemple. L'Empereur en uſa avec eux, comme il avoit fait avec *Tsay-tou*. Ils furent reconnus Rois tributaires, & reçurent de *Hong-ou* un cachet d'or. L'empereur repréſenta aux trois Rois leurs véritables intérêts. Il les exhorta à éviter déſormais les guerres funeſtes qui ravageoient leurs Etats, & à ſoulager les peuples ruinés par de ſi longues diſſentions. Il fit paſſer enſuite à *Lieou-kieou* trente-ſix familles Chinoiſes preſque toutes de la province de *Fokien*. Le Roi *Tsay-tou* les reçut, leur donna un grand terrein à *Kieou-mi* près du port de *Na-pa-kiang*, & leur

aſſigna des revenus, en même-temps que l'Empereur leur aſſura de gros appointements. Ce ſont ces familles qui commencerent à introduire à *Lieou-kieou* l'uſage des caracteres Chinois, la langue ſavante des Chinois, & leurs cérémonies à l'honneur de Confucius. D'autre côté, les fils de pluſieurs Grands de la Cour des trois Rois furent envoyés à *Nan-king* pour étudier le Chinois dans le College Impérial. Et ces étudiants y furent élevés avec diſtinction aux dépens de l'Empereur.

L'Iſle de *Lieou-kieou* avoit alors peu de fer & de porcelaine. L'Empereur *Hong-ou* y pourvut abondamment. Il fit faire pour le Roi *Tsay-tou* & pour les deux autres Rois, beaucoup d'inſtruments de fer & une grande quantité de vaſes

de porcelaine ; & le commerce entre *Lieou-kieou* & la Chine fut ſolidement établi au grand profit des deux nations. *Hong-ou* eut la gloire d'être le premier Empereur Chinois qui eût reçut des Ambaſſades du Roi de *Lieou-kieou* ; & ce Roi dans le temps même qu'il ſe mettoit dans la dépendance de la Chine , eut la ſatisfaction de voir ſes Etats & ſa puiſſance s'accroître conſidérablement. Les Iſles que *Supao-koang*, dans ſon catalogue appelle les Iſles du Sud, & du Sud-Oueſt de *Cheouli* , reconnurent pour la premiere fois le Roi de *Lieou-kieou* pour leur Souverain. *Tsay-tou* n'étoit pas homme à leur donner occaſion de ſe repentir de cette démarche : il traita toujours avec bonté & avec ménagement ces nouveaux ſujets ; & lui-même n'eut

pas non plus à ſe repentir de ce qu'il avoit fait pour l'Empereur *Hong-ou*, qui eut toujours pour lui les plus grands égards.

Tsay-tou laiſſa en mourant ſon Royaume à ſon fils *Ou-ning*. Dès que cette nouvelle fut arrivée à la Chine, l'Empereur *Yon-glo* envoya à *Lieou-kieou* un Ambaſſadeur pour faire les cérémonies à l'honneur du Roi mort, & pour inſtaller *Ou-ning*. On fit auſſi de ſa part de grands préſents au Roi & à la Reine.

Le regne de *Ou-ning* & celui de ſon fils *Sſe-tchao* ne fourniſſent à l'hiſtoire aucun événement; mais celui de ſon petit-fils, *Chang-pat-chi*, eſt mémorable par l'avantageuſe réunion qu'il fit à ſon Etat des deux Royaumes de *Chang-pe* & *Chang-nan*, & par la conſidération ſinguliere où il fut au-

près de l'Empereur Chinois *Suent-ſong*. Il en reçut en effet de grandes ſommes d'argent & le ſurnom de *Chang*, que la famille Royale de *Lieou-kieou* a toujours porté depuis lui juſqu'au temps préſent.

Les trois regnes ſuivants ſont ſtériles & ne préſentent aucun fait. Ce fut en 1454, que monta ſur le trône *Chang-tai-kieou*. Il eut dès le commencement une guerre civile à ſoutenir; & pour en ſortir avec ſuccès, il ne lui fallut rien de moins que toute la protection de l'Empereur de la Chine. C'étoit ſon propre frere qui entreprenoit de lui enlever la couronne. *Chang-tay-kieou* fut d'abord malheureux. Son Palais fut brûlé, ſes magazins réduits en cendre, ſes troupes battues; mais l'Empereur s'étant déclaré pour lui, la que-

relle fût bien-tôt terminée, & il fut dédommagé de toutes ſes pertes.

Sous ſon regne, ſes ſujets firent avec les Chinois un grand commerce, qui procura à *Lieoukieou* une prodigieuſe quantité d'argent, & de monnoie de cuivre. Les Chinois même en furent tellement incommodés dans les provinces de *Tchekiang* & de *Fokien*, où la monnoie de cuivre devint extrêmement rare, qu'on en porta de grandes plaintes à l'Empereur, & qu'en conſéquence la Cour détermina ce qu'on donneroit déſormais en marchandiſes de la Chine, en argent & en monnoie de cuivre, pour les marchandiſes & les denrées de *Lieoukieou*.

On ne dit nulle part qu'il y ait des mines d'argent ou d'or

dans cette Iſle. Ainſi les vaſes d'or & d'argent que quelques-uns de ces Rois offrirent en tribut à l'Empereur de la Chine, venoient apparemment du Japon, ou peut-être de la Chine même. Du temps de *Chang-tay-kieou* on fondit à *Lieou-kieou* de grandes cloches pour les temples, & pour de hautes tours qu'on voit encore ſur quelques montagnes.

Chang-te ſon fils & ſon ſucceſſeur alla en perſonne dans l'Iſle *Ki-kiai* qui s'étoit révoltée contre lui & y ſoumit les rébelles. Ce Prince ſe fit haïr par ſes cruautés.

Après ſa mort les Grands refuſerent de reconnoître pour Roi celui qu'il avoit déſigné. Ils mirent ſur le rrône un Seigneur nommé *Chan-y-ven*, natif de l'Iſle *Yo-pichan*. On n'eſt

pas bien inſtruit ſur la genéalogie de ce Roi. Les uns le croyent deſcendant du Roi *Y-pen* ; les autres le font deſcendre des anciens Roi de *Lieou-kieou*. Quoi qu'il en ſoit, ce fut un grand Prince. Il arriva de ſon temps que quelques Inſulaires de *Lieou-kieou* qui étoient à la Chine, y commirent quelques déſordres. On en prit occaſion de déterminer au juſte le nombre de perſonnes qui viendroient à la ſuite des Ambaſſadeurs de *Lieou-kieou*, & la maniere dont le commerce ſe continueroit entre cette Iſle & la Chine.

Chang-tching, ſon fils, occupa le trône après lui. Il eut un oncle paternel qui gouverna d'abord l'État avec prudence, & qui ſe retira enſuite dans la Ville de *Y-velay*, où ſes deſcendants poſſedent encore de

grands biens. On voit dans l'hiſtoire que, ſous le regne de *Chang-tching*, un vaiſſeau de *Lieou-kieou* fit le voyage de Malaca. Pluſieurs autres vaiſſeaux furent envoyés auſſi à Formoſe, aux côtes de Bungo, Fionga, Sat-ſuma, Arima, Amacuſa, Facata, & même en Corée, ſans compter ceux qui alloient dans le Fokien.

Chang-tching ſut mettre encore à profit la ſituation de ſes Etats. Ils devinrent l'entrepôt du commerce que les Japonois faiſoient à la Chine, & que les Chinois faiſoient au Japon. Comme ce commerce étoit très-conſidérable, les Iſles de Lieou-kieou en tiroient un avantage infini par le moyen du grand nombre de vaiſſeaux qui y abordoient. Et quand la méſintelligence ſe mettoit entre les deux Puiſſances, le Roi de

Lieou-kieou étoit en quelque ſorte le médiateur. On en vit un exemple ſous le regne de *Kiat-sing*, Empereur Chinois de la Dynaſtie des *Ming*, qui monta ſur le trône en 1522, & qui l'occupa 45 ans.

Les Japonois des côtes du *Ximo*, & des Iſles de *Goto* & *Firando* armerent un prodigieux nombre de vaiſſeaux montés par des matelots réſolus & déterminés. Ces Japonois, de concert avec des pirates Chinois, pillerent pluſieurs fois les côtes de Pet-chely, Chantong, Kiang-nan, Tche-kiang, Fokien, Canton, & jetterent par-tout la conſternation. Leur retraite principale étoit *Ki-long-chan*, poſte important au Nord de Formoſe. Ils traitoient d'abord aſſez bien les gens du pays; mais enſuite ils y commirent les plus

grands déſordres, mettant tout à feu & à ſang. Les peuples de *Formoſe*, doux, timides, & craignant les voyages de mer, abandonnerent la côte occidentale, & ſe retirerent dans les montagnes.

L'Empereur *Kiat-sing* fut donc obligé d'armer de puiſſantes flottes. Il envoya des Grands de ſa cour à *Lieou-kieou* pour faire tenir par cette voie à l'Empereur du Japon divers manifeſtes où il ſe plaignoit des pirateries de ſes ſujets. Celui-ci ſe juſtifia, & fit voir qu'il n'y avoit aucune part; qu'on devoit les attribuer, ſoit aux Seigneurs Japonois des côtes du *Ximo*, dont il n'étoit pas bien le maître, ſoit aux pirates Japonois qui étoient trop peu dépendants des Seigneurs du *Ximo*, ſoit aux pirates Chinois qui é-

toient en grand nombre & d'intelligence avec ceux du Japon. Quant au Roi de *Lieou-kieou*, il fit rendre aux Chinois beaucoup d'eſclaves que les Japonois avoient faits à la Chine & qu'ils avoient laiſſés dans les Iſles de *Lieou-kieou*, & pluſieurs vaiſſeaux qu'ils avoient pris. L'Empereur *Kiat-sing* fut ſenſible à cet important ſervice; il lui fit en reconnoiſſance de grands préſents en ſoie, en porcelaine, en deniers de cuivre & en argent, & accorda à ſes ſujets les plus beaux priviléges pour leur commerce avec la Chine. Au reſte *Kiat-sing*, malgré tous ſes efforts ne put venir à bout d'arrêter les pirateries dont il s'étoit plaint; & nonobſtant les avantages conſidérables que les Généraux de ſes flottes remporterent ſur les Japonois, ceux-

ci contiuerent à faire ſur les Chinois un butin ineſtimable.

L'Empereur du Japon étoit alors le fameux *Tay-coſama*. L'hiſtoire Chinoiſe lui donne le nom de *Ping-ſeou-ki*, & le titre de *Houang-pe*, qui eſt le même que le *Kouan-pacou* des Japonois, titre de la premier dignité après celle du *Ouo* ou *Dairi*. Les Chinois aſſurent que *Ping-ſeou-ki* étoit un homme de la lie du peuple, du pays de *Sat-ſuma*; que par degrés il vint juſqu'à être maître abſolu du Japon, ne laiſſant qu'un vain titre de Roi au *Dairi*. L'hiſtoire Chinoiſe ajoute que c'étoit un Prince habile, mais ambitieux, ſans religion, cruel & débauché, & elle en rapporte pluſieurs exemples.

Tay-coſama donc voyant la terreur que les pirates Japonois

avoient répandue dans la Chine, conçut le deſſein de piller la cour de cet Empire, & d'y envoyer des armées formidables. Mais il appréhendoit que la communication de *Lieou-kieou* avec la Chine ne fût un obſtacle à ſon projet qu'il tenoit fort caché. C'eſt pourquoi après avoir fait des préparatifs extraordinaires, il envoya des officiers à la cour du Roi *Chang-ning*, avec une lettre fiere, pour lui défendre de payer le tribut à la Chine & de reconnoître d'autre Souverain que l'Empereur du Japon. La même hiſtoire aſſure que *Tay-coſama* écrivit avec la même fierté au Gouverneur des Philippines, au Roi de Siam, & aux Européans des Indes, pour leur intimer un ordre de lui payer le tribut.

Chang-ning n'étoit pas aiſé à

intimider, & il ne fit nul cas des menaces de l'Empereur du Japon. Il avoit pénétré ſes projets, ſur-tout celui d'attaquer la Corée. Il ſut auſſi que ce Prince penſoit à ſe ſervir de pluſieurs Chinois du Fokien, & de quelques Coréens pour être exactement inſtruit de tout ce qui regarde la Chine & la Corée. Il ſut encore qu'un riche Marchand Chinois, du diſtrict de *Tſſuen-tcheou-fou* du Fokien, étoit à *Lieou-kieou* pour ſon commerce, & qu'il étoit au fait des deſſeins de *Tay-coſama*. Il le fit venir, & le chargea d'avertir le Vice-Roi du Fokien. Le Vice-Roi en écrivit à l'Empereur *Ou-anli**, & ſur cet avis, la Cour de la Chine pourvut à la ſûreté des côtes, leva une bonne

* L'Empereur *Ou-anli* monta ſur le trône de la Chine en 1573. Il régna 47 ans.

armée, & ſe mit en état de repouſſer vigoureuſement l'ennemi. Elle envoya en même-temps au Roi de Corée pour l'avertir des projets de *Tay-co-ſama*, & lui conſeilla de ſe préparer au plutôt à une bonne défenſe. Mais ce Roi ne profita point de l'avis. Il ſe perſuada fauſſement que les préparatifs du Prince Japonois ne regardoient que la Chine, il ne prit aucune meſure, & fut ſurpris par les Japonois qui attaquerent ſes États avec une forte armée. Le détail de cette guerre ſe trouve dans le Recueil du Pere Duhalde.

Tous ces troubles empêcherent l'Empereur *Ou-anli* d'envoyer d'abord un Grand de ſa cour au Roi *Chang-ning* pour l'inſtaller Roi, mais il lui fit de grands préſents, & traita

magnifiquement ſes Ambaſſadeurs, lorſque, malgré les menaces des Japonois, ils vinrent payer le tribut ordinaire. Ce ne fut qu'après la mort de *Tay-coſama*, & à la fin de la guerre, que l'Empereur *Ou-anli* lui envoya des Ambaſſadeurs pour faire cette inſtallation ſolemnel avec tout l'appareil & toute la pompe convenable.

Cependant les Japonois réitérerent leurs inſtances menaçantes auprès de *Chang-ning*. Ils voulurent abſolument en 1610, l'obliger à leur payer le tribut & à le refuſer à la Chine. *Chang-ning* en avertit encore l'Empereur, mais inutilement. Ce Prince n'étoit plus en état de le ſoutenir. La Chine étoit remplie de mécontents. Il falloit entretenir des armées ſur les frontieres. Les pirates Chinois &

autres infeſtoient les côtes. Ainſi il n'y eut point de ſecours à attendre de ce côté-là, & le Roi reſta expoſé à tout le reſſentiment d'une nation altiere qui ſe croyoit offenſée. Sur ces entrefaites *, un Seigneur conſidérable de la Ville de *Poutien*, nommé *King-tchang* (*a*), ſe retira mécontent à *Sat-ſuma* (*b*); il arma des vaiſſeaux, fit monter 3000 Japonois; & lorſqu'on ne s'y attendoit pas, fit deſcente à *Lieou-kieou*, prit le Roi *Chang-ning*, fit mourir *Tching-*

* L'an 1612.

(*a*) C'étoit un deſcendant du Roi *Tsay-tou*, qui monta ſur le trône l'an 1350.

(*b*) Kæmpfer aſſure que le Roi de *Lieou-kieou* eſt tributaire du Prince de *Sat-ſuma*. Le Docteur *Supao-koang* ne dit rien de ce tribut. La Cour de Pékin paroît ſuppoſer le contraire. Peut-être à cauſe de la proximité & de la facilité que pourroit avoir le Prince de *Sat-ſuma* de faire des deſcentes aux Iſles de *Lieou-kieou* les Marchands qui demeurent dans ces Iſles font-ils quelques préſents à ce Prince.

hoey, parent du Roi, pour n'avoir pas voulu reconnoître les Japonois maîtres ſouverains de *Lieou-kieou* ; & après avoir pillé le Palais, conduiſit le Roi priſonnier à *Sat-ſuma*. La diſgrace de *Chang-ning* augmenta ſa réputation. On admira ſa conſtance & la tranquillité de ſon eſprit. *Kint-chang* lui-même en fut ſurpris, & les Japonois après deux ans de priſon, le renvoyerent avec honneur dans ſes Etats. A peine y fut-il rentré, que toujours fidele à l'Empereur de la Chine, il lui envoya faire hommage, & l'avertit du projet qu'avoient formé les Japonois de revenir à Formoſe (*a*) qu'ils avoient

(*a*) Les Chinois ont eu ſoin de marquer l'établiſſement des Hollandois à Formoſe, la maniere dont les pirates Chinois les en chaſſerent, & celle dont enſuite la famille du Chef de ces pirates remit aux

abandonnée

abandonnée & de s'y fortifier.

Le Roi *Chang-ning* ne laiſſa pas de Prince héritier. Son ſucceſſeur *Chang-fong*, malgré les troubles de l'Empire, paya le tribut ordinaire, & reçut de l'Empereur de la Chine l'inveſtiture de ſes Etats. Ce Prince ſe fit eſtimer. Avant lui la fayance & la porcelaine venoient de la Chine & du Japon. Il trouva le moyen d'en établir des fabriques dans ſon Royaume, & depuis ce temps on y fait d'aſſez belles porcelaines.

Quelques années après il ſe fit à la Chine une grande révolution, qui mit les Tartares ſur le Trône Impérial. Le Roi *Chang-tché* envoya des Ambaſſadeurs à l'Empereur Tartare *Chunt-chi*, & il en reçut un ſceau

Tartares qui regnent aujourd'hui ce qui avoit été repris ſur les Hollandois.

ou cachet en caracteres Tartares. On regla que ce ne seroit plus que de deux en deux ans que le Roi de *Lieou-kieou* envoyeroit payer le tribut, & que le nombre des personnes qui seroient à la suite de ses Envoyés ne seroit pas au-dessus de 150.

En 1663, le grand Empereur *Kang-hi* ayant succédé à son pere, reçut le tribut & les Envoyés de *Chang-tché*. Ce Prince magnifique lui envoya des Grands de sa cour avec les présents superbes que son pere *Chun-chi* avoit destinés pour le Roi de *Lieou-kieou*. A ces présents il ajouta les siens : & les Ambassadeurs de *Lieou-kieou* furent conduits dans leur pays chargés eux-mêmes de présents, que *Kang-hi* leur fit en particulier. Les Ambassadeurs Tartares allerent avec eux, & quand ils furent

arrivés, *Chang-tché* fut inſtallé avec la plus grande ſolemnité Roi de *Lieou-kieou*, tributaire de l'Empire Tartare *Mant-cheou*.

Kang-hi tourna alors ſes vues ſur *Lieou-kieou* avec plus d'intelligence & une attention plus ſuivie, que n'avoient fait ſes prédéceſſeurs. Il y fit bâtir un Palais pour honorer Confucius, & un College pour apprendre les caracteres Chinois, dans lequel il établit des examens pour les degrés des Lettrés qui compoſeroient en Chinois. Il eut d'ailleurs grand ſoin de faire élever à Pékin, à ſes dépens, des Etudiants natifs de *Lieou-kieou*. Il régla que déſormais le Roi n'envoyeroit pas en tribut des bois de ſenteur, des clouds de giroffle, & autres choſes qui ne ſont pas du cru du pays; mais qu'il envoyeroit une quan-

tité déterminée de ſoufre, de cuivre, d'étain, de coquillages & nacres fort eſtimés & fort recherchés à Pékin. Il agréa, qu'outre le tribut ordinaire, on lui offrît des brides, des ſelles, des fourreaux, & autres choſes ſemblables qui paſſent pour être faites avec beaucoup de propreté & de goût. Il ſaiſit auſſi avec empreſſement une occaſion qui ſe préſenta de ſe concilier l'eſtime & l'amitié de ces peuples.

L'an 1708, tous les fléaux parurent fondre ſur *Lieou-kieou*. Le Palais du Roi fut réduit en cendres; les ouragans cauſerent des ravages inouis; la mortalité fut grande parmi les beſtiaux; il régna des maladies contagieuſes; enfin la miſere fut extrême. Alors *Kang-hi*, ſuivant ſa généroſité naturelle, leur pro-

cura des ſecours ſi conſidérables, que les peuples ſoulagés conçurent de lui la plus haute idée, & en conſervent toujours la plus vive reconnoiſſance. Enfin en 1719, il y envoya pour Ambaſſadeur le Docteur *Supao-koang* qui nous a fourni toutes les connoiſſances dont nous faiſons part au Public.

TABLE CHRONOLOGIQUE

Des Rois de LIEOU-KIEOU, *depuis la fin du douzieme ſiecle, juſqu'au ſiecle préſent.*

Noms des Rois.	*Premiere année du Regne.*	*Durée du Regne.*
CHUN-TIEN.	1187 de J. C. Meurt âgé de 72 ans.	51 ans.
CHUN-MA-CHUNY, Fils de Chun-tien.	1238. Meurt âgé de 64 ans.	11 ans.
Y-PEN, Fils de Chun-ma-chuny.	1249.	
YN-TSOU,	1260. Meurt âgé de 71 ans.	40 ans.
TA-TCHING, Fils de Yn-tsou.	1301.	9 ans.
YN-TSE, Second fils de Ta-tching.	1309.	5 ans.
YU-TCHING, Quatrieme fils de Yn-tse.	1314 de J. C.	23 ans.
SY-OUCY, Fils de Yu-tching.	1337. Mourut âgé de 23 ans.	14 ans.

Noms des Rois.	*Premiere année du Regne.*	*Durée du Regne.*
TSAI-TOU.	1350 de J. C.	46 ans.
OU-NING, Fils de Tsay-tou.	1396.	
TSE-TCHAO, Fils de Ou-ning.	1406.	16 ans.
CHANG-PA-TCHI, Fils de Tse-tchao.	1424. Mourut âgé de 68 ans.	18 ans.
CHANG-TCHONG, Second fils de Chang-pa-tchi.	1440. Vécut 54 ans.	5 ans.
CHANG-TSETA, Fils de Chang-tchong.	1445. Mourut sans enfans âgé de 42 ans.	
CHANG-KIN-FOU, Oncle paternel de Chang-tse-ta.	1450. Vécut 52 ans.	4 ans.
CHANG-TAI-KIEOU, Frere de Chang-kin-fou.	1454. Vécut 46 ans.	7 ans.
CHANG-TE, Troiſieme fils de Chang-tai-kieou.	1461. Vécut 29 ans.	9 ans.
CHANG-Y-VEN,	1470. Vécut 62 ans.	7 ans.
CHANG-TCHING, Fils de Chang-y-ven.	1477. Vécut 62 ans.	50 ans.
CHANG-TSING, Troiſieme fils de Chang-tching.	1527. Vécut 59 ans.	29 ans.
CHANG-Y-VEN, Second fils de Chang-tsing.	1556. Vécut 45 ans.	17 ans.
CHANG-YONG, Second fils de Chang-y-en.	1573. Vécut 35 ans.	16 ans.

Noms des Rois.	*Premiere année du Regne.*	*Durée du Regne.*
CHANG-NING, Petit-fils de Chang-tsing.	1588 de J. C. Vécut 57 ans.	32 ans.
CHANG-FONG, Descendant d'un frere du Roi Chang-yong.	1621. Vécut 51 ans.	20 ans.
CHANG-HIEN, Troisieme fils de Chang-fong.	1641. Vécut 23 ans.	7 ans.
CHANG-TCHE, Frere de Chang-hien.	1648. Vécut 40 ans.	21 ans.
CHANG-TCHING, Fils de Chang-hien.	1669. Vécut 65 ans.	41 ans.
CHANG-PEN, Petit-fils de Chang-tching.	1710. Vécut 34 ans.	3 ans.
CHANG-KING, Fils de Chang-pen.	1713.	

ARTICLE III.

Religion, mœurs & uſages des habitants de ces Iſles.

Religion.

Il y a plus de 900 ans, que les Bonzes de la Secte de *Fo* paſſerent de la Chine à *Lieou-kieou*, & introduiſirent leur idolâtrie avec les livres Claſſiques de leur Secte. Depuis ce temps le culte de *Fo* y eſt dominant, ſoit à la Cour, ſoit parmi les Grands, ſoit parmi le peuple.

Quand ces Inſulaires font des promeſſes & des ſerments, ce n'eſt pas devant les ſtatues ou images de leurs idoles qu'ils les font. Ils brûlent des odeurs, ils préparent des fruits, ſe tiennent debout avec reſpect devant une pierre, & proferent quelques

paroles qu'ils croyent myſtérieuſes & dictées anciennement par les deux filles d'*Omomey-kieou*, ſœurs du premier Roi *Tien-ſun*. Dans les cours des temples, dans les places publiques, ſur les montagnes, on voit quantité de pierres placées & deſtinées pour les promeſſes & les ſerments de conſéquence.

Il eſt des femmes conſacrées au culte des eſprits qui paſſent pour puiſſantes auprès d'eux. Elles vont voir les malades, donnent des remedes, & récitent des prieres. C'eſt ſans doute de ces femmes que parle un ancien Miſſionnaire du Japon, lorſqu'il dit, qu'aux Iſles de *Leque-yo* (*Lieou-kieou*) il y a des ſorcieres & des magiciennes.

L'Empereur *Kang-hi* a introduit à *Lieou-kieou* le culte d'une idole Chinoiſe, dite *Tien-fey*,

Reine céleſte ou Dame céleſte. Dans la petite Iſle de la mer, appellée *Mey-tcheou-ſu*, une fille de la famille *Lin*, conſidérable dans le Fokien, étoit fort eſtimée pour ſa rare vertu. Les premiers Empereurs de la Dynaſtie *Song*, lui donnerent des titres d'honneur, & la déclarerent eſprit céleſte. Ceux des Dynaſties *Y-uen* & *Ming* augmenterent ſon culte, & on lui donna le titre de *Tien-fey*. Enfin *Kang-hi*, perſuadé que la Dynaſtie régnante doit à cet eſeſprit la conquête de l'Iſle Formoſe, lui fit bâtir des temples, & recommanda au Roi de *Lieou-kieou* de ſuivre en cela ſon exemple. De-là vient que dans cette Capitale on voit un temple magnifique érigé en l'honneur de cette idole. *Supao-koang* y alla faire des prieres; & ſur le

vaiſſeau qu'il monta pour retourner à la Chine, il eut ſoin de placer une Statue de *Tien-fey*, à laquelle lui & l'équipage rendirent ſouvent de ſuperſtieux hommages.

Mœurs, Uſages & Mariages

Les familles ſont diſtinguées à Lieou-kieou par des ſurnoms comme à la Chine. Les hommes & les femmes ou filles de même ſurnom ne peuvent pas contracter de mariage enſemble. Quant au Roi, il ne peut épouſer que des filles de trois grandes familles qui occupent toujours des poſtes diſtingués. Il en eſt une quatrieme auſſi conſidérable que les trois autres; mais le Roi & les Princes ne contractent point d'alliance avec elle, parce qu'il eſt douteux ſi cette famille n'a pas la

même tige que la Royale.

La pluralité des femmes eſt permiſe dans ces Iſles. Quand on veut marier un jeune homme, il lui eſt permis de parler à la fille qu'on lui propoſe ; & s'il y a un conſentement mutuel, ils ſe marient. Les femmes & les filles ſont fort réſervées ; elles n'uſent pas de fard, & ne portent point de pendants d'oreilles : elles ont de longues aiguilles d'or ou d'argent à leurs cheveux treſſés en haut en forme de boule. On aſſure qu'il y a peu d'adulteres : il y a auſſi fort peu de voleurs, de meurtres & de mandiants.

Reſpect pour les morts.

Le reſpect pour les morts eſt auſſi grand qu'à la Chine : le deuil y eſt auſſi exactement gardé ; mais on n'y fait pas tant de

dépenſe pour les enterrements & pour les ſépultures. Les bieres, hautes de trois à quatre pieds, ont la figure d'un hexagone ou d'un octogone. On brûle la chair du cadavre, & l'on conſerve les oſſements. C'eſt une cérémonie qui ſe fait quelque-temps avant l'enterrement, ſur des collines deſtinées à cet effet. La coutume n'eſt pas de mettre des viandes devant les morts ; on ſe contente de quelques odeurs & de quelques bougies : il eſt des temps où l'on va pleurer près des tombeaux. Les gens de condition y pratiquent des portes de pierre, & mettent des tables à côté pour les bougies & les caſſolettes.

Mandarins.

On compte neuf degrés de Mandarins comme à la Chine ;

on les diſtingue par la couleur de leur bonnet, par la ceinture & par le couſſin. La plupart des Mandarinats ſont héréditaires dans les familles, mais un bon nombre eſt deſtiné pour ceux qui ſe diſtinguent. On les fait monter, deſcendre; on les caſſe, on les employe ſelon qu'ils font de bien ou de mal. Les Princes & les Grands Seigneurs ont des Villes & des Villages, ſoit dans la grande Iſle, ſoit dans les autres Iſles; mais ils ne peuvent pas y faire leur ſéjour. Ils ſont obligés d'être à la Cour. Le Roi envoye des Mandarins pour percevoir les impôts des terres : c'eſt à eux que les Fermiers & les Laboureurs ſont obligés de donner ce qui eſt dû aux Seigneurs, à qui on a ſoin de le remettre exactement. Les Laboureurs,

ceux qui cultivent les jardins, les pêcheurs, &c. ont pour eux la moitié du revenu ; & comme les Seigneurs & propriétaires ſont obligés de fournir à certains frais, ils ne perçoivent preſque que le tiers du revenu de leur bien.

Les Mandarins, les Grands & même les Princes ne peuvent avoir pour leurs chaiſes que deux porteurs. Le Roi ſeul en peut avoir autant qu'il veut. Leur équipage & leurs chaiſes ſont à la Japonoiſe, auſſi-bien que les armes & les habits. Depuis quelque temps, les Grands, les Princes & le Roi, ſoit dans leurs Palais, ſoit dans leurs habits, ont beaucoup imité les Chinois. En général, ils prennent des Chinois & des Japonois ce qu'ils jugent le plus commode.

Revenus du Roi.

Le Roi a de grands domaines : il a les impôts, les ſalines, le ſoufre, le cuivre, l'étain, & autres revenus. C'eſt ſur ces revenus qu'il paye les appointements des Grands & des Mandarins. Ces appointements ſont marqués par un nombre déterminé de ſacs de ris ; mais ſous ce nom on comprend ce que donne le Roi en grains, ris, ſoie toile, &c. Le tout eſt évalué ſelon le prix des ſacs de ris. Il y a peu de procès pour les biens & les marchandiſes, & preſque point de douanes & d'impôts.

Commerce & Manufactures.

Voici ce que l'on ſait du commerce tant intérieur qu'extérieur de ce Royaume. D'a-

bord, nul homme ne paroît au marché : ce ſont les femmes & les filles qui y vendent & y achetent dans un temps réglé. Elles portent leur petit fardeau ſur leur tête avec une ſingulière dextérité. Les bas, les ſouliers, l'huile, le vin, les œufs, les coquillages, le poiſſon ; poules, poulets, ſel, ſucre, poivre, herbages ; tout cela ſe vend & s'achete, ou par échange, ou en deniers de cuivre de la Chine & du Japon. Quant au commerce du bois, des étoffes, des grains, des drogues, des métaux, des meubles, des beſtiaux, il ſe fait dans les foires, les boutiques, les magaſins.

Il y a dans toutes ces Iſles des Manufactures de ſoie, de toile, de papier, d'armes, de cuivre ; d'habiles ouvriers en

or, argent, cuivre, fer, étain & autres métaux ; bon nombre de barques & de vaiſſeaux, non-ſeulement pour aller d'une Iſle à l'autre, mais encore pour aller à la Chine, & quelquefois au Tong-king, à la Cochinchine, & dans d'autres lieux plus éloignés, en Corée, à Nangaza-ki, à Sat-ſuma, dans les Iſles voiſines & à Formoſe. On m'a aſſuré qu'à *Lieou-kieou* on fait un aſſez bon commerce avec la partie Orientale de Formoſe, & que, de cette côte orientale, les Inſulaires des Iſles de *Patchong-chan*, *Tay-ping-chan* & de la grande Iſle, tirent de l'or & de l'argent. Du reſte, les vaiſſeaux des Iſles de *Lieou-kieou* ſont eſtimés des Cinois & des Japonois.

Tribunaux.

La Ville Royale a des Tribunaux pour les revenus & pour les affaires de la grande Iſle & des trente-ſix Iſles qui en dépendent, & celles-ci ont des Agents fixes à la Cour. Il y a auſſi des Tribunaux pour les affaires civiles & criminelles ; pour ce qui regarde les familles des Grands & des Princes ; pour les affaires de Religion, les greniers publics, les revenus du Roi & les impôts pour le commerce, les fabriques & les manufactures ; pour les cérémonies civiles ; pour la navigation, les édifices publics, la littérature, la guerre.

Le Roi a ſes Miniſtres & ſes Conſeillers ; il a ſes magaſins particuliers pour le ris & les grains, pour les ouvrages en

or, argent, cuivre, fer, étain, vernis, bâtiments. Mais je ne ſais ſi les choſes répondent réellement aux caracteres Chinois qui les expriment ; car ces caracteres déſignent un Royaume plus riche & plus puiſſant qu'on ne le ſuppoſe à Pékin. Il eſt vrai que les Chinois ont de la peine à ſe repréſenter hors de leur Empire des pays puiſſants, riches & civiliſés.

Langues en uſage dans ce Royaume.

On parle dans ces Iſles trois langues différentes, qui ne ſont ni la Chinoiſe, ni la Japonoiſe. Le langage de la grande Iſle eſt le même que celui des Iſles voiſines ; mais il eſt différent de celui des Iſles du Nord-Eſt & de celui des Iſles de *Patchong-chan* & *Tay-ping-chan*. Il

eſt néanmoins dans les trente-ſix Iſles beaucoup de perſonnes qui parlent la langue de la grande Iſle, & qui ſervent d'interprêtes. Ceux qui étudient, connoiſſent les caracteres Chinois; & par le moyen de ces caracteres ils peuvent ſe communiquer leurs idées.

Les Bonzes répandus dans le Royaume ont des écoles pour apprendre aux petits enfants à lire ſelon les préceptes des alphabets Japonois, ſur tout de celui qu'on nomme *Y-ro-fa*. Il paroît que les Japonois, même avant le regne de *Chun-tien*, étoient en grand nombre à *Lieou-kieou*, & que des Seigneurs de cette nation s'étoient emparés de l'Iſle. De-là vient ſans doute que beaucoup de mots Japonois ſe trouvent dans la langue de la grande Iſle. Le Pere

de Charlevoix, dans ſon hiſtoire du Japon paroît en peine ſur l'origine du mot Bonze. Le mot *Bonzo* eſt de la langue du Japon & de celle de *Lieou-kieou*, & ce mot dans l'une & dans l'autre veut dire, *Religieux*. Je ſerois infini ſi je voulois rapporter tous les autres mots qui, comme celui-ci, ſont communs à ces deux langues.

Les Bonzes connoiſſent auſſi, pour la plupart, les caracteres Chinois. Les lettres qu'on s'écrit, les comptes, les ordres du Roi ſont en langage du pays & en caracteres Japonois : les livres de Morale, d'Hiſtoire, de Médecine, d'Aſtronomie ou Aſtrologie ſont en caracteres Chinois. On a auſſi en ces caracteres les livres Claſſiques de la Chine & ceux de la religion de *Fo*.

La forme de l'année à *Lieou-kieou* eſt la même qu'à la Chine. On y ſuit le Calendrier de l'Empire ; & les idées des mots pour les heures, les jours, les années, les ſignes du Zodiaque, ſont abſolument les mêmes.

Les maiſons, les Temples, les Palais du Roi ſont bâtis à la Japonoiſe ; mais les maiſons des Chinois, l'Hôtel de l'Ambaſſadeur de la Chine, le College Impérial, le Temple de la Déeſſe *Tien-fey*, ſont conſtruits à la Chinoiſe. Dans un grand nombre de Temples & de bâtiments publics, on voit des tables de pierre & de marbre où ſont gravés des caracteres Chinois à l'honneur des Empereurs de la Chine, depuis l'Empereur *Hong-ou* juſqu'à ce jour. Sur les arcs de triomphe, au Palais du Roi, dans les Temples

& bâtiments publics on voit pluſieurs inſcriptions Chinoiſes. Il y en a auſſi en caracteres Japonois & en langue Japonoiſe ; il y en a encore, mais peu, en caracteres Indiens, écrits par des Bonzes qui ont eu ces caracteres & ces inſcriptions de quelques Bonzes du Japon.

Cette connoiſſance des caracteres Chinois, qui a commencé ſous le regne de *Chuntien*, s'eſt beaucoup accrue dans la ſuite, ſur-tout depuis que les Chinois ſe ſont établis dans la grande Iſle ; que pluſieurs jeunes gens y ont appris à lire & à parler cette langue ; & qu'un grand nombre d'autres ont été élevés à la Cour de la Chine dans le College Impérial.

J'ajoute ici une obſervation ſur la langue & les caracteres de la Chine : c'eſt que parmi

les Japonois, ceux de *Lieou-kieou*, & les gens qui connoiſſent les caracteres Chinois, il s'eſt introduit une ſorte de langue qui eſt une mauvaiſe prononciation de la Chinoiſe. Par exemple, un lettré de *Lieou-kieou* & du Japon voit le caractere Chinois, *porte*, *janua*; un Chinois qui prononce bien, dit *men*. Un Japonois dit en ſa langue, *cado*. Ces deux derniers diront auſſi, *mon*, mauvaiſe prononciation de *men*. Il en eſt de même des autres caracteres Chinois lus par un Japonois & par un Inſulaire de *Lieou-kieou*. Mais ces mots mal prononcés ont la même ſignification que ceux de la langue naturelle du Japon ou de *Lieou-kieou*. L'uſage des caracteres Chinois pourroit introduire une eſpece de langue commune à tout le mon-

de. C'eſt une remarque qu'on a faite depuis long-temps.

Deſcription de la grande Iſle.

La grande Iſle a quantité de petites collines, de canaux, de ponts & de levées. Tous les tranſports de denrées, marchandiſes & autres choſes ſe font par le moyen des barques, des hommes & des chevaux ; il y a très-peu d'ânes, de mules & de mulets.

Dans les maiſons, entre la terre & le rez de chauſſée, on laiſſe, à cauſe de l'humidité, un eſpace de 4, 5, 6 pieds, pour donner iſſue à l'air. Les ouragans & les vents violents obligent de faire les toîts fort ſolides ; & comme les tuiles pour les couvrir ſont cheres, parce que la terre propre à les cuire eſt très-rare, de-là vient

qu'à la réſerve du Palais du Roi, des Princes, des riches familles de Mandarins, & des temples, la plupart des toîts ſont faits d'un enduit propre à réſiſter à la pluie.

La grande Iſle eſt très-peuplée & très-fertile. Le ris, le bled, toutes ſortes de légumes y ſont en abondance. La mer & les rivieres ſont remplies de poiſſons : auſſi les habitants des côtes, fameux plongeurs & habiles à la pêche, en font-ils un grand commerce. On tire de la mer différentes eſpeces d'herbes, dont on fait des nattes & des habits contre la pluie. Les nacres de perle, les coquillages, l'écaille de tortue ſont fort recherchés ; & comme on en fait un grand débit à la Chine & au Japon, ils forment une autre branche de commerce aſ-

ſez conſidérable. Les bézoards, le corail & les pierres à aiguiſer ſont auſſi très-eſtimés.

Le chanvre & le coton ſervent à faire une prodigieuſe quantité de toiles ; les bananiers à faire du fil & des habits. On nourrit beaucoup de vers à ſoie ; mais les étoffes ne ſont en rien comparables à celles de la Chine & du Japon. Les cocons ſont employés à faire du papier encore plus épais que celui de Corée ; on s'en ſert pour écrire ; on peut même le teindre pour en faire des habits. Il eſt une autre ſorte de papier fait de bambou & de l'écorce d'un arbre appellé pour cela arbre du papier.

Il y a beaucoup de bois propres à la teinture : on eſtime ſur-tout un arbre dont on dit que les feuilles reſſemblent à

celles du citronier. Le fruit n'en eſt pas bon à manger, mais l'huile qu'on en tire en abondance, a de la réputation, de même que le vin de ris, qu'on nomme *Cha-zi*. Pluſieurs graines & plantes fourniſſent encore de l'huile. Les plantes médicinales ne ſont point rares, & les melons, ananas, bananes, courges, haricots, feves & pois y ſont très-communs. Les oranges, citrons, limons *, *Long-y-ven*, *Lit-chi*, raiſins, tous ces fruits y ſont fort délicats. On y trouve en abondance le thé, la cire, le gingembre, le ſel, le poivre, l'encens. Le ſucre eſt noir, & les confitures n'en ſont

*Le Pere Duhalde, dans ſon hiſtoire. parle du *Lit-chi* & du *Long-yven*. Il dit que ces deux fruits ne ſe trouvent nulle part que dans les provinces de *Canton* & *Fokien*. Il n'avoit point vu de mémoires ſur *Licoutieou*.

pas moins bonnes. Il y a du vernis; on ſait l'employer, mais on ne dit pas de quel endroit on le tire.

Cette Iſle eſt aſſez heureuſe pour n'avoir ni loups, ni tigres, ni ours; elle n'a non plus ni lievres, ni dains, mais elle a des animaux plus utiles; de bons chevaux, des brebis, des bœufs, cerfs, poules, oies, canards, pigeons, tourterelles, paons, chiens, & chats. On ne manque ni de lauriers, ni de pins, ni d'arbres de camphre, ni de cedre, ni d'ébeniers; il y a même de tout cela pluſieurs eſpeces différentes. On ne manque pas non plus de bois propres pour les barques, les navires & la conſtruction des maiſons & des palais. Il y a peu de poiriers, de pruniers & de pommiers.

Notice des autres Iſles.

Le ſoufre vient de l'Iſle de ce nom. Elle n'a que 30 ou 40 familles. Il n'y a ni arbres, ni ris, ni légumes ; mais beaucoup d'oiſeaux & de poiſſons. Le ris, le bois & les autres proviſions viennent de la grande Iſle pour ceux qui travaillent au ſoufre, & pour les deux ou trois Mandarins qui y ſont chargés du gouvernement.

Les autres Iſles du Nord-Oueſt, de l'Oueſt, de l'Eſt ; celles qu'on nomme du Sud, & Sud-Oueſt, produiſent les mêmes choſes que la grande Iſle. Celles de *Pat-chong-chan* & *Tai-ping-chan* ſont pour le moins auſſi peuplées, & encore plus fertiles. Il en eſt à peu-près de même des Iſles du Nord-Eſt, à la réſerve de *Ki-kiai*. Si les

fruits n'y ſont pas auſſi bons que dans la grande Iſle, le vin y eſt meilleur. Il y a beaucoup plus d'arbres de camphre, beaucoup plus de bled, moins de ris, plus de chevaux, de bœufs, de brebis, de cerfs. Les arbres qui s'appellent *Kien-mou* par les Chinois, & *Sseki* par les habitants, ſont une eſpece de cedre, dont le bois paſſe pour incorruptible. Cet arbre eſt fort commun dans les Iſles *Tatao* & *Ki-kiai*, & le bois en eſt très-cher à la grande Iſle. Le Palais du Roi, celui des Grands & des Princes, les principaux temples ont des colonnes faites de ce bois. On le fait venir de *Tatao* & de *Kikiai*, & c'eſt pour ces deux Iſles un commerce très-avantageux.

Les habitants de *Ki-kiai* paſſent pour groſſiers ; on les re-

garde comme à demi Sauvages ; mais ceux de *Tatao* & des autres Iſles du Nord-Eſt ne le cedent en rien à ceux de la grande Iſle. Après celle-ci, *Tatao* eſt la plus conſidérable & la plus riche de toutes les Iſles de ce Royaume. Les caracteres Chinois y étoient connus pluſieurs ſiecles avant qu'ils le fuſſent à *Lieou-kieou*, & quand elle fut aſſujettie, on y trouva des livres Chinois, livres de Science, livres Claſſiques, qui y étoient depuis plus de 400 ans.

Caractere de ces Inſulaires.

Au reſte, ces Inſulaires ſont généralement affables pour les étrangers, adroits, laborieux, ſobres & propres dans leurs maiſons. La nobleſſe aime à monter à cheval, & eſt ennemie

de l'eſclavage, du menſonge & de la fourberie.

A l'exception des grandes familles, des Bonzes & des Chinois établis à *Lieou-kieou*, peu d'habitans de la grande Iſle & des trente-ſix qui en dépendent, ſavent lire & écrire. Si des payſans, ou artiſans, ou marchands, ou ſoldats, ſavent l'un & l'autre, on les oblige à ſe raſer la tête comme les Bonzes. Les Médecins, les jeunes gens qui ſont dans le Palais, pour ſervir à boire, pour balayer, pour ouvrir les portes, &c. ont auſſi la tête raſée. Tous les autres ont au ſommet de la tête un toupet, autour du quel eſt un cercle de cheveux très-courts.

Ces peuples aiment les jeux & les paſſe-temps. Ils célebrent avec pompe & avec beau-

coup d'ordre les Fêtes pour le culte des Idoles, pour la fin & le commencement de l'année. Il regne dans les familles une grande union, que de fréquents repas, auxquels on s'invite mutuellement, contribuent beaucoup à entretenir. Bien différents des Japonois, des Tartares & des Chinois, ces Insulaires sont fort éloignés du suicide. Il n'y a que les Isles du Nord-Est, qui étant voisines du Japon, se ressentent de cette proximité pour les manieres & pour les mœurs.

ARTICLE IV.

Cérémonial pour l'inſtallation du Roi de Lieoukieou, *comme tributaire de la Chine.*

DE'S QUE le Roi de *Lieoukieou* a rendu les derniers ſoupirs, le Prince héritier le fait ſavoir à l'Empereur, en lui envoyant un Ambaſſadeur pour lui demander l'inveſtiture. Les Inſulaires néanmoins n'attendent pas la réponſe pour traiter réellement de Roi & de Reine le Prince héritier & la Princeſſe ſon épouſe. Mais dans le cérémonial avec la Cour de Pékin, ce n'eſt qu'après l'inſtalla- faite par ordre Em- que le Prince & rin- nent le titre oi

& de Reine. L'Empereur choiſit alors l'un de ces deux partis, ou d'envoyer lui-même un Ambaſſadeur pour l'inſtallation du nouveau Roi, ou de donner un plein pouvoir à l'Ambaſſadeur de *Lieou-kieou* pour faire à ſon retour cette cérémonie. Si c'eſt au premier qu'il ſe détermine : voici quel eſt le cérémonial qui s'obſerve ; du moins eſt-ce celui qui s'obſerva dans l'Ambaſſade du Docteur *Supao-koang*.

L'Empereur ordonne au Tribunal des cérémonies de lui propoſer un ſujet capable de repréſenter & de ſoutenir avec dignité la Majeſté de l'Empire Chinois. Le choix tombe ſur celui qu'on ſait que l'Empereur ſouhaite, & en même-temps on en nomme un ſecond, en cas de maladie ou de mort. L'Em-

pereur, après avoir tout approuvé, admet à ſon audience l'Ambaſſadeur ; il lui donne les ordres & les inſtructions qu'il juge néceſſaires, & lui fait remettre les préſents deſtinés au Roi & à la Reine de *Lieou-kieou*. Auſſi-tôt, les grands Mandarins de la province de Fokien reçoivent l'ordre d'armer un bon vaiſſeau & de choiſir le Capitaine, les Officiers, les ſoldats, pilotes & matelots. Il y avoit plus de 350 perſonnes ſur celui que monta *Supao-koang*.

Le jour du départ étant fixé, les parents & amis de l'Ambaſſadeur le conduiſent à une certaine diſtance de la Cour, & l'y traitent magnifiquement. Dans tout le chemin juſqu'à la Capitale du Fokien, lui & ſes gens ſont défrayés par les Mandarins. Arrivé à la Capitale,

les grands Mandarins ont ſoin de le loger dans un Palais commode, où il eſt traité avec la plus grande diſtinction. Il eſt conduit avec pompe au vaiſſeau, où l'on fait les cérémonies déterminées, au Ciel, aux Eſprits & à la Déeſſe *Tien-fey*. Enſuite les Mandarins ſe retirent & l'on met à la voile.

Quand le vaiſſeau eſt prêt du port de *Napa-kiang*, on jette l'ancre, & on avertit les Mandarins de *Lieou-kieou*. Le Roi inſtruit de l'arrivée prochaine de l'Ambaſſadeur, donne les ordres néceſſaires pour le recevoir avec les honneurs dus au titre de l'Envoyé céleſte, c'eſt-à-dire, de l'Envoyé du fils du Ciel, ou de l'Empereur de la Chine. Les Princes, les Grands & les Mandarins ſe rendent au port en habit de cérémonie.

Un grand nombre de barques richement ornées conduiſent le vaiſſeau au port. L'Ambaſſadeur avec ſa ſuite met pied à terre, & eſt conduit à ſon Palais avec grand appareil par les Princes & les Grands, leſquels ont ſoin de paroître avec un train & un éclat qui puiſſent faire honneur à la nation.

Tout eſt réglé pour l'entretien de l'Ambaſſadeur & de ſon monde. Ses Officiers, ſoldats, matelots, domeſtiques, ont permiſſion de porter une certaine ſomme d'argent, & une quantité déterminée de marchandiſes de la Chine, pour faire quelque commerce. Au temps de la Dynaſtie des *Ming*, les profits des Chinois étoient fort conſidérables à *Lieou-kieou*; aujourdhui ils ſont médiocres. A l'égard de l'Ambaſſadeur, il

ſe pique ordinairement de ne paroître en aucune façon faire le commerce.

Après avoir pris quelque repos, il ſe rend à la grande ſalle, où il trouve une magnifique eſtrade, ſur laquelle il s'aſſied. Un Mandarin donne le ſignal, & à l'inſtant les Princes, les Miniſtres & les Grands du premier ordre placés ſelon leur rang, font les neuf proſternations pour ſaluer l'Empereur. L'Ambaſſadeur eſt debout, & après la cérémonie il leur fait une profonde revérence. Quand les Mandarins du ſecond & du troiſieme ordre ſe proſternent, l'Ambaſſadeur eſt debout, & dès qu'ils ſe ſont relevés, il leur préſente les mains. Lorſque c'eſt le tour des Mandarins inférieurs, l'Ambaſſadeur eſt aſſis & leur donne enſuite la main.

Après cette cérémonie, quelques Grands viennent de la part du Roi féliciter l'Ambaſſadeur ſur ſon heureuſe arrivée. Le reſte du jour ſe paſſe en repas, en concerts, en réjouiſſances publiques, dans le port, à la Ville Royale, aux Villes & Villages voiſins, ſur les vaiſſeaux & ſur les barques.

A un jour aſſigné, l'Ambaſſadeur va au temple de la Déeſſe *Tien-fey* lui rendre des actions de graces de ſa protection dans le voyage. De-là il va au College Impérial, & fait les cérémonies Chinoiſes pour honorer Confucius. Il y a auſſi un jour déterminé où l'Ambaſſadeur ſe rend avec un grand cortege à la ſalle royale, où ſont les tablettes des Rois morts. Le Roi s'y trouve, mais comme un ſimple Prince particulier. L'Am-

baſſadeur fait au nom de l'Empereur la cérémonie Chinoiſe pour honorer le feu Roi, prédéceſſeur du Prince regnant ; il en fait autant pour les autres ; il offre les odeurs, les ſoies, les étoffes & l'argent donnés à cet effet par l'Empereur. Le Roi fait alors les neuf proſternations Chinoiſes pour remercier l'Empereur, & s'informer de l'état de ſa ſanté. Il ſalue enſuite l'Ambaſſadeur, & mange avec lui familiérement & ſans cérémonie.

Quand tout eſt réglé pour l'inſtallation, l'Ambaſſadeur avec toute ſa ſuite & un nombre infini de peuple, va au Palais. Les cours ſont remplies de Seigneurs & de Mandarins richement habillés & rangés en bel ordre. A l'entrée, l'Ambaſſadeur eſt reçu par les Prin-

ces & conduit au ſon des inſtruments à la ſalle royale, où l'on a élevé une eſtrade pour le Roi, & une autre pour la Reine. Il y a une place diſtinguée pour l'Ambaſſadeur. Le Roi, la Reine, l'Ambaſſadeur, les Princes, les Miniſtres & les Grands ſe tiennent debout. L'Ambaſſadeur fait lire à haute voix le diplome Impérial, où l'Empereur après quelque éloge du Roi défunt, déclare & reconnoît pour Roi & Reine de *Lieou-kieou* le Prince héritier & la Princeſſe ſon épouſe. Cette déclaration eſt ſuivie des exhortations de l'Empereur au nouveau Roi pour gouverner ſelon les loix, & aux peuples des trente-ſix Iſles pour être fideles à leur nouveau Souverain. Après la lecture de la patente Impériale, elle eſt remiſe au

Roi qui la donne à ſon Miniſtre pour être gardée dans les archives de la Cour. Enſuite le Roi, la Reine, les Princes, &c. font les neuf proſternations Chinoiſes pour ſaluer l'Empereur & le remercier.

L'Ambaſſadeur fait alors étaler les préſents magnifiques de l'Empereur pour le Roi & la Reine. On fait la lecture de la liſte de ces préſents, & le Roi & toute ſa Cour recommencent les neuf proſternations pour remercier l'Empereur. Tandis que l'Ambaſſadeur ſe repoſe un peu dans un appartement où il eſt conduit, le Roi & la Reine aſſis ſur leur trône reçoivent l'hommage des Princes, Miniſtres, Grands, Mandarins & députés des trente-ſix Iſles. La Reine ſe retire & le Roi fait traiter ſplendi-

dement l'Ambaſſadeur.

Quelques jours après, aſſis ſur ſa chaiſe royale portée par un grand nombre de porteurs, ſuivi des Princes, des Miniſtres & d'un brillant cortege, le Roi va à l'Hôtel de l'Ambaſſadeur. Le chemin eſt extraordinairement orné. De diſtance en diſtance on pratique des arcs de triomphe & des appartements ouverts, où ſe trouvent des fruits, des fleurs, des parfums. Autour de la chaiſe du Roi ſont ſept jeunes filles à pied, qui portent des étendards & des paraſols. Les Princes, Miniſtres & Grands ſont à cheval & cherchent à ſe diſtinguer dans cette occaſion par de ſuperbes habits & par une nombreuſe ſuite.

L'Ambaſſadeur, à la porte de ſon Hôtel, reçoit le Roi avec reſpect, & le conduit à la gran-

de ſalle. Là ce Prince ſe met à genoux pour ſaluer l'Empereur : enſuite il fait à l'Ambaſſadeur l'honneur de lui offrir lui-même du vin & du thé. L'Ambaſſadeur le refuſe, préſente la taſſe au Roi, prend une autre taſſe, & ne boit qu'après que ce Prince a bu. Cette cérémonie achevée, le Roi avec ſon cortege revient à ſon palais.

Il nomme quelques jours après un Ambaſſadeur pour aller à la Cour de l'Empereur remercier ſa Majeſté : il lui envoye des préſents dont la liſte eſt communiquée à l'Ambaſſadeur Chinois. Il fait équiper pour ſon Ambaſſadeur un vaiſſeau qui doit aller de conſerve avec celui de l'Ambaſſadeur Impérial. Enfin l'Ambaſſadeur Impérial, après avoir déterminé le

jour

jour de ſon départ, va prendre congé du Roi, & quelque temps après, le Roi va à l'Hôtel de l'Ambaſſadeur, lui ſouhaite un heureux voyage, ſe met à genoux, & fait les proſternations Chinoiſes pour ſaluer l'Empereur.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans les cérémonies dont je viens de parler, eſt l'ordre, la gravité & la modeſtie qui y regnent, & qui impriment dans les cœurs des peuples un profond reſpect pour le Souverain.

J'ai oublié de dire que, durant le ſéjour de l'Ambaſſadeur, le Roi le fait traiter ſouvent, ſoit au Palais-Royal, & aux maiſons de plaiſance, ſoit ſur les lacs & les canaux. Dans ces grands repas il y a muſique, danſe & comédie, & l'on ne

manque pas d'y inſérer des vers à la louange de la famille Impériale, de la Royale de *Lieou-kieou*, & de la perſonne de l'Ambaſſadeur. La Reine, les Princeſſes & les Dames aſſiſtent à tous ces ſpectacles, mais ſans être vues. Ces fêtes ſont très-eſtimées des Chinois, qui regardent ces Inſulaires, comme des hommes adroits & induſtrieux.

Lorſque l'Ambaſſadeur viſite le College Impérial, il voit par lui-même juſqu'où vont les progrès des Etudiants de l'Iſle en Chinois. Il récompenſe le maître & les diſciples; &, lorſqu'il eſt habile lettré, comme étoit *Supao-koang*, il laiſſe des ſentences & inſcriptions Chinoiſes, écrites de ſa main, pour le palais du Roi, pour les temples & les bâtiments publics; & c'eſt alors un triomphe pour

les Chinois qui ſont établis dans l'Iſle.

Au reſte, l'Ambaſſadeur doit être attentif à tout. Il fait un journal exact de ſon voyage pour l'offrir à l'Empereur. Il faut d'ailleurs qu'il ſoit inſtruit & en état de répondre aux queſtions du Roi, des Princes & des Grands qui ſe piquent de connoître les caracteres Chinois ; & comme il y a d'habiles Bonzes, dont la plupart ont étudié au Japon ou dans l'Iſle les caracteres & les livres Chinois, & que l'Ambaſſadeur de la Chine à occaſion de leur parler, il faut qu'il le faſſe avec avantage pour ſe concilier leur eſtime.

Telles ſont les connoiſſances que j'ai recueillies du mémoire de *Supao-koang*. Il reſte encore des lumieres à acqué-

rir ; car on n'y dit point la maniere de faire le papier, les nattes, la toile, les étoffes, le ſel, le ſucre, &c. On ne fait point auſſi de deſcriptions des plantes, fruits, fleurs, arbres. On ne dit point non plus la façon dont ſe fait l'encre & de quels pinceaux on ſe ſert pour écrire. On ne rapporte pas les propriétés & les vertus des herbes médicinales & des remedes, ni comment on prépare le camphre, dont l'arbre eſt très-propre à faire des colonnes & des planches. Si dans la ſuite je puis avoir ſur-tous ces articles des mémoires certains, je ne manquerai pas de les envoyer en Europe.

FIN.

TABLE DES MATIERES.

Epitre aux Jéſuites de France. page iij
Arrivée de l'Ambaſſadeur du Roi de Portugal à Pékin. viij
Honneurs qui lui ſont rendus. xj
Idée qu'on a à la Cour de Pékin de la puiſſance du Roi de France. Deſir d'y voir un Ambaſſadeur François. xiv
Converſations du Pere Gaubil avec le premier Miniſtre, ſur la France & ſur la Religion. xxij
Le Frere Attiret eſt fait Mandarin du quatrieme ordre. Il refuſe cette dignité. xxxij *& ſuiv.*
Tentatives pour rentrer au Japon. liv
Eloges du Pere de Mailla, du Frere Gang, & du Pere Billiard. lix *& ſuiv.*

Lettre du Pere Forgeot.

Etat du Chriſtianiſme dans la province du *Nan-king* avant la perſécution. *page* 1
Le Pere Henriquez eſt dénoncé par un mauvais Chrétien aux Tribunaux de cette province. 3
Le Pere de Athemis & le Pere Henriquez

ſont arrêtés & mis dans la même priſon. Le Gouverneur de la Ville leur eſt favorable ; mais le Vice-Roi leur eſt contraire. 7
Interrogatoire de ces deux Jéſuites & de quelques autres Chrétiens. Courage du Pere Henriquez au milieu des tortures. 8 *& ſuiv.*
Des vierges Chrétiennes ſont arrêtées. On veut leur faire fouler aux pieds les ſaintes Images. Elles réſiſtent, malgré les plus cruels traitements. 12 *& ſuiv.*
Conſtance du Pere Henriquez & de Joſeph *Tang*. 16
Sentence du Vice-Roi, qui condamne à mort les Peres Henriquez & de Athemis. Elle eſt confirmée par l'Empereur & exécutée. 19 & 20
Témoignage rendu aux deux Confeſſeurs de J. C. par Monſeigneur l'Evêque de *Nan-king*. 25
Sort funeſte des perſécuteurs. 28

Lettre du Pere Vivier.

Miſſion de la Louiſiane. 36
Ce que c'eſt que le Miſſiſſipi. 40
Habitations Françoiſes. 46
Nature du pays. 47
La nouvelle Orléans. La Pointe coupée. *Nat-chès*, *Chicachats* & autres Sauvages. 49 *& ſuiv.*
Climat du pays qu'habitent les Illinois. 55
Vaſte étendue de ce pays. 61
Diſpoſition des *Panis-mahas* à recevoir l'Evangile. 62

De quelle importance il eſt pour la France de former dans la Louiſiane un ſolide établiſſement.

Lettre du Pere Chanſeaume.

Perſécution excitée contre les Chrétiens dans la Cochinchine. 69
Cauſes de cette perſécution. 70
Lettres arrivées de Macao pour les Miſſionnaires interceptées. Conſeil tenu contre la Religion Chrétienne. On y conclut à la proſcrire & à chaſſer les Miſſionnaires. 78 *& ſuiv.*
Démolition des Egliſes. On ſaiſit, on garotte, on charge d'échelles péſantes, on empriſonne les Miſſionnaires & Monſeigneur l'Evêque d'Eucarpie. 93
Deux cents Egliſes dans les provinces ſont renverſées, & les maiſons des Chrétiens pillées. 101
Avarice, exaction, cruauté des ſoldats qui conduiſent les Miſſionnaires à la Capitale. 103
Conſtance des Chrétiens. Leur attachement aux Miſſionnaires. Leur douleur au moment de la ſéparation, & quand ils les virent s'embarquer & s'éloigner du rivage. 112 *& ſuiv.*

Lettre du Pere Fauque.

Comment ſe fait dans les Iſles la vente des Negres. 118
Ce que c'eſt que le *Marronnage*. Loix portées contre les *Marrons*, ou eſclaves fugitifs. 122

Le Gouverneur de la Guyanne envoye des troupes réglées contre 70 Marrons attroupés. Cette expédition eſt ſans ſuccès. 124

On en médite une ſeconde. Les Miſſionnaires s'offrent à aller trouver ces miſérables, pour les ramener par la douceur. Ce projet eſt agréé. Le Pere Fauque ſe charge de l'exécution. 125 *& ſuiv.*

Relation détaillée de cette entrepriſe. Le Pere Fauque, après bien des fatigues, ne peut rencontrer les *Marrons*. Il ſe perſuade qu'ils ſont cachés & qu'ils l'entendent. Il leur fait une exhortation pathétique & plante un croix. Il obtient une prolongation de l'amniſtie promiſe par le Gouverneur, & parcourt enſuite différentes habitations pour y faire faire les Pâques. 129 *& ſuiv.*

Affligé de n'avoir pas réuſſi, il s'embarque pour retourner à Cayenne. Dans ce moment même on lui enſeigne l'endroit où les Negres fugitifs l'attendent. Il y vole. Il y trouve 50 de ces eſclaves, & il les ramene comme en triomphe dans la Ville. 150 *& ſuiv.*

Mémoire ſur la Cire d'arbre.

Les Chinois l'appellent *Pela*, ou cire blanche. 158

Quel arbre & quels inſectes la produiſent 159

Maniere de placer ſur l'arbre les inſectes. 161

Deſcription de ces inſectes. 162

Maniere de purifier cette cire. Sa beauté & ſon uſage. 168

Lettre du Pere Amyot.

Voyage du Pere Amyot de Canton à Pékin, par ordre & aux frais de l'Empereur de la Chine. 171 *& ſuiv.*
Ce Pere eſt préſenté avec deux Jéſuites Portugais à Monſeigneur l'Evêque de Pékin ; ils vont enſuite tous les trois à la Cour. 183
Deſcription d'une fête magnifique, ordonnée par l'Empereur, à l'occaſion de la 60e. année de l'Impératrice ſa mere. 187
Premiers préparatifs ſur la riviere rendus inutiles par la rigueur du froid. 189
On éleve une ſuite de bâtiments ſuperbes, des deux côtés de la riviere, depuis la maiſon de plaiſance de l'Empereur, à quatre lieues de Pékin, juſqu'à cette Capitale. 191
Préparatifs encore plus ſinguliers dans Pékin même, depuis la porte du couchant juſqu'à celle du Palais. 193
Variété infinie dans tout cet appareil. 198
Police remarquable obſervée dans les rues durant tous ces préparatifs. 199
Entrée de l'Empereur & de l'Impératrice ſa mere dans Pékin, le 6 Janvier 1750. 204
Préſents faits à l'Empereur à cette occaſion. Les Miſſionnaires lui offrent une machine ſinguliere. L'Empereur la reçoit avec ſatisfaction & la conſerve avec ſoin. 206 *& ſuiv.*

Travaux des Miſſionnaires à Pékin. 215 & ſuiv.

Extrait des lettres de quelques Miſſionnaires de Perſe.

Lettre du Pere Grimod.

Affreux état de la Perſe. 216
Alimerdon-kan, Chef des bandits, ſe rend maître d'Iſpaham après trois jours de ſiege. Déſolation de cette Capitale. 218
Mauvais traitements faits aux Miſſionnaires. Le Pere Duhan, Supérieur, en meurt au bout de huit jours. 223 & 224
Ils vivent dans de continuelles allarmes à *Julpha*, Fauxbourg d'Iſpaham. 229
Hérétiques en grand nombre dans ce Fauxbourg. Leur opiniâtreté, & leur haine contre les Catholiques. Quelles ſont leurs erreurs. *ibid.* & *ſuiv.*

Lettre du Pere Rouſſet.

État actuel de la Ville de Damas. Le Mahométiſme y domine. Il y a trois différentes nations de Chrétiens Schiſmatiques. 233
Travaux des Miſſionnaires Jéſuites. 237
Le Patriarche *Civile*, favorable aux Catholiques, eſt chaſſé par *Sylveſtre*, Patriarche Schiſmatique. 238
Les Catholiques & les Miſſionnaires ſont protégés par le Bacha, & perſécutés toutes les fois qu'il eſt abſent. 240
De quelle nature eſt cette perſécution. 241
Progrès de la Religion Catholique, par

la protection du Bacha. 244
Courte description de Damas & de la plaine où elle est située. 247 *& suiv.*

Extrait de quelques lettres sur le Tong-king.

Le Tong-king, depuis le martyre des quatre Missionnaires Jésuites en 1737, est en proie aux guerres civiles. 252
Chrétienté nombreuse de ce Royaume. Il y avoit avant les troubles deux cents cinquante mille Chrétiens. 256
Disposition de l'oncle du Roi à l'égard des Chrétiens. 258
Discours remarquable du Gouverneur de la province de *Less*, lorsqu'il fut de retour à la Cour. 260
La persécution continue. Martyre de deux Chrétiens. 262
Pieces de canon trouvées dans un arsenal. Le Roi, pour s'en faire expliquer les inscriptions, demande les deux Européans qu'il avoit vus autrefois. On lui dit qu'on les a fait mourir. On envoye les inscriptions au Pere *Paleceuk*, Missionnaire Jésuite, qui les explique. 265 *& suiv.*
Ce Pere a ordre de venir à la Cour. Il y arrive, & y est bien reçu. 268
Le Roi demande un Mathématicien, & desire qu'un vaisseau de Macao vienne faire commerce dans ses ports. 271
Tandis qu'à Macao l'on se prépare à le satisfaire, les Bonzes cherchent à soulever les esprits contre le Pere *Paleceuk*. 272

Un Bonze eſt pour ce ſujet condamné à mort; le P. Paleceuk demande & obtient ſa grace. 274
Progrès du Chriſtianiſme. *ibid.*
Une femme poſſédée eſt délivrée du démon par les prieres des Miſſionnaires, & ſe fait Chrétienne. 277
Les eſpérances qu'on avoit conçues, s'évanouiſſent. Le Pere Simonelli, Jéſuite, arrivé de Macao avec quatre compagnons, en donne avis à la Cour. Le Roi paroît avoir oublié la demande qu'il avoit faite. Le Pere Simonelli retourne à Macao. Ses compagnons ſe jettent dans les provinces, pour y exercer le miniſtere Evangélique. 280 *& ſuiv.*

Lettre du Pere Cœurdoux, & Mémoire de Monſieur Paradis ſur les différentes façons de peindre en rouge les toiles. 284

PREMIE FAÇON. On prend les cendres de la tige d'une plante nommée *Nayourivi*; celles de la feuille de *Cacha*; celles des racines d'une arbre appellé *Nonna*; de l'huile de *Gergelin*, ou de *Séſame*, & des racines de *Chayaver*. 286 *& ſuiv.*
SECONDE FAÇON; c'eſt avec des fruits nommés *Cadou*, ou *Cadoucaye*, & la racine de *Chayaver*. 298 *& ſuiv.*
TROISIEME FAÇON; avec le bois de Sapan. 304
Remarques ſur l'eau que les Peintres Indiens

diens préferent pour leurs teintures. 307 *& ſuiv.*
Remarques du Pere Cœurdoux ſur le mémoire précédent. 309
Deſcription de la plante nommée *Nayourivi.* 310
Expériences pour ſuppléer en Europe au défaut de cette plante. 315 *& ſuiv.*
Expérience du Frere du Choiſel ſur l'eau qui ſert aux Teinturiers Indiens. 325 *& ſuiv.*

Mémoire du Pere Gaubil ſur les Iſles de Lieou-kieou.

Le Docteur *Supao-koang* eſt envoyé comme Ambaſſadeur au Roi de *Lieou-kieou* par l'Empereur *Kang-hi.* Il fait une relation de ſon voyage partagée en quatre articles. 335
ARTICLE I. Détail géographique des Iſles de *Lieou-kieou.* Leur ſituation entre la Corée, Formoſe & le Japon. 337
Etendue de la grande Iſle, de la Capitale du Palais du Roi. Deſcription du port. 338
Nombre de ces Iſles. Leur nom, &c. 342 *& ſuiv.*
ARTICLE II. Annales du Royaume de *Lieou-kieou.* 351
Origine fabuleuſe de ces peuples. *ibid.*
L'Empereur de la Chine ſe les rend tributaires. 355
Suite des Rois. Abrégé de leur hiſtoire depuis l'an 605. juſqu'à 1719. 359
ARRTICLE III. Religion des habi-

tants de ces Iſles. 393
Cérémonies pour les ſerments. *ibid.*
Femmes conſacrées au culte des eſprits. 394
Idole Chinoiſe introduite à *Lieou-kieou* par l'Empereur *Kang-hi*. *ibid.*
Mœurs & uſages de ces Inſulaires. Mariages : reſpect pour les morts : Mandarins : revenus du Roi : commerce & Manufactures : Tribunaux : langues en uſage dans ce Royaume : fertilité de la grande Iſle, & ce qu'elle produit. Notice des autres Iſles. Caractere de ces Inſulaires 396 *& ſuiv.*
ARTICLE IV. Cérémonial pour l'inſtallation du Roi de *Lieou-kieou*, comme tributaire de la Chine. 421

Fin de la Table des matieres.

APPROBATION.

du Censeur Royal.

J'Ai lu par l'ordre de Monseigneur le Chancelier, le vingt-huitieme Recueil *des Lettres Edifiantes, &c.* Je n'y ai rien trouvé qui ne doive en favoriser l'impression. A Paris, ce 14. Mars 1758.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

Permission du R. P. Provincial.

JE soussigné Provincial de la Compagnie de JESUS, dans la Province de France, permets au Pere Louis Patouillet de la même Compagnie, de faire imprimer un Livre intitulé : *Lettres Edifiantes & Curieuses, Tome vingt-huitieme* qui a été vu & approuvé par trois Théologiens de notre Compagnie : en foi de quoi j'ai signé la présente permission. A Paris ce 26. Février 1755.

PIERE-CLAUDE FREY.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre bien amé le Pere PATOUILLET, Jéſuite, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au public un Ouvrage qui a pour titre : *Lettres Edifiantes & Curieuſes*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance, comme auſſi, d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait, ſous quelque

prétexte que ce puiſſe être ; ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des Contrevenants, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts ; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour model ſous le contre-ſel des Préſentes, que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dixieme Avril mil ſept cent vingt-cinq ; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le ſieur DE LAMOIGNON, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique ; un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le ſieur DE LAMOIGNON, le tout à peine de

nullité des Préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayant cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifié, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers Sécrétaires ; foi ſoit ajoutée comme à l'original : Commandons au premier notre Huſſier ou Sergent ſur ce requis de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Verſailles le quatorzieme jour du mois d'Avril, l'an de grace mil ſept cent cinquante-huit, & de notre regne le quarante-troiſieme. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé, LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XIV. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris. N°. 342. fol. 306. conformément au Réglement de 1723. qui fait défenſes, Art. IV. à toutes perſonnes, de quelques qualités & conditions qu'elles ſoient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, ſoit qu'ils s'en diſent les Auteurs ou autrement, & à

la charge de fournir à la ſuſdite Chambre neuf exemplaires de chacun preſcrits par l'article 108. *du même Réglement. A Paris, le* 19. *Mai* 1758.

Signé, SAVOYE, *Adjoint.*

Fautes à corriger.

Page lij *de l'Epître*, *ligne* 14, du globle; *liſez*: du globe.
Page 37, *ligne* 18, le P. Guienne; *liſez*: le Pere de Guyenne.
Page 56, *ligne* 23, dédomagemment; *liſez*: dédommagement.
Page 121, *ligne* 15, ain vendreſi; *liſez*: vendre ainſi.
Page 124, *ligne* 17, Monſieur Dorvillers; *liſez*: Monſieur Dorvilliers.
Page 140, *ligne* 5, qu'après avoir affranchi; *liſez*: qu'après avoir franchi.
Page 192, *ligne* 8, [illegible] *liſez*: les unes.
Page 360, *ligne* 24, [illegible], Japonoſie; *liſez*: Japon[illegible]

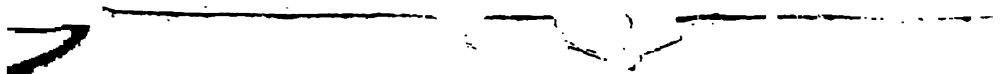

[redacted]

APR 11 1928

[redacted]